L'AMOUREUX DE LA PRÉFÈTE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Toujours je revois, comme au fond d'un rêve, ce coin de paysage, — le plus intime et le plus coloré qu'il y ait dans tout Juvigny. — Je me figure être encore accoudé au mur qui borde la côte des Prêtres, juste en contre-bas des terrasses où s'élevait jadis le vieux château des ducs du Barrois. — Une rangée d'acacias ombrage le chemin. Au-dessous du parapet, des jardins et des vignes dévalent en pente rapide jusqu'au fond du faubourg de Véel, dont l'unique rue sinueuse semble tout à coup fermée par un amphithéâtre de vergers et d'arbres résineux. Les gradins de ce cirque verdoyant montent peu à peu jusqu'au Pâquis de la ville haute, qui borne l'horizon avec ses hautes masses de tilleuls et d'ormes centenaires. — En face de moi, la côte de Corotte découpe sur le ciel d'un bleu de turquoise ses contours arrondis, où quelques cerisiers interrompent seuls la ligne nue des vignobles qui tapissent entièrement les molles ondulations de ce revers de colline. — A gauche, sur la pente opposée, les maisons de Juvigny-Haut étalent au soleil leurs façades postérieures et leurs jardins en terrasses. Là, depuis la côte des Prêtres jusqu'aux massifs du Pâquis, la crête de la colline est bordée d'un cordon de bâtisses irrégulières, auxquelles une architecture fantaisiste et une coloration plus chaude donnent l'aspect d'une ville italienne. — De sveltes sapins ébranchés presque

jusqu'à la cime, des ifs taillés en obélisques, des platanes aux frondaisons luisantes, coupent çà et là les façades peintes en rose ou en jaune clair, les galeries aux minces arcatures et les terrasses grises aux pilastres massifs.

Le soleil se couche; les heures du soir descendent légères et vaporeuses sur la ville. Tout le versant des vignes est déjà dans l'ombre; les silhouettes élancées des sapins et des ifs s'accusent plus nettement. Du fond du faubourg fumeux, la mélodie d'un orgue monte jusqu'à moi, et, tandis que je savoure la paix de cette journée de printemps qui s'achève, j'aperçois, sur le chemin baigné de la rose illumination du couchant, un tout jeune homme de mon âge qui gravit la côte d'un pas rapide et vient de mon côté. — C'est Séverin Malapert, le fils unique de l'agent-voyer en retraite. Au sortir des bureaux de la préfecture, où il est attaché comme surnuméraire, il regagne le logis paternel, — cette première maison d'angle, au-dessus de la porte de laquelle une statuette peinte de la Vierge, avec l'enfant Jésus dans ses bras, est nichée en guise de dieu lare protecteur. — Séverin touche à ses vingt ans, mais il paraît n'en avoir que dix-huit. Son corps mince et frêle, sa figure encore imberbe lui donnent l'air d'un adolescent; sa courte redingote serrée à la taille et blanchie aux coutures, son chapeau de paille cousue, son pantalon de lasting, ne le font pas trop valoir. Néanmoins, la coupe fine de son visage au nez aquilin, ses grands yeux bruns, ses lèvres mobiles et pures, ses longs cheveux noirs bouclant jusque sur son cou très blanc qu'encadre un col rabattu, arrêtent le regard et préviennent en faveur de ce jouvenceau, qui porte en lui quelque chose de l'élégance et de la verdeur d'une plante sauvage.

Après avoir secoué sur le seuil ses pieds poudreux, Séverin a ouvert la porte. Maintenant le crépuscule est venu. Là-haut, au-dessus des vignes de Corotte, Vesper scintille dans le ciel encore clair; par-delà les toits de la ville haute, des sonneries d'*Angelus* s'envolent; les couleurs du paysage commencent à s'effacer dans une brume bleuâtre... Une sensation d'engourdissement me rappelle à la réalité, et je me retrouve accoudé à mon bureau, les mains sur les tempes, perdu dans la contemplation rétrospective de ce paysage qui m'est resté si précis dans la mémoire, bien que je ne l'aie plus revu depuis de longues années, — depuis 1851. — Car, hélas! il y a trente-cinq ans que, frais émoulu au sortir du collège, je regardais ainsi le soir tomber sur les coteaux de Corotte, tandis que Séverin Malapert, gravissant allégrement la côte des Prêtres, regagnait sous les acacias la petite maison d'angle de la rue du Baile...

II.

Le logis des Malapert était étroit comme la vie qu'on y menait, pauvre comme la bourse de l'ancien agent-voyer. Il fallait que Mme Malapert trouvât le moyen de joindre les deux bouts avec deux mille cinq cents francs par an. Il est vrai qu'en ce temps-là le vivre coûtait moitié moins qu'à présent; puis la maison et le clos attenant avaient été apportés en dot par la mère de Séverin. On n'avait pas de loyer à payer, et la vigne située au bas du jardin donnait, bon an mal an, trois feuillettes de vin clairet, ce qui suffisait, et au-delà, à la consommation du ménage.

Un corridor dallé et peint à la détrempe, perçant la maison dans sa profondeur, donnait accès dans une salle à manger, servant aussi de salon de réception. Cette pièce lambrissée, que Mme Malapert entretenait dans un état de méticuleuse propreté, était meublée d'une table ronde recouverte de toile cirée, d'une haute armoire à linge en chêne verni, d'un buffet-crédence et de chaises de paille. La cheminée, peinte en imitation de marbre, était garnie de vases de fleurs artificielles sous globe et d'une pendule d'albâtre. Le plancher, scrupuleusement lavé, avait été passé à l'encaustique et frotté dans la partie qui longeait les murs, et où les chaises se trouvaient symétriquement rangées; devant chaque siège, un rond de sparterie protégeait le lustre de cette étroite bande de parquet luisant. Aux fenêtres, des tringles maintenaient de petits rideaux de mousseline légèrement écartés à chaque coin pour permettre à la maîtresse du logis d'épier le va-et-vient de la rue, quand, dans l'embrasure d'une croisée, elle travaillait en face de sa table à ouvrage. — Aux murs, des lithographies encadrées représentaient des sujets de sainteté. — Une porte vitrée s'ouvrait au fond sur la cuisine, d'où l'on communiquait directement avec le jardin. — A l'extrémité du corridor, un escalier, droit comme une échelle, conduisait au premier étage, où se trouvaient deux chambres à coucher, et de là gagnait le grenier, où une petite pièce, donnant sur les vignes, servait de dortoir et de cabinet de travail à Séverin.

Dans cette demeure froide et nue, on vivait parcimonieusement et solitairement. Point de servante; une femme de ménage venait seulement deux heures chaque matin pour faire le gros ouvrage. Mme Malapert préparait elle-même les repas. On déjeunait de café au lait; on dînait à midi d'un potage, d'un plat de viande et d'un légume, et le soir, à huit heures, on soupait des restes du dîner et

d'une salade. Rarement un extra, plus rarement encore un dîner en ville. Le rigide M. Malapert, ayant pour principe « qu'on ne doit jamais accepter ce qu'on ne peut pas rendre, » refusait impitoyablement toute invitation. De loin en loin seulement, en hiver, quelque voisin venait jouer au piquet ou à la *brisque*. Alors on tirait de l'armoire une bouteille de *fignolette*, liqueur fabriquée avec du vin doux et des épices, et l'on mangeait des marrons rôtis sous la cendre. On ne se ruinait pas en toilette : Mme Malapert prolongeait pendant cinq ou six années la durée de ses robes et de ses chapeaux ; M. Malapert portait en semaine un habit-veste de gros drap et un gilet de laine tricotée ; pour les grands jours, il avait une redingote noire « dont il ne voyait pas la fin. » La garde-robe de Séverin était des plus élémentaires. Mme Malapert avait des doigts de fée pour rapetasser et rallonger les vieux vêtemens, et, bien que son amour-propre en souffrît, le jeune homme devait se contenter de grosses chemises lessivées à la maison et de chaussettes tricotées par sa mère. C'était grâce à ces prodiges d'économie qu'on avait pu mettre de côté deux mille francs, destinés à acheter un remplaçant à Séverin, au cas où il amènerait un mauvais numéro à la conscription.

On eût été tenté de penser que la mesquinerie de cette existence liardeuse avait forcément influé sur l'esprit et les goûts de Séverin ; au contraire, par une de ces lois bizarres qui font naître de parens ridiculement laids une fille charmante, le rétrécissement d'une vie pauvre et nue avait développé dans cette jeune âme toute une poussée de sève poétique. A la vérité, le prosaïsme du milieu dans lequel il grandissait rendait le jeune homme timide et réservé ; mais cette contrainte purement matérielle ne donnait que plus de force aux élans de l'esprit. Séverin était doué d'une sensibilité et d'une imagination très vives. Après avoir achevé de bonnes études classiques au collège de Juvigny, il avait manifesté le désir de se préparer à l'École normale ; malheureusement, les époux Malapert ignoraient totalement ce que c'était que cette institution, qu'ils assimilaient à l'école normale du département ; de plus, comme à beaucoup de bourgeois de province, la carrière du professorat leur répugnait. Simon Malapert décida que son fils entrerait dans les bureaux de la préfecture, où il avait conservé des amis qui pourraient pousser le jeune surnuméraire à quelque bonne perception. Il enjoignit donc à Séverin de ne plus penser à ses lubies littéraires, et celui-ci dut obéir. Il y avait déjà huit mois qu'il était attaché aux bureaux de la 1re division, quand, par cette lumineuse soirée de la fin de mai, il regagnait la maison de la rue du Baile.

Lorsqu'il pénétra dans la salle du rez-de-chaussée, il trouva sa mère en train de disposer sur la table sans nappe la viande froide et la salade du souper, tandis que le père remontait de la cave avec le panier à bouteilles.

Simon Malapert, vêtu de son tricot de laine, grand, sec et maigre, bien conservé pour un homme de soixante-cinq ans, avait de petits yeux froids, masqués par des lunettes bleues. Son nez pointu, son front étroit, son menton carré, orné d'un collier de barbe grise, donnaient l'impression d'un homme à idées arrêtées, pratiques et terre à terre; d'un esprit méticuleux, correct et borné. Il s'était marié à quarante ans passés avec une femme beaucoup plus jeune que lui. Claudette Malapert, petite, proprette, habillée de lainage sombre, avec son visage d'un blanc de cire, ses yeux baissés, ses cheveux encore noirs, plaqués en minces bandeaux sur les tempes, avait l'air d'une nonne. Ses travaux de ménagère l'absorbaient tout le jour, et son esprit peu cultivé tournait méthodiquement dans le cercle monotone et restreint des besognes domestiques. Elle ne se distrayait de ses devoirs de ménagère que pour faire de longues stations à l'église, étant fort dévote et scrupuleusement pratiquante. Elle aimait son fils d'une tendresse calme, un peu moutonnière, et craignait son mari comme le feu.

— Tu rentres tard! dit-elle à Séverin, en plaçant les trois chaises autour de la table; viens vite manger, car je ne voudrais pas manquer le salut, et nous n'avons plus qu'une demi-heure devant nous.

— Nous allions souper sans toi, ajouta Simon Malapert en dépliant sa serviette, car tu sais, moi, je suis réglé comme un papier de musique et je n'attends personne!.. Je parie que tu as été flâner à la ville basse.

— Non, répondit Séverin en s'essuyant le front, je suis venu tout droit du bureau; nous avions une besogne supplémentaire... On a voulu mettre tout à jour, car on attend demain le nouveau préfet.

— Ah! il arrive enfin!.. Que dit-on de lui?.. Était-il déjà dans l'administration?

— M. de Grandclos était maître des requêtes au conseil d'état.

— Bon!.. On sait du moins d'où il sort, celui-là!.. Son prédécesseur avait été bombardé préfet par Cavaignac sans avoir jamais mis les pieds dans les bureaux... C'était le troisième en deux ans. De mon temps, un préfet restait chez nous une dizaine d'années, et de cette façon le département était bien administré... Espérons que le nouveau durera plus que l'ancien.

— Je crois que oui... Il passe pour être très dévoué au prince-président.

— Espérons aussi, ajouta Mme Malapert, qu'il aura des principes religieux... Son prédécesseur n'allait jamais à l'église.

— Bah! je ne lui demande pas d'être un mangeur de messe, répliqua Simon Malapert; qu'il soit seulement un homme d'ordre, point brouillon, ennemi des passe-droits, et qu'il n'amène pas avec lui des créatures à caser aux dépens des employés de la localité.

— Non... Il paraît qu'il arrive seul, sans avoir choisi de secrétaire.

— Ah!.. alors il est probable qu'il attachera à son cabinet quelque employé des bureaux... Eh! eh! gamin, si tu avais du savoir-faire, ce serait là une bonne occasion de te pousser... Tu as une belle plume, tu tournes joliment la phrase... Tâche donc de te mettre en relief et de gagner sa confiance.

— Oh! reprit Séverin en riant, vous voyez les choses d'un peu loin... Je n'ai pas tant d'ambition.

— Et pourquoi pas? s'écria à son tour sa mère; tu as été bien élevé, tu as bonne mine... Avec de la conduite et de la persévérance, on arrive à tout!..

Cependant on avait dépêché le souper. Tandis que le père et le fils s'attardaient à déguster un carré de fromage du pays, Mme Malapert, coiffée d'un chapeau de paille noire, enveloppée dans son tartan, son paroissien à la main, s'était hâtée de se diriger vers Saint-Étienne, dont la sonnerie annonçait le salut aux fidèles du mois de Marie. La nuit descendait peu à peu. Après avoir fait de compagnie une vingtaine de tours dans le jardin, les deux hommes se souhaitèrent le bonsoir. Simon Malapert, fatigué d'une après-midi passée à *chaver* sa vigne, déclara qu'il allait se coucher, et Séverin gagna sa chambre, située sous les toits.

Cette chambre, dont les poutres grossièrement équarries saillaient hors du lattis du plafond, ouvrait sa double fenêtre cintrée sur la campagne. Un lit de fer, une armoire pour les hardes, une bibliothèque de bois blanc encombrée de vieux livres, une table et deux chaises, composaient tout le mobilier. Si pauvre que fût ce réduit, Séverin s'y réfugiait avec joie et s'y trouvait comme en un palais, car il y était libre; il pouvait y rêver à loisir et y revêtir ses pensées de robes couleur de temps, comme des princesses de féerie. En s'endormant, il voyait par les vitres sans rideaux la procession des étoiles; le matin, en été, il était réveillé par le gazouillis des hirondelles; dans le jour, il avait les yeux réjouis par le moutonnement des bois à l'horizon et par la blanche fuite des nuages.

Ce soir, dès qu'il se fut enfermé chez lui, il alla chercher dans un recoin de l'armoire une bougie achetée en cachette, la fixa dans un chandelier de cuivre et l'alluma, heureux de consacrer sa soirée à la lecture d'un de ses livres favoris. — Bien qu'il eût renoncé à

l'enseignement, il n'avait pas fait à sa famille l'entier sacrifice de ses goûts littéraires. Le fonds de la bibliothèque municipale, ouverte à tous, satisfaisait amplement son amour pour la lecture. Il y trouvait ses auteurs préférés : les écrivains grecs et les poètes de la renaissance. — Pour le moment, il se délectait en lisant *Daphnis et Chloé* dans la traduction d'Amyot. Il en était arrivé au passage où Philétas explique aux deux adolescens ce que c'est que l'amour, et il s'arrêtait avec un plaisir toujours nouveau à ce passage : — « Amour est un dieu, mes enfans, jeune, beau et qui a des aisles... Il cherche les beautés et fait voller les cœurs des hommes, ayant si grand pouvoir que le grand Jupiter mesme n'en a point tant : il domine sur les élémens, sur les étoiles et sur ceulx qui sont dieux comme luy... Toutes les fleurs sont ouvrage d'amour, toutes les plantes et tous les arbres sont de sa facture ; c'est par luy que les rivières coulent et que les vents soufflent... » — Séverin avait été élevé prudemment et rigidement dans l'austère maison de la rue de Baile ; il était jusqu'alors resté chaste, bien que brûlé de désirs qui le poursuivaient jusque dans son sommeil. La surveillance maternelle, et surtout une grande timidité jointe à une délicatesse native, l'avaient empêché de succomber à de vulgaires tentations ; mais il n'en était pas moins préoccupé de l'amour et de la femme. Sa solitude même et la lecture de ses poètes préférés l'entretenaient dans un continuel rêve voluptueux. Si les triviales plaisanteries et les grossières prouesses amoureuses de ses camarades de bureau lui répugnaient, il n'en était que davantage hanté par les poétiques images de l'amour païen. Parfois, sentant son cœur battre jusque dans sa gorge, il laissait là son livre et allait appuyer son front contre l'embrasure de la fenêtre ouverte. — Les étoiles qui palpitaient dans le ciel de mai avaient l'air de se railler de ses soupirs, l'odeur alanguissante des acacias en fleur le grisait, et, dans le calme de la nuit, il se forgeait de tendres romans d'amour. Pendant des heures il habitait de chimériques châteaux en Espagne, en compagnies d'héroïnes moitié réelles, moitié imaginaires. Il y en avait une surtout qui revenait chaque soir se mêler à ses rêveries : — une petite modiste, toute mignonne, avec un profil de vierge et des yeux couleur pervenche. Chaque jour, dans la rue de la Préfecture, Séverin l'apercevait derrière la vitrine d'un magasin, penchée sur une forme de chapeau ; quand il passait, la jeune ouvrière relevait la tête ; ils se regardaient, et le jeune homme emportait à son bureau le souvenir de ce joli profil encadré dans des bandeaux crêpelés. Un soir même, à la brune, il l'avait suivie, — de loin, — tandis qu'elle portait une commande à quelque cliente. Bien que la rue fût déserte, il n'avait jamais osé l'accoster. Les

femmes lui inspiraient une crainte respectueuse; à l'idée d'aborder cette jeune fille pour lui parler d'amour, son cœur s'arrêtait dans sa poitrine, ses jambes chancelaient. Mais une fois rentré dans sa chambre d'étudiant, en face de la nuit silencieuse, il redevenait audacieux, et en imagination il adressait à la modiste d'ardentes déclarations; il baisait le bout de ses doigts bleuis par l'aiguille, il faisait pleuvoir des caresses sur les crépelures de ses cheveux châtains. — Ah! si la grisette, qui peut-être, elle aussi, rêvait d'amour en tirant son aiguille, avait pu se douter des trésors de tendresse enfermés dans le sein de ce jouvenceau, comme une eau vive au fond d'un réservoir muré!.. Mais elle ne savait rien, et ainsi ces deux désirs avaient fermenté l'un près de l'autre, tout en s'ignorant...

Pareil à un sauvage papillon qui voltige sur toutes les plantes sans s'y poser, l'amour de Séverin effleurait de l'aile toutes les jeunes femmes entrevues, sans oser s'arrêter sur l'une d'elles. Le monde réel ne lui suffisait pas; il inventait d'idéales amoureuses. Il imaginait une noble passion pour quelque grande dame, rencontrée par hasard, comme une nouvelle Rosalinde, à la lisière des forêts prochaines. Il répandait à ses pieds de ferventes adorations; il la rêvait belle, imposante, mystérieuse et tendre. Elle devinait son amour et l'encourageait; ils échangeaient leurs confidences et leurs caresses dans les allées profondes des bois. Elle l'arrachait à ses vulgaires besognes de gratte-papier; elle lui suggérait de plus hautes ambitions; elle lui ouvrait une carrière plus digne du talent qui sommeillait en lui. Soutenu par cet amour fécondant et généreux, il s'élançait hardiment vers une vie nouvelle et devenait célèbre. Toutes les couronnes de gloire qu'il recueillait, il les mettait aux pieds de l'idéale inconnue, et, pour le rendre royalement heureux, elle n'avait qu'à les ramasser... Elle se faisait son inspiratrice et lui son chevalier servant. Comme il l'aimait!.. Heureux de languir de volupté à ses genoux, d'épier sa volonté dans un coup d'œil, d'obéir au moindre caprice; — prêt à se dévouer, prêt à mourir pour elle, le jour où elle l'exigerait...

Et tandis qu'il poursuivait ce roman d'amour, toujours interminé, toujours recommencé, la chanson des rossignols épars là-bas, dans les vergers de la ville haute, arrivait jusqu'à lui par lambeaux et brodait d'un accompagnement de notes passionnées le rêve qu'il faisait tout éveillé. Et cela durait longtemps, par-delà minuit, jusqu'à ce que les yeux de Séverin se fermassent à demi. Alors il se déshabillait d'un geste alourdi, gagnait son lit, s'y endormait délicieusement; et, de temps à autre, secoué par un soubresaut nerveux, il entendait à travers son sommeil la mélodie amoureuse des rossignols, qui se prolongeait jusqu'au petit matin.

III.

Les bureaux de la préfecture, situés au rez-de-chaussée, donnaient partie sur la cour et partie sur les jardins de l'hôtel. Les pièces affectées à la première division étaient desservies par un long couloir communiquant avec le cabinet du préfet. Indépendamment d'un chef reviseur qui travaillait séparément, le personnel de la première division se composait de deux chefs de bureau, d'un commis d'ordre, d'un expéditionnaire et d'un surnuméraire, occupant tous en commun une vaste salle dont les deux fenêtres s'ouvraient sur la partie boisée des jardins. — Cette pièce, haute de plafond, garnie de la base aux corniches d'un revêtement de casiers et de cartons bleus, avait pris, grâce à la fumée du poêle en hiver et à la poussière des dossiers en toute saison, une teinte grisâtre qui en accentuait encore l'aspect maussade. Des rideaux de serpillière verte, jaunis aux plis, pendaient lamentablement aux embrasures des croisées. L'orifice de la cheminée était bouché, mais un poêle de faïence enfonçait ses tuyaux bizarrement coudés dans la maçonnerie du trumeau, sur la nudité duquel la suie avait coulé en rigoles brunes. — Dans l'axe de l'une des fenêtres se dressaient dos à dos, séparés par une double muraille de casiers et de cartons, les bureaux des deux chefs, MM. Nivard et Léchaudel, — avec l'accompagnement réglementaire de la corbeille destinée aux vieux papiers et du fauteuil canné à rond de cuir. Plus loin, sur le même plan, deux tables également juxtaposées étaient réservées au commis d'ordre Blouet et à son neveu Aristide Péchoin, l'expéditionnaire. Enfin, dans l'embrasure de la fenêtre, se trouvait placée la petite table de travail de Séverin Malapert.

Blouet, le commis d'ordre, arrivait le premier, au coup de huit heures. Petit, replet, le menton et les joues rasées, le teint fleuri comme une pomme d'api, très vert encore à soixante ans, il s'absorbait dans sa besogne et ne se permettait d'autre distraction que la pêche à la ligne, les dimanches. Robuste en dépit de cette vie casanière, ayant l'âme chevillée au corps, il était fier de sa belle santé et montrait une dédaigneuse pitié pour son neveu Péchoin, célibataire bilieux et maniaque, qui se médicamentait sans cesse et racontait au bureau les péripéties de ses purges et de ses digestions. Du reste, l'oncle et le neveu, en dépit de leur proche parenté et de leur étroit voisinage quotidien, vivaient dans un état perpétuel d'agressive contradiction. Quand, l'hiver, Péchoin, très frileux, fourrait une bûche dans le poêle, le sanguin Blouet se plaignait de la chaleur et réclamait l'ouverture d'une fenêtre. Si l'oncle,

à la veille d'une partie de pêche, se frottait les mains en regardant le ciel clair, le neveu s'évertuait à lui démontrer que le baromètre était à la pluie. Blouet était conservateur, et Péchoin progressiste. L'un habitait la ville haute; l'autre la ville basse, et chacun combattait à qui mieux mieux pour son quartier. Par une loi de parallélisme bizarre, le même esprit d'opposition se manifestait dans les relations des deux chefs. Travaillant sans cesse en tête-à-tête, ils se jalousaient et s'espionnaient, ce qui explique la double muraille de cartons édifiée pour isoler leurs bureaux mitoyens. Tous deux s'occupaient sournoisement de travaux étrangers à la besogne préfectorale. Léchaudel, qui demeurait dans la banlieue, élucubrait un traité de la *taille du poirier et du pommier en fuseau;* Nivard, de son côté, piochait l'histoire locale et publiait dans les journaux du cru des études archéologiques dont le style baroque et prétentieux provoquait les railleries de Léchaudel.

Entre ces deux couples hostiles, Séverin Malapert se tenait sur la réserve, s'enfermant le plus possible dans ses rêveries et subissant avec une résignation ennuyée le contact de ces bureaucrates dont les mesquines discussions lui tombaient sur le cerveau comme une pluie menue et endormante. — Lorsqu'il arriva au bureau, le lendemain d'une de ces longues veilles employées à bâtir d'amoureux châteaux en Espagne, il se trouva seul avec le commis d'ordre qui revêtait son veston de travail.

— Bonjour, jeune homme, bonjour! dit l'oncle Blouet; nous sommes seuls exacts ce matin... Ces messieurs Léchaudel et Nivard sont allés hier à la première soirée du préfet, et naturellement ils dorment encore... Quant à mon neveu, il est sans doute occupé à se droguer... Je vais lui tailler de la besogne en attendant!..

Soulevant une brassée de dossiers, il les empilait avec un rire muet sur le pupitre de Péchoin.

— Ne trouvez-vous pas, monsieur Blouet, que cela sent le renfermé ici? insinua Séverin, qui regardait le jardin très fleuri et les platanes ensoleillés. — Sur un signe affirmatif du commis d'ordre, il ouvrit l'une des croisées, et une bouffée d'air frais entra dans le bureau avec des parfums de chèvrefeuille.

Au même moment, le chef Nivard apparut, la tête renversée en arrière, la démarche solennelle; il salua d'un air rogue, échangea son chapeau de soie contre une calotte de velours et toussa gravement. Léchaudel le suivait de près, vêtu de coutil, une rose à la boutonnière. Les deux employés se souhaitèrent un bonjour cérémonieux et maussade, puis s'installèrent à leur bureau, Léchaudel en sifflotant, Nivard en se mouchant avec un bruit d'orgue. Le commis d'ordre, pendant ce temps, classait dans les cartons les dossiers revenus de l'expédition.

— Vous assistiez à la soirée d'hier, messieurs, dit-il ; vous êtes-vous amusés ?

— Considérablement, répondit Léchaudel ; les rafraîchissemens étaient abondans et de premier choix.

— J'ignore ce qu'étaient les rafraîchissemens, répliqua Nivard d'un ton pointu ; quand je suis invité quelque part, je me fais une loi de ne pénétrer au buffet que pour y conduire les dames... Mais je puis affirmer que la réception était brillante et les salons émaillés de fleurs...

— En vile prose, interrompit ironiquement Léchaudel, cela signifie qu'il y avait des massifs de rosiers dans les encoignures.

— L'accueil de M. le préfet, poursuivit Nivard sans regarder l'interrupteur, était hospitalièrement affable, et Mme la préfète faisait les honneurs de ses salons avec une bonne grâce... analogue.

— Style d'archéologue ! rima Léchaudel.

— Monsieur, riposta aigrement Nivard, je méprise vos épigrammes... Ne vous occupez pas plus de mon style que je ne m'occupe, moi, de vos poiriers en fuseau !

— Mme de Grandclos est-elle jolie ? demanda Séverin pour changer la conversation, qui menaçait de s'envenimer.

— Irréprochablement charmante ! proclama Nivard.

— Blanche comme un lis, le corps souple comme une vigne, les yeux plus bleus que mes campanules ! ajouta Léchaudel.

Cette description fleurie fut brusquement interrompue par l'irruption de l'expéditionnaire Péchoin, qui apparut essoufflé par une course précipitée.

— Votre montre retarde, monsieur Péchoin ! remarqua sarcastiquement Nivard.

— Excusez, messieurs, répondit l'expéditionnaire en s'essuyant le front; ce matin je me suis senti le corps échauffé et j'ai été prendre un grand bain.

— Dans la rivière? demanda l'oncle Blouet.

— Non, un bain chaud.

— Tu prends des bains chauds, toi ? s'exclama dédaigneusement le commis d'ordre.

— Oui,.. et vous, mon oncle ?

— Moi, jamais !

— C'est du propre ! marmotta Péchoin en passant ses manches de lustrine.

— Je suis aussi propre que toi, infirme !.. Quand le corps est sain, il se nettoie de lui-même...

Séverin, le front dans ses deux mains, semblait perdu dans la lecture d'un volume de circulaires et ne prêtait aucune attention à

cette discussion triviale. L'esprit frappé par les images dont s'était servi Léchaudel pour dépeindre Mme de Grandclos, il songeait à cette jeune préfète blanche et svelte avec des yeux bleus. Pour que la beauté de cette dame eût échauffé une imagination aussi prosaïque que celle du chef, il fallait qu'elle fût réellement remarquable. Il souhaitait de la voir et de l'admirer à son tour. Incessamment préoccupé de son idéal féminin, Séverin recommençait déjà, en compagnie de cette héroïne inconnue, ses romanesques promenades au pays du Tendre... Il fut tiré de sa rêverie par une toux discrète et significative de son voisin, l'expéditionnaire Péchoin.

— Hum! hum! faisait Aristide, en clignant de l'œil dans la direction de la fenêtre ouverte...

Le jeune homme releva la tête, regarda du côté de la fenêtre, et la surprise qu'il éprouva lui empourpra les joues.

Contournant lentement les massifs de pivoines et de rhododendrons épanouis autour de la pelouse, une jeune femme de vingt-huit ans environ venait d'apparaître en face des croisées. Ne se doutant pas probablement qu'on pût l'apercevoir du fond des bureaux, elle marchait à petits pas, cueillant çà et là une tige fleurie pour grossir la gerbe qu'elle tenait serrée contre sa poitrine; — de sorte que Séverin eut le loisir de la contempler tout à son aise.

Elle était vêtue d'un peignoir de soie légère ajusté à la taille. L'étoffe souple à raies roses sur fond crème, balayant le sable de l'allée, drapait à souhait son corps svelte aux harmonieuses rondeurs. Elle était nu-tête et coiffée à la mode de cette époque déjà lointaine : les cheveux noirs relevés en rouleaux crêpés au-dessus du front et tombant en deux *repentirs* le long des joues. Ainsi encadré, son visage allongé paraissait d'une blancheur éblouissante. Les yeux bleu foncé, très fendus et bordés de cils bruns épais, avaient une expression souriante, pleine de caresses, et ce sourire caressant voltigeait, même au repos, sur deux lèvres très rouges aux coins retroussés. De cette grande et belle personne émanait une grâce onduleuse et enveloppante, qui eût mis en défiance un observateur plus expérimenté que Séverin. Cet ensemble câlin trahissait une femme experte en coquetteries félines, habituée à se servir de sa beauté comme d'un appât pour enjôler les cœurs naïfs. Il y avait dans ses manières une distinction acquise avec effort plutôt que la distinction native de la patricienne. Mais le jeune Malapert n'était pas à l'âge où l'on démêle ces nuances, et il fut incontinent ensorcelé. — La préfète marcha nonchalamment jusqu'à vingt pas de la fenêtre; mais, arrivée là, elle devina sans doute qu'elle était observée. Ses yeux se relevèrent et se fixèrent tout à coup sur la figure attentive et extasiée de l'employé. Pendant un

quart de seconde les regards se croisèrent, puis Mme de Grandclos disparut derrière un massif d'aubépines roses.

— Chouette, hein! la patronne? chuchota Péchoin au surnuméraire, en se servant de sa main comme d'un porte-voix.

Mais Séverin ne répondit pas même par un signe. Les yeux tournés vers le jardin, il espérait encore que Mme de Grandclos reparaîtrait à l'autre extrémité de la pelouse. Il la trouvait exquisement belle,.. tout autre chose que les dames les plus élégantes de la société de Juvigny. Pour la première fois ses romanesques imaginations prenaient un corps, et cette fois la réalité semblait de beaucoup supérieure au rêve. Toute l'âme du jeune homme, passée dans ses yeux, était comme attachée aux verdures du jardin. L'ignoble bureau avec ses cartons crasseux, son plafond enfumé, son carrelage brisé, n'existait plus. Séverin n'entendait plus ni le froissement des paperasses, ni les plumes grinçantes, ni les toux solennelles de Nivard ou les ineptes réflexions de Péchoin. Il planait au-dessus des misérables vulgarités de la vie et sentait en lui sourdre une joie mystérieuse, une joie sans cause précise, mais délicieuse et fondante comme une pêche mûre. Là-bas, par-dessus les platanes du jardin, il prêtait l'oreille au limpide carillon des cloches de Saint-Étienne... Jamais leur sonnerie n'avait été aussi chantante ni aussi en harmonie avec l'état de son cœur.

Il fut réveillé de son extase par le tintement grêle et impérieux d'une sonnette administrative, dont le timbre n'avait rien de commun avec l'argentin carillon de l'église. Et tandis qu'il avait peine à se retrouver au sortir de son rêve, la voix traînante d'un garçon de bureau l'interpella :

— Monsieur Malapert, M. le chef de division vous demande!

Le chef de division était occupé à dépouiller le courrier. Il se tourna à demi vers Séverin, qui venait d'entrer timidement dans le cabinet :

— Jeune homme, commença-t-il, vous m'avez été particulièrement recommandé par un ami de votre père ; on me dit que vous êtes intelligent et que vous maniez très joliment la plume... Je vais vous mettre à l'épreuve. — Dimanche prochain, M. le préfet et les autorités municipales inaugurent le nouveau lycée, et le lendemain les journaux rendront compte de la fête. Il a paru convenable qu'à cette occasion le journal de la préfecture souhaite dignement la bienvenue au premier fonctionnaire du département et fasse ressortir les qualités hors ligne qui ont guidé le choix du prince-président. L'article à insérer demandera du tact et de l'adresse ; or le rédacteur en chef de notre journal est absent, et il serait imprudent de confier le travail à un journaliste en sous-ordre. Nous avons donc décidé que ce compte-rendu serait rédigé dans nos bureaux et en-

voyé d'office au journal. Mes multiples occupations ne me permettent pas de me charger de cette besogne, et, d'un autre côté, je me méfie du style de M. Nivard. Dans ces circonstances, j'ai songé à vous. Vous recevrez une invitation à la fête de dimanche et vous en rendrez compte le soir même. Tout en insistant sur les mérites de M. de Grandclos, vous aurez aussi à glisser quelques mots aimables pour notre nouvelle préfète. Il faudra apporter dans cet éloge beaucoup de délicatesse et de mesure, mais si vous y réussissez, votre article, qui sera lu par M. le préfet, ne manquera pas d'attirer l'attention de ce haut fonctionnaire et d'influer avantageusement sur votre avenir... Réfléchissez mûrement à tout cela, jeune homme, et surtout soyez discret!.. Maintenant, allez et faites-nous de bonne besogne!

Sans écouter les remercîmens que murmurait Séverin, le chef de division le congédia d'un geste, et le surnuméraire se retira ébaubi.

Quand, à midi, il quitta son bureau, il prit le plus long pour rentrer à la ville haute. Il marchait d'un pas triomphant par les rues, la tête redressée et les yeux épanouis. Il lui semblait qu'il entrait cette fois sérieusement dans la vie et qu'il y entrait par une porte dorée. — Cette belle préfète, entrevue ce matin même, devait-elle être la bonne fée destinée à transformer d'un coup de baguette son présent humble et obscur en un glorieux avenir?.. — Déjà Séverin roulait dans sa tête des phrases enthousiastes à l'adresse de Mme de Grandclos, des phrases délicatement lyriques, qu'il se promettait de placer dans son article. Le bonheur illuminait si radieusement son visage, lorsqu'il s'assit à la table de famille, que son père et sa mère s'en aperçurent :

— Tu as l'air bien ragaillard, ce matin ! observa railleusement l'ancien agent-voyer; le nouveau préfet t'a-t-il donné une gratification?

— Il m'a donné mieux que cela! avait bonne envie de répondre Séverin; mais il se souvint qu'on lui avait recommandé la discrétion. Il mit une sourdine à son allégresse, et se borna à annoncer qu'il serait invité à l'inauguration du lycée.

L'invitation arriva en effet le soir même, et le dimanche d'après, Séverin, ayant revêtu sa redingote de gala, assista à la fête.

La cérémonie avait lieu dans la cour du lycée, décorée à cette occasion de drapeaux et de feuillages. Au fond, une estrade, protégée par une tente de coutil, avait été réservée pour les personnages officiels. Là siégeaient le préfet, le tribunal, la municipalité, le corps enseignant et le clergé. En face et au premier rang, entourée de femmes de fonctionnaires, Mme de Grandclos était assise, étrennant une toilette commandée tout exprès à Paris. Bien que les dames

de Juvigny eussent, pour cette fête, arboré des toilettes à sensation, leurs robes aux couleurs peu harmonieuses et leurs chapeaux surchargés d'ornemens prétentieux ne faisaient que mieux valoir la simplicité raffinée de l'ajustement de la préfète. — Séverin, blotti dans une encoignure, n'avait d'yeux que pour cette jeune femme, qu'il avait déjà proclamée intérieurement l'arbitre de ses destinées, la souveraine de son cœur. En la regardant, il comprenait pour la première fois la différence qui existe entre l'élégance provinciale et l'élégance parisienne. Le corps souple de Mme de Grandclos semblait ne faire qu'un avec sa robe de soie mauve, tandis que les formes gauches des dames du cru paraissaient avoir été introduites de force dans leurs corsages rigidement busqués et leurs jupes à volans. Cécile était coiffée d'un de ces chapeaux ronds à bords plats, garnis de dentelle, qui commençaient alors à être à la mode. — Rien n'était plus charmant que cette coiffure, et les femmes dont la jeunesse a coïncidé avec les premières années du second empire ont dû certainement en garder un souvenir heureux. — La dentelle noire qui retombait comme une frange autour des bords plats du chapeau voilait mystérieusement la partie supérieure du visage, et, sous ce voile transparent, les yeux brillaient comme à travers un loup. — Ceux de Mme de Grandclos prenaient dans cette ombre mobile un éclat plus caressant et plus velouté, tandis que la pleine lumière, baignant le bas de la figure, avivait la blancheur de son teint et la rougeur de ses lèvres. Ce séduisant contraste achevait de porter le désordre dans le cœur de Séverin. Il n'avait plus de regards que pour ces ensorcelans yeux bleus et ces attirantes lèvres rouges. Il n'entendait pas un mot des discours officiels qui alternaient avec des morceaux de musique militaire. Toute la pompe et tout le prestige de la fête se résumaient pour lui dans la beauté de Mme de Grandclos.

Il était dans l'âge bienheureux où l'on s'abandonne à la volupté de ses sensations, sans les analyser et sans calculer les conséquences de l'entraînement subi. La femme du préfet était placée à une telle hauteur, relativement à un mince et obscur plumitif de son espèce, qu'il ne lui venait pas un moment l'idée d'un rapprochement possible entre lui et cette reine de beauté. Mais l'impossibilité même d'une réalisation donnait plus de hardiesse à ses désirs. Les rêves des platoniques et des mystiques sont d'autant plus ardens qu'ils se maintiennent dans le domaine de l'imagination pure; ne pouvant point pécher par action, les amoureux de cette sorte pèchent par pensée. Séverin s'élevait en esprit jusqu'aux régions supérieures où trônait la nouvelle préfète. Il s'abandonnait avec une joie sourde à l'ivresse du vertige que lui faisait éprouver la contemplation des beautés apparentes ou voilées de cette élégante

jeune femme. Son regard, rendu audacieux par la distance et surtout par la conscience de l'obscurité où il était noyé, se promenait avec délectation sur ces formes féminines si délicieusement parées. Séverin avait l'art de jouir beaucoup par les yeux. Il savourait la blancheur pulpeuse des chairs, la grâce des lignes fuyantes, la souplesse des étoffes enveloppant le corps d'une caresse soyeuse. Il goûtait ces voluptés de la vision avec la sensualité d'un de ces insectes à élytres mordorées qui se roulent dans les roses et en boivent le parfum.

Quand la fête fut finie, il alla s'enfermer dans sa chambre et écrivit d'un seul jet l'article destiné au journal de la préfecture. — L'amour met de la poésie sur tout ce qu'il touche. De cette cérémonie d'inauguration, aussi banale en somme que la plupart des fêtes officielles, Séverin fit une description colorée, agrandie, idéalisée par ses propres émotions. Il trouva des qualifications heureuses pour caractériser l'éloquence affable du nouveau préfet; il fit de discrètes et délicates allusions à la beauté de Mme de Grandclos, à l'éclat et au charme que la présence de la jeune préfète avait répandus sur cette réunion de «hauts fonctionnaires et d'éminens professeurs.» Il ajouta que cette fête, donnée pour inaugurer un édifice destiné à la jeunesse lettrée, ne comportait pas seulement une pompe solennelle et de graves discours; il fallait aussi qu'on y sentît passer une irradiation de grâce et de poésie, et il insinua que Mme de Grandclos avait apporté avec elle ce poétique rayon.

L'article parut dans le journal du lendemain, sans signature, et piqua vivement la curiosité du public de Juvigny. Les employés de la préfecture le commentèrent longuement dans les bureaux.

— C'est tapé! s'écria Aristide Péchoin, — et pour la première fois l'oncle Blouet partagea l'opinion de son neveu.

Nivard avait des hochemens de tête équivoques et des airs réservés; on devinait aux plis de ses lèvres minces, au retroussis de ses narines dédaigneuses, qu'il était vexé de n'avoir pas été choisi pour rédiger ce compte-rendu, mais qu'il n'osait le critiquer. Il craignait de se compromettre en attaquant un écrivain anonyme qui avait pris peut-être ses inspirations dans le cabinet du préfet.

— Heu! heu! se borna-t-il à murmurer, c'est du style de la nouvelle école. — Trop de fleurs!

— Moi, riposta malicieusement Léchaudel, je trouve ça très bien écrit... Ça ne sort pas du même encrier que les articles d'archéologie... Le journal a bien fait de changer de rédacteur!

Ce qui acheva de surexciter les esprits, c'est que le même soir Séverin fut appelé dans le cabinet du préfet.

M. de Grandclos avait, l'un des premiers, lu le compte-rendu de la fête, et il avait été frappé du ton de cet article, qui tranchait sur

la médiocrité de la rédaction du journal officieux. Après avoir demandé le nom de l'auteur au chef de division, il avait témoigné le désir de causer avec le jeune surnuméraire.

Séverin, introduit par l'huissier de service dans le cabinet préfectoral, se trouva face à face avec M. de Grandclos, qui l'attendait, appuyé à la cheminée. Il vit un homme de quarante-cinq ans, à la tournure et aux manières distinguées, à la figure fine, mais déjà fatiguée et comme usée par la vie parisienne. Grand, blond, légèrement voûté, M. de Grandclos portait de longs favoris. Ses cheveux rares étaient séparés au milieu de la tête par une raie et ramenés sur les tempes. Les yeux d'un bleu gris, l'un d'eux voilé par un monocle, le teint blafard et brouillé, les lèvres et le menton ras, donnaient à son visage l'aspect d'une médaille effacée et pâlie par le frottement. Il avait une affabilité souriante, un peu apprêtée, dissimulant habilement un grand fonds d'indifférence.

— C'est vous, monsieur, dit-il à Séverin en lui montrant le journal, qui avez rendu compte de la fête d'hier? J'ai appris avec plaisir que l'auteur de cet article travaillait dans mes bureaux... Vous savez écrire, monsieur, et c'est une qualité trop rare pour que je ne l'utilise pas. Pressé de quitter Paris, je n'ai pu emmener personne avec moi, et j'ai résolu de vous attacher à mon cabinet comme secrétaire particulier... Vous sentez-vous de force à remplir ces fonctions ?

— J'essaierai, monsieur le préfet, répondit Séverin, à qui ce premier sourire de la fortune donnait une assurance dont il n'était pas coutumier.

— C'est entendu alors... Demain, on vous installera chez moi... Et maintenant je vais vous conduire près d'une dame qui désire vous remercier elle-même des choses gracieuses que vous avez écrites à son sujet.

En même temps, le préfet ouvrit une porte-fenêtre qui communiquait avec le jardin, et, brusquement, avant qu'il eût fait dix pas, Séverin émerveillé se trouva en présence de Mme de Grandclos...

IV.

Quand vint le soir, le jeune Malapert rentra triomphant dans la petite maison de la rue du Baile. Il se réjouissait d'annoncer à sa famille ce changement de position inespéré ; aussi, dès le seuil de la salle du rez-de-chaussée, jeta-t-il joyeusement la bonne nouvelle à sa mère, occupée à préparer le souper :

— Maman, s'écria-t-il, je suis nommé !

— Nommé... quoi? demanda l'ancien agent-voyer, apparaissant en bras de chemise au sommet de l'escalier du jardin.

— Secrétaire particulier du préfet! répondit fièrement Séverin. Puis, tout d'une haleine, il conta l'histoire de ses débuts comme journaliste, les complimens du préfet et sa promotion à un poste de confiance. Il devait entrer en fonctions dès le lendemain. — Contre son attente, l'annonce de cet avancement, plus honorifique encore que rémunérateur, fut accueillie assez froidement. Simon Malapert avait l'esprit taquin; il éprouva je ne sais quelle mesquine satisfaction à jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme de son fils, et oubliant qu'il l'avait lui-même engagé à se mettre en relief afin de gagner la confiance du préfet :

— Peuh! grommela-t-il, j'aurais préféré qu'il te nommât commis d'ordre dans une division... Les préfets passent et les bureaux restent!.. Quels appointemens auras-tu?

— Je ne sais pas;.. il n'en a pas été question, repartit Séverin, morfondu par cette douche glacée qu'on lançait sur son bonheur.

— Il n'en a pas été question! se récria le pratique M. Malapert; je suppose cependant qu'on n'a pas l'intention de te faire travailler pour rien!.. Ce serait se moquer de moi!

— Sans compter, ajouta la prudente Claudette, que cet emploi de secrétaire te mettra en relations avec des gens plus riches que toi et sera souvent une occasion de dépense.

Elle prévoyait déjà que Séverin, appelé à vivre à côté du préfet et quelquefois à manger à sa table, serait obligé de soigner davantage sa tenue, et, comme l'esprit d'économie l'emportait chez elle sur la vanité, elle calculait avec effroi les frais de blanchissage et de toilette dont ce poste d'honneur allait grever le budget domestique.

Ce fut seulement en remontant dans sa chambre que Séverin put retrouver, dans toute sa plénitude, l'exaltation joyeuse qui l'avait soulevé de terre au sortir de la préfecture, et dont le prosaïsme de ses parens avait un moment arrêté l'essor. Il se consola des dédains de son père en se remémorant les incidens qui avaient marqué cette heureuse journée. — Il revit le cabinet préfectoral, confortablement meublé, où les paroles de M. de Grandclos avaient si doucement résonné à ses oreilles; — puis le jardin embaumé de l'odeur des chèvrefeuilles, où, côte à côte avec le préfet, il avait cheminé jusqu'à un pavillon rustique, décoré de vitraux de couleur. Là se tenait Mme de Grandclos, étendue dans un fauteuil d'osier et travaillant à un ouvrage de tapisserie. Elle s'était soulevée à demi pour accueillir le jeune homme, et ses yeux bleus sourians l'avaient enveloppé d'un regard lumineux dont la caresse le faisait encore

frissonner d'aise. Devant elle, il s'était senti tout gauche et honteux de sa pauvre jaquette d'alpaga. L'émotion l'avait même empêché de remarquer que le timbre un peu vulgaire de la voix de contralto de Mme Cécile contrastait avec l'expression caressante de ses yeux bleus. D'ailleurs, la voix d'une jolie femme qui nous complimente paraît toujours musicale, et la préfète lui avait dit : « Vous avez un style très poétique, monsieur, et je vous ai lu avec grand plaisir... » Puis elle avait ajouté en riant : « Le portrait que vous avez fait de moi est trop flatté, mais, nous autres femmes, nous aimons qu'on nous flatte, et j'ai été ravie de votre article. » — Il n'y avait là pourtant qu'un compliment assez banal, mais dans la bouche de cette belle personne, ces paroles aimables acquéraient pour Séverin une rare valeur. Il se les répétait ainsi qu'une incantation mélodieuse; elles agissaient sur lui comme un philtre, et le charme de cette musique se prolongea jusque dans son sommeil.

Le lendemain, il débuta dans ses nouvelles fonctions. Elles n'étaient ni très lourdes ni très absorbantes, mais elles exigeaient une présence assidue dans l'étroit cabinet contigu à celui du préfet et donnant également sur les jardins. Elles consistaient principalement dans l'ouverture et le dépouillement de la correspondance personnelle de M. Grandclos, puis dans la rédaction de lettres, tantôt dictées par le préfet, et tantôt ébauchées en quelques lignes de brouillon que le secrétaire était chargé de remettre au net. Parfois aussi, — et là était pour lui le beau côté de la médaille, — Mme de Grandclos, qui présidait la société des dames patronnesses du bureau de bienfaisance, réclamait le concours de Séverin pour la confection de listes d'indigens ou pour des lettres à écrire à l'autorité municipale. Ces conférences avaient lieu le plus souvent dans le cabinet du préfet; mais quelquefois, l'après-midi, Cécile faisait venir le secrétaire dans le kiosque du jardin, et le jeune homme y écrivait sous sa dictée, séparé d'elle seulement par la largeur d'une petite table rustique. Ce tête-à-tête intime au milieu des arbres lui causait une émotion à la fois si voluptueuse et si troublante, qu'il n'osait lever les yeux vers la préfète, de peur de laisser deviner son émoi, —et encore moins parler, de peur que le tremblement de sa voix ne trahît les défaillances de son cœur. — Précaution bien inutile d'ailleurs, car Mme de Grandclos prêtait une attention médiocre à ce trouble qu'elle mettait sur le compte d'une gauche timidité.

Même au cas où elle l'eût remarqué, elle ne s'en serait sans doute guère inquiétée. Le culte qu'on rendait à sa beauté n'était pas pour lui déplaire. Non qu'elle songeât à mal; sans aimer passionnément son mari, elle avait la ferme intention de lui être fidèle. Sa situation très en vue dans une ville où elle venait d'arriver, et

où on la traitait encore en étrangère, lui eût commandé de rester impeccable, quand même sa nature calme et bien équilibrée ne lui eût pas naturellement donné le goût de l'honnêteté. Mais à ce besoin de respectabilité se mêlait une coquetterie innée, qui la poussait à accueillir les adorations d'où qu'elles vinssent. Elle aimait à être admirée, et ne pouvait s'empêcher de flirter, en tout bien tout honneur, avec les hommes chez lesquels elle sentait poindre ce commencement d'admiration. — Les femmes de ce tempérament ont un si vif besoin d'adulation qu'elles coquetteraient avec un rustre, plutôt que de passer un jour sans essayer la puissance de leurs moyens de séduction.

Mme de Grandclos n'avait pas besoin d'user de raffinemens pour ensorceler Séverin. Quelques paroles affectueuses, deux ou trois questions quasi maternelles sur l'enfance et les projets d'avenir du nouveau secrétaire; de temps à autre un regard souriant, coulé entre les franges brunes des cils et tombant comme une chaude rosée sur ce cœur vierge, brûlé de désirs, — cela suffisait pour donner le vertige à un garçon aussi novice que Séverin. — Tout en lui laissant savourer ces menues blandices, Cécile savait rester imposante et maintenait habilement entre elle et son admirateur une distance que, du reste, celui-ci n'eût jamais osé franchir. Il avait toutes les timidités de l'amour vrai. Dans cette passion de la vingtième année se fondaient et s'amalgamaient les élémens les plus divers et les plus opposés : les pieuses et muettes adorations du platonisme le plus pur; les pudeurs, les respects d'une nature tendre, délicate et rêveuse; les ardeurs et les désirs tumultueux d'un jeune homme resté longtemps chaste et mis en présence d'une femme irréprochablement belle, artistement élégante. Il y avait en lui du Chérubin et du Werther, et ce double état se révélait parfois par de brusques échappées. La rencontre du regard de Mme de Grandclos ou le fortuit effleurement des doigts de la dame, lorsqu'elle lui tendait une lettre à transcrire, produisait sur Séverin un effet si violent que les battemens de son cœur s'arrêtaient presque et que la voix lui manquait.

Ce tête-à-tête, si dangereux pour le repos du jeune Malapert, devint plus fréquent encore et plus intime par suite d'une innocente fantaisie de Mme de Grandclos. Un jour, entendant son mari vanter le talent de lecteur du nouveau secrétaire, elle demanda à Séverin s'il serait disposé à lui faire quelquefois la lecture pendant qu'elle tirerait l'aiguille. Celui-ci se mit à sa disposition avec empressement, et lui apporta dès le lendemain les poésies et les nouvelles de Musset. — Ces lectures de l'après-midi, faites tantôt dans le kiosque embaumé de l'odeur des chèvrefeuilles, tantôt dans le

petit salon de la préfète, furent pour le timide Séverin une précieuse ressource. Elles lui inspirèrent l'idée de se servir du poète pour formuler tout haut, devant la dame de ses pensées, des aveux qu'il n'eût jamais osé risquer pour son propre compte. Quand il lisait les *Stances à Ninon* et qu'il murmurait d'une voix très tendre, encore qu'un peu tremblante :

> Si je vous le disais pourtant que je vous aime,
> Qui sait, brune aux yeux bleus, ce que vous en diriez !..

il oubliait Musset et se substituait au poète. Aussi, lorsque arrivé à la dernière strophe, il laissait sa voix se perdre dans un soupir, il n'avait plus le courage de relever les yeux vers Mme de Grandclos; il craignait d'avoir été trop hardi, et s'imaginait que la dame courroucée allait se lever pour le congédier honteusement. Mais la belle Cécile, sereine et impénétrable comme toujours, se contentait de sourire et de murmurer :

— Vous lisez à merveille, monsieur Séverin !.. On jurerait entendre le poète lui-même. Si nous jouons la comédie l'hiver prochain, certainement je mettrai votre talent à contribution.

Séverin s'en retournait chez lui, emportant comme un rare trésor ce sourire et ces paroles flatteuses. Une fois dans sa chambre, il se rappelait les menus incidens du tête-à-tête, les moindres gestes de Cécile. Il la revoyait dans sa pose familière, accoudée à la table, la tête légèrement inclinée sur ses doigts repliés, les paupières demi-closes, mais laissant passer un bleu regard, mystérieux comme un rayon de lune reflété dans une eau dormante. Il ne se demandait pas ce qu'il adviendrait de cette folie et comment tout cela finirait. Il se bornait à jouir des délices de l'heure présente; il savourait ces frêles miettes d'amour avec la même volupté qu'il ressentait en respirant dans la nuit l'odeur des vignes alors en pleine floraison. Grisé de ses propres lectures, il en subissait la contagion et se mettait à rimer à son tour pour Cécile des vers où il infusait toute la brûlante langueur de ses désirs.

Vers la Saint-Jean, ces lectures de l'après-midi furent presque complètement interrompues pour faire place à une besogne qui rentrait mieux dans l'ordre des travaux confiés au jeune secrétaire. Bien qu'on fût en été, Mme de Grandclos avait résolu de donner son premier grand bal, et, naturellement, cela entraînait tout un travail préparatoire qui était plus spécialement de la compétence de Séverin : — revision des listes et expédition des cartes d'invitation, conférences avec les tapissiers chargés de la décoration des salons, avec les musiciens de l'orchestre. Le nouveau préfet et sa femme

désiraient que cette fête éclipsât celles qu'avaient données leurs prédécesseurs. Ils comptaient là-dessus pour conquérir complètement la haute société de Juvigny, qui professait de vagues opinions légitimistes, et s'était tenue jusque-là à l'écart. Le bal devait être coupé par un souper assis et terminé par un cotillon très brillant, pour lequel Mme de Grandclos avait fait venir de Paris des accessoires jusque-là inconnus aux habitans de la petite ville. L'éclat de ce cotillon la préoccupait vivement; elle voulait qu'il fût conduit par un danseur émérite, beau cavalier, possédant à fond la science et l'habileté nécessaires en pareille matière. Il ne fallait pas songer à Séverin, qui n'avait jamais dansé de sa vie et qui était absolument incompétent. On passa donc en revue les principaux jeunes gens du cru, et, au grand désespoir de la préfète, on ne trouva personne qui pût réunir les qualités indispensables.

— Il y a bien un danseur intrépide et très apprécié, insinua tout à coup Séverin, c'est M. Peyrehorade, le rédacteur du *Mémorial de l'Est*, mais il est absent... Toutefois, il ne peut tarder à rentrer à Juvigny.

— Il faut qu'il revienne ! s'écria impétueusement Mme de Grandclos; je vais prier M. de Grandclos de lui écrire...

Elle en parla au préfet le jour même, et celui-ci eut grand'peine à lui expliquer que ce M. Peyrehorade, n'étant pas fonctionnaire, n'avait aucune injonction à recevoir du premier magistrat du département. Néanmoins, il promit d'envoyer au journaliste une invitation, accompagnée d'un billet où on l'informerait que Mme de Grandclos serait heureuse de le compter au nombre des danseurs. — Puisque ce monsieur était un *cotillonneur* émérite, cette marque d'attention le déterminerait sans doute à hâter son retour...

Plus on se rapprochait de la date fixée pour le bal et plus on devenait affairé à la préfecture. Séverin était chaque jour mis en réquisition et naturellement, au milieu des préparatifs de la fête, les lectures étaient négligées. Pourtant il arrivait encore que de temps à autre, aux heures d'accalmie, Mme de Grandclos priât le secrétaire de la défatiguer en lui lisant quelque passage de Musset. Un soir que Séverin achevait de réciter des stances à la *Mi-Carême*, il fut mandé précipitamment chez le préfet, et, dans sa hâte, il oublia le volume de Musset sur la table du kiosque. Restée seule et désœuvrée, Cécile de Grandclos prit machinalement le livre et le feuilleta d'un doigt distrait. Tout à coup, un papier plié en deux glissa d'entre les feuillets. Naturellement la dame le ramassa et, sans se demander si elle commettait ou non une indiscrétion, elle le déplia. — Il contenait le sonnet suivant, écrit de la main de Séverin :

Dans les vergers que juin de sa splendeur décore,
Les roses près des lis aux sereines blancheurs
Sont prises de frissons et d'intenses rougeurs,
Comme un jeune garçon que le désir dévore.

De leur cœur empourpré maint soupir s'évapore,
Si brûlant, si chargé de grisantes senteurs,
Que là-haut, sur leur nid, les rossignols chanteurs
Ont des chansons d'amour plus troublantes encore.

Moi, j'aime aussi ; j'adore en secret la beauté
D'une brune aux yeux bleus. Je vis à son côté,
Je meurs de lui conter ma tendresse, — et je n'ose...

Que n'ai-je ta musique, ô rossignol des bois,
Que n'ai-je les soupirs embaumés de la rose,
Pour faire deviner mon triste amour sans voix !..

Après avoir lu une première fois ces vers amoureux, Mme de Grandclos commença par sourire, puis elle songea qu'il y avait de fortes présomptions pour que cette « brune aux yeux bleus » ne fût autre qu'elle-même. Jusqu'alors elle n'avait pas donné trop d'attention aux subites rougeurs et aux troubles de Séverin ; mais après avoir relu les deux tercets, elle se rappela certains menus incidens auxquels elle n'avait d'abord pas pris garde, et elle ne put plus douter qu'elle ne fût la mystérieuse inspiratrice du sonnet.

A la vérité, cette découverte ne la courrouça nullement. Elle était, on le sait, naturellement coquette et ne dédaignait aucun hommage quelque humble qu'il fût. L'amour de Séverin, pourvu qu'il restât muet et timide, lui était agréable à respirer, comme le parfum d'une fleurette sauvage. Elle se sentait sûre d'elle-même et connaissait déjà assez le jeune secrétaire pour être persuadée qu'il se maintiendrait dans les limites d'une adoration silencieuse. Il n'y avait dans tout cela qu'un enfantillage, mais un enfantillage amusant, et, à Juvigny, les distractions étaient trop rares pour qu'elle ne se permît pas le léger plaisir d'assister à l'éclosion de cette peu dangereuse passion d'adolescent. — Ce culte muet et fervent, ce premier amour d'une âme toute neuve, chatouillaient doucement sa vanité, et réveillaient peut-être au fond de son cœur certaines curiosités voluptueuses depuis longtemps réprimées, mais non complètement assoupies. Il n'est point d'honnête femme, si cuirassée de vertu qu'on la suppose, qui ne sente en elle parfois de sourds désirs de pécher ; — elle est résolue à ne jamais les satisfaire, mais elle n'est point fâchée de constater qu'elle pourrait pécher tout comme une autre. — Ceci explique comment Mme de Grandclos crut pouvoir savourer le sonnet de Séverin en toute sécurité.

Elle replaça la feuille volante entre les pages du livre et le

serra, comptant le rendre le lendemain. Mais, ce jour-là, elle n'eut pas l'occasion de voir le jeune secrétaire. On touchait à l'époque fixée pour le bal; Cécile fut trop affairée à ses préparatifs de toilette pour descendre au jardin, et elle oublia de restituer le volume de Musset à Séverin, qui s'était déjà aperçu de son étourderie et qui frissonnait en songeant à son audacieux sonnet, si imprudemment livré à la curiosité du premier venu.

VI.

Claudette Malapert raisonnait juste en pensant que la nouvelle position administrative de Séverin compromettrait l'équilibre du budget de la famille. Le jeune secrétaire avait été naturellement convié au bal, et le préfet lui avait recommandé de venir de bonne heure afin de le seconder à l'arrivée des invités. Or Séverin ne possédait pas d'habit. Jusqu'alors, une simple redingote noire avait été jugée suffisante pour la toilette des jours de fête. Cette nécessité de pourvoir leur fils d'un vêtement plus convenable fut, pour les époux Malapert, un gros sujet de méditations inquiètes et de combinaisons laborieuses. Après un minutieux examen du vestiaire, Claudette déclara que le pantalon noir et le gilet blanc de Séverin étaient encore très présentables. Restait l'habit. — Si l'on commandait ce vêtement au tailleur de la ville basse, on ne s'en tirerait pas à moins de cent francs, au bas mot. — Rien qu'à l'énoncé de ce chiffre, le père jeta les hauts cris. Alors l'ingénieuse Claudette s'avisa que l'habit noir, confectionné jadis pour M. Malapert, lorsqu'il était agent-voyer, conservait tout son lustre, n'ayant été porté en tout que cinq ou six fois. Après mûre délibération, on décida que ce frac, en solide drap de Sedan, — remis à la taille de Séverin et recoupé à la mode actuelle, — aurait encore très bon air sur le dos de l'enfant, et immédiatement on retint pour plusieurs journées la *tailleuse*, qui, d'ordinaire, confectionnait les vêtemens du père et du fils. — En ces temps déjà lointains, les tailleurs du chef-lieu étaient rares et chers, et on leur substituait, dans les ménages modestes, une ouvrière à la journée, très experte à couper et à coudre les vêtemens masculins.

Pendant trois jours, cette adroite et respectable dame fut occupée à tirer un parti convenable de l'habit paternel. Tandis que Séverin, dans sa chambrette donnant sur les vignes, rêvait à la séduisante Mme de Grandclos; tandis que son cœur battait à l'idée d'assister pour la première fois à un bal où il verrait la préfète dans tout le rayonnement de sa grâce, dans tout l'éclat de son ensorcelante beauté, en bas, dans la salle du rez-de-chaussée, la *tailleuse* décousait, recoupait et rebâtissait l'indispensable habit noir, dont les

morceaux épars encombraient une large tablette de sapin installée sur des tréteaux. Tout le jour les ciseaux et l'aiguille besognaient à ce frac, qui devait faire honneur au fils de la maison, le soir de ses débuts dans le grand monde. Et quand, à la fin de la journée, Séverin rentrait de son bureau, il lui fallait passer une bonne heure entre les mains de la *tailleuse*, essayant minutieusement chaque pièce de l'habit, — tantôt les manches, tantôt le dos et les basques. — Les sourcils froncés, ses lunettes sur le nez, les lèvres pleines d'épingles, elle tournait autour du jeune homme et elle défaufilait, repinçait, refaufilait sans relâche. Enfin, après plusieurs jours d'un travail acharné, l'habit doublé de satin de laine, orné de boutons neufs et entièrement rafraîchi, fut essayé une dernière fois en présence de toute la famille, et l'ouvrière déclara d'un ton satisfait « qu'il allait comme un gant à M. Séverin. »

Le grand jour arriva. Dès sept heures, Séverin, auquel l'émotion coupait l'appétit, s'était mis à sa toilette. Claudette lui avait préparé des chaussettes fines, sa plus belle chemise à petits plis, et lui avait noué elle-même sa cravate blanche. Quand, habillé de pied en cap, le jeune homme se regarda dans l'unique glace de la maison et qu'il se vit cravaté de blanc, bien pincé dans son habit neuf, pâle d'émotion sous ses abondans cheveux noirs, il trouva que cette toilette ne lui seyait point mal, et il descendit, assez satisfait, dans la salle du rez-de-chaussée, où ses parens achevaient de souper.

— Fichtre! s'écria Malapert d'un ton goguenard, quel *mirliflore!*

— Tu es beau comme un Jésus! dit à son tour Claudette émerveillée; surtout, mon *fi*, ménage tes gants blancs, afin qu'ils puissent te servir une seconde fois!

Il faisait beau, et Séverin put descendre à la ville basse sans risquer de salir ses bottines vernies. Pendant deux jours, où le temps avait été incertain, cette crainte d'entrer crotté dans le salon préfectoral lui avait mis martel en tête. — Huit heures sonnaient quand il passa sous le porche de l'hôtel. — Il était le premier arrivé, obéissant aux recommandations de M. de Grandclos. Il trouva son patron déjà revêtu de son uniforme et donnant le coup d'œil du maître à l'allumage des lustres.

Le bal avait lieu dans la grande salle du conseil-général, décorée pour la circonstance de hauts massifs de plantes vertes, alternant avec les portraits en pied des pairs de France, députés et généraux du cru, qui s'étaient distingués peu ou prou depuis 1800. Au fond, l'estrade réservée à l'orchestre semblait émerger d'une corbeille de fleurs et de feuillages. Les musiciens étaient à leur poste et essayaient leurs instrumens. Les bougies des lustres et des appliques, s'allumant à la file et luttant victorieusement avec le jour qui tom-

bait, jetaient à chaque instant plus de clarté sur les plantes vertes, sur les massifs de fleurs, sur les banquettes de velours rouge et le parquet miroitant de la longue salle. Vers neuf heures, au tintement du timbre annonçant l'arrivée des premiers invités, une portière masquant une large baie se souleva, et Mme de Grandclos apparut souriante aux yeux éblouis de Séverin.

Très décolletée dans une robe de tartalane à deux jupes, relevées par des nœuds de rubans roses, elle montrait de l'air le plus naturel et sans le moindre embarras les éblouissantes rondeurs de ses épaules, de sa poitrine et de ses bras. Elle portait peu de bijoux : un collier de perles à son cou, des perles à ses oreilles et dans ses cheveux crêpés; c'était tout. Cette absence d'ornemens d'or et de pierreries à l'éclat dur contribuait encore à l'harmonie de sa toilette, dont la tonalité tendre et vaporeuse se mariait à merveille avec la blondeur satinée des perles et la blancheur de la peau. — Séverin, tout frissonnant à la vue de cette poitrine largement découverte, ne trouvait plus un mot et saluait gauchement, tandis que Cécile, le regardant obliquement entre ses cils mi-clos, lui souhaitait la bienvenue avec un sourire légèrement moqueur.

Cependant les invités apparaissaient presque tous à la fois : — fonctionnaires obséquieux et guindés, ayant au bras des femmes aux robes défraîchies; magistrats escortant des épouses austères; puis l'aristocratie locale, les quelques familles nobles de la ville haute exhibant des filles nubiles, chastement et économiquement vêtues; enfin les femmes des gros manufacturiers, fières d'étaler leurs dentelles, leurs robes de velours ou de moire et leurs diamans. — Toute la société de Juvigny, depuis le menu fretin jusqu'à la fine fleur du panier, s'était donné rendez-vous dans la grande salle du conseil. On était curieux d'étudier de près la nouvelle préfète, et de savoir comment elle s'acquitterait de son rôle de maîtresse de maison. Peu à peu les banquettes se garnissaient; à travers les toilettes multicolores, on voyait s'avancer en groupes serrés, puis s'éparpiller autour des danseuses, les jeunes gens invités surtout « pour leurs jambes : » — officiers de la garnison aux épaulettes scintillantes; fils de famille habillés à la dernière mode, frisés au petit fer, balançant leur claque dans leur main gantée de gris perle et saluant avec un trémoussement aimable ; puis, derrière eux, les clercs de notaire et les surnuméraires des contributions, plus modestes, mais ayant aussi des prétentions à l'élégance.

En comparant sa toilette à celle de ces jeunes gens, Séverin eut une soudaine et brutale révélation de la façon dont il était accoutré. Son pauvre habit, qui, contemplé dans l'unique glace de Claudette Malapert, avait été jugé très convenable, lui parut ridiculement démodé. Il comprit douloureusement la différence existant entre un

frac confectionné par un tailleur parisien et l'informe vêtement retouché par la *tailleuse* de la ville haute. Quelle que fût l'ingéniosité de cette artiste, elle n'avait pu modifier la coupe surannée du collet, des revers et des basques, qui affectaient des dimensions exagérées, tandis que les élégans d'alors les portaient très courts. En revanche, les manches étaient odieusement étriquées. Séverin vit toute sa personne reflétée dans une glace à côté de celle de l'un des danseurs, et il se fit pitié à lui-même. A partir de ce moment, il perdit toute assurance, sa figure devint mélancolique, et il se dissimula dans une encoignure afin d'échapper à l'attention. Il s'imaginait que tous les regards se dirigeaient vers lui avec une expression moqueuse, et que la salle entière remarquait la coupe hétéroclite de son vêtement; — en quoi il avait grand tort, car chacun des invités, mâle ou femelle, n'était occupé que de sa propre individualité. — L'orchestre venait de donner le signal de la première danse, les quadrilles se formaient, et bientôt Séverin, repoussé vers la muraille, fut bloqué dans un coin, derrière une haie de danseurs et de danseuses.

Devant lui se trouvait Cécile de Grandclos, ouvrant le bal avec le maire de Juvigny. Le jeune homme pouvait contempler à loisir les épaules et le dos de la préfète. Dans la carnation neigeuse et pulpeuse de ce dos de déesse, deux mignonnes fossettes se creusaient légèrement vers les omoplates, tandis qu'au milieu, une raie délicatement modelée s'enfonçait sous le tulle frissonnant du corsage très échancré. Il voyait ce dos lumineux onduler lorsque Cécile agitait son éventail; il admirait la grâce de la danseuse lorsqu'elle tendait le bras à la *chaîne des dames*, et, avec une rage jalouse, il se disait que jamais il ne goûterait le bonheur de sentir ainsi la main de Cécile s'appuyer sur la sienne. Outre qu'il dansait fort mal, jamais il n'eût osé se risquer dans un quadrille, maintenant qu'il avait conscience de son accoutrement.

Quand la contredanse fut finie, Mme de Grandclos, en se retournant pour remercier son danseur, aperçut Séverin dans l'angle où il s'était rencogné. D'un rapide coup d'œil, elle remarqua sa mine maussade; en même temps, ses yeux tombèrent sur l'habit du pauvre garçon. De fait, elle le trouva assez étrangement fagoté; néanmoins, la coupe surannée du vêtement n'enlevait rien à la grâce juvénile de celui qui le portait; au contraire, elle faisait mieux ressortir sa jolie figure au teint très blanc et la profondeur de ses yeux bruns. Elle eut pitié de l'air dépaysé et déconfit du jeune secrétaire, et ce sentiment lui inspira le désir de ramener un sourire sur les lèvres pures et quasi enfantines de son hôte mélancolique. Peut-être à ce premier mouvement s'en mêla-t-il un second, moins charitable et moins généreux?.. La coquetterie native

de la femme reparut et lui suggéra l'idée de s'amuser de Séverin, en lui posant d'embarrassantes questions sur le mystérieux amour dont elle avait surpris le secret.

Elle se dirigea vers le jeune homme et lui demanda pourquoi il ne dansait pas.

— Je n'ai jamais dansé, madame, répondit-il tristement, et je craindrais de commettre quelque gaucherie.

— Il faudra prendre des leçons, reprit-elle avec un engageant sourire; je suis sûre que vous vous en tirerez à merveille... A mon prochain bal, je veux que nous dansions un quadrille ensemble.

— Oh! madame, murmura Séverin brusquement ranimé, s'il en est ainsi, je saurai danser avant huit jours!

— A la bonne heure!.. En attendant, offrez-moi votre bras pour me conduire au buffet... Ce sera une façon de montrer le chemin à mes invités qui n'osent pas encore y pénétrer, bien qu'ils en meurent d'envie.

Séverin lui présenta un bras tremblant sur lequel elle s'appuya doucement, puis, toujours souriante derrière son éventail, elle ajouta :

— A propos, je savais que vous aimiez les poètes, monsieur Séverin, mais j'ignorais que vous en fussiez un vous-même.

— Moi, madame! balbutia-t-il en devenant cramoisi... Il s'arrêta soudain, les jambes cassées, le cerveau étourdi, tant était forte l'émotion qui venait de le saisir.

— Oui, reprit Mme de Grandclos, et un poète excellent, si j'en juge d'après certain sonnet tombé l'autre jour d'un volume que vous avez oublié chez moi.

— Vous l'avez lu, madame? demanda-t-il naïvement.

— J'ai peut-être commis une indiscrétion, poursuivit-elle en riant, mais quelle femme eût résisté à la tentation?.. Rassurez-vous, j'ai remis vos vers à la place où ils étaient, et j'ai serré le volume... Je ne trahirai pas vos secrets; seulement je vous engage à l'avenir à mieux les cacher... Vos vers sont fort jolis...

— Oh! madame, supplia-t-il, ne vous moquez pas de moi!

— Je ne me moque pas, je les trouve charmans... Et si vous voulez me prouver que vous me pardonnez ma curiosité, vous me les copierez.

Il était si transporté par cette requête inespérée, qu'il ne trouvait plus de paroles et qu'il se borna à s'incliner en signe d'assentiment.

— Vous me le promettez! insista-t-elle en l'enveloppant de son regard.

— Vous les aurez dès demain, madame.

— Vous êtes tout à fait aimable. — Elle dégagea son bras : —

Merci, et surtout quittez cet air chagrin qui ferait croire que vous vous ennuyez chez moi... Soyez gai et amusez-vous!

La recommandation était inutile. La figure de Séverin s'était rassérénée; il ne songeait plus à son habit, et il rentra dans le grand salon, l'œil brillant, le front radieux. — Mme de Grandclos avait lu ses vers; peut-être même avait-elle deviné qu'ils s'adressaient à elle? Elle était trop intelligente pour ne s'être pas reconnue, et, néanmoins, loin de se formaliser, elle désirait une copie du sonnet!.. Existe-t-il pour un poète ou un amoureux une joie comparable à celle-là? Aussi Séverin exultait.

Tandis qu'il savourait son bonheur, la voix nasillarde de l'huissier de service annonçait un invité retardataire : — M. Peyrehorade! — Le rédacteur en chef du journal conservateur s'avançait, la mine souriante, la tête haute, ne perdant pas un pouce de sa petite taille, et distribuant à droite et à gauche de rapides poignées de main. — Il était revenu le jour même à Juvigny, et n'avait eu garde de manquer ce premier bal donné par le nouveau préfet.

Fin, souple et insinuant, né au pays de Gascogne, assez joli garçon malgré sa taille médiocre, il avait de grands succès auprès des dames, qui lui pardonnaient sa familiarité un peu vulgaire à cause de ses mérites d'infatigable danseur. Sa faconde verveuse, ses reparties amusantes, son aplomb imperturbable décelaient une origine méridionale, tout autant au moins que son teint brun, sa barbe noire très soignée et ses sourcils épais ombrageant deux yeux noirs rusés et luisans. Il s'appelait simplement Maxime Peyré, mais il avait jugé à propos de substituer à son nom patronymique celui de son village, — Peyrehorade, — qui lui avait semblé plus coloré et plus ronflant. Lancé à vingt-cinq ans dans le journalisme, il avait accepté par nécessité la rédaction d'une obscure feuille provinciale, en attendant mieux. Il était ambitieux, avait de l'entregent, et se proposait d'employer tous les moyens pour se pousser à Paris dans le monde politique. Ayant déjà passé par l'officine de deux journaux d'opinions diamétralement opposées, les préjugés ni les principes ne le gênaient aucunement. Il cachait sous une brusquerie voulue un caractère très accommodant, sachant plier devant les forts et se glisser adroitement aux bonnes places, en se servant des faibles comme de marchepied. Parti de très bas, ayant été obligé de jouer des coudes pour sortir de l'obscurité, il avait usé en route le peu de sensibilité dont il était doué ; il manquait absolument de délicatesse et de générosité, mais il ne niait pas pour cela l'existence de ces qualités précieuses et rares ; il les reconnaissait... chez les autres, et savait les utiliser au besoin. Ajoutez à cela une fausse rondeur, une apparente bonhomie, une jovialité un peu grosse, et vous comprendrez comment, malgré tous ses défauts,

Peyrehorade avait la réputation d'un garçon aimable, amusant et spirituel, et pourquoi on le fêtait à l'envi dans cette petite ville de Juvigny, dont il secouait la somnolence avec ses hâbleries de Méridional.

Au moment où entrait Peyrehorade, Mme de Grandclos quittait le buffet et franchissait le seuil de la grande baie servant de communication entre le salon et la salle à manger. L'apparition de cette belle personne, éclairée par les torchères disposées de chaque côté de l'embrasure, sembla produire sur le journaliste une impression très particulière, où il entrait autre chose qu'une simple admiration.

— Voilà, songeait-il en son par-dedans, une ressemblance singulière!

Il inséra vivement son monocle sous l'arcade sourcilière : — Pardi, continua-t-il *in petto*, je n'ai pas la berlue, j'ai déjà vu cette jolie femme quelque part. — Mon cher, demanda-t-il à l'un de ses voisins, quelle est donc cette belle brune qui porte des perles à son cou?

— Comment, répondit l'autre, étonné, vous ne la connaissez pas?.. Au fait, non, vous étiez absent quand ils se sont installés ici... Eh! cher ami, c'est notre nouvelle préfète!

Peyrehorade fut sur le point de répliquer à la façon gasconne : — Allons donc, vous plaisantez! — mais comme il n'obéissait jamais à son premier mouvement, avant de se récrier, il réfléchit qu'en ce monde tout arrive, et il jugea prudent de tenir sa langue. Il se contenta de se rapprocher du buffet et de ne point perdre de vue Mme de Grandclos.

A mesure qu'il l'examinait, ses derniers doutes se dissipaient; il se remémorait dans leurs moindres détails les années de première jeunesse, pendant lesquelles il avait vu, à Bayonne, la jeune fille qu'il retrouvait préfète à Juvigny. — Peu à peu, il reconstituait le cadre dans lequel elle lui était apparue jadis, et les souvenirs du temps passé lui revenaient tous avec une précision et une netteté saisissantes. — Elle était la fille de petits bourgeois qui géraient l'hôtel du *Panier fleuri*, et on la connaissait alors sous le nom de « la belle Cécile. » Sa beauté était célèbre à Bayonne, et elle y avait allumé plus d'une passion. Peyrehorade, qui était encore au collège à cette époque, se souvenait que les *grands* des classes de philosophie et de *spéciales* ne parlaient en récréation que des charmes de la jolie Cécile Soubirous. Lui-même, en se rendant au lycée, faisait souvent un détour pour passer devant le *Panier fleuri* et lorgner la jolie fille. Un beau matin, Cécile avait disparu, enlevée par un riche Espagnol qui était venu loger chez le père Soubirous. Cette aventure avait, pendant des mois, défrayé les conversations de la

ville. Des habitans de Bayonne, au retour d'un voyage à la *capitale,* prétendaient avoir rencontré « la belle Cécile, » en brillant équipage, au bois de Boulogne; d'autres assuraient qu'elle avait débuté dans un petit théâtre des boulevards. Quoi qu'il en fût, elle n'était plus revenue au pays, et, depuis cette époque, Peyrehorade, ayant lui-même quitté Bayonne, s'en était allé chercher fortune à Paris. La lutte pour l'existence, le souci de ses propres affaires, l'avaient entièrement absorbé, et il avait négligé de s'enquérir des destinées de sa compatriote; néanmoins, dans un coin de sa mémoire, il gardait encore le souvenir de la beauté de Cécile Soubirous. — Et maintenant voilà qu'il la retrouvait préfète à Juvigny!.. Il y avait décidément de singulières conjonctures dans la vie!

Immédiatement Peyrehorade, qui était à la fois superstitieux et très pratique, se dit qu'il serait possible de tirer quelque avantage de cette rencontre providentielle. Il ne démêlait pas bien encore de quelle façon il la ferait tourner à son profit, mais plus il y réfléchissait, plus il pressentait que la destinée lui offrait là une de ces occasions propices qu'il faut prendre aux cheveux. — Mme de Grandclos ne tenait sans doute nullement à ce qu'on connût à Juvigny son origine et son passé?.. Or, lui Peyrehorade, savait par le menu tous les détails de ce passé que la dame croyait probablement enseveli dans un oubli profond. — Certes, il était galant homme et ne demandait pas mieux que de se taire, mais donnant, donnant, et il espérait bien que la femme du préfet lui saurait gré de sa discrétion, en mettant à son service l'influence de M. de Grandclos.

Voilà ce qu'il s'agissait de faire comprendre délicatement à cette belle Cécile, et Peyrehorade, dès qu'il eut vu clair dans ses idées, songea à mettre immédiatement les fers au feu. Avec l'aplomb qui ne lui faisait jamais défaut, il alla saluer le préfet et le pria de vouloir bien le présenter à Mme de Grandclos. Le haut fonctionnaire s'exécuta de bonne grâce et conduisit le journaliste près de sa femme :

— Ma chère amie, dit-il à Cécile, je vous présente M. Peyrehorade, rédacteur en chef du *Mémorial de l'Est*, un de nos meilleurs danseurs, qui a bien voulu hâter son retour pour assister à votre bal. — Puis il les laissa en tête-à-tête.

— Monsieur, commença Mme de Grandclos, avec son plus aimable sourire, je vous remercie de votre empressement; j'espère bien que vous nous resterez jusqu'au cotillon... On m'a dit que vous le conduisiez à merveille, et je compte beaucoup sur vous.

— Madame, répondit Peyrehorade en s'inclinant, je suis entièrement à vos ordres... Et il ajouta en dardant sur elle un regard à la fois discret et hardi : — J'ai mis d'autant plus d'empressement à

répondre à votre gracieuse invitation, que je savais, en venant chez vous ce soir, avoir le plaisir de saluer une compatriote...

Mme de Grandclos tressaillit imperceptiblement et répliqua avec une certaine hauteur :

— Plaît-il, monsieur ?.. Je ne comprends pas.

Mais Peyrehorade ne se laissait pas démonter facilement :

— Oui, madame, répéta-t-il, une compatriote... Je suis de Bayonne.

Cette fois, le regard de la jeune femme exprima un étonnement inquiet ; il se fixa un moment sur le journaliste, puis se détourna. Elle ne se souvenait pas d'avoir jamais vu Peyrehorade. Elle agita nerveusement son éventail, et repartit sèchement :

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, monsieur !

Mais le Méridional avait déjà eu le temps d'observer sur le visage de la préfète cette fugitive nuance d'inquiétude, et il s'inclina respectueusement, de l'air d'un homme sûr de son fait, mais trop poli pour insister.

— Pardon, madame, murmura-t-il, je me serai trompé... Il y a parfois de si singulières ressemblances !... Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder la première valse ?

— Mille regrets, monsieur, je suis engagée.

— La seconde alors ? reprit-il en fixant lentement son regard tenace sur le regard fuyant de Mme de Grandclos.

— Soit ! balbutia-t-elle avec un accent agacé, puis elle s'éloigna.

Elle était devenue subitement très pâle. Elle s'effarait et tressaillait comme un oiseau qui sent planer au-dessus de lui le vol circulaire d'un épervier. — Quel était cet homme qu'elle avait eu la sottise d'inviter à son bal et qui, à n'en pas douter, était maître des secrets de sa vie antérieure ?.. Peyrehorade ?.. Elle n'avait à aucune époque connu quelqu'un de ce nom ; mais le nom lui-même ne lui était pas étranger, et celui qui le portait venait certainement du pays où avait eu lieu cette aventure de jeunesse qu'elle aurait voulu noyer dans l'oubli. En se dépaysant, en venant habiter une ville située à l'autre extrémité de la France, elle avait cru que le souvenir d'un malencontreux passé était bien et dûment enterré. — Or voici que ce lointain souvenir était brusquement évoqué par un homme dont elle-même avait provoqué la présence au bal de ce soir. Elle voyait dans cette coïncidence quelque chose de fatal et d'inéluctable qui l'épouvantait. Elle se trouvait maintenant à la discrétion de Peyrehorade : s'il parlait, si l'aventure du *Panier fleuri* était divulguée à Juvigny, la situation de Cécile ne serait plus possible au milieu d'une société déjà méfiante, et M. de Grandclos serait obligé de résigner ses fonctions. Il fallait à tout prix obtenir du journaliste qu'il restât silencieux, et pour cela il

était nécessaire, avant tout, de connaître à quel homme on avait affaire. — Elle se félicitait maintenant de ne pas l'avoir irrité par un refus, et lorsque Marius Peyrehorade revint réclamer la valse promise, elle l'accueillit avec sa meilleure grâce.

Ils firent silencieusement quelques tours, puis s'arrêtèrent dans un angle de la longue salle. Mme de Grandclos, tout en souhaitant que le journaliste s'expliquât plus ouvertement, sentait qu'après avoir refusé de comprendre les allusions de Peyrehorade, elle agirait impolitiquement en revenant la première sur ce chapitre scabreux. Heureusement son danseur lui épargna cette peine en prenant les devans :

— Madame, dit-il, je vous demande encore une fois mille pardons de ma méprise de tout à l'heure... Ma seule excuse est dans la ressemblance vraiment surprenante qui existe entre vous et la jeune femme que j'ai connue à Bayonne autrefois.

— Vous êtes tout excusé, monsieur, répondit-elle en s'efforçant de sourire pour dissimuler son trouble... Maintenant que j'y réfléchis, je me rends mieux compte de la possibilité de cette confusion de personnes... Je n'ai jamais habité Bayonne moi-même, mais j'y ai des parentes... Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il existât une certaine ressemblance entre moi et quelqu'une de ces cousines inconnues... Comment se nommait cette personne?

Peyrehorade la regarda de nouveau bien en face, et répondit lentement :

— Elle se nommait Cécile Soubirous, madame... Son père était propriétaire de l'hôtel du *Panier fleuri*...

Mme de Grandclos rougit et tourna la tête à droite et à gauche avec une nouvelle expression inquiète. Il lui semblait que ces odieux noms allaient être entendus de ses invités, et que cela suffirait pour qu'on devinât le reste de son aventure. Elle interrompit avec vivacité Marius Peyrehorade :

— La valse va finir, dit-elle d'une voix presque suppliante, et je crois, monsieur, que ces détails sur des parens que je connais à peine nous prendraient trop de temps... Voulez-vous avoir l'obligeance de me reconduire près de M. de Grandclos?

— Je comprends, répondit le journaliste, que l'endroit est mal choisi pour évoquer ces souvenirs lointains... Mais, ajouta-t-il avec un singulier sourire, si ces détails vous intéressent, madame, je serai à votre disposition dès que vous souhaiterez que je les complète... Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder une audience?

Elle lut presque une menace dans cette offre formulée avec un ton ironiquement obséquieux :

— Soit, monsieur, répliqua-t-elle hâtivement, vous me trouverez chez moi après-demain, toute l'après-midi...

Il s'inclina avec une déférence affectée, et comme ils étaient arrivés près du préfet, ils se quittèrent silencieusement.

Du fond de l'embrasure de fenêtre où il s'était isolé pour savourer son bonheur, Séverin avait assisté à la présentation de Peyrehorade à Mme de Grandclos; il avait suivi de loin toutes les péripéties de la valse accordée au journaliste, dont l'aplomb et la réputation d'homme à bonnes fortunes lui inspiraient une secrète jalousie. Il supportait avec impatience qu'il adressât la parole à la dame de ses pensées. Ce fut bien pis quand il les vit valser ensemble, puis s'arrêter à l'écart, et lorsqu'il observa l'expression anxieuse de la figure de la jeune femme à mesure que l'entretien se prolongeait. Il la vit pâlir, se troubler, puis rougir vivement, et il s'indigna. — Que signifiait ce colloque mystérieux? Peyrehorade connaissait-il donc déjà la préfète?.. Que pouvait-il lui dire qui produisît chez elle une si visible émotion?.. Les amoureux ont le don de seconde vue. Séverin fut pris d'une douloureuse appréhension, et soupçonna la pression déloyale que cet homme essayait d'exercer sur Cécile. Une haine ardente lui brûla le cœur; il résolut de surveiller Peyrehorade et de ne le point perdre de vue. Mais sa surveillance n'eut aucun résultat. Pendant le reste de la soirée, le journaliste ne manqua ni une valse ni un quadrille, et n'adressa plus la parole à Mme de Grandclos. Quant à cette dernière, elle s'acquittait de ses devoirs de maîtresse de maison avec une activité presque fiévreuse; mais Séverin ne la vit plus sourire, et il lut sur son visage une préoccupation qui redoubla son inquiétude.

Le bal devenait de plus en plus animé; l'orchestre jouait ses valses les plus entraînantes; les quadrilles se terminaient maintenant par une sorte de farandole improvisée par tous les danseurs se tenant par la main et serpentant bruyamment à travers les salons. Un souper au champagne acheva d'échauffer les têtes. Le cotillon, conduit par Peyrehorade, fut très réussi; quand, au jour naissant, les derniers invités se retirèrent ravis, personne ne se douta qu'au milieu de cette musique et de ces bruits de fête, trois personnes: — Séverin, Cécile et Peyrehorade, — étaient agitées de sentimens diversement violens, et que le premier acte d'un drame se jouait silencieusement dans leur âme.

ANDRÉ THEURIET.

(La dernière partie au prochain n°.)

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA RECONNAISSANCE DU SECOND EMPIRE PAR LES COURS DU NORD (1).

I. — LA LÉGATION DE FRANCE A BERLIN EN 1852.

« J'ai besoin d'un confident, écrivait, au mois de mars 1852, le baron de Varenne, notre ministre à Berlin, à M. Thouvenel, le directeur politique au département des affaires étrangères, j'ai besoin d'un conseiller, de quelqu'un qui comprenne mes dépêches, qui me fasse remarquer que tel mot n'est pas à sa place, que tel autre est répété, que je puisse envoyer aux enquêtes, aux éclaircissemens, qui inspire confiance par sa tenue, qui ait la fibre sèche, le feu sacré des affaires; enfin, qui, comme moi, se lève à six heures du matin. Si vous le trouvez, envoyez-le-moi. Il est essentiel qu'il sache l'allemand : ainsi, j'ai reçu hier, à quatre heures du soir, un billet très insignifiant du général de Wrangel, et ce n'est que ce matin, lorsque le chancelier est venu à son heure habituelle, à neuf heures, que j'ai pu savoir ce qu'il contenait (2). »

Cette lettre décida du cours de ma carrière. Je traversais Paris pour me rendre à Madrid, où je venais d'être nommé second secrétaire, au moment même où M. de Varenne réclamait un secrétaire matinal et grammatical. M. Thouvenel connaissait à fond le

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

(2) M. Thouvenel a bien voulu mettre à ma disposition pour cette étude les correspondances de nos principaux agens à l'étranger avec son père, en 1852, et particulièrement celles du marquis Castelbajac.

personnel dont il avait la direction ; il savait le fort et le faible de chacun ; les recommandations le laissaient indifférent ; là où il croyait trouver une aptitude, il allait la chercher, la mettait à l'épreuve et la signalait au ministre. Il aimait à préparer la fortune des jeunes, et sa sollicitude suivait au loin ceux qui souvent n'avaient à Paris d'autre appui que son souvenir. Trop indulgent pour moi, il estima que je répondais *grosso modo* à l'esquisse que M. de Varenne, paresseux et goutteux, traçait, d'une façon si originale, du parfait secrétaire. Si j'avais eu vent de ses exigences, je me serais récusé. Je venais de passer six années en Allemagne, je connaissais les intérêts multiples et divergens de ce peuple, ses passions, ses tendances ambitieuses ; je l'avais vu paisible, modeste, soumis, se jeter brusquement dans la voie révolutionnaire, et, après de violentes, de stériles agitations, revenir à son point de départ, faire litière de ses rêves de grandeur et reprendre philosophiquement le harnais fédéral. J'avais assisté à la réconciliation forcée de la Prusse avec l'Autriche, à la résurrection de la Diète que le parlement de Francfort croyait à jamais enterrée. Il me tardait d'élargir mon horizon politique, d'étudier d'autres pays et d'autres mœurs. L'Espagne parlait à mon imagination, je brûlais d'envie de la connaître. Mais il était dit que je ne franchirais pas les Pyrénées, car ce fut encore une permutation faite *in extremis* qui, plus tard, m'empêcha d'aller remplir à Madrid les fonctions de premier secrétaire.

On ne choisit pas ses postes, on les subit. La fortune des diplomates dépend de l'enchaînement fatal des circonstances qui les mènent en Chine plutôt qu'en Russie, en Italie plutôt qu'en Perse. Leur carrière sera brillante ou décevante, suivant la route que leur assigne l'aveugle destin. Il en est qui trouvent dans des missions ingrates, lointaines, dont personne ne se soucie, l'occasion de s'affirmer, de rendre de signalés services, tandis que leurs collègues, dans de grandes ambassades enviées de tous, mal inspirés, ou mal servis par les événemens, ne récoltent que des déboires et sont funestes à leur pays. « Je ne procède jamais à un mouvement diplomatique, me disait un ministre d'une rare conscience, sans de vives appréhensions. Je me sens troublé en songeant aux conséquences que peut avoir une nomination, soit pour le bien de l'état, soit pour le sort de l'agent. »

M. de Varenne me fit grand accueil. C'était un vétéran de la carrière : ses débuts remontaient aux premiers jours de la restauration. Soutenu par les bureaux, il avait, depuis lors, représenté la France sous toutes les latitudes et sous tous les régimes. Il avait résolu ce délicat problème à son honneur et sans rien sacrifier de sa dignité. Il s'en était tiré en ne permettant jamais à personne de s'immiscer dans nos débats intérieurs. Dès qu'un ministre ou un

diplomate étranger se plaisait, dans un esprit dénigrant, à apprécier nos affaires, il l'interrompait aussitôt en lui parlant de celles de son propre pays ; la leçon manquait rarement son effet. « Un plénipotentiaire, dit La Bruyère, doit être vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas, de ce qu'il ne doit pas savoir. »

M. de Varenne avait la finesse et l'accent traînard du Bourguignon ; il aimait et comprenait les affaires ; mais, vieux et podagre, il ne pouvait que les suivre et les diriger de son fauteuil ; il y passait ses journées, emmailloté dans des couvertures ; aussi attendait-il avec impatience le secrétaire qui devait être à la fois « son conseiller et son confident. » Il m'installa dans un petit appartement à côté du sien ; nous n'étions séparés que par un vestibule. Je ne m'appartenais plus ; il avait mis l'embargo sur ma personne. Voué aux insomnies, il n'avait aucune commisération pour le sommeil d'autrui. Rarement ma lampe s'éteignait avant minuit, et cependant, dès six heures, et souvent avant, il frappait à coups redoublés à ma porte : « Allons, cher ami, me disait-il, avec une bonhomie féroce, en chatouillant ma fibre patriotique, levez-vous, ce n'est pas en dormant qu'on sert son pays. » Il est vrai qu'il me dédommageait de la sévérité de ce régime par d'excellens procédés et une absolue confiance.

Les représentans des grandes puissances doivent avoir à leur service une clientèle, des familiers, pour savoir ce qui se fait dans les ministères, ce qui se dit dans le corps diplomatique. C'est moins par de fastueuses réceptions qu'ils y arrivent que par une table recherchée, toujours ouverte. Le baron de Varenne avait à cet égard d'excellens principes, tirés des bonnes traditions : son cuisinier était parfait, ses vins remarquables. Il croyait à la vertu des truffes et du vin de Champagne en politique. Il dédaignait les frivoles et les mondains ; ses invitations ne s'adressaient qu'aux gens utiles, aux fonctionnaires qui sont au courant des affaires, aux chambellans qui racontent les menus faits de la cour, et surtout aux représentans des petits états, toujours disposés à payer l'écot d'un bon dîner par une information ou par la communication d'un document. Nous en avions plus d'un à notre dévotion ; ils ne croyaient pas manquer à leurs devoirs, en révélant à la France, qu'ils tenaient pour la protectrice éventuelle de leur autonomie, ce qu'on lui cachait. L'Allemagne n'était pas en 1852 ce qu'elle est aujourd'hui ; les cours allemandes se méfiaient de la Prusse, comme la souris du chat ; elles cherchaient à se prémunir contre ses convoitises en nous les signalant.

La tâche de la diplomatie française au lendemain du coup d'état était ingrate. Elle représentait un état de choses mal défini, pré-

caire, transitoire, la préface d'un règne menaçant. Il fallait qu'elle payât de sa personne, qu'elle se mît en frais pour atténuer, par sa tenue et son hospitalité, le mauvais vouloir qu'on témoignait, dans des cours imbues de préjugés, à un régime dont les origines étaient violentes et les tendances suspectes. Des diplomates improvisés se seraient usés en efforts infructueux. Les agens qui ont derrière eux une longue carrière, seuls sont en état, dans les heures de transition, lorsque les rapports internationaux se trouvent en question, de combattre les préventions et d'attirer les sympathies par leurs relations et par la confiance que personnellement ils inspirent.

La France était mal vue en 1852. La révolution de 1848 avait bouleversé l'Europe, mis en question l'ordre social. Le prince Louis-Napoléon, il est vrai, par le coup d'état du 2 décembre, avait raffermi les trônes, mais son avènement n'était pas moins considéré comme une atteinte au congrès de Vienne, qui avait frappé de déchéance perpétuelle la famille des Bonaparte. Si l'empire n'était pas encore proclamé, au dire de M. Thiers il était fait. Aussi les appréhensions dans les grandes cours étaient-elles vives, la sainte-alliance se sentait menacée ; on prévoyait qu'un Napoléon, par la fatalité de ses origines, serait amené à vouloir déchirer les traités de 1815. « Méfiez-vous du changement qui se prépare en France, écrivait le duc de Wellington peu de semaines avant sa mort ; Louis-Napoléon a besoin de conserver sa popularité, et Dieu sait où cela peut le mener (1) ! »

Toutes les grandes puissances, en principe, étaient d'accord sur l'urgence de se prémunir, par d'inviolables garanties, contre les dangers qu'elles appréhendaient. Mais le difficile était de s'entendre sur la nature de ces garanties et de les préciser. Mettre l'élu du suffrage universel en face d'un ultimatum, imposer à un gouvernement naissant qui, pour se consolider, avait besoin de prestige, d'humiliantes conditions, n'était-ce pas provoquer les complications qu'on avait à cœur de conjurer ? N'était-ce pas méconnaître les services que le prince président avait rendus à la cause de l'ordre, si profondément troublé depuis 1848 ?

Ces graves questions étaient, avec plus ou moins de passion et de sincérité, débattues dans toutes les chancelleries ; on rédigeait des mémoires, on échangeait des notes.

II. — L'EMPEREUR NICOLAS.

L'empereur Nicolas était l'âme des pourparlers qui se poursuivaient secrètement entre les cabinets, au sujet d'une transforma-

(1) Journal de lord Malmesbury.

tion gouvernementale en France. Sa parole était écoutée, son exemple suivi. Les souverains voyaient en lui le défenseur résolu de leurs trônes et l'adversaire implacable de la révolution. Mais, ostensiblement, dans les paroles qu'il échangeait avec notre ambassadeur, il se défendait de tout sentiment hostile pour l'élu du suffrage universel.

« L'empereur Nicolas, écrivait le marquis de Castelbajac, notre ministre à Pétersbourg, est un prince très excentrique, très difficile à connaître, tant il y a de disparate entre ses qualités et ses défauts. Il inspire la crainte et le respect à sa famille et à tout ce qui l'entoure ; il est ami sûr et souvent d'une délicatesse de cœur comme une jeune femme romanesque, et puis dur, intraitable pour les moindres fautes, et ne revenant jamais quand il a brisé un de ses instrumens. Il a un jugement droit et sain que l'adulation de ses courtisans, et même celle des rois ses alliés, peut obscurcir parfois, mais non altérer complètement. Il est très sensible à la confiance et très blessé de la méfiance; il est très sensible aussi, non pas précisément à l'éloge, mais à l'approbation de ses actes, et c'est toujours entre ces deux écueils qu'il faut marcher avec lui. C'est une position difficile pour un diplomate étranger qui a à sauvegarder à la fois sa propre dignité et, ce qui est plus important, celle du gouvernement qu'il représente. Toutefois, il est bien disposé personnellement et même politiquement pour le prince Louis, et, bien qu'il en coûte à son caractère entier d'agir contrairement à ses principes hautement proclamés, il ne nous suscitera ni obstacles ni embarras sérieux. Mais il faut sans cesse combattre des correspondances malveillantes qui ne manquent pas. Heureusement qu'il est franc et vaut mieux à lui tout seul que tous ses ministres et tous ses courtisans. »

Le général de Castelbajac, dans ses épanchemens avec M. Thouvenel, disait encore : « Les rapports de la diplomatie officielle, et surtout ceux de la diplomatie occulte (1) qui arrivent de Paris, ne me facilitent pas la tâche. Ils détruisent l'effet de mon langage. Les correspondances de M. de Kisselef, cependant, ne sont pas malveillantes pour le prince-président, mais elles se ressentent de ses relations sociales; il a de la peine à se dégager des vieux politiques, des hommes éminens sans doute, qu'on était habitué à considérer

(1) Il y avait à cette époque, à Paris, tout un essaim de grandes dames russes qui, adonnées à la politique, envoyaient à Pétersbourg de piquantes chroniques sur les salons et sur l'Élysée. M. de Castelbajac faisait allusion aux correspondances de Mme de Kalergi, de Mme de Seebach, la fille de M. de Nesselrode, de la princesse Mentchikof et de la princesse de Lieven.

comme les oracles de l'opinion, et qui se sont si étonnamment mépris sur celle de la France.

« L'empereur Nicolas, heureusement, n'est pas toujours accessible à ces commérages ; ses idées élevées et sincèrement chrétiennes le portent vers tout ce qui est grand et utile aux intérêts conservateurs. Toutefois, la proclamation de l'empire pourrait bien rencontrer ici des difficultés, si nous voulions, comme Louis XVIII l'a fait pour la légitimité, faire remonter l'empire à la mort de Napoléon Ier ou du duc de Reichstadt, au lieu de lui donner l'origine populaire et élective qu'a déjà eue la présidence décennale au 20 décembre. L'empereur admire le prince Louis-Napoléon, il le considère comme le sauveur de la France ; mais il croit, lui souverain absolu, que la république est encore pour longtemps la plus forte digue à opposer au flot démagogique. Il paraîtra étrange, ajoutait le général, aux hommes qui ne le connaissent pas, et même à ceux qui le connaissent, qu'il nous conseille la continuation de la république. Mais quand il dit : « Restez dans la république forte et conservatrice, et gardez-vous de l'empire, » c'est loyalement le conseil d'un ami qui signale le danger et veut vous en éloigner. »

Le marquis de Castelbajac était sous le charme de l'empereur Nicolas ; il le tenait pour un ami sincère de la France ; il allait jusqu'à le représenter comme un admirateur du prince Louis-Napoléon. Il croyait qu'en nous donnant le singulier conseil de ne pas changer la forme de notre gouvernement et de rester en république, il n'avait en vue que notre intérêt. Il se méprenait, malgré la finesse de son esprit, sinon sur ses sentimens, du moins sur sa politique. Il ne pouvait convenir au tsar de laisser se consolider en France un gouvernement fort, autoritaire, concentrant dans ses mains, sans contrôle, l'action diplomatique et militaire, et revendiquant comme lui le rôle de défenseur de l'ordre européen. En entravant le retour à la monarchie, comme plus tard M. de Bismarck devait le faire, à son exemple, il espérait nous rendre les alliances impossibles et forcer notre politique, vouée à graviter autour de la sienne, à lui servir d'appoint. Il avait besoin du spectre révolutionnaire pour maintenir sous sa coupe les dynasties dont il s'était constitué le protecteur. Il désirait une France impuissante, absorbée par ses luttes intestines, pour réaliser plus aisément ses desseins en Orient, de connivence avec l'Angleterre, qu'il s'efforçait de capter par l'appât de l'Égypte et de Chypre. Aussi ne voulait-il admettre qu'une présidence et tout au plus un empire à vie, précaire, laissant le champ libre aux revendications, aux brigues et aux cabales des partis. Il se méfiait d'ailleurs des tendances du prince ; il ne voyait pas sans inquiétude ses actes contredire ses paroles. La présence officielle

de généraux révolutionnaires au Champ de Mars, le 10 mai, à la fête de la distribution des aigles, et surtout l'apparition des uniformes de la légion polonaise, l'avaient ulcéré (1), et il ne lui pardonnait pas d'avoir dit dans son discours de Bordeaux : « Lorsque la France est satisfaite, l'Europe est tranquille. » — « Cette phrase, avait écrit le général de Castelbajac, a quelque peu fait tressaillir l'orgueil des vieux Russes, et l'empereur s'est écrié : « La France s'imagine donc qu'elle est l'axe du monde ? »

Solliciter l'appui de la Russie et pactiser avec la Pologne, rassurer l'Europe et la froisser par une affirmation hautaine, n'était pas, à coup sûr, le fait d'un esprit sagement pondéré.

Le prince-président ne se laissait pas décourager par le ton protecteur et la froide réserve que le tsar opposait à ses avances ; il persistait, malgré son mauvais vouloir pour la restauration de l'empire, à solliciter son appui, à lui offrir son alliance. Pour dissiper ses préventions et s'assurer ses sympathies, il frappait à toutes les portes et recourait à tous les moyens, aux envoyés secrets et aux femmes élégantes que la cour de Russie entretenait dans nos salons et dans nos alcôves pour être renseignée. Louis-Napoléon ne s'apercevait pas qu'on le payait d'eau bénite, qu'il se butait contre d'invincibles préjugés, et que pour les souverains de droit divin, et pour l'empereur de Russie particulièrement, il ne serait jamais qu'un parvenu de la fortune. S'il avait médité ses correspondances d'Allemagne, il eût renoncé à de vaines, à d'humbles démarches.

(1) Lettre du marquis de Castelbajac : « J'ai eu de la peine à tranquilliser l'empereur Nicolas sur l'apparition de l'uniforme polonais à la fête du 10 mai. Il y a deux choses sur lesquelles il ne transigera jamais : les révoltés polonais et les affaires de la religion grecque. Sur toutes les autres questions, il cède et cédera avec plus ou moins de facilité ou de bonne grâce aux nécessités politiques et à la raison. S'il exerce un pouvoir despotique, il n'en est pas moins forcé de tenir compte du sentiment religieux et de l'esprit national de son peuple ; c'est de là que vient sa force. Je ne crois pas aux convoitises de la Russie sur la Turquie. Depuis que je suis ici, je suis revenu des idées de l'Occident sur son ambition. La politique de Catherine n'est plus celle de l'empereur Nicolas. Depuis 1848, sa préoccupation est presque exclusivement le rétablissement de l'ordre en Europe et le développement commercial, agricole, industriel, moral, administratif dans son vaste empire. Il trouve que ce sont là les bases de la vraie puissance et de la prospérité de la Russie, et que cette tâche suffit à l'emploi de sa vie. Le grand-duc héritier a les mêmes idées, et le comte de Nesselrode ne désire plus, quoique valide encore à soixante et onze ans, que le repos. Mais l'empereur ne consentira jamais à ce qu'on lui ferme les portes du Bosphore et de la Baltique, qu'une grande puissance s'empare de Constantinople, ni l'Allemagne du Sund. Mais il n'a aucune envie de s'en emparer lui-même, persuadé que la possession de Stamboul serait la dissolution de l'empire moscovite et le signal d'une guerre générale. Tenez pour certain ce que je vous dis, et croyez qu'avant tout la Russie veut la paix, l'assimilation pacifique de la Pologne. Ces dispositions doivent finir par en faire l'alliée intéressée de la France. »

M. de Varenne caractérisait avec une rude franchise, sans se préoccuper cette fois de la ponctuation de ses dépêches, ces décevantes sollicitations, à propos d'une mission secrète qu'un familier de l'Élysée était venu remplir à Berlin auprès du tsar, qui appréciait sa verve et son franc-parler : « Nous ne réussirons pas, écrivait notre ministre, à dissiper les préventions des cours du Nord, car nous ne sommes pas en état de leur offrir les garanties qu'elles réclament. Ne vaudrait-il pas mieux, dès lors, se renfermer dans l'attitude que donne le droit uni à la force, nous montrer corrects dans nos procédés sans affecter d'empressement, mener nos affaires sans tenir compte du jugement qu'on en porte, éviter les démarches qu'on pourrait considérer comme des actes de déférence et de timidité, et qui, d'ailleurs, ne changeront rien au fond des choses? Cette marche, à mon avis, serait la plus sûre, la plus digne, et je pense qu'elle serait aussi la plus utile et la plus propre à pénétrer les étrangers de notre ferme résolution de ne pas leur permettre de s'immiscer dans nos affaires. »

Les appréciations des agens varient suivant leur caractère, leur expérience et l'intensité de leur patriotisme. Le baron de Varenne recommandait une attitude digne, réservée, résolue. Il avait vieilli au contact des affaires, il connaissait la valeur des protestations ; il jugeait notre situation en réaliste, convaincu que la France révolutionnaire, et, à plus forte raison, impériale, ne serait acceptée qu'à contre-cœur par l'Europe monarchique, et qu'elle ne s'imposerait que par sa puissance militaire et par son ascendant moral.

Le marquis de Castelbajac estimait, au contraire, que le prince-président ne consoliderait son pouvoir qu'en s'assurant les bonnes grâces du cabinet de Pétersbourg par sa déférence. Ancien dans l'armée, mais nouveau-venu dans la diplomatie, subjugué par les allures majestueuses de l'empereur Nicolas et par son esprit chevaleresque, il transmettait à Paris les conseils qu'on nous prodiguait, avec la ferveur d'un néophyte. Il acceptait, comme paroles d'évangile, les protestations amicales. C'est au prince Louis-Napoléon qu'il faisait remonter les attentions dont il était personnellement l'objet, et qu'il devait moins à ses fonctions officielles qu'à son aménité, à ses épaulettes et à ses antécédens légitimistes. « L'empereur Nicolas est au-dessus des finasseries politiques, écrivait-il dans une heure d'optimisme, sans se douter du marché que, derrière son dos, on proposait à sir Hamilton Seymour ; son cœur noble et généreux, son caractère franc, énergique, le disposent à la confiance pour les hommes qu'il estime. Grâce à sa haute raison et à ses bonnes dispositions, je suis maître de la position. Nous n'en sommes pas encore ici à l'intimité qui existait sous Charles X, mais nous sommes plus avancés que ne l'a été Louis-Philippe après dix-huit ans de règne.

Ce sera, en un mot, pour plusieurs années, un mariage de raison, fondé sur l'estime et les intérêts réciproques, avec les bons procédés et les égards qui devront rendre cette union paisible et profitable. »

III. — DEUX INCIDENS DIPLOMATIQUES A BERLIN.

Le langage des diplomates n'est pas toujours un baromètre infaillible, mais, quelle que soit leur habileté ou leur ignorance, — car plus souvent qu'on ne pense ils ne sont pas renseignés, — leur attitude ne révèle pas moins, à ceux qui ont de l'intuition, les tendances des cours qu'ils représentent. Or, en 1852, les propos des agens russes en Allemagne ne répondaient pas aux bonnes dispositions qu'on nous témoignait à Pétersbourg. A Berlin, le baron de Budberg faisait ouvertement campagne contre la France; il excitait les méfiances et ravivait les souvenirs de 1813. Il n'était pas aimable avec l'envoyé du prince-président; il l'appelait : « paysan du Danube, » et n'entretenait avec lui que de froids rapports; il affectait de l'ignorer, si bien qu'un jour il donna un bal sans l'inviter, tout en conviant son personnel. Ce fut une faute qu'il eut à regretter. M. de Varenne avait « la fibre sèche; » il ne permettait pas qu'on lui manquât. L'occasion s'offrait à lui de s'affirmer politiquement et d'infliger une leçon à un collègue qui, trop volontiers, oubliait les convenances internationales. Il ne la laissa pas échapper. Il donna à son tour un grand bal, auquel il convia, sauf le ministre, tout le personnel de la légation de Russie. M. de Budberg s'aperçut que les rieurs n'étaient pas de son côté, que tous ceux qu'il avait froissés par ses hauteurs et ses propos, — et ils étaient nombreux, — se frottaient les mains. La crainte d'être désavoué par sa cour lui donna à réfléchir. Pour remettre les choses en état et désarmer son collègue, il l'invita, la veille du bal, à un grand dîner officiel, en annonçant qu'il était donné en son honneur. C'était un acte de repentance. Il en fut pour ses frais. M. de Varenne accepta galamment l'invitation, mais ne se laissa pas attendrir. Ennemi des fêtes, il ne s'était imposé les ennuis d'un bal que dans une pensée politique; il n'entendait pas en perdre le bénéfice.

L'incident fit grand bruit à la cour et dans les salons; tout le monde en saisit la moralité. « Mon démêlé avec M. de Budberg, écrivait M. de Varenne, a du retentissement; on en conclut que je n'ai pas peur de lui, et cela me fait honneur. L'audience confidentielle que le roi m'a donnée ce matin m'autorise à croire que ma réponse au procédé de l'envoyé russe n'a pas déplu à Sa Ma-

jesté. » Frédéric-Guillaume, en effet, malgré sa tendresse pour la Russie, n'était pas fâché de la leçon infligée à sa diplomatie. « On trouve toujours dans l'adversité de ses amis quelque chose qui ne déplaît pas, » a dit La Rochefoucauld.

Notre envoyé fut moins bien inspiré, quelques mois plus tard, en voulant célébrer solennellement et publiquement la fête du 15 août. Il est vrai que le département des affaires étrangères en avait fait en quelque sorte un devoir à ses agens, en leur rappelant, dans une circulaire ambiguë, que le 15 août était une date nationale. La circulaire était impolitique, intempestive. C'était une aberration de vouloir célébrer à l'étranger, publiquement, nos gloires passées. L'empire, qui partout inspirait les plus vives appréhensions, n'était pas encore proclamé, et tout indiquait qu'il ne serait pas reconnu sans résistance : la sagesse nous prescrivait la modestie, l'effacement. Mais M. de Varenne, travaillé par la goutte, était à ce moment d'humeur batailleuse; au lieu d'interpréter ses instructions dans le sens le plus étroit en les adaptant aux circonstances, un instant il perdit son sang-froid habituel. Il voulut faire chanter un *Te Deum* dans l'église Sainte-Edwige, donner un grand banquet, et terminer la fête par une brillante illumination de la façade de la légation, sans se demander si ces démonstrations ne raviveraient pas à Berlin de fâcheux souvenirs : l'occupation française après Iéna. — Il allait gratuitement au-devant d'une défaite et nous exposait à un conflit diplomatique.

Le gouvernement prussien était résolu, en effet, à ne tolérer aucune manifestation extérieure, et il nous revenait de bonne source que les ministres et les dignitaires de la cour déclineraient, de par ordre du roi, toute invitation. Pour colorer leur refus éventuel, ils affectaient subitement des goûts champêtres; déjà le président du conseil, le baron de Manteuffel, était parti pour sa terre de Lusace. M. de Varenne n'en persistait pas moins à vouloir célébrer avec éclat la fête du 15 août. Il fallut la croix et la bannière pour tempérer son ardeur, car, sous l'impression de la malencontreuse dépêche, il avait hâtivement commandé les illuminations et arrêté avec son chef le menu d'un somptueux festin.

Un ambassadeur jouit dans son hôtel du bénéfice de l'exterritorialité; il peut y fêter son souverain comme bon lui semble. Il ne saurait se livrer à des démonstrations nationales dans une église, sans l'assentiment du gouvernement auprès duquel il est accrédité. M. de Varenne n'était pas de cet avis; il invoquait ses immunités diplomatiques : il n'admettait pas qu'on pût s'opposer à un service divin; il tenait à un *Te Deum*, il voulait des fleurs à profusion, des tentures, et des chants avec accompagnement d'orchestre.

Je fus chargé de la délicate mission de m'entendre avec le curé sur l'heure et l'ordonnancement de la cérémonie. Dès les premières paroles échangées, je me sentis engagé sur un terrain scabreux; je compris que je me heurterais contre un inflexible *non possumus*. L'hésitation n'était pas permise; je transgressai mes instructions, et, au risque d'être désavoué, je réduisis ma demande à une simple messe de dévotion, qu'on ne pouvait nous refuser. Bien m'en prit. « Je suis heureux de constater, me dit le curé, avec un grain de malice, que vous ne songez nullement, comme on le prétendait, à un *Te Deum*. Vous me délivrez d'un vrai souci, car le ministre des cultes et le ministre de l'intérieur m'ont notifié l'ordre d'opposer un refus formel à la mission de France, si elle devait manifester le désir de faire célébrer dans mon église, le 15 août, un service solennel. Je vais leur écrire, ajouta-t-il en souriant, qu'ils se sont alarmés à tort. »

L'incident était vidé; il aurait pu mal tourner et engager notre gouvernement dans le moment le plus inopportun. Nous renoncions au banquet, aux illuminations et aux chants d'allégresse, qui réellement n'étaient pas de circonstance; mais, pour sauver les apparences et sortir avec les honneurs de la guerre d'une situation mauvaise, le personnel de la légation assista en uniforme à la messe basse de Sainte-Edwige, et, le soir, le baron de Varenne réunit autour de sa table ses secrétaires et ses attachés, avec quelques diplomates étrangers, membres de la Légion d'honneur ou particulièrement sympathiques à la France. Les envoyés d'Angleterre, de Bavière, de Bade, de Belgique et de Brunswick ne craignirent pas de se compromettre en buvant à la conservation du prince-président. Le ministre d'Autriche n'eut pas ce courage; il s'excusa en disant qu'il ne pouvait pas paraître à un dîner donné en l'honneur d'un chef d'état, sans la présence de M. de Manteuffel, le ministre des affaires étrangères (1). L'excuse sentait le casuiste; le refus de M. de Prokesch se justifiait d'autant moins qu'il avait été jadis attaché à la personne du roi de Rome, et qu'il ne parlait jamais du duc de Reichstadt sans attendrissement. Il est vrai qu'il avait les larmes faciles et, que tout en serrant avec effusion la main de ses collègues contre son cœur, il savait « feindre le caractère le plus conforme à ses vues et à ses besoins. »

(1) Réponse du baron de Prokesch à l'invitation du baron de Varenne : « Je me serais rendu avec plaisir à votre aimable invitation, si la journée du 15 août n'était pas un anniversaire qui m'impose le devoir de consulter les égards que je dois à la cour auprès de laquelle je suis accrédité. M. de Manteuffel ne prenant pas part au dîner, je vous prie, mon cher collègue, de respecter mes scrupules et de m'en dispenser pour cette fois-ci. »

« L'aplomb avec lequel il avance des faits controuvés, écrivait M. de Bismarck, toujours dur pour ses collègues, et le sang-froid avec lequel il exécute une évolution dès qu'il est surpris en flagrant délit de mensonge, dépassent tout ce que j'ai vu en ce genre (1). » Il fallait que le baron de Prokesch dépassât réellement la mesure dans l'art de feindre pour que M. de Bismarck s'en étonnât et s'en indignât.

IV. — LES DISPOSITIONS DES COURS DU NORD.

Les sentimens de la cour de Prusse pour l'empire, à la veille de la proclamation, n'étaient rien moins que bienveillans ; on prétendait même, à Pétersbourg, qu'elle était la plus ardente à soulever des objections, à réclamer des garanties. La *Gazette de la Croix*, son organe habituel, justifiait ces insinuations par l'acrimonie de ses polémiques. Elle se permettait contre la personne du prince-président des sorties virulentes, diffamatoires ; elle ne s'attaquait pas avec moins de véhémence aux journaux, aux souverains et aux ministres allemands, qui se montraient courtois envers Louis-Napoléon ; elle les signalait à la vindicte publique. Voici ce qu'elle disait à l'occasion du voyage du prince-président dans les provinces de l'Est, dans un article intitulé : *Un Pont et une Décoration*, qui sortait, disait-on, du cabinet du roi : — « Le prince-président fait jeter un pont sur la rive allemande ; il le traverse avec son état-major, et *le Moniteur* annonce officiellement qu'il a passé en revue les troupes badoises rangées en bataille, et qu'il a été accueilli par elles, ainsi que par les populations du grand-duché, aux cris les plus chaleureux de : « Vive Napoléon ! » *Le Moniteur* se trompe, il n'y a pas eu de revue ; le commandant badois a simplement fait rendre les honneurs à un général étranger, selon l'usage, par le poste de service placé sur le rivage, et, fidèle à son devoir, il n'a poussé aucun cri. — Mais peu importe l'erreur du *Moniteur*, il suffit de connaître ses secrets désirs. L'imprudente *Patrie* complète sa pensée en accentuant l'accueil que Napoléon a reçu à Kehl ; elle dit que le grand-duché de Bade n'est plus un pays étranger : on s'approprie Bade contre son gré ! Le prince-régent de Bade fait saluer, selon l'usage, le président français à la frontière ; il a soin, en véritable prince allemand, d'éviter avec lui toute rencontre, ce qui n'empêche pas Bonaparte de pénétrer dans son pays et de lui imposer la Légion d'honneur, cet ancien signe de l'esclavage sous le joug français !

(1) Correspondance de M. de Bismarck, de Francfort.

Pour ce jeune et vaillant prince, cette croix ne sera pas un signe de servage ; mais que penser d'autres souverains allemands? Le grand-duc de Darmstadt se jette de son propre mouvement à la tête du Bonaparte ! Sans nécessité aucune, il envoie un ambassadeur à Strasbourg. Il se trouve que cet envoyé est, contre tous les usages, le baron de Dalwigk, le premier ministre, et qu'il remet au président, sans prétexte aucun, l'ordre de sa maison ! La récompense pour cet acte de soumission ne se fait pas attendre : le grand-duc de Darmstadt reçoit la Légion d'honneur ! — On prétend, ajoutait l'organe de la cour, que des sympathies pour la France se manifestent également dans les provinces rhénanes. Cela peut être vrai. Les *grognards* ne manquent pas sur les bords du Rhin, et il se peut qu'il y ait des députés qui préfèrent parler français plutôt que prussien. Mais, qu'on le sache, les admirateurs du bonapartisme sont des misérables ; ils oublient, en courant à Strasbourg, pour se jeter aux pieds de Louis-Napoléon et baiser ses mains, que tout Bonaparte est pour l'Allemagne un ennemi juré; il est bon de le leur rappeler. »

Ce n'est certes pas par l'aménité des procédés que la Prusse s'est rendue maîtresse de l'Allemagne, mais bien en y entretenant artificiellement les haines internationales et en recourant à un système d'intimidation savamment et obstinément poursuivi. « Il faut rendre à la presse allemande *le patriotisme obligatoire*, disait M. de Bismarck dans une de ses dépêches de Francfort. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a été que trop servilement obéi.

M. de Varenne bondissait dans son fauteuil en lisant ces diatribes ; il se débarrassait de ses *plaids*, prenait sa canne et courait, en traînant la jambe, chez M. de Manteuffel, pour se plaindre et réclamer une sévère répression. Le président du conseil était le premier à déplorer les violences de la *Gazette de la Croix*, qui ne le ménageait pas toujours. Il se rendait auprès du roi l'interprète ému des doléances du ministre français, et lorsque les outrages du journal dépassaient la mesure, il obtenait parfois l'autorisation de le saisir et même de le suspendre (1). Mais l'incorri-

(1) Lettre du baron de Varenne au baron de Manteuffel, 30 juillet 1852 : « Vous aurez lu les derniers numéros de la *Gazette de la Croix*, et aussi peut-être le numéro d'aujourd'hui. Je ne m'émeus pas d'articles de journaux, et je n'y attache que l'importance qu'ils méritent ; mais j'aurais lieu de m'étonner que le gouvernement du roi pût tolérer un tel désordre, et permettre que l'outrage fût ainsi impunément déversé sur le chef d'un état ami. J'ai à vous demander de vouloir bien intervenir pour que préalablement le numéro de la *Gazette de la Croix* soit arrêté à la poste, ainsi que la législation vous en donne le droit. » — Réponse du baron de Manteuffel : « A mon retour de la campagne, j'ai pris connaissance de quelques numéros de la *Gazette de la Croix*. A côté d'odieuses insinuations contre deux gouvernemens allemands, j'y ai

gible *Gazette* bientôt reparaissait et recommençait de plus belle, certaine de caresser les passions intimes, invétérées, du souverain. Le roi passait d'ailleurs pour son secret collaborateur ; on allait même jusqu'à lui attribuer la paternité des articles les plus mordans.

Les haines sauvages que la France inspirait au parti féodal prussien ne trouvaient pas d'écho dans le midi de l'Allemagne. La France n'est pas exempte d'iniquités, trop souvent elle a troublé le monde, mais du moins sa domination n'a jamais laissé d'odieux souvenirs. Si elle avait froissé les populations conquises, dans leurs intérêts et leurs affections, les provinces rhénanes, Mayence et le Palatinat ne l'eussent pas si longtemps regrettée, et la Belgique n'eût pas en 1830 demandé à associer ses destinées aux siennnes.

La Bavière, le grand-duché de Bade et le grand-duché de Hesse-Darmstadt se rappelaient sans amertume la confédération du Rhin ; ils ne partageaient pas les appréhensions que l'avènement d'un second empire provoquait à Berlin, ils y voyaient plutôt une garantie pour leur autonomie. Leur attitude irritait M. de Bismarck, il dénonçait les états de la confédération germanique à son gouvernement; il leur faisait un crime de se montrer impatiens de continuer avec l'empereur Napoléon III les relations cordiales qu'ils avaient entretenues avec le président de la république. — « Cela jette, disait-il mélancoliquement, un triste jour sur la fragilité des liens qui unissent les gouvernemens allemands. » Il se consolait avec les propos des princes et des ministres qui partageaient ses passions. Il racontait à M. de Manteuffel que le roi des Belges, auquel il venait de se faire présenter à Wiesbaden, lui avait dit spontanément qu'il se considérait comme l'avant-garde de la Prusse; qu'il fallait s'attendre, du côté de la France, aux choses les plus invraisemblables; que Louis-Napoléon n'avait pas de jugement, qu'il méconnaîtrait ses propres intérêts, que son passé avait faussé son diagnostic politique, et que ses entours, soit par incapacité, soit parce qu'il les laissait dans l'ignorance sur ses intentions, n'étaient pas en état de le conseiller.

Le roi des Belges, sans contredit, était un esprit d'une grande distinction et d'une rare sagacité; il comprenait à merveille ses

trouvé des sorties contre le prince-président que je n'ai pu que désapprouver hautement. Aussi me suis-je concerté avec le ministre de l'intérieur pour mettre un terme à des procédés malveillans contre des gouvernemens amis et alliés. » — Le lendemain, *la Gazette* publiait en tête de ses colonnes une note signée du rédacteur en chef, ainsi conçue : « Le soussigné a reçu hier l'invitation de se présenter à la présidence de la police. M. de Hinkeldey lui a annoncé qu'il était chargé par un rescrit ministériel d'enjoindre à la rédaction de cesser ses attaques violentes et haineuses contre les gouvernemens étrangers, et particulièrement contre le président de la république française. M. de Hinkeldey a ajouté qu'au cas où la rédaction ne tiendrait pas compte de l'avertissement, on aurait recours à d'autres mesures. » — Bothmer.

intérêts, mais il méconnaissait singulièrement, il faut l'avouer, les devoirs imposés à un souverain neutre, en annonçant à M. de Bismarck, de but en blanc, qu'il se considérait comme l'*avant-garde de la Prusse*. Déjà, en 1840, il était allé au Johannisberg s'offrir à la coalition, peu reconnaissant envers la France, à laquelle il devait son royaume, et envers Louis-Philippe, qui lui avait donné sa fille. En 1852, tous les échos répercutaient ses cris d'alarme. « Le roi Léopold, écrivait lord Brougham, croit que Louis-Napoléon lui cherche une querelle d'Allemand à propos de sa presse. Il se flatte que l'Europe entière prendra parti pour lui. »

Les appréciations de M. de Prokesch sur l'état des choses en France, au dire de M. de Bismarck, n'étaient pas moins pessimistes. Il tenait Louis-Napoléon, qu'il disait connaître personnellement, pour un esprit téméraire, capable, le jour où il serait grisé par le succès, des plus folles entreprises. Aussi prétendait-il que le prince de Metternich envisageait l'avenir de l'Europe sous les couleurs les plus sombres, et que son maître, plein d'angoisses, se préparait à toutes les éventualités.

Les prophètes n'ont pas manqué au second empire. Ils n'ont pas cru à sa sagesse, à sa durée ; ils ont eu l'intuition de la catastrophe finale qui l'a emporté, sans pressentir, toutefois, qu'avant de sombrer il serait, par le fait d'une guerre heureuse, fugitivement l'arbitre de l'Europe. La politique extérieure est une science ; elle permet à ceux qui la possèdent de procéder par voie d'induction, du connu à l'inconnu, et de résoudre, en s'appuyant sur les données de l'expérience, sur la connaissance exacte du tempérament, des intérêts et des tendances des hommes d'état qui dirigent les affaires, les problèmes les plus obscurs.

Les cours du Nord se concertaient sur les affaires de France, sans arriver à une entente nette et précise. Les courriers de cabinet se croisaient, entre Berlin, Pétersbourg, Vienne et Londres, porteurs de dépêches, de projets et de contre-projets. On parlait d'une protestation identique sous forme de note qui serait remise simultanément à Paris par les envoyés de Russie, d'Autriche et de Prusse ; il était même question d'un traité entre ces trois cours. Les pourparlers n'étaient pas douteux, mais il était difficile de les préciser, de savoir dans quelle forme et sous quelle teneur l'entente s'était effectuée. » Les cabinets du Nord, écrivait M. de Varenne, ont tout intérêt à établir qu'il n'existe aucune entente contractuelle entre eux au sujet de nos affaires : si nous avions lieu de supposer qu'un tel accord existât, nous ferions des préparatifs d'armement et nous demanderions des explications ; il en résulterait une immense émo-

tion en Europe, les agitations de la démagogie se ranimeraient, et la paix serait en péril. »

M. de Manteuffel s'appliquait du reste à nous convaincre que tout se bornait à un échange d'idées pacifiques et conciliantes, qu'aucune détermination n'était prise, que rien n'était signé. « Je vous en donne ma parole d'honneur, disait-il au ministre de France, qui l'interpellait, il n'y a pas de traité. Lorsque l'empereur Nicolas est venu à Berlin, ce printemps, il a été question assurément de toutes sortes d'éventualités, on en a même causé à Sans-Souci, à table, au spectacle, à la promenade. On s'est demandé ce qu'on ferait en cas de guerre, ce que ferait l'Angleterre et même ce que feraient les États-Unis, mais je vous donne encore une fois ma parole que rien n'a été signé. »

Ces assurances étaient conformes à la vérité. Le roi n'avait nulle envie d'aliéner sa liberté d'action. Il avait, depuis 1848, passé par de trop rudes épreuves, pour être tenté de s'exposer à de nouvelles aventures. S'il croyait à l'affection personnelle de son beau-frère et de son neveu, Olmütz l'autorisait à se méfier de leur politique. D'ailleurs, le séjour que l'empereur Nicolas avait fait à Berlin, au printemps, n'avait pas précisément resserré les liens entre les deux cours. Les Russes, attachés à la personne du tsar, avaient froissé l'amour-propre prussien par des propos inconsidérés, et, pour rendre leurs dénigremens plus amers, ils avaient chanté les louanges de l'Autriche et fait ressortir ses affinités avec la Russie. Ils s'étaient permis même de faire des comparaisons déplaisantes entre les deux capitales, et de préférer Vienne à Berlin. On en avait conclu qu'ils reflétaient les sentimens de leur maître. Il est certain qu'à ce moment l'empereur Nicolas avait une prédilection marquée pour l'Autriche ; il parlait avec chaleur de son jeune empereur, il faisait ressortir les qualités de son cœur, la fermeté et l'élévation de son caractère, il lui prédisait de glorieuses destinées, tandis qu'il traitait son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, d'idéologue et même de révolutionnaire. Peut-être sentait-il que la Prusse, tout en protestant de sa fidélité aux principes de la légitimité, cherchait à se dégager sournoisement des liens de la sainte-alliance, à réagir contre les stipulations de la convention d'Olmütz pour se mettre en Allemagne, par des concessions faites aux partis avancés, à la tête du mouvement national. Ses tendances secrètes ne pouvaient lui échapper ; aussi traitait-il parfois le roi, sans gêne, comme un parent nécessiteux qu'on n'a pas à ménager. Il espérait sans doute, en marquant des préférences à l'Autriche, éveiller ses jalousies et le ramener à lui plus sûrement. C'est cette tactique que je me suis permis, un jour, d'appeler, en termes un peu osés,

la politique des cantharides. Le cabinet de Pétersbourg la pratique volontiers et presque toujours avec succès. Elle lui permet d'impressionner les plus audacieux et de les faire venir à résipiscence.

On continuait à échanger sous le manteau, entre Pétersbourg et Paris, force protestations; la réalité, malheureusement, ne répondait pas aux dépêches du général de Castelbajac et encore moins aux assurances que des intermédiaires de toute qualité, plus ou moins autorisés, apportaient au palais de l'Élysée. L'empereur Nicolas persistait à faire de la politique d'apostolat et de sentiment. Il acceptait l'empire, mais il lui marchandait les formules.

Cependant, le temps marchait; on était au mois de novembre, l'empire allait être proclamé, et aucune des difficultés que la forme de la reconnaissance avait soulevées n'était résolue. Si l'empire était accepté en principe, on était loin d'admettre le rang dynastique et historique que revendiquait Louis-Napoléon. L'heure psychologique était venue; il fallait s'expliquer et prendre un parti.

V. — LES EXPLICATIONS ENTRE PARIS ET PÉTERSBOURG.

Le 14 novembre, le marquis de Castelbajac, après un rapide congé passé en France, reprenait possession de son poste. L'empereur le reçut aussitôt. — « Vous connaissez mes sentimens pour le prince Louis-Napoléon, lui dit-il; j'ai pour lui une haute estime, mais je suis péniblement affecté des termes de son message au sénat (1); je ne m'attendais pas à une pareille déclaration de principes. Nous sommes *les anciens*, et, à ce titre seul, on nous doit quelques égards, quelques ménagemens. Son oncle, l'empereur Napoléon, nous a attaqués; mon frère, l'empereur Alexandre, a dû se défendre, il a glorieusement combattu pour l'indépendance de son pays, et si je

(1) Article 8 du sénatus-consulte. La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français, dans les formes déterminées par les décrets des 2 et 4 décembre 1851 : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu dans le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

Ont signé : M. Mesnard, premier président; MM. Drouyn de Lhuys, Troplong, Baraguay d'Hilliers, vice-présidens; comte d'Hautpoul, grand référendaire; baron de Lacrosse, secrétaire du sénat; Cambacérès, Regnault de Saint-Jean-d'Angély; le comte Siméon; le comte de La Riboissière; LL. EE. cardinal de Bonald; cardinal du Pont; cardinal Gousset; cardinal Donnet; maréchal Reille; maréchal Vaillant; l'amiral Mackau, etc.

Fait au palais du sénat, le 7 novembre 1852.

LOUIS NAPOLÉON.

Pour le prince-président :
Le ministre d'état, FOULD.

donnais mon adhésion sans restrictions aux termes du message, je renierais donc les actes de mon frère et des souverains ses alliés. L'Autriche, la Prusse, l'Angleterre même, ne peuvent accepter une pareille injure. J'avoue que, plein de confiance dans la raison ferme et droite du prince-président, je ne m'attendais pas à une semblable déclaration de principes. J'ai toujours été son partisan, et il ignore encore les services que je lui ai rendus; à Berlin surtout, mon rôle d'intermédiaire a été difficile. Maintenant, quand toutes les difficultés sont aplanies, toutes les susceptibilités éteintes, toutes les craintes dissipées, voilà que tout semble remis en question par les termes de ce malheureux message.

« — Votre Majesté, répondit le général, donne une trop grande importance à ce document. Les termes et la forme dont s'est servi le prince lui ont été imposés par les nécessités de sa politique intérieure; il n'y a rien dans notre transformation qui puisse blesser l'amour-propre national des autres peuples; chacun a eu sa part de gloire et de revers, et il est temps qu'ils jouissent en commun des bienfaits de l'ordre et de la paix. »

Le général de Castelbajac, en rendant compte de son audience, ajoutait pour atténuer la vivacité des paroles qu'il venait de recueillir : « Les termes du message ont évidemment altéré la confiance de l'empereur Nicolas en l'avenir et froissé son amour-propre; ils lui ont fait mettre plus d'animation et d'insistance dans la discussion des conditions concernant la ligne collatérale et le titre de Napoléon III qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, mais s'il ne désavoue pas ses principes légitimistes, il fait cependant bon marché du comte de Chambord et des princes d'Orléans; il regarde ces derniers comme la révolution incarnée, et, quant au premier, tout en l'affectionnant et le plaignant, il m'a dit qu'il le regardait non-seulement comme impossible, mais comme dangereux, et que, s'il dépendait de lui de le remettre sur le trône, il se garderait bien de le faire dans l'état actuel de l'Europe. »

En sortant de l'audience impériale, M. de Castelbajac se rendit chez le chancelier. Le comte de Nesselrode ne récrimina pas comme son maître, mais il précisa sa pensée. « L'empereur, disait-il, a de l'estime pour le prince, mais il ne peut renier le passé, le passé réel, historique, glorieux pour son frère Alexandre et la Russie. Il ne peut s'engager pour un avenir que la position personnelle de Louis-Napoléon, qui n'a pas d'héritier direct, rend incertain. Il le reconnaîtra empereur, il entretiendra avec lui de bonnes relations; mais, s'il est pour la France Napoléon III, il ne peut être pour la Russie que l'empereur Louis-Napoléon. Il ne fera, du reste, aucune protestation politique; il se bornera à ne pas

mettre sur l'enveloppe de ses lettres : Napoléon III. Il y a, d'ailleurs, des antécédens identiques entre la Russie et la France, qui a été trente ans sans vouloir reconnaître à Pierre le Grand le titre d'empereur. J'ajouterai que, dans les premiers temps de leurs rapports, Napoléon Ier et Alexandre Ier ne se sont traités que de « Sire ; » ils ne se sont servis de l'appellation « mon frère » qu'après leur intimité. »

Les paroles décourageantes du tsar, aggravées par les commentaires de son chancelier, coupaient court aux illusions ; ce qu'ils avaient dit était net et péremptoire. La Russie refusait d'être le parrain du second empire ; elle lui disputait sa place dans la famille des races royales et, méprisante pour le roi Jérôme et son fils, elle répudiait l'hérédité napoléonienne. Telle était la moralité qui se dégageait de ce double entretien, et que des protestations d'estime et d'amitié, faites d'un ton protecteur, ne pouvaient atténuer.

En étudiant, à quarante années de distance, cette laborieuse négociation dont les conséquences ont été si fâcheuses pour la Russie et si funestes pour la France, après un glorieux mais fugitif relèvement, on se demande comment un souverain, arrivé au faîte de la puissance, après vingt-cinq années d'habileté, de sagesse et de succès continus, a pu si obstinément ergoter sur des questions d'ordre secondaire, froisser une grande nation, et, en dépit des intérêts communs, repousser l'alliance qui s'offrait à lui. N'était-ce pas méconnaître les inspirations d'une politique prévoyante ? L'Europe était monarchique, elle devait désirer que la France fût monarchique. Ce qui lui importait, ce n'était pas de savoir comment elle le serait, mais qu'elle le fût. La forme pouvait être une affaire de préférence, mais elle ne pouvait motiver ni protestations ni réserves, alors que la France répudiait la république et qu'elle se prononçait, par d'imposans témoignages, en faveur de l'empire héréditaire.

Le prince Louis-Napoléon était tenace ; sa mère l'appelait le doux entêté. Il ne se laissa pas rebuter par le mauvais vouloir qu'il rencontrait à Pétersbourg ; il se rappelait Tilsitt, Erfurth ; il lui semblait impossible que l'empereur Nicolas qui, par toutes les voies officielles ou secrètes, lui faisait parvenir l'expression de ses sympathies pour sa personne, cédât à des considérations byzantines, et sacrifiât pour une question d'étiquette l'avenir au passé. Du moment qu'il le reconnaissait comme empereur, comment pouvait-il s'inquiéter de son rang dynastique et historique ? N'était-ce pas là une question toute française, une affaire de famille et d'hérédité ? Au milieu de la lutte que soutenait le président contre les idées antisociales, contre les agresseurs des trônes, l'empereur Nicolas ne

devait-il pas être heureux de voir la France rendre un solennel hommage aux principes qu'il se faisait gloire de professer lui-même?

M. Drouyn de Lhuys adressa au général de Castelbajac une note confidentielle, qui, dans une argumentation habile et serrée, réfutait les objections de la cour de Russie et développait les considérations dont s'inspirait le prince-président, en voulant substituer à un pouvoir viager, précaire, un empire héréditaire.

« Des esprits ombrageux, disait le ministre, avaient cru voir, dans la dénomination de Napoléon III, une sorte de revendication de légitimité impériale, la prétention d'imposer aux puissances européennes le désaveu de leurs propres actes et la négation de tous les faits intermédiaires de 1814 à 1852. Si le prince avait voulu baser son pouvoir sur le principe rigoureux de la légitimité napoléonienne : 1° il s'appellerait Napoléon V et non Napoléon III, car, d'après ce principe, il faudrait compter comme empereurs Joseph et Louis, les frères de Napoléon Ier; 2° il prendrait la couronne impériale et ne se ferait pas élire; 3° il daterait son règne de l'époque du décès de son père et non de la proclamation du scrutin. Il s'appelle Napoléon III parce que, en fait et en droit, pour nous France, Napoléon II a existé comme empereur; il a été appelé à l'empire par l'abdication de Napoléon Ier, il a été proclamé par les deux chambres; des actes publics, des jugemens ont été rendus en son nom. Le règne a été court, mais il est inscrit dans notre histoire, personne ne pouvait l'effacer, Louis-Napoléon moins qu'un autre.

« La supposition de vouloir supprimer les faits intermédiaires et d'obliger l'Europe à renier ce qu'elle a fait est gratuite. Nous ne demandons pas à l'Europe de renier ses actes, mais nous lui demandons de ne pas renier les nôtres. La politique de Louis-Napoléon a été sage; il a eu, depuis qu'il gouverne, de bonnes relations avec les puissances. L'Europe ne doit-elle pas se féliciter de voir cette politique consolidée, perpétuée par un acte dont l'effet sera garanti?

« Nous sommes résolus à fonder chez nous un gouvernement stable. Entre trois monarchies, nous préférons celle qui n'a été renversée que par l'intervention d'une immense force étrangère à celles qui sont tombées d'elles-mêmes. Nous trouvons dans la première plus de chance de durée, surtout ayant la conviction qu'elle ne recèle pas dans son sein cet esprit de conquête qui appela la foudre de tous les points de l'Europe sur le premier empire. »

L'argumentation était probante, sinon irréfutable, mais la logique ne peut rien contre les partis-pris. L'empereur Nicolas, habi-

tué à imposer sa volonté partout, en était arrivé à ne plus admettre d'autre raison que la sienne. Champion de la légitimité, il répudiait le comte de Chambord ; adversaire implacable de la révolution, il patronnait la république en France et, s'il reconnaissait l'empire, c'était pour l'humilier. Il s'immisçait dans nos affaires intérieures sans tenir compte de nos légitimes susceptibilités ; il provoquait des froissemens et des malentendus dont le souvenir ne pouvait s'effacer. « L'empereur et son chancelier, écrivait le général de Castelbajac dans une heure de découragement, sont des enfans gâtés ; ils n'admettent aucune contradiction. »

Les destinées de l'Europe, il est permis de l'affirmer, eussent suivi un cours bien différent, si, dégagé d'arrière-pensées, l'empereur Nicolas avait facilité la tâche à l'élu du suffrage universel. Par son obstination, il a divisé la France et la Russie, que tout rapprochait : leurs intérêts et leurs sympathies. La faute qu'il commit en 1852 a amené la guerre de Crimée, et, par un enchaînement fatal, celle de 1870.

VI. — LES SENTIMENS DE LA COUR DE PRUSSE.

A Berlin, les dispositions n'étaient pas meilleures qu'à Pétersbourg, mais au lieu de nous les manifester hautement, comme l'empereur Nicolas, le roi évitait toute explication personnelle avec notre envoyé. Il laissait à la *Gazette de la Croix* le soin de nous faire connaître le fond de sa pensée, et il s'en remettait à son ministre pour concilier ses passions avec ses intérêts. M. de Manteuffel s'en acquittait avec tact et mesure ; il parlait de nos affaires avec un grand dégagement d'esprit, comme si la question de la reconnaissance ne dépendait pas de lui. Il insinuait même qu'il ne partageait pas les craintes de la Russie, et qu'il regrettait ses exigences. Son attitude et son langage ne se modifièrent qu'après le message présidentiel au sénat. Il avoua qu'après un incident qui altérait sensiblement les conditions d'origines et d'existence de l'empire prévues par les trois cabinets, il serait forcé de se concerter à nouveau avec l'Autriche et la Russie sur une ligne de conduite à suivre en commun. Il annonçait en même temps qu'il s'en expliquerait dans ses instructions à ses agens. — « Le rétablissement de l'empire n'est pas douteux, disait sa dépêche, mais il reste à savoir dans quelle forme il sera porté à la connaissance des gouvernemens. Le roi n'arrêtera ses décisions qu'après s'être concerté avec ses alliés ; il apprécie les éminens services rendus par le prince Louis-Napoléon à l'autorité gouvernementale. Mais le roi désire la paix et le maintien des traités et des circonscriptions territoriales sur lequel

elle repose. Plus les formes officielles dans lesquelles le chef du gouvernement français notifiera sa nouvelle dignité aux souverains et aux gouvernemens étrangers indiqueront de sa part des dispositions que ceux-ci pourront considérer comme des garanties morales pour le maintien de la paix et des traités, plus ils mettront de l'empressement à établir des rapports complets et réguliers avec le nouveau gouvernement. »

Le prince-président n'était pas mis en demeure par la Prusse, comme le demandaient à cor et à cri dans l'entourage du roi, M. de Gerlach et M. Niebuhr, les partisans de la Russie, de prendre l'engagement solennel de respecter les traités de 1815; mais le cabinet de Berlin lui donnait à entendre, en termes amphigouriques, qu'il ferait dépendre la reconnaissance de l'empire des garanties morales données au sujet du maintien des traités, et qu'il conformerait ses décisions à celles de ses alliés. Cela revenait à dire qu'animé d'invincibles préventions, il protesterait, comme la Russie, contre le titre de Napoléon III.

Les trois cours du Nord se méprenaient étrangement sur le caractère de Louis-Napoléon, en s'imaginant qu'intimidé par leur accord, il renoncerait à son titre et se soumettrait à leurs exigences, sinon à leurs injonctions. Déjà le ton des instructions qu'il adressait à ses agens s'était modifié. Il leur prescrivait une froide réserve: « Vous n'avez pas à traiter avec le gouvernement prussien la reconnaissance de l'empire, télégraphiait M. Drouyn de Lhuys à M. de Varenne, c'est une affaire intérieure dont le règlement appartient à la nation française; mais si M. de Manteuffel en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression qu'a causée au prince-président la nouvelle du concert établi entre les trois puissances, je ne veux pas dire contre sa personne, mais certainement à cause d'elle. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre de son côté une attitude de réserve (1). » Des sollicitations on passait aux avertissemens.—« Les

(1) M. Drouyn de Lhuys développait la pensée du télégramme dans une de ses instructions dont voici le texte : « Après les immenses services rendus depuis quatre ans à la cause de la paix et de l'autorité en Europe par le prince-président, les hésitations du cabinet de Berlin nous sembleraient étranges et peu conformes aux rapports bienveillans entretenus avec cette cour.— Fort de son droit, certain d'avoir donné de suffisantes preuves de son respect pour le droit des autres, le prince-président attendra, sans impatience comme sans inquiétude, la réponse des puissances étrangères. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre, de son côté, une attitude de réserve. Vous n'aurez donc pas à provoquer aucune explication ultérieure, et vous écouterez avec froideur celles dont M. de Manteuffel prendrait l'initiative;

agens français, en tout pays, prennent un un ton provocant, » écrivait lord Malmesbury peu de temps après l'envoi de ces instructions. J'ai reçu des renseignemens sur plusieurs plans d'invasion en Angleterre et de coups de main pour enlever la reine à Osborne. » — Le ministre anglais s'alarmait à tort : la diplomatie française ne provoquait personne; mais, désabusée, à bout d'éloquence, elle se retirait dans sa coquille, froide, impassible, laissant les souverains juges de leurs déterminations, bien décidée à ne pas tenir compte de leurs protestations. On allait en effet passer outre, et proclamer l'empire sans se préoccuper davantage du déplaisir des chancelleries. Louis-Napoléon se sentait porté par le courant populaire ; il avait foi en son étoile, il croyait à sa mission; l'entente diplomatique de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche le gênait, mais elle ne le déconcertait pas. Il n'admettait pas qu'elles fussent en mesure de donner à leurs protestations un caractère agressif; il avait confiance en nos forces. Notre prestige militaire avait survécu aux vicissitudes de 1815; la France était restée la grande initiatrice des peuples; sa puissance morale était toujours rayonnante; elle avait à son service, pour triompher du mauvais vouloir des cabinets, les idées de 1789 et la propagande des revendications nationales. La monarchie de Juillet, si contestée à ses origines, n'avait pas dédaigné le principe des nationalités; elle en avait fait un judicieux usage, sans lui sacrifier nos intérêts traditionnels. Elle avait fait comprendre aux puissances du Nord que, poussée à bout, elle saurait déchaîner la tempête, et cela avait suffi pour leur donner à réfléchir. L'argument était excellent, tout autorisait le prince-président à y recourir; mais, monté sur le trône, dominé par son passé, et moins sagace que Louis-Philippe, il l'érigea en système; il fit de l'affranchissement des nationalités le dogme de sa politique, avec l'arrière-pensée de déchirer les traités de Vienne. L'arme était à deux tranchans; elle exigeait une main ferme, habile, vigilante, et celle de Louis-Napoléon, malheureusement, était mobile et téméraire. Aussi l'arme s'est-elle retournée contre lui et a-t-elle fait à la France de mortelles blessures.

La presse qui prenait le mot d'ordre à l'Élysée faisait à l'Europe, à titre d'avertissement, d'inquiétans tableaux : « Chaque gouvernement européen a en lui-même une cause de perte qui doit être une cause de prudence, disait M. de La Guéronnière, que Louis-

mais s'il vous en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression que nous a causée la nouvelle du concert établi entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, je ne veux pas dire contre la personne de Louis-Napoléon, mais certainement à cause d'elle, le lendemain même du jour où la concentration de son pouvoir semblait devoir donner au monde de réelles garanties de sécurité. »

Napoléon chargeait de préparer l'opinion et les cabinets à ses coups de théâtre par des articles ou des brochures à sensation ; l'Autriche est placée entre l'Italie et la Hongrie, la Russie a une Pologne attachée à son flanc, la Prusse a le duché de Posen, et l'Angleterre porte l'Irlande comme un fardeau et un remords. Au premier coup de canon, les peuples se relèveront de leur servitude. »

Le langage des journaux officieux était fait pour donner à réfléchir, car on savait que leur inspirateur se considérait comme un homme prédestiné, capable des entreprises les plus hasardeuses.

« Je connais Louis-Napoléon personnellement depuis des années, écrivait lord Malmesbury, le 29 mars 1852, à sir Hamilton Seymour ; je sais que le trait le plus remarquable de son caractère est une obstination qui, soutenue par un tempérament flegmatique, résiste à toutes les difficultés. Tous les projets conçus par son cerveau y restent sans qu'il en fasse connaître les détails, mais leur accomplissement n'est qu'une question de temps. Devenir empereur est sa marotte depuis qu'il a vingt ans, et je me rappelle avoir vu sa mère rire de ce rêve. »

VII. — LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE.

Le 1er décembre 1852, le rêve dont souriait la reine Hortense devenait une réalité. Le corps législatif, après avoir proclamé le vote qui rétablissait l'empire, se présentait à Saint-Cloud pour apporter au prince Louis-Napoléon le tribut de ses félicitations. Il le reçut placé sur une estrade, ayant le roi Jérôme à sa droite et le prince Napoléon à sa gauche. « Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui, dit-il en réponse à la harangue du président de la chambre, n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est le résultat légal de la volonté du peuple, qui consolide au milieu du calme ce qu'il avait fondé au temps des agitations.

« Je prends, avec la couronne, le nom de Napoléon III, parce que la logique du peuple me l'a donné dans ses acclamations (1), parce que le sénat l'a proposé légalement, et parce que la nation entière l'a ratifié. Est-ce à dire, cependant, qu'en acceptant ce

(1) *Mémoires de lord Malmesbury*. — « Lord Cowley raconte une anecdote sur l'origine de ce numéro III que Napoléon a tenu à accoler à son nom. Il dit que c'est à la suite d'un quiproquo. Le préfet de Bourges, dans ses instructions écrites aux autorités, avait recommandé de faire crier : Vive Napoléon !!! Au lieu d'un point d'exclamation, il en mit trois, qu'on prit pour un chiffre. En entendant crier : Vive Napoléon III, le président a dressé l'oreille et a fait demander des explications ; il a dit au duc de Mortemart : « Voilà un préfet bien machiavélique ! »

titre, je tombe dans l'erreur reprochée au prince (1) qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait pendant son absence? Loin de moi un semblable égarement. Non-seulement je reconnais les gouvernemens qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de beau, car les gouvernemens qui se succèdent sont, malgré leurs origines différentes, solidaires de leurs devanciers.

« Mais plus j'accepte tout ce que, depuis cinquante ans, l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du chef de ma famille et le titre régulier, quoique éphémère, de son fils, que les chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu.

« Ainsi donc, le titre de Napoléon III n'est pas une de ces prétentions dynastiques et surannées qui semblent une insulte au bon sens et à la réalité. C'est l'hommage rendu à un gouvernement qui fut légitime, et auquel nous devons les plus belles pages de notre histoire moderne. Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même où vous venez me faire connaître le suffrage de la nation. »

C'était un beau langage. « L'empereur, a dit George Sand, avait les éclairs d'un génie plutôt littéraire que philosophique et plutôt philosophique que politique. » Rien ne manquait à son discours, ni l'éloquence ni l'habileté; il flattait l'amour-propre national sans blesser l'étranger; il donnait à l'Europe, dans la forme la plus heureuse, en termes qui n'engageaient à rien, les garanties morales, sinon contractuelles, qu'elle réclamait.

Les Tuileries, si longtemps silencieuses, allaient retrouver un hôte; déjà le drapeau tricolore flottait sur le pavillon de l'Horloge. Le 2 décembre, au matin, une salve de cent un coups de canon, tirée aux Invalides, annonçait à Paris l'inauguration de l'empire; la chaîne des temps semblait se renouer et relier 1804 à 1852; si quelque chose pouvait donner la mesure de l'inanité des prévisions humaines, c'était assurément la rentrée, dans le palais des rois de France, d'une dynastie emportée par l'invasion et frappée de déchéance perpétuelle par l'Europe coalisée.

G. ROTHAN.

(1) L'empereur faisait allusion à l'électeur de Hesse, qui prétendait avoir dormi pendant son exil, et aussi à Louis XVIII, qui déclarait ne pas reconnaître les gouvernemens qui s'étaient succédé en France depuis 1793.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

VIII[1].

LE DUC D'AUMALE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. — REDDITION D'ABD-EL-KADER.

I.

Une ordonnance royale, du 29 juin 1847, confia l'intérim du gouvernement de l'Algérie au général Bedeau. Jusque-là, c'était le général de Bar, le plus ancien des lieutenans-généraux présens dans la colonie, qui l'avait exercé par délégation du maréchal Bugeaud.

La voix publique avait depuis longtemps désigné le successeur du maréchal, et la colonie l'attendait avec impatience; mais le gouvernement n'avait pas voulu, par une hâte malséante, accepter la démission du vainqueur d'Isly. Il ne s'y décida que lorsque le temps eut démontré qu'elle était irrévocable.

Le 3 août, le duc d'Aumale écrivit au maréchal Bugeaud: « J'ai longtemps espéré que vous consentiriez à reprendre le gouvernement-général, et j'ai la conviction qu'aux très grands services que vous avez déjà rendus vous pouviez en ajouter de nouveaux que nul autre peut-être ne pourra rendre. Si tout espoir doit être perdu à cet égard, si aucune autre combinaison ne paraît acceptable au

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août et du 1er septembre 1888.

gouvernement du roi, je ne refuserai pas une position éminente où je puis servir activement mon pays. Je ne me fais aucune illusion sur les obstacles qui hérissent la question, sur les attaques dont je serai l'objet, sur les déceptions qui m'attendent; mais j'apporterai à l'accomplissement de mes devoirs une entière abnégation personnelle et un dévoûment de tous les instans. Je conserverai précieusement le souvenir de tout ce que je vous ai vu faire d'utile et de grand sur cette terre d'Afrique, et je ferai tous mes efforts pour y suivre vos traces et y continuer votre œuvre. »

Le maréchal Bugeaud répondit au prince : « Vous n'êtes point séduit par le brillant du commandement; vous en connaissez dès longtemps tous les écueils; vous avez mesuré les difficultés, vous avez prévu la critique et même la calomnie, et cependant vous bravez tout cela pour servir la France et obéir à votre père. Cette noble conduite serait une critique de la mienne, si je n'avais payé mon tribut pendant six ans et demi, et surtout si je n'avais pas eu l'espoir qu'en me retirant je servirais mieux les intérêts de l'Algérie qu'en restant au poste qui m'avait été confié. Déjà mes prévisions se réalisent, puisqu'on vous destine ma succession. Vous voulez, dites-vous, marcher sur mes traces : moi, je veux que vous les élargissiez, et je serai bien heureux si vous faites mieux que moi; je ne serai pas le dernier à le proclamer. »

Le duc d'Aumale fut nommé gouverneur-général de l'Algérie par ordonnance du 11 septembre. Quand le canot de la frégate à vapeur *Labrador* l'amena, le 5 octobre, au débarcadère d'Alger, la population lui fit un accueil enthousiaste. Le lendemain, il adressa aux troupes cet ordre du jour : « En prenant le commandement de l'armée d'Afrique, le gouverneur-général de l'Algérie croit devoir témoigner à tous les officiers, sous-officiers et soldats qui la composent, combien il est fier de se trouver à leur tête. Appelé déjà cinq fois à l'honneur de servir dans leurs rangs, il sait depuis longtemps ce qu'on peut attendre de leur dévoûment au roi et à la France. Confiant dans leur courage, confiant dans le mérite éprouvé de valeureux généraux, il ne doute pas que le succès ne continue de couronner tant de nobles efforts. L'armée qui vient d'accomplir tant de grandes choses a salué d'universels regrets l'illustre chef à qui elle doit tant de gloire et sous les ordres duquel j'aurais tant aimé à me retrouver encore. Qu'il reçoive ici la nouvelle expression du bien vif et bien reconnaissant souvenir que lui conservera toujours l'armée d'Afrique. »

Le duc d'Aumale avait amené avec lui le général Changarnier, qui prit le commandement de la division d'Alger; La Moricière et Bedeau continuèrent de commander, le premier la division d'Oran, le second la division de Constantine. L'un et l'autre étaient venus con-

férer avec le prince et recevoir ses instructions. Du 7 au 16 octobre, il réunit tous les matins ses trois principaux lieutenans. « Dans ces conférences, a dit Changarnier, où d'importantes questions militaires, politiques et administratives furent traitées, le jeune gouverneur, moins verbeux que mes collègues, quoiqu'il parle volontiers et bien, montra un esprit cultivé, réfléchi, attentif aux petits détails, qu'il aimait peut-être un peu trop. »

Parmi les questions traitées, il y avait au premier rang l'application d'une ordonnance royale du 1er septembre, qui réglait à nouveau l'administration de l'Algérie. Le directeur-général des affaires civiles et le conseil supérieur étaient maintenus dans leurs attributions, mais les trois directions de l'intérieur, des finances et des travaux publics étaient supprimées, et les services dont elles avaient eu charge étaient centralisés, au chef-lieu de chaque province, par un directeur des affaires civiles assisté d'un conseil de direction. Ce fonctionnaire devait préparer le travail du général commandant la province pour tout ce qui concernait les affaires administratives en territoire civil ou militaire.

Quant aux indigènes, ils étaient placés tous, sans distinction de territoire, sous la tutelle exclusive des bureaux arabes, mais ils restaient soumis, en matière criminelle, à la juridiction des tribunaux français. Comme don de bienvenue, le duc d'Aumale leur apportait une amnistie très large, qui autorisait le retour en Algérie d'un grand nombre de leurs coreligionnaires détenus en France.

Sans aborder le problème de la colonisation, qui n'est pas de notre sujet, nous pouvons dire cependant que le prince-gouverneur se préoccupait d'obtenir, par le cantonnement équitable et graduel des tribus arabes, sans spoliation ni atteinte aux droits garantis par la capitulation d'Alger, les terrains nécessaires à l'établissement de la population européenne.

II.

Après le règlement des affaires urgentes, l'attention du duc d'Aumale devait se porter naturellement du côté du Maroc, où les incidens les plus graves se succédaient rapidement et sans relâche. Dans les premiers jours de juin, immédiatement après le départ du maréchal Bugeaud, le courrier d'Oran avait apporté au général de Bar la nouvelle d'une collision sanglante qui aurait mis aux prises les Kabyles du Rif avec les partisans d'Abd-el-Kader; mais sur le résultat du conflit il y avait désaccord ; suivant une certaine version, c'étaient les Rifains qui auraient eu le dessous, et c'était le contraire suivant un autre dire.

Voici, d'après le témoignage de M. Léon Roches, secrétaire à la

légation de Tanger, l'exacte vérité sur cette affaire. Pressé par les réclamations instantes du consul-général de France, M. de Chasteau, et d'ailleurs inquiet de l'influence qu'Abd-el-Kader exerçait dans le Maroc au détriment du pouvoir impérial, le sultan Abd-er-Rahmane s'était décidé à prendre contre lui des mesures effectives. Au commencement du mois de mai, un corps composé de 2,000 cavaliers réguliers, de 500 hommes d'infanterie et d'une batterie de quatre pièces de campagne, avait été réuni près de Fez, sous les ordres du prince Mouley-el-Hassan, cousin de l'empereur. Dans le même temps, le kaïd El-Ahmar, nouvellement appelé au gouvernement du Rif, avait reçu l'ordre de marcher contre Abd-el-Kader et de s'emparer de sa personne, ou tout au moins de l'expulser du territoire de l'empire. Quand le kaïd fit part de cet ordre aux chefs kabyles, ceux-ci lui répondirent : « Sois le plus fort, nous t'aiderons. » En attendant, ils prirent le parti de s'abstenir.

El-Ahmar, qui ne pouvait disposer que de 400 chevaux, fit demander du renfort à Fez ; on lui envoya 700 cavaliers ; mais, on ne sait pourquoi, il n'en mena d'abord que 200 vers la deïra. L'émir, pour gagner du temps, fit demander par des cheikhs amis des explications au kaïd, qui excipa des ordres impériaux. Pendant ces pourparlers, Abd-el-Kader avait fait avertir ses partisans, qui accoururent, et il résolut de prendre immédiatement l'offensive.

Une belle nuit, il marcha sur le camp d'El-Ahmar, où tout dormait sans aucune garde. Au point du jour, il ordonna aux tambours de ses réguliers de battre la charge ; en un moment, les chevaux marocains, effrayés, rompant leurs entraves, se précipitèrent au travers des tentes, et bientôt le sauve-qui-peut devint général ; mais Abd-el-Kader, qui voulait se montrer généreux, fit crier aux fuyards de se rassurer, parce qu'il était seulement venu pour s'entendre avec El-Ahmar. En effet, sur son ordre, Bou-Hamedi entra dans le camp, sans fusil, avec une faible escorte, et se dirigea vers la tente du kaïd ; mais soudain les gardes nègres d'El-Ahmar firent feu sur la petite troupe ; lui-même mit en joue Bou-Hamedi, l'arme ne partit pas, et le khalifa d'Abd-el-Kader, usant de représailles, abattit d'un coup de pistolet le kaïd à ses pieds. L'émir, protestant de son respect pour l'autorité sacrée de l'empereur, laissa le maghzen retourner à Fez ; il ne voulut pas retenir prisonniers la femme et les enfans d'El-Ahmar, mais il n'empêcha pas les gens du Rif de piller le camp marocain.

En même temps qu'il faisait de ce côté montre de modération, ses agens répandaient le bruit d'un accord prochain avec la France, par l'entremise de l'Espagne, et de la création d'un état indépendant sur lequel régnerait Abd-el-Kader depuis la Sebkha d'Oran à l'est jusqu'à Mélilla au couchant. Ce qu'il y avait de fondé dans cette

rumeur, c'était que l'émir avait en effet engagé des pourparlers avec le gouverneur de Mélilla, et que le gouverneur s'y était prêté plus que de raison. En échange de la médiation que l'Espagne aurait exercée au profit de l'émir, il se serait déclaré son vassal et l'aurait aidée à étendre le territoire espagnol autour des présides. Averti de ces négociations interlopes, le gouvernement français en fit des plaintes à Madrid, et le gouverneur de Mélilla fut rappelé.

Les tribus du Rif étaient méfiantes ; si Abd-el-Kader devenait leur souverain, il faudrait d'abord combattre contre l'empereur, qui ne se laisserait pas spolier sans résistance, et puis il faudrait donner au nouveau sultan beaucoup plus d'argent qu'à l'autre, auquel on n'en donnait guère. Bref, la future souveraineté d'Abd-el-Kader n'obtenait pas faveur ; de plus, on savait qu'Abd-er-Rahmane, furieux de la défaite de son maghzen et de la mort du kaïd El-Ahmar, avait ordonné des armemens pour en tirer vengeance. « Tout ce que tu nous a prédit est arrivé, faisait-il dire au consul-général de France; tu connaissais mieux que nous les ruses diaboliques d'Abd-el-Kader; il ne lui reste plus que la vengeance céleste à attendre, et c'est à nous de faire disparaître de ce monde la trace même de ses pas. Tu vas voir ce qui adviendra de lui et de ses partisans. » En style marocain, *tu vas voir* ne devait pas être pris, comme en français, dans le sens d'une exécution immédiate. Tout se faisait par poids et par mesure.

Cependant un incident inopiné vint substituer aux lenteurs habituelles de la cour de Fez une allure un peu plus vive. Quand, l'année précédente, la grande émigration des Beni-Amer s'était séparée de la deïra pour porter son campement dans l'intérieur du Maroc, c'était avec l'espoir d'y trouver une existence meilleure; déçue dans son attente, elle avait manifesté l'intention de revenir au bercail, c'est à-dire à ses anciens campemens sur la terre algérienne. Il ne convenait pas à l'empereur de laisser sortir de ses états un contingent si considérable ; en effet, c'était une population de 8,000 âmes, qui pouvait fournir 2,000 fusils et 800 chevaux de guerre.

Le kaïd Feradji, délégué du prince Mouley-Mohammed, commandant en chef des troupes impériales, vint, avec 3,000 cavaliers, intimer à la tribu l'ordre de lui livrer ses chevaux et ses armes, et de se mettre immédiatement en chemin pour l'ouest, où l'empereur avait résolu de l'interner. Tous à cheval, la crosse du fusil sur la cuisse, les grands des Beni-Amer firent au kaïd cette fière réponse : « Nous sommes venus de notre propre mouvement demander un asile à Mouley-Abd-er-Rahmane ; il nous l'a accordé ; aujourd'hui, sans que nous ayons commis la moindre faute, il veut, au mépris des droits de l'hospitalité, nous désarmer et nous faire prisonniers !

Nous mourrons tous, plutôt que de nous soumettre à des ordres pareils, et, puisque nous n'avons pas trouvé sûreté sur la terre musulmane, nous jurons de nous arrêter seulement lorsque nous serons arrivés sur celle des chrétiens. » Puis la tribu se mit en marche vers Taza; mais alors le prince Mohammed fit publier dans tous les environs de Fez une proclamation par laquelle il mettait au prix de 10 ducats la tête de chacun des guerriers Beni-Amer et donnait à qui pourrait les prendre leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux, leur avoir. Cernés par plus de 12,000 Arabes et Kabyles, les Beni-Amer se défendirent pendant trois jours et finirent par succomber. Le massacre eut lieu vers le commencement de septembre.

Ce fut pour Abd-el-Kader un coup terrible; car il s'était avancé, malgré l'hostilité de certaines tribus, à la rencontre des émigrans, non pas sans doute pour les aider à regagner la terre chrétienne, mais avec l'espoir de les ramener à la deïra et de les y retenir. Dans le même temps, Mouley-Mohammed faisait saccager le territoire des tribus kabyles qui avaient montré quelque partialité pour l'émir, tandis que son frère Mouley-Ahmed campait sous Taza. Vers la fin d'octobre, Mouley-Mohammed vint l'y rejoindre, et désignant Abd-el-Kader comme l'ennemi à combattre, il fit publier cette proclamation : « De ce moment, je ne connais personne. Mes amis seront ceux qui apporteront de l'orge à mon camp et qui marcheront avec mes troupes contre le révolté; mes ennemis seront ceux qui ne viendront pas à moi. »

III.

Des marabouts influens et vénérés s'entremirent afin d'apaiser la colère de l'empereur; ils se rendirent à Fez pour lui représenter qu'en ordonnant de si grands apprêts contre un vrai musulman, il ne faisait que donner de la joie aux chrétiens, ravis de voir les fidèles de l'islam se déchirer entre eux. Abd-er-Rahmane les écouta sans les interrompre; puis, après quelques minutes de méditation, il leur dit d'un ton sévère : « Ce n'est point un vrai musulman, celui qui, après avoir demandé l'hospitalité, cherche à trahir son hôte! Ce n'est pas un vrai musulman, celui qui, non-seulement désobéit aux ordres du prince des croyans, mais encore agit en maître dans ses états! Ce n'est point un vrai musulman, celui qui massacre des populations soumises à leur légitime souverain, qui attaque ses camps et tue ses fidèles serviteurs! C'est un rebelle qui trace une ligne de feu et de sang partout où il passe. Je ne veux rien entendre de lui. S'il veut éviter de nouveaux malheurs, qu'il abandonne mes états et qu'il aille porter ailleurs le désordre attaché à ses pas! L'un

de nous deux doit commander dans l'empire, et Dieu va décider entre nous. »

Le 19 novembre, La Moricière, qui était à Oran, fut informé de la marche en avant des corps marocains et du mouvement rétrograde que l'émir venait de prescrire à la deïra. Les deux fils de l'empereur, Mouley-Mohammed et Mouley-Ahmed, se portaient avec deux corps d'armée de Taza sur la Moulouïa; un troisième corps cheminait à travers les montagnes du Rif; enfin, le kaïd d'Oudjda se portait avec son maghzen vers les Beni-Snassen. Abd-el-Kader concentrait ses forces sur la rive gauche de la Moulouïa.

Sur ces entrefaites, un de ses secrétaires, El-Hadj-el-Habid, se présenta, le 17 novembre, au général Renault, qui commandait à Nemours l'ancien camp de Djemma-Ghazaouat, et lui remit, de la part de l'émir, trois lettres adressées, la première au duc d'Aumale, la deuxième au général de La Moricière, la troisième au général Cavaignac. Il y en avait une quatrième, de Bou-Hamedi, pour La Moricière.

La lettre au duc d'Aumale, écrite trois jours auparavant, était conçue en ces termes : « Gloire à Dieu dont les louanges font obtenir les bienfaits d'une manière complète et qui accorde le bien avec surabondance! Que Dieu soit prié pour notre seigneur et maître Mohammed et ses compagnons! De la part du combattant pour la foi, le défenseur de la religion, notre maître Sidi-Hadj-Abd-el-Kader. — Que Dieu lui soit en aide et le dirige! — Au chef le plus magnifique des armées françaises d'Alger et de ses dépendances, au chef de leurs généraux, commandans et autres, au fils du sultan des sultans du pays de Roum, au duc d'Aumale. — Que Dieu fasse prospérer l'état de ceux qui sont fermement attachés à la justice la plus pure! Salut sur ceux qui ont saisi l'anse solide, ainsi que la miséricorde de Dieu, ses bénédictions, ses bontés et ses bienfaits! — Déjà avant ton avènement au gouvernement de ce pays d'Alger, j'avais écrit plusieurs fois aux commandans d'alors, ainsi que j'avais écrit à ton père leur sultan. Ils ont gardé le silence à mon égard, et je n'ai pas reçu de réponse à une seule lettre. Aujourd'hui, lorsque j'ai appris que tu es arrivé en ce pays, afin d'y commander par les ordres de ton père, je me suis réjoui de cet événement et je t'ai écrit, il y a quelques jours, avant la présente. Je suppose que ma lettre est arrivée à temps; mais puisqu'elle n'a pas atteint le but que je me proposais, j'ai voulu t'en écrire une nouvelle pour le même objet, en la confiant à un homme distingué, sage et sûr, qui doit la présenter à ta seigneurie. Il sera mon mandataire et me suppléera près de toi pour te faire savoir ce que j'ai à te dire et me faire connaître ce que tu auras à lui répondre. Tu es la porte de la souveraineté, et notre livre dit bien : « Faites choix

de la porte pour entrer; » c'est donc pour cela que je t'adresse un homme propre à cette mission. Je lui avais donné ma confiance à l'époque de la paix entre vous et nous; ses bonnes qualités me sont connues, et il possède aussi la connaissance de vos armées, de vos mœurs et de vos habitudes; il sait aussi, pour l'avoir vu par lui-même, ce qui vous distingue dans la bonne administration en général, et connaît personnellement les chefs de votre gouvernement autant que qui que ce soit. Si tu en désires un autre d'un rang plus élevé, ce sera pour un autre moment et après son retour. A une personne comme toi, il est inutile de faire des recommandations pour lui faire accueil dans ta magnifique demeure. Je ne doute pas que tu ne veuilles bien le recevoir d'une manière convenable, et que tu ne t'occupes avec soin et bonté de boucher la fente qui sépare les deux partis. Tu n'ignores pas que celui qui s'occupe de réparer les malheurs, d'unir les partis éloignés et qui parvient à les rapprocher, a fait une belle action aux yeux des deux partis et même de toutes les nations en général. Tu as le pouvoir de lier et délier, de fixer ce qui est mouvant. Tu peux nouer et dénouer des difficultés plus grandes que celles de la circonstance présente. Que Dieu puisse améliorer par sa bonté la situation présente et future! *Amen*. En date du 4 hedja 1263 (14 novembre 1847). Par ordre de notre maître. — Que Dieu lui soit en aide! »

Ce verbiage long et diffus, tout l'opposé du style habituel d'Abd-el-Kader, n'était à autre fin que d'essayer encore une fois d'entrer en correspondance avec l'autorité française, et de présenter aux Marocains comme aux Arabes le leurre d'une négociation apparente. Le duc d'Aumale ne s'y trompait pas. « Abd-el-Kader et Ben-Hamedi, écrivait-il, ont envoyé au général de La Moricière et à moi plusieurs lettres plus respectueuses que d'habitude, mais traitant toujours de puissance à puissance, et n'ayant évidemment pour but que de faire croire aux populations que l'émir n'est pas en hostilité avec les Français. La lettre qui m'est adressée par Abd-el-Kader ne renfermait que des assurances vagues sur ses intentions pacifiques, et les instances habituelles pour qu'on lui répondît et qu'on traitât de la paix. Il est à remarquer seulement qu'elle était plus que convenable et presque respectueuse dans la forme; tout en me prodiguant les épithètes dont la langue arabe est si riche, Abd-el-Kader ne se désigne que par ces mots : *Celui qui combat pour la foi*, sans se traiter de *sultan* et de *commandeur des croyans*, comme par le passé. » Après avoir pris des mains d'El-Habid les lettres de l'émir et de Bou-Hamedi, le général Renault n'avait pas permis au messager d'aller plus loin, et lui avait fait publiquement repasser la frontière.

Le duc d'Aumale avait donné à La Moricière l'ordre de se poster

au plus près des montagnes où devait se décider la crise. Embarqué, le 20 novembre, à Mers-el-Kebir, sur le *Veloce*, avec son état-major, La Moricière prit terre, le lendemain matin, à Nemours, se rendit, le même jour, à Lalla-Maghnia, et, le 22, au bivouac de Sidi-Mohammed-el-Oussini. Là se trouvaient réunis, sous les ordres du colonel de Mac-Mahon, un bataillon de zouaves, deux bataillons du 12e léger, un bataillon du 5e de ligne, le 10e bataillon de chasseurs à pied, un escadron du 2e chasseurs de France, deux escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, un escadron de spahis, deux sections d'artillerie de montagne; l'effectif total était de 2,350 hommes. Le 23 et le 24, de grands renforts arrivèrent, un second bataillon du 5e de ligne, deux bataillons du 9e, le 8e bataillon de chasseurs à pied, deux autres escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, deux autres de spahis, une autre section d'artillerie de montagne, un détachement du train des équipages.

La Moricière prescrivit que les hommes eussent toujours six jours de vivres dans le sac et les cavaliers quatre jours d'orge en besace, et qu'en outre le convoi de mulets fût toujours prêt à suivre, avec un supplément de quatre jours de vivres et d'un jour d'orge; enfin, tous les jours, les convoyeurs arabes devaient apporter de Nemours au camp un approvisionnement de vingt-quatre heures. Le 29 novembre, deux bataillons du 44e, deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, un nouveau détachement du train rejoignirent. L'effectif fut alors porté à 5,480 hommes. L'infanterie, sous les ordres du général Renault, fut répartie en deux brigades avec une réserve, les brigades commandées par les colonels Roche et Faure, la réserve par le colonel de Mac-Mahon. La cavalerie embrigadée eut pour chef le colonel Cousin-Montauban.

En arrivant sur la frontière, le général de La Moricière avait appris que les corps marocains faisaient beaucoup de démonstrations à distance de la deïra, mais qu'ils n'osaient évidemment pas l'attaquer. D'autre part, on sut qu'Abd-el-Kader, dans le temps qu'il écrivait au duc d'Aumale, avait député vers les fils de l'empereur deux aghas de ses réguliers pour leur offrir quatre chevaux de soumission, mais que les princes avaient refusé de les recevoir, et qu'Abd-er-Rahmane, avisé par eux de cette démarche, leur avait fait dire qu'il ne voulait rien entendre, à moins que le porteur de paroles ne fût Bou-Hamedi. Sur cette ouverture, Bou-Hamedi, muni d'un sauf-conduit, prit, non sans quelque préoccupation, le chemin de Fez. Il avait raison d'être inquiet, car, dès son arrivée, il fut traité bien moins en négociateur qu'en otage. Il lui fut signifié qu'Abd-el-Kader aurait tout d'abord à restituer les 500 ou 600 chevaux qu'il avait pris dans le camp du kaïd El-Ahmar, à payer une *dia* ou compensation pour les meurtres que ses gens avaient commis,

puis, en fin de compte, à licencier sa deïra et à se rendre lui-même à Fez. En même temps, l'empereur fit porter à ses fils l'ordre formel de prendre l'offensive, si « le révolté » ne se soumettait pas, et d'insurger contre lui toutes les tribus de la frontière.

On apprit, le 8 décembre, que tous ces ordres étaient en cours d'exécution. La rive gauche de la Moulouïa était investie par les deux fils de l'empereur, par le kaïd d'Oudjda, par le kaïd du Rif, et par Bou-Ziane-ech-Chaoui avec la cavalerie des Halaf. On estimait l'ensemble de leurs forces à 40,000 hommes. Les Beni-Snassen eux-mêmes s'étaient décidés à prendre parti pour Abd-er-Rahmane contre le rebelle, qu'il n'était plus permis de désigner que par le nom réduit de *Kader*. L'empereur, en le frappant d'une sorte de dégradation religieuse, lui avait enlevé les titres de *Sidi*, de *Hadj*, et même la particule *Abd*. Pour les musulmans fanatiques, si nombreux dans le Maroc, cette dégradation était chose grave.

Aux forces rassemblées contre lui, Abd-el-Kader ne pouvait guère opposer que 2,000 ou 3,000 combattans, mais c'étaient des guerriers dont il était sûr. Il chercha sur la basse Moulouïa un bonne position défensive, et vint s'établir dans un lieu nommé Gherma, sa gauche appuyée à la rivière, sa droite aux montagnes. Averti par une dernière sommation d'Abd-er-Rahmane et par une lettre de Bou-Hamedi qu'il n'y avait plus d'accommodement possible, il prit la résolution d'attaquer ses adversaires. S'il parvenait à s'emparer de l'un des fils de l'empereur, ne serait-ce pas à lui dès lors de dicter ses conditions? Après avoir entendu le rapport d'un de ses aghas qui avait reconnu la disposition des camps marocains, particulièrement de celui que commandait le second fils d'Abd-er-Rahmane, il fit jurer à tous ses réguliers de ne pas tirer un coup de fusil avant d'être arrivés à la tente du prince.

Le 10 décembre, il mit en mouvement ses fantassins; le lendemain, il les suivit avec les cavaliers. Son projet était de surprendre l'ennemi par une attaque nocturne, et, pour l'épouvanter davantage, il fit enduire de goudron et charger de fascines également goudronnées quatre pauvres chameaux, qui devaient être lâchés tout flambans à travers les tentes. Malheureusement pour lui, le secret fut livré aux Marocains, qui se tinrent sur leurs gardes. Mouley-Ahmed donna l'ordre à ses troupes d'évacuer les tentes, en les laissant dressées, et de se ranger en arrière. Tentée à deux heures du matin, la surprise échoua donc; mais l'émir, qui voulait prendre à tout prix sa revanche, se jeta sans tarder sur le deuxième camp, — il y en avait quatre, — et s'en empara. Cependant le jour naissant lui montra toutes les hauteurs voisines occupées par l'ennemi, et il lui fallut combattre énergiquement pour n'être pas coupé de la deïra, sur laquelle il fut contraint de se re-

tirer en définitive. S'il avait tué beaucoup de Marocains, ses propres pertes, par comparaison, étaient bien plus sensibles. L'ennemi se rapprochait, resserrant le cercle. De son camp, La Moricière avait expédié au kaïd d'Oudjda trente mulets chargés de cartouches; de Nemours, pareil envoi avait été fait au kaïd du Rif. Telle était, vers le 15 décembre, la situation de l'émir.

Que faire? Déjà la défection se mettait parmi les siens. Ses frères mêmes, Si-Moustafa et Si-Saïd, allèrent d'abord camper avec une vingtaine de tentes chez les Beni-Snassen, puis le premier envoya demander l'*aman* au général de La Moricière; le 21 décembre, il se présenta au camp français. Ce même jour, l'émir, acculé à la mer, fit passer sur la rive droite de la Moulouïa, par un gué voisin de l'embouchure, la deïra fugitive; mais, pour couvrir le passage, il fut obligé de sacrifier la moitié de son infanterie et ses cavaliers les plus braves. Superbe de vaillance, dans une situation désespérée, donnant l'exemple à tous, il eut, dans ce combat suprême, son burnous criblé de balles et trois chevaux tués sous lui. Désormais à l'abri des Marocains, la deïra campait sur la terre algérienne. Après avoir donné aux siens le conseil de se rendre aux Français, Abd-el-Kader, suivi d'un petit nombre de cavaliers fidèles, s'éloigna vers le sud; lui seul ne désespérait pas encore; rien n'était tout à fait perdu, s'il parvenait à gagner le désert.

IV.

D'après les instructions précises du duc d'Aumale, la frontière était strictement gardée. De nombreux postes de correspondance étaient échelonnés à très petite distance les uns des autres, de sorte que les moindres incidens étaient portés sans retard à la connaissance de La Moricière. Le soir venu, il fit partir secrètement deux détachemens de spahis revêtus de burnous blancs; le premier, commandé par le lieutenant Mohammed-bou-Khouïa, alla occuper le col de Kerbous, le seul point par où l'émir pût espérer de trouver passage; l'autre, commandé par le lieutenant Ibrahim, se tint en arrière, à mi-chemin du col au camp français.

A deux heures du matin, La Moricière se mit en marche avec la plus grande partie des troupes. La nuit était sombre; il pleuvait à torrens. A mi-chemin, le général rencontra les députés de la deïra qui venaient faire soumission; en même temps, on entendit quelques coups de feu. Deux spahis arrivaient au galop : Abd-el-Kader avait essayé de forcer le col; quelques minutes après, ce fut le lieutenant Bou-Khouïa, suivi de deux cavaliers de l'émir. Abd-el-Kader faisait demander au général l'*aman* pour lui-même et pour son escorte; en manière de lettre de créance, ses envoyés appor-

taient l'empreinte de son cachet sur un morceau de papier mouillé par la pluie. La Moricière les renvoya aussitôt avec la promesse d'*aman* et, comme gage de sa parole, il fit porter par Bou-Khouïa son propre sabre à l'émir.

Au point du jour, il s'arrêta près du col de Kerbous, puis il fit partir le colonel Montauban, à la tête de six escadrons, pour aller chercher la deïra, autour de laquelle rôdaient les Kabyles du voisinage, et la conduire au puits de Sidi-bou-Djenane, où le colonel de Mac-Mahon allait s'établir avec les zouaves et un bataillon du 9e de ligne. Après une halte de quelques heures, la colonne se replia sur le camp. La Moricière y trouva tous les chefs des réguliers qui avaient survécu au désastre du 21 décembre. Ils le supplièrent d'accorder deux jours de repos à la deïra, encombrée de blessés, de vieillards, de femmes et d'enfans qui succombaient à la fatigue. Le général y consentit, et fit porter au colonel de Mac-Mahon l'ordre de prendre son bivouac, non plus à Sidi-bou-Djenane, mais aux environs du campement arabe. On sut alors que la deïra comprenait encore près de 600 tentes, avec une population de 5,000 à 6,000 âmes.

Dans la journée, le lieutenant Bou-Khouïa rejoignit le camp; il rapportait au général son sabre, et il lui remit une lettre d'Abd-el-Kader : « Louange au Dieu unique. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed et sur ses compagnons! Du prince des croyans, le guerrier saint, El-Sid-el-Hadj-Abd-el-Kader, — que Dieu l'assiste et le protège! — au général de La Moricière, chef des troupes françaises de la province d'Oran. Que Dieu rende prospères nos affaires et les vôtres! que le salut soit sur quiconque reconnaît la vraie voie! J'ai reçu le cachet et le sabre que tu m'as fait remettre comme signe que tu avais reçu le blanc-seing que je t'avais envoyé; l'obscurité de la nuit m'avait empêché de t'écrire. Cette réponse de ta part m'a causé de la joie et du contentement. Cependant je désire que tu m'envoies une parole française qui ne puisse être ni diminuée ni changée, et qui me garantira que vous me ferez transporter, soit à Alexandrie, soit à Akka (Saint-Jean-d'Acre), mais pas autre part. Veuille m'écrire à ce sujet d'une manière positive. Lors de notre entrevue, nous nous communiquerons beaucoup de choses. Je connais ta manière d'agir, et je désire que tu aies seul le mérite du résultat. Je te recommande de maintenir où elles sont les tribus qui se sont séparées hier soir chez les Msirda. Je pensais qu'elles me suivraient et, lorsque j'ai regardé derrière moi, il n'y avait plus personne. Il y a dans ces tribus des affaires d'intérêt qui concernent moi et les miens, par exemple des esclaves, des chameaux, des mulets, des effets et des chevaux. Je désire donc terminer ces affaires par la vente de ces

choses ; alors ceux qui voudront venir avec moi dans l'est seront libres de le faire. Je te prie également de t'intéresser à la mise en liberté de mon frère El-Sidi-Mohammed-bou-Hamedi, le plus tôt possible, afin qu'il puisse m'accompagner. »

La Moricière crut pouvoir souscrire, sous sa responsabilité, aux conditions demandées par l'émir. Voici sa réponse : « Louanges au Dieu suprême. De la part du général de La Moricière à Sidi-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahi-ed-Dine, — que le salut soit avec toi! — J'ai reçu ta lettre et je l'ai comprise. J'ai l'ordre du fils de notre roi, — que Dieu le protège! — de t'accorder l'*aman* que tu m'as demandé et de te donner le passage de Djemma-Ghazaouat à Alexandrie ou à Akka; on ne te conduira pas autre part. Viens comme il te conviendra, soit de jour, soit de nuit. Ne doute pas de cette parole; elle est positive. Notre souverain sera généreux envers toi et les tiens. Quant aux tribus qui t'ont quitté et qui sont chez les Msirda, je me rendrai demain au milieu d'elles. Les esclaves, chameaux, chevaux, mulets et effets qui t'appartiennent et ont été emmenés par elles, tu peux être tranquille à leur égard; tout ce qui t'appartient te sera rendu, et la part qui te revient sur les choses qui sont en commun te sera remise. Il en sera de même pour ceux qui sont avec toi. Je suis certain que tu pourras emmener dans l'est par mes soins ceux qui voudront te suivre. Pour ce que tu me dis relativement à Bou-Hamedi, aussitôt que tu seras arrivé, je ferai partir un bateau pour Tanger, et j'écrirai au consul de France de réclamer Bou-Hamedi à Mouley-Abd-er-Rahmane. Je pense qu'il sera mis en liberté et, s'il le veut, il pourra aussi te suivre dans l'est. On m'a dit que ta famille était chez les Msirda; je ferai en sorte qu'il ne soit rien enlevé de ce qui lui appartient. Quant à ce dont tu auras besoin, au moment de ton arrivée, pour toi et pour ceux qui t'accompagnent, tu sais ce que nous avons fait pour ton frère et pour les siens. Tu peux voir par là ce que nous ferons pour toi. Tu peux être certain que tu seras traité comme il convient à ton rang. »

Le lendemain, 23 décembre, à neuf heures du matin, La Moricière, avec 200 chevaux, se dirigeait vers la deïra quand il apprit, par une dépêche du colonel Montauban, qu'Abd-el-Kader venait d'arriver à lui, devant le marabout de Sidi-Brahim. Sidi-Brahim! Quel souvenir! Quel contraste entre la journée du 23 décembre 1847 et la journée du 23 septembre 1845! Ce fut sur le théâtre même de son plus complet triomphe que l'émir fit sa soumission au général de La Moricière, « le seul, disait-il, entre les mains duquel il avait pu se résoudre à consommer le sacrifice suprême de son abdication. » Une heure après, il entrait à Nemours.

V

Le 18 décembre, le duc d'Aumale était parti d'Alger pour Nemours, l'ancien Djemma-Ghazaouat. La mer était détestable, le vent soufflait en tempête. Il fallut relâcher d'abord à Mers-el-Kebir, puis demeurer trente-six heures au mouillage de Rachgoune, à l'embouchure de la Tafna; bref, ce fut seulement le 23 au matin que le prince put atterrir à grand'peine dans la crique étroite qui sert de port à Nemours. En relâchant à Mers-el-Kebir, il avait pris à son bord le général Cavaignac, qui devait faire, dans le commandement de la province d'Oran, l'intérim de La Moricière, appelé en France pour l'ouverture prochaine de la session législative. En même temps qu'eux arrivait sur la plage un groupe d'hommes hâves, décharnés, en haillons, blessés la plupart, mais fiers d'attitude, superbes, magnifiques; c'étaient des réguliers d'Abd-el-Kader, et ce fut ainsi que le duc d'Aumale apprit le désastre héroïque, mais décisif, de leur chef et de sa petite armée. La Moricière, venant de Sidi-Brahim, ne tarda pas à lui donner le détail de la catastrophe.

Quand, après quelques instans de réflexion, le prince eut déclaré à La Moricière qu'il ratifiait pour son compte la promesse faite par lui à l'émir et qu'il en acceptait la responsabilité, La Moricière lui fit son remercîment avec effusion, avec émotion même. Cavaignac écoutait, d'abord silencieux; puis il dit lentement : « Vous serez attaqués, très vivement attaqués, soyez-en sûrs, vous surtout, prince. Plus le succès est grand, plus on s'efforcera de l'amoindrir et même de le retourner contre vous. — Eh bien! répliqua en riant le duc d'Aumale, le général de La Moricière est député de la gauche, et vous n'êtes pas, je crois, sans avoir encore quelques amis dans le parti républicain : à vous deux de parer. »

Le soir, dans la baraque du commandant de place, La Moricière amena l'émir; la chambre, très petite, était à peine éclairée par une lampe fumeuse; le duc d'Aumale n'avait auprès de lui qu'un de ses officiers et l'interprète principal, M. Rousseau. Après avoir donné les marques de respect consacrées par l'usage arabe, Abd-el-Kader dit au prince : « Tu devais depuis longtemps désirer ce qui arrive aujourd'hui; l'événement s'est accompli à l'heure que Dieu avait marquée. » Il y eut ensuite un assez long silence; puis le duc d'Aumale prit la parole : « Le général m'a fait part de ce qui s'est passé entre toi et lui; il t'a assuré que tu ne serais pas retenu en captivité et que tu serais conduit à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie. Je confirme cet engagement et j'approuve tout ce que le général t'a dit. Il sera ainsi fait, s'il plaît à Dieu; mais il faut l'approba-

tion du roi et de ses ministres, qui seuls peuvent décider sur l'exécution de ce qui est convenu entre nous trois. Quant à moi, je ne puis que rendre compte de ce qui s'est passé et t'envoyer en France pour y attendre les ordres du roi. » L'émir baissa la tête, réfléchit un moment et répondit : « Que la volonté de Dieu soit faite! Je me confie à toi. » Puis, faisant un retour sur le passé, il parla de la prise de la Smala, et demanda au prince quelques éclaircissemens sur les incidens de cette journée fameuse. Le prince lui ayant adressé quelques questions à son tour, notamment au sujet d'une fusillade nocturne dirigée sur le campement français au retour de Taguine : « J'étais là en personne, répondit Abd-el-Kader ; je t'ai guetté, tâté pendant vingt-quatre heures, » et, sans basse flatterie, il lui fit compliment de son activité comme de sa vigilance ; après quoi, comme il était harassé de fatigue, il demanda la permission de se retirer ; avant de sortir, il sollicita la grâce de n'être débarqué nulle part sur la terre algérienne. Le duc d'Aumale y consentit, mais il dit à l'émir qu'il devait se représenter le lendemain matin devant lui, et lui amener le cheval de *gâda* comme témoignage de sa soumission entière au roi et à la France. Abd-el-Kader feignit d'être un peu surpris d'abord ; puis, après avoir échangé un regard avec La Moricière, il répondit : « Je t'amènerai demain ma bonne jument ; — et avec un triste sourire : — c'est la dernière qui me reste. »

La cérémonie eut lieu le lendemain, dans le petit jardin du commandant de place, entre le rocher et la mer. Abd-el-Kader vint seul, à pied, vêtu comme un simple Hachem, jambes nues, babouches jaunes, haïk tout uni, burnous brun ; deux serviteurs conduisaient le cheval. La Moricière, Cavaignac, un nombreux état-major, une foule d'indigènes assistaient à la scène, qui, presque sans paroles, fut grande et dramatique. Plusieurs des chefs arabes, rattachés à la cause française, ne cachaient pas leur émotion profonde.

Le 24 décembre, dans l'après-midi, le duc d'Aumale, La Moricière et l'émir s'embarquèrent sur le *Solon*. « A son arrivée à Mers-el-Kebir, au milieu de la nuit, a dit le général de Martimprey dans ses mémoires, La Moricière m'envoya l'ordre de me rendre de grand matin auprès de lui. Lorsque j'arrivai à bord, le général me sauta au cou, et nous nous tînmes embrassés quelques instans ; puis il me conduisit auprès de l'émir et me mit à sa disposition. Abd-el-Kader me demanda de faire venir un médecin pour panser un léger coup de feu qu'il avait reçu à la jambe, s'informa de mon nom, du temps que j'avais passé en Afrique. Je lui dis que j'y étais depuis 1835, que j'avais débuté par l'expédition de Mascara, après la Macta ; que j'étais avec le général Bugeaud, à leur entrevue du Fid-el-Atach, pour la paix de la Tafna. Le souvenir de cette jour-

née, où sa puissance s'était élevée jusqu'à le faire traiter d'égal à égal avec le représentant de la France, touchait une plaie saignante : Abd-el-Kader inclina la tête et se tut. Il passa la matinée à écrire et à dicter des lettres à Moustafa-ben-Tami. Vers huit heures, je conduisis l'émir à bord de la frégate l'*Asmodée*, qui allait le porter à Toulon. J'y vis amener sa mère, sa femme, toutes deux voilées, son fils, enfant d'un aspect maladif, et plusieurs de ses officiers, tous blessés. A dix heures, le navire faisait route pour la France. » Le lieutenant-colonel de Beaufort, aide-de-camp du duc d'Aumale, était à bord. Les adieux d'Abd-el-Kader au prince avaient été simples et dignes; il n'avait laissé échapper ni une plainte ni une parole de regret; il s'était borné à recommander ses serviteurs à la générosité française, et il avait fini par l'assurance que désormais il ne songerait plus qu'au repos.

VI.

Le 24 décembre, le duc d'Aumale adressait à M. Guizot, président du conseil et ministre des affaires étrangères, la dépêche suivante : « Abd-el-Kader et sa famille partent avec moi pour Oran, d'où ils seront expédiés à Marseille ; ils y attendront les ordres du gouvernement, qui, j'espère, ne les y retarderont pas longtemps. Le général de La Moricière a promis à l'émir qu'il serait envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Sans cette condition, il était fort possible qu'un homme seul, résolu, entouré d'une poignée de cavaliers fidèles, parvînt à nous échapper et à gagner les tribus qui lui sont encore dévouées dans le sud, où il nous eût suscité de grands embarras. Je ne pense pas qu'il soit possible de manquer à la parole donnée par cet officier-général, et qui ne me paraît pas d'ailleurs avoir d'inconvénient. Si l'émir désignait d'autre point qu'Alexandrie ou Saint-Jean-d'Acre, nous serions parfaitement libres à son égard. »

Cette dépêche parvint à Paris le 1er janvier 1848. Le même jour, le ministre de la guerre écrivait au duc d'Aumale : « Vous avez ratifié les promesses faites par le général de La Moricière, et la volonté du roi est qu'elles soient exécutées. Le cabinet s'occupe des mesures propres à prévenir les embarras éventuels qui pourraient naître, dans l'avenir, du caractère aventureux et perfide de l'émir. » Le 17 janvier, M. Guizot s'exprimait ainsi devant la chambre des pairs : « J'ai la confiance que le gouvernement du roi trouvera moyen d'acquitter loyalement les promesses qui ont été faites et de s'assurer en même temps de tout ce qui importe à la sécurité de la France en Algérie. » Le 5 février, il disait plus explicitement, devant la chambre des députés : « Monseigneur le duc d'Aumale a

promis à Abd-el-Kader qu'il serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre; ce sont là les termes de la promesse, rien de plus, rien de moins. J'exclus à l'instant Saint-Jean-d'Acre. Saint-Jean-d'Acre est dans les mains de la Porte: la Porte n'a pas reconnu notre occupation, notre possession de l'Algérie; il est impossible que nous mettions Abd-el-Kader entre les mains de la puissance qui ne reconnaît pas notre possession de l'Algérie et qui pourrait à l'instant même s'en servir contre notre possession. Je n'exclus point Alexandrie. Nous pouvons avoir à Alexandrie des garanties que nous ne pouvons pas avoir à Saint-Jean-d'Acre. Une négociation est ouverte et des mesures sont prises pour obtenir du pacha d'Égypte, d'abord qu'il reçoive Abd-el-Kader à Alexandrie, ensuite que, quand il l'aura reçu à Alexandrie, il nous donne les garanties, les conditions de surveillance que j'établirai d'une telle façon qu'il y ait une véritable sûreté pour nous en remplissant les conditions de l'engagement pris. Voilà la conduite que se propose de tenir et que tient déjà le gouvernement du roi. Elle répond, je crois, au double but que nous avons à atteindre : nous montrer loyaux quant à l'engagement pris, et nous ménager, pour la sûreté de l'état, toutes les précautions qui sont de notre devoir. »

L'*Asmodée*, qui portait Abd-el-Kader, s'était dirigé, non sur Marseille, mais sur Toulon. Par un malentendu regrettable, du fait de l'autorité maritime, l'émir, au lieu d'être gardé simplement au lazaret, où il avait été conduit d'abord, fut interné au fort Lamalgue. Le colonel Daumas, envoyé de Paris, l'y trouva dans une disposition d'esprit revêche, presque révoltée. Après avoir annoncé à l'émir que le gouvernement prenait ses mesures pour le faire mener à Alexandrie, le colonel, qui avait résidé auprès de lui, dix années auparavant, à Mascara, crut pouvoir lui donner un conseil d'ami : » Tu seras là, lui dit-il, sous la dépendance d'un consul et d'un pacha ; tu serais bien plus libre en France. Pourquoi ne demandes-tu pas à y rester? » Là-dessus Abd-el-Kader se récria : « Je ne veux ni rester en France, ni rester à Alexandrie, je veux aller à La Mecque. » Et il écrivit au duc d'Aumale : « Les paroles de Daumas m'ont jeté dans l'étonnement, et je me suis écrié : — loin de moi tout blasphème! — Je me suis livré au seigneur duc d'Aumale ; je me suis réfugié auprès de lui ; je ne lui ai demandé protection ni pour rester en France, ni pour rester à Alexandrie. Je lui ai demandé de vouloir bien me faire conduire à Alexandrie, pour gagner de là La Mecque, où je désire demeurer jusqu'à la mort. »

C'était, pour employer une expression modérée, absolument inexact. Ni La Moricière, ni le duc d'Aumale n'étaient assez ignorans de la situation du monde musulman pour laisser espérer à l'émir

qu'il serait conduit ou libre de se retirer aux lieux-saints. Jamais le nom de La Mecque n'avait été prononcé dans ses entretiens, soit avec le général, soit avec le prince. Assertion erronée, insinuation ou prétention, il y avait dans l'attitude nouvelle d'Abd-el-Kader un fait qui donnait à réfléchir et dont la gravité a pu servir de justification, tout au moins de prétexte, à des délais prolongés dont le gouvernement de Juillet, renversé deux mois après la reddition de l'émir, ne saurait être, en tout cas, responsable. A ceux qui reprocheraient encore à ce gouvernement de n'avoir pas dégagé la parole de La Moricière, il suffirait de répondre que, devenu ministre de la guerre six mois plus tard, La Moricière ne se crut pas en état de la dégager lui-même. La sûreté de l'Algérie ne permettait pas qu'Abd-el-Kader fût rendu sitôt à la liberté. Ce qui est devenu possible en 1852 ne l'était pas en 1848.

Personne n'aurait dû mieux le comprendre que le général Changarnier ; il ne l'a pas compris cependant, si l'on s'en rapporte au récit qu'il a donné dans ses mémoires d'une visite faite par lui, le 14 mars 1848, au prisonnier du fort Lamalgue. « Après l'avoir fait prévenir, dit le général, je fus introduit par le capitaine d'artillerie Boissonnet, attaché naguère à l'état-major du duc d'Aumale, qui l'avait placé, en qualité d'interprète, auprès de l'émir, dont il est devenu l'admirateur et l'ami. A notre entrée dans la chambre où Abd-el-Kader m'attendait en feuilletant un des cinq ou si gros volumes dont il était entouré, il se leva, dirigea sur moi ses yeux étincelant d'une ardente curiosité, exempte, comme la mienne, de malveillance. Après m'avoir enveloppé tout entier de son regard, pendant une minute, dont je profitai pour saisir l'ensemble de sa belle tête et de sa taille moyenne, élégante et souple, que la captivité n'avait pas encore épaissie, il m'offrit, d'un geste gracieux, sa place habituelle sur un tapis. Je préférai m'asseoir devant lui dans un fauteuil que le capitaine Boissonnet avait fait apporter. Quand celui-ci se fut accroupi entre nous, prêt à traduire nos paroles avec l'exactitude scrupuleuse d'un homme consciencieux, très intelligent, et parlant les deux langues avec une égale facilité, Abd-el-Kader abaissa ses paupières ornées de longs cils et sembla se recueillir dans sa prudence arabe. Il ne tarda pas à entamer le récit des circonstances qui, « sans combat, sans nécessité absolue, l'avaient mis entre nos mains, parce qu'il avait cru à notre loyauté. » Clair dans l'exposé des faits, invincible dans ses raisonnemens, simple et digne dans l'expression de sa douleur amère, mais contenue, il n'employa pas un seul mot violent à l'égard du prince « tombé à son tour dans le malheur, » ni du général (La Moricière), dont il croyait avoir surtout à se plaindre. Dans l'entraînement de notre conversation, il n'hésita pas à parler du massacre

des prisonniers, malheureux débris de la colonne Montagnac. Rappelant ses fréquentes absences, son impuissance à contenir l'exaspération des tribus marocaines, dont l'hospitalité n'était pas généreuse ni même sûre pour lui, il repoussa énergiquement la responsabilité de cet horrible épisode. Dans notre long entretien, le barbare eut constamment l'avantage de l'éloquence sur le civilisé d'Europe, bien embarrassé d'excuser une conduite qui humiliait son patriotisme, et de donner des espérances dont la réalisation ne dépendait pas de lui. »

Abd-el-Kader, de sa personne, va disparaître des récits qui vont suivre; mais son souvenir, comme celui du maréchal Bugeaud, s'y retrouvera toujours. Tous deux ont marqué profondément leur empreinte dans l'histoire. Européen, Abd-el-Kader aurait été un très grand homme; Arabe, ses quinze années de gouvernement et de guerre en Algérie l'ont placé hors de pair dans le monde de l'islam.

VII.

Le 2 janvier 1848, le duc d'Aumale écrivait d'Alger au maréchal Bugeaud : « Les événemens du Maroc et la vie politique d'Abd-el-Kader ont eu le dénoûment que vous prévoyiez et que je n'osais espérer. Lorsque ce grand fait s'est accompli, votre nom a été dans tous les cœurs. Chacun s'est rappelé avec reconnaissance que c'est vous qui aviez mis fin à la lutte, que c'est l'excellente direction que vous aviez donnée à la guerre et à toutes les affaires de l'Algérie qui a amené la ruine morale et matérielle d'Abd-el-Kader. Qu'il soit permis à un de vos anciens et modestes lieutenans de vous offrir, à l'occasion du renouvellement de l'année, ses vœux personnels et ceux de toute l'armée, que vous avez si brillamment commandée pendant sept ans. »

Cet hommage délicat que lui rendait son jeune successeur alla droit au cœur du vieux maréchal. Il y fut particulièrement sensible. « J'étais certain d'avance, répondit-il au prince, que vous pensiez ce que vous m'écriviez sur la chute d'Abd-el-Kader. Vous avez l'esprit trop juste pour ne pas apprécier les véritables causes de cet événement, et l'âme trop élevée pour ne pas rendre justice à chacun. Comme tous les hommes capables de faire les grandes choses, vous ne voulez que votre juste part de gloire, et, au besoin, vous en céderiez un peu aux autres. Dans cette circonstance, mon prince, vous m'avez beaucoup honoré, mais vous vous êtes honoré bien davantage. Si votre lettre pouvait être publiée, elle doublerait l'estime, déjà si grande, que vous portent le pays et l'armée. »

La reddition d'Abd-el-Kader avait frappé de stupeur les Arabes;

de la frontière du Maroc à la frontière de Tunis, de la zone maritime au plus profond du désert, la nouvelle s'était propagée avec la soudaineté de la foudre. Heureux de sa fortune présente, le jeune gouverneur-général, d'accord avec Changarnier et Bedeau, s'occupait de préparer les succès de l'avenir. C'était ce massif de la grande Kabylie, trois fois abordé par le maréchal Bugeaud, plus profondément entamé l'année précédente, mais encore insoumis et même inconnu sur un large espace, qui captivait ses regards et provoquait son ambition légitime. Il eût été bien que ce fût au fils du roi, sous qui l'Algérie avait été presque totalement conquise, que la France dût l'achèvement de ce grand ouvrage, le complément définitif de la conquête. Dans les premiers jours du mois de mai 1848, les divisions d'Alger et de Constantine devaient se rencontrer dans la vallée de l'Oued-Sahel, après avoir obtenu de gré ou de force, l'une à l'ouest, l'autre à l'est, la soumission certaine et durable des représentans les plus belliqueux d'une des races les plus belliqueuses du monde. Le duc d'Aumale pensait qu'il était urgent de faire cette expédition sans retard, avant qu'il ne survînt quelqu'un de ces événemens imprévus qui bouleversent et détruisent les combinaisons les plus habilement faites.

Le 10 février, le duc et la duchesse d'Aumale étaient venus recevoir, au débarcadère d'Alger, le prince et la princesse de Joinville. Ces royaux visiteurs en avaient attiré d'autres ; la saison d'hiver, toujours brillante, était plus animée que jamais, et les divertissemens de toute sorte se succédaient dans la ville en fête. On touchait à la fin du mois : le courrier de France était en retard. Le 27 février, à six heures du soir, une frégate à vapeur entra dans le port. Pendant que le contre-amiral Dubourdieu, commandant de la marine, se rendait en hâte auprès du gouverneur-général, au palais de Mustapha supérieur, son aide-de-camp entrait chez le général Changarnier et lui faisait lire des dépêches télégraphiques où il était parlé du mouvement insurrectionnel de Paris, de l'abdication du roi Louis-Philippe et de la régence de la duchesse d'Orléans. Le surlendemain, les apports du courrier furent infiniment plus graves : à la place du gouvernement monarchique, un gouvernement républicain s'était installé sur ses ruines.

Le 2 mars, au moment où le capitaine de frégate Touchard, aide-de-camp du prince de Joinville, venait d'apporter les premières nouvelles de la famille royale, le duc d'Aumale apprit par *le Moniteur* que, proscrit avec toute sa race, il était remplacé par le général Cavaignac. Dans cette crise terrible où il était naturel et légitime que ses préoccupations fussent pour les siens, ce fut à la France qu'il songea d'abord. Il écrivit au ministre de la guerre, quel qu'il pût être, de ce gouvernement quel qu'il fût, afin de lui rendre

compte de la belle conquête et de la belle armée dont la révolution le séparait brusquement.

Voici cette lettre, testament militaire du gouverneur-général de l'Algérie : « Monsieur le ministre, fidèle jusqu'au dernier moment à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu y croire ma présence utile au service du pays. J'apprends à l'instant, par *le Moniteur*, le nom de mon successeur. Soumis à la volonté nationale, je remets le commandement à M. le général Changarnier jusqu'à l'arrivée à Alger de M. le général Cavaignac. Demain, j'aurai quitté la terre française.

« J'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur les besoins de la défense des côtes et du service des subsistances. Je ne puis que renouveler mes instances à cet égard. L'armement des batteries, dont j'avais fait entreprendre la construction il y a deux mois, est commencé. L'artillerie de la milice s'exerce à la manœuvre et au tir du canon. J'ai donné à M. l'intendant de l'armée des ordres pour hâter et augmenter partout les achats de grains et de viande sur pied.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que, prévoyant depuis un mois le cas où la France pourrait avoir besoin d'une partie de son armée d'Afrique pour la porter sur un point quelconque de l'Italie, j'avais prescrit aux deux commandans des divisions d'Alger et d'Oran de prendre, sous des prétextes divers et sans éveiller l'attention, des dispositions telles qu'une force effective de 15,000 baïonnettes, prises dans les plus vieilles troupes de l'armée, pût être embarquée, quatre jours après l'ordre donné, dans les ports d'Alger, d'Arzeu et d'Oran. Ces dispositions sont effectuées aujourd'hui.

« La France peut compter sur son armée d'Afrique. Elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries; elles sauront partout donner l'exemple de toutes les vertus militaires et du plus pur dévoûment au pays. J'avais espéré partager leurs dangers et combattre avec elles pour la patrie... Cet honneur m'est enlevé; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour la gloire et le bonheur de la France! »

Puis, avec la même élévation de sentimens, presque dans les mêmes termes, il dicta ses adieux aux troupes et aux colons. A l'armée, il disait : « M. le général Changarnier remplira par intérim les fonctions de gouverneur-général jusqu'à l'arrivée, à Alger, de M. le général Cavaignac, nommé gouverneur-général de l'Algérie. En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être s'ouvrir à sa valeur; elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

« Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie !.. Cet honneur m'est refusé; mais, du fond de mon exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale; il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France. »

Il disait aux colons : « Habitans de l'Algérie, fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai cru ma présence utile au pays. Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur-général de l'Algérie. Jusqu'à son arrivée à Alger, les fonctions de gouverneur-général par intérim seront remplies par M. le général Changarnier. Soumis à la volonté nationale, je m'eloigne; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu pouvoir servir plus longtemps. »

Le 3 mars, dès les premières heures du jour, une foule anxieuse, agitée, se pressait sur la place du Gouvernement, dans la rue de la Marine, à l'embarcadère. Français, Européens, Maures, Juifs, Arabes, soldats, marchands, ouvriers, matelots, tous attendaient, sous un ciel sombre, sous une pluie froide, le départ des nobles exilés. A dix heures, on les vit apparaître au seuil du palais, le duc d'Aumale d'abord, le prince de Joinville donnant le bras à la duchesse d'Aumale, la princesse de Joinville conduite par le général Changarnier. Une rumeur sympathique les accueillit et les accompagna jusqu'au port, tandis que l'artillerie de terre et de mer les saluait pour la dernière fois de la salve royale. « La France, écrivait quelques jours après le lieutenant-colonel Durrieu, la France, en condamnant ces deux jeunes gens à l'exil, repousse de son sein deux admirables Français. Je n'oublierai jamais le trajet de ces deux familles princières se rendant à pied, dans la boue, du palais du Gouvernement à la Marine, sans autre escorte que celle de leurs amis accourus pour saluer une dernière fois ces beaux jeunes gens qu'ils estimaient et aimaient tant. Cette marche a été un vrai triomphe. »

Une demi-heure après, à bord du *Solon*, ils s'éloignaient dans la direction de Gibraltar. Ils s'éloignaient de cette terre algérienne, dont ils avaient, pour leur part, accru le domaine de la patrie française. La haine révolutionnaire bannissait leur personne; elle était impuissante à bannir leur mémoire. Les noms glorieux de la Smala, de Tanger, de Mogador, sont de ceux qui ne peuvent pas être effacés des annales de la France, même ingrate.

CAMILLE ROUSSET.

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

II[1].

CARACTÈRES PARTICULIERS DE L'ÉTAT MODERNE. — SES FAIBLESSES. — SON CHAMP NATUREL D'ACTION. — SA MISSION DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE, DE LÉGISLATION ET DE CONSERVATION GÉNÉRALES.

Un appareil de coercition, soumettant tous les citoyens à la double contrainte de la loi qui règle certains actes de leur vie et de l'impôt qui prélève une forte partie de leurs ressources; une machine, nécessairement compliquée en proportion de l'extension et de la variété des tâches auxquelles on la destine, comprenant un nombre généralement croissant de rouages superposés ou enchevêtrés, ne pouvant agir, sous peine de se détraquer, qu'avec lenteur et uniformité, voilà ce qu'est essentiellement l'état, dès que la société a franchi les premières étapes de la barbarie. Nous avons reconnu que, par sa nature, cet organisme manque de l'un des plus beaux attributs qui soient échus à l'homme : l'esprit d'invention. Aussi l'état nous a-t-il apparu dans l'histoire comme ayant surtout pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

objet la conservation de la société; plus tard lui est incombée la généralisation graduelle et prudente de quelques règles ou de quelques procédés que découvre l'initiative des particuliers ou des associations libres, et qui, pour que la nation en retire tout le profit qu'elle en peut attendre, ont besoin du concours non-seulement de la généralité des habitans, mais de l'universalité. Cette seconde tâche comporte une réserve importante : comme la société humaine ne se développe et ne progresse que par l'esprit d'invention, et que ce don manque absolument à l'état, qu'il appartient en monopole à l'individu seul et aux groupemens variés et infinis que forme librement l'individu, l'état doit veiller avec un souci attentif, ininterrompu, à circonscrire son action propre, de sorte que, sauf les cas d'évidente nécessité, il ne porte aucune atteinte à l'énergie individuelle et à la liberté des associations privées.

J'ai dit que dans ces études je ne me propose pas de parler de l'état en soi, abstraction difficilement saisissable, mais de l'état moderne. Je n'ai pas à rechercher ce qui convenait au temps de Lycurgue ou de Constantin, non plus qu'à m'occuper de la mission qui actuellement peut échoir à l'état chinois ou thibétain. Sans doute, le fond de l'homme étant toujours le même, et les règles qui déterminent son activité ayant, sauf des différences d'intensité, partout la même nature, on peut dire que la généralité des observations que suggère, quant à la sphère de son action, l'état moderne et occidental, pourraient, quoique à des degrés divers, s'appliquer à l'état ancien et à l'état asiatique. Il est bon de se circonscrire, toutefois, dans l'espace et dans le temps. L'état moderne et occidental offre des caractéristiques particulières qui le rendent tantôt plus qualifié et plus apte, tantôt moins apte et moins qualifié pour certaines tâches.

Que doit-on entendre par l'état moderne et occidental ? C'est l'état reposant principalement sur la délégation temporaire de l'autorité par ceux qui la doivent subir. C'est l'état électif et à personnel variable. Sans doute, dans tous les temps et à peu près dans tous les pays, l'élection a joué un certain rôle dans la constitution de l'état. Mais, pour l'état moderne et occidental, il ne s'agit plus d'un rôle accessoire, subordonné, d'un simple contrôle; le principe électif y a tout envahi et tout absorbé. Dans le vieux monde, la France et la Suisse, dans le Nouveau-Monde, tous les états, sauf le Brésil, sont ceux qui présentent, de la façon la plus accentuée, ces traits propres à l'état moderne et occidental. Les autres pays appartenant à notre groupe de civilisation, la Russie seule exceptée, se trouvent dans des conditions, sinon identiques, du moins assez analogues; il existe chez certains d'entre eux quelques contrepoids au régime électif: ce sont, toutefois, en Angleterre, en Belgique, en Hollande,

dans les états scandinaves, en Portugal, en Espagne, en Italie, au Brésil, en Autriche même, des contrepoids assez faibles et qui n'empêchent pas le principe électif d'avoir la direction générale de la politique dans ces états. L'Allemagne, ou plutôt la Prusse, est placée aujourd'hui dans des conditions différentes. Le principe électif y a été sérieusement contenu, plus encore par les événemens et par l'ascendant de certains hommes, exceptionnellement bien doués et exceptionnellement heureux, que par les constitutions. Celles-ci laissent la porte ouverte à des aspirations qui nécessairement se feront jour tôt ou tard et ne pourront manquer d'obtenir quelque satisfaction. Quels que soient les rouages gouvernementaux, l'opinion publique, chez tous les peuples chrétiens, obéit aujourd'hui aux mêmes impulsions générales : l'idée que la volonté du grand nombre fait la loi, que les forces gouvernementales doivent être employées autant que possible à soulager les classes laborieuses, un certain dédain de la tradition, une confiance naïve dans les changemens législatifs. Telle est l'atmosphère sociale où se meuvent les peuples modernes occidentaux. Le plus vieux poète latin dont des lambeaux d'ouvrages nous soient restés, Ennius, pouvait écrire :

Moribus antiquis res stat Romana virisque.

Aujourd'hui, bien peu de gens se soucient des mœurs antiques; le préjugé général est contre elles. Un réformateur social, M. Le Play, pouvait prêcher aux peuples contemporains de restituer à la vieillesse l'influence prédominante dans la vie publique. Je ne sais si cela serait désirable, mais il n'y a guère d'apparence que cette doctrine convertisse les peuples. Il se rencontre, sans doute, dans la politique, quelques vieillards qui y tiennent une place éminente, naguère en France, à l'heure présente en Allemagne, Angleterre et en Italie : mais ce sont, d'ordinaire, des hommes au tempérament ardent et audacieux, qui, par une de ces fantaisies que se permet parfois le grand âge, se font les serviteurs des idées de la génération la plus récente et sont souvent à leur déclin plus amoureux des nouveautés qu'ils ne l'étaient dans leur jeunesse ou leur maturité. M. Gladstone en fournit la preuve, peut-être aussi M. Thiers. Les générations récentes ont, sur la direction générale de l'état moderne, une action décisive; elles pèsent d'abord du poids de leurs suffrages : de vingt et un ans à vingt-cinq ans, il y a en France 1,400,000 électeurs, et, en défalquant ceux qui sont retenus dans les rangs de l'armée, il reste encore 1 million de jeunes hommes, presque des adolescens, citoyens tous actifs, dont bien peu s'abstiennent, qui forment le dixième du corps électoral inscrit, et le huitième environ du corps électoral pratiquant. Ces générations nouvelles pèsent

encore plus par leur influence : on sait que dans la famille moderne, ce n'est pas en général le père qui dirige l'enfant adulte, mais ce dernier qui dirige le père (1); si l'on tient compte, en outre, de ce que, dans tous les pays, les partis politiques en lutte ne sont séparés que par un nombre assez restreint de suffrages, on en peut conclure que la partie la plus jeune et la moins expérimentée de la nation se trouve, chez les peuples modernes, en possession réelle de la conduite des affaires.

Je n'examine pas ici si cet état de choses doit être considéré comme définitif. Il offre quelques avantages et beaucoup d'inconvéniens. Il est difficile de penser que cette organisation sera le régime où l'humanité fera son lit pour ne le plus changer. Outre que les peuples orientaux, dont certains, notamment les Chinois, semblent appelés à faire prochainement leur entrée sur la scène de la politique universelle, obéissent à une conception toute différente de la vie sociale, l'étude de l'histoire ne fait pas augurer très favorablement de l'organisation que nos pères ou nos grands-pères ont accueillie avec tant d'enthousiasme. Le passé paraît démontrer que les rois ou les aristocraties font les états et que, abandonnés à eux-mêmes, les peuples les défont. Je me garderai bien de faire des prévisions précises sur l'avenir. Mais il ne me semble pas invraisemblable que, après un temps fort long peut-être, des tâtonnemens pénibles et des secousses diverses, les nations aux territoires très peuplés, entourées de voisins dangereux, reviennent aux grandes monarchies administratives, comme celle de l'ancienne France, avec plus de contrôle et de contrepoids, ou plutôt comme la monarchie prussienne actuelle, ou encore comme l'empire romain dans ses beaux jours, qui durèrent bien deux siècles. Mais ce sont là des conjectures : voyons ce que l'état moderne, l'état, plus ou moins électif et à personnel instable, peut et doit faire pour la conservation des sociétés et pour la civilisation. Comparons les vastes ambitions qu'on lui souffle aux moyens dont il dispose et aux résultats qu'il peut atteindre.

I.

Des caractères généraux de l'état moderne découlent des conséquences graves. Il est absurde que la plupart des gens qui trai-

(1) Cette tendance n'est pas propre uniquement à la France et aux États-Unis d'Amérique : on la retrouve même en Russie; on peut s'en convaincre par le roman de Tourguénef, *Pères et Enfans;* l'auteur russe va jusqu'à représenter comme des vieillards, en admiration béate devant leurs enfans, des hommes de quarante à quarante-cinq ans appartenant à la classe élevée ou moyenne.

tent du rôle de l'état les passent sous silence. La première, c'est que l'état moderne, sortant, par des délégations à courte échéance, de la masse des citoyens, non-seulement n'est pas en principe plus intelligent qu'eux, surtout que les plus éclairés d'entre eux, mais qu'il est assujetti à tous les préjugés successifs qui dominent le genre humain et qui l'entraînent : il est la proie tour à tour de tous les engouemens. Bien plus, il est à chaque moment particulier en quelque sorte le résumé, l'accentuation, l'intensification du genre spécial d'engouement auquel était enclin le pays lors du plus récent renouvellement des pouvoirs publics, c'est-à-dire lors de la dernière élection des chambres. On n'a pas assez signalé ce caractère de l'état moderne : l'état moderne exprime pour quatre ans ou pour cinq ans la volonté, non pas de l'universalité de la nation, mais de la simple majorité, souvent d'une majorité purement apparente; bien plus, il exprime cette volonté telle qu'elle s'est manifestée dans une période d'excitation et de fièvre. Les élections ne sont pas précédées de jeûnes, de prières, de retraites; elles ne se font pas dans le silence et dans la méditation ; même alors elles seraient défectueuses, parce qu'il est conforme à la nature humaine que les élections soient toujours influencées par l'intrigue et par ce prestige dont jouissent les gens turbulens, les agités, les ambitieux, les politiciens professionnels auprès des âmes timides et molles qui forment, en définitive, la grande masse du corps électoral. Les élections se font dans le bruit, dans le vacarme, dans l'ahurissement. L'électeur moderne ressemble assez au pauvre diable que le sergent racoleur happait autrefois dans un carrefour, qu'il grisait de promesses et de vin, et auquel il faisait signer un engagement pour l'armée. Ce sont les mêmes procédés que l'on emploie. Ainsi l'état moderne représente en général, élevé à sa plus haute puissance, l'engouement momentané de la majorité de la nation.

Or, il n'est aucun temps qui n'ait ses engouemens : l'engouement de la force et de la répression, l'engouement pour la liberté individuelle illimitée ; l'engouement pour les travaux publics ou pour une nature particulière de travaux publics, les chemins de fer, les canaux, les monumens; l'engouement pour la religion ; l'engouement contre la religion; l'engouement pour l'instruction publique sous toutes les formes ; l'engouement pour la tutelle et la réglementation ; l'engouement pour la liberté des échanges; l'engouement pour la restriction des échanges et la protection, etc. Il est mille formes d'engouemens divers auxquels successivement cède une nation. Chacun de ces engouemens, c'est-à-dire chacune de ces conceptions incomplètes ou excessives, offre des périls pour la société, périls de toute nature. L'état devrait prendre à tâche de résister à ces entraînemens,

à ces caprices, de les dominer, de les contenir. Loin de là; par la nature même de son origine, l'état moderne multiplie en quelque sorte et prolonge pendant quatre ans ou cinq ans un engouement momentané. L'état moderne représente la nation à peu près comme la photographie instantanée représente un cheval qu'elle saisit au galop et qui reste pour elle éternellement galopant. Aussi la législation chez les états modernes va-t-elle presque toujours plus loin que ne le désirerait l'opinion publique, devenue rassise après l'excitation des élections. De là vient que souvent une chambre est suivie d'une autre qu'anime un esprit contraire; ainsi s'expliquent également la contradiction fréquente, le démenti presque immédiat qu'en tout pays les élections partielles infligent aux élections générales. La législation dans les états modernes est, de toute nécessité, presque toujours outrée, soit dans le sens de l'action, soit dans le sens de la réaction. Les trois quarts du temps d'une législature sont employés à défaire ce qu'a fait la législature précédente ou l'avant-dernière. A cette intempérance et à cet excès de législation, il y a deux remèdes : le premier, c'est l'obstruction dans le sein du parlement; le second, c'est le *referendum,* ou la ratification par le corps électoral entier des lois importantes que les chambres viennent de voter. On n'appréciera jamais assez les énormes services que l'obstruction parlementaire rend aux nations; elle assure leur repos et la continuité de leurs conditions d'existence; pour une bonne mesure peut-être dont elle retarde l'adoption, il en est neuf mauvaises ou inutiles qu'elle rejette dans les limbes. Le célèbre massacre des innocens auquel se livre, dans les derniers jours de la session, le parlement anglais, est le plus souvent la meilleure œuvre de la session. De même l'on aurait tort de se départir en France, comme on l'a proposé, de la pratique qui rend caduques toutes les propositions qui, à l'expiration des pouvoirs d'un parlement, n'ont été votées que par une seule chambre. On a beaucoup parlé du « surmenage » scolaire, mais pas assez du « surmenage » parlementaire, qui est bien plus réel et plus dangereux. Contre le « surmenage » scolaire, on a pour garantie ou pour refuge l'heureuse faculté d'inattention dont jouissent les enfans; leur corps est présent à la classe, leur esprit en est souvent absent; contre le « surmenage » parlementaire, on a pour refuge et pour garantie l'heureuse obstruction, si calomniée, avec tous ses procédés, soit ingénieux, soit naïfs. Il faudrait, cependant, à une société démocratique qui veut être sérieuse, un autre frein, le *referendum*, ou la sanction populaire aux lois principales: le *referendum* est l'arme défensive que les sociétés doivent toujours garder en réserve contre les entraînemens de leurs mandataires irrévocables.

Le premier grand vice de l'état moderne, qui consiste en ce qu'il intensifie et prolonge pendant plusieurs années consécutives l'engouement ou l'entraînement que subissait le pays durant quelques jours, nous conduit à une seconde faiblesse qui dérive de la première. L'état moderne n'a pas une suite complète dans les idées, et il en a peu dans le personnel. Nous pouvons nous contenter, croyons-nous, d'énoncer cette proposition sans qu'il soit bien nécessaire de la démontrer. Tous les pouvoirs sortant d'élections qui se déjugent souvent, le personnel qui représente l'état est très variable. Plus le principe électif tient de place dans l'état, plus cette instabilité se fait jour. Autrefois elle n'atteignait que les ministres et certaines hautes fonctions bien rémunérées; elle tend maintenant à pénétrer le corps administratif tout entier. La lutte politique, dans la plupart des pays, se livrant entre deux corps de doctrines sans doute, mais surtout entre deux armées de politiciens avides, la plupart sans ressources et affamés, il en résulte que le triomphe de chaque camp doit amener une épuration générale. Plus la société approche du régime démocratique pur, plus cette instabilité s'accentue : elle finit par devenir une règle et trouver une formule. Quand l'un des présidens les plus fougueux des États-Unis, le général Jackson, prononça le fameux mot : *Victoribus spolia*, aux vainqueurs les dépouilles, il parlait une langue qui est comprise des politiciens des deux mondes, et qui tend à devenir universelle. La France, sur ce point, se fait américaine. Pour ne citer qu'un petit fait, qui est singulièrement significatif, l'an dernier, à l'enterrement d'un haut fonctionnaire du ministère des finances, l'un de ses collègues, bien connu d'ailleurs, prenait la parole en qualité de doyen, disait-il, des directeurs-généraux du ministère : ce doyen avait quarante-cinq ou quarante-six ans, sinon moins. Que de révocations ou de mises prématurées à la retraite n'avait-il pas fallu pour amener ce décanat précoce !

Les anciennes monarchies, ou même une monarchie contemporaine autoritaire, comme celle de Prusse, sont dans de tout autres conditions. Là on tombe plutôt dans la gérontocratie. L'état, en effet, échappant, pour le recrutement de ses fonctionnaires, à ce choix éclairé, réfléchi, indépendant, auquel se livrent en général les particuliers pour les personnes qu'ils emploient, il lui est difficile d'éviter l'un de ces défauts : ou le caprice qui substitue chaque jour de nouveau-venus, sans apprentissage, aux hommes expérimentés; ou une fixité qui fait de l'avancement à l'ancienneté la règle habituelle, qui décourage la plupart des natures d'élite, et qui maintient souvent au-delà de leurs forces, dans de hauts postes, des personnages vieillis. Ce dernier inconvénient, toutefois, est

moindre que le premier. Mieux vaut encore, pour la bonne composition des services publics, que le fonctionnaire soit considéré comme le propriétaire de sa fonction; c'est le cas en Prusse, ou plutôt dans toute l'Allemagne. L'emploi une fois obtenu y est possédé, sinon à vie, du moins pour une longue période fixée d'avance, sauf le cas très rare de fautes professionnelles évidentes (1). Le fonctionnaire prussien est à peu près aussi propriétaire de son rang et de son traitement, nous ne disons pas précisément de son poste, que l'officier français l'est de son grade. Même alors, il reste toujours le reproche de gérontocratie et de l'insuffisance des concours pour juger du mérite à l'entrée et aux divers échelons d'une carrière.

De l'instabilité du personnel de l'état moderne, en dehors des monarchies fermement autoritaires, il résulte une certaine incohérence dans l'action de l'état, ou du moins une difficulté à faire mouvoir la machine avec régularité, avec précision, avec souplesse, avec ménagement, de manière à lui faire produire tout son effet, sans lésion ni trouble pour personne. Pour la netteté de la volonté et la continuité intelligente de l'effort, l'état moderne reste ainsi fort au-dessous des individus bien doués et des corporations bien conduites.

Nous arrivons à un troisième défaut, qui est, à certains égards, le plus grave de tous, et qui, se mêlant aux autres, contribue à les développer et à les rendre plus nuisibles encore. En théorie, l'état représente l'universalité des citoyens; l'état est donc théoriquement l'être impartial par excellence. Or, dans l'état moderne, cette impartialité est une pure illusion; elle n'existe pas, elle ne peut pas exister. Les monarchies absolues et incontestées peuvent prétendre à cet idéal de la souveraine impartialité; il n'est guère possible qu'elles l'atteignent complètement; mais il n'y a rien dans leur constitution même qui les en éloigne. Au contraire, constitutionnellement, l'état moderne, l'état reposant sur l'élection, ne peut pas être impartial: cela est contraire à sa définition même, puisqu'il est le gouvernement d'un parti. L'état, tel que le conçoivent aujourd'hui les peuples occidentaux, est le mandataire réel, non pas de l'universalité des citoyens, mais de la simple majorité, en général d'une faible majorité, d'une majorité instantanée, momentanée, précaire, variable. Non-seulement c'est un parti au pouvoir, mais un parti toujours menacé par le parti rival, craignant tou-

(1) *Die Ernennung giebt, sofort oder (öfters) nach einer bestimmten Probezeit, einen Rechtsanpruch auf das klaglos verwaltete Amt, bez. auf dessen Besoldung (Gehalt), theils für die Lebenszeit, theils auch nur für bestimmte längere Perioden* etc. (Wagner, *Finanz-Wissenschaft*, I, p. 99.)

jours de perdre ce pouvoir qu'il a difficilement conquis. Or, ce ne sont pas seulement des idées, des sentimens, ce sont aussi des intérêts qui, dans nos âpres sociétés contemporaines, peuvent être favorisés par la possession du pouvoir. Un ministre célèbre, grand théoricien, disait un jour que la politique n'est pas l'œuvre des saints. Devançant cet aveu, l'écriture, toujours si merveilleusement perspicace, a assigné aux violens la domination de ce monde : *violenti rapiunt illud.* La violence dans les luttes politiques modernes se dissimule le plus souvent sous la ruse et l'intrigue, mais la partialité reste. Elle est encore accrue par un des effets de ce principe si actif, la division du travail et la spécialisation des professions. La conduite des affaires d'état devient un métier, non pas gratuit ; on vit de l'état, comme on vit de l'autel ; mais il y a partout deux personnels rivaux, sinon trois ou quatre, qui se disputent cette pitance, l'un jeûnant pendant que l'autre se repaît, chacun ayant sa clientèle et tenu de la satisfaire. Ainsi, l'état moderne, que les philosophes et les abstracteurs considèrent comme la plus désintéressée de toutes les personnalités, est, en fait, voué à la partialité, à la partialité sans relâche. Quelques hommes d'état, d'un esprit élevé, d'un cœur personnellement détaché des intérêts purement pécuniaires, peuvent essayer d'échapper à cette tendance ou de la modérer ; ils n'y réussissent guère, ils sont obligés de faire de constans sacrifices au parti qui les a portés et qui les soutient ; s'ils ne sont pas partiaux par inclination, ils sont obligés de le devenir par tactique et avec résignation.

Si l'on s'en tenait à la simple théorie, on croirait aussi que l'état est la personnalité la moins pressée qui soit, celle qui, pour l'exécution de ses volontés, a devant elle le temps le plus étendu, qui peut ne pas se hâter, faire tout avec mesure et avec poids. C'est encore là une erreur : les détenteurs de l'état moderne sont des détenteurs précaires ; ils savent qu'ils n'auront que deux, trois ou quatre ans, rarement sept ou huit, pour exécuter leurs plans, pour satisfaire leur parti. Des ministères de dix, quinze ou vingt années, comme ceux de Sully, de Richelieu, de Colbert, de Louvois, sont en dehors de leurs visées. Il faut qu'ils agissent vite, sans hésitation, sans repos, sinon le rival qui les talonne, le successeur présomptif, qui est l'ennemi, les surprendra, les renversera avant qu'ils aient rien fait. De là cette activité papillonne qui effleure tout à la fois, qui s'étourdit de son perpétuel bourdonnement. On sait combien la possession précaire est fatale à une terre, à une entreprise ; cette possession précaire a pour les états des inconvéniens analogues, moindres, si l'on veut, quand est bornée la sphère d'action que la coutume ou les lois ouvrent aux pouvoirs publics, mais énormes

quand cette sphère d'action est étendue et qu'elle tend à devenir illimitée.

Voyez comment des institutions contraires en apparence, mais assez semblables au fond, conduisent à des résultats analogues. On sait que certaines monarchies de l'Orient ont des ministres qui changent à chaque instant : le désordre administratif et le pillage du trésor en sont la conséquence. Les états modernes ont, eux aussi, un personnel variable, et qui tend chaque jour à le devenir davantage ; il en dérive les mêmes effets : la dissolution administrative et le pillage des ressources publiques. Ce pillage, il est vrai, s'opère d'une autre manière, suivant une méthode plus hypocrite, avec des formes plus douces, en général avec des formes légales. On s'approprie le bien de la communauté par des créations de places superflues, par la mise prématurée à la retraite de fonctionnaires parfaitement valides et capables. De là les 100 millions d'augmentation du chiffre annuel des pensions depuis quinze ans, de là encore l'institution de 200,000 fonctionnaires nouveaux au moins, dans la même période. Ainsi, malgré l'opposition des étiquettes gouvernementales, les intrigues et les caprices des despotes d'Orient, les intrigues et les caprices du corps électoral, produisent des effets de même nature.

Nous n'avons pas épuisé l'énumération de tous les traits particuliers qui caractérisent l'état moderne et qui influent sur tous ses actes. L'un de ces traits les moins connus, et dont les conséquences sont les plus graves, c'est la façon générale dont l'état moderne, l'état électif, conçoit les intérêts de la société, et dont il cherche par conséquent à les satisfaire. Par suite de son origine, qui est l'élection incessante, toujours disputée et à peu près indécise, l'état moderne ne conçoit presque jamais les intérêts sociaux sous leur forme synthétique ; il ne les aperçoit que morcelés, dans la situation d'antagonisme les uns avec les autres. Il n'a, pour ainsi dire, jamais en vue que des intérêts particuliers ; l'intérêt absolument collectif lui échappe. Il se figure, comme le vulgaire, que l'intérêt général n'est que la somme des divers intérêts particuliers, ce qui est une proposition d'ordinaire vraie, mais qui ne peut pas être toujours admise sans réserve. S'agit-il d'une des questions les plus débattues de notre temps, celle des relations douanières avec l'étranger? Chacun des intérêts particuliers engagés dans la protection, ou du moins qui s'y croient engagés (car ces intérêts particuliers se trompent souvent eux-mêmes et sont parfois la dupe d'apparences), frappera beaucoup plus l'état moderne que le stimulant général, le surcroît graduel de vitalité qu'un régime commercial libéral assurerait à l'ensemble du pays. De même pour les travaux publics, de

même aussi pour l'instruction, de même pour la force nationale. Ainsi qu'il est plus frappé des intérêts particuliers que de l'intérêt synthétique de la nation, l'état moderne, par les mêmes raisons d'origine et de pouvoir précaire, est aussi plus sensible aux intérêts immédiats et présens qu'à un intérêt plus grand, mais différé ou lointain. En cela il est en contradiction avec l'une des plus importantes missions de l'état, qui est de préserver l'avenir, même l'avenir fort éloigné.

Voici encore deux autres faiblesses qui, celles-ci, ne s'appliquent pas seulement à l'état moderne, l'état électif, mais à tous les états. Au point de vue strictement professionnel, dans les œuvres techniques qu'ils dirigent, les fonctionnaires publics n'ont ni le stimulant ni le frein de l'intérêt personnel. Dans les conditions habituelles où ils opèrent, ils se trouvent, dans une certaine mesure, détachés de leur œuvre, ou du moins de certaines des conséquences de leur œuvre. Sans doute, ils peuvent être animés de sentimens élevés, de zèle pour le bien général ; mais ce zèle n'a pas cette sanction qui consiste dans le contre-coup immédiat et nécessaire des résultats pratiques de leurs travaux. L'honneur même, qui de tous les sentimens dont ils sont inspirés est le plus haut et le plus efficace, peut quelquefois les induire en faute. Ils prennent souvent le change sur le caractère de leur mission ; ils cherchent le grand au lieu de l'utile, ce qui peut les distinguer et les honorer, au lieu des tâches vulgaires et banales qui conviennent au train de chaque jour. Ils se placent, même pour des entreprises communes, à un point de vue esthétique qui conduit à un gaspillage de forces ; on le voit pour les routes, les chemins, les écoles.

J'arrive à la dernière des faiblesses de l'état, quel qu'il soit, moderne ou ancien, républicain ou monarchique, tempéré ou despotique. L'état est soustrait aux conditions de la concurrence, la plus énergique de toutes les forces, celle qui tend le plus au perfectionnement de la société et de l'individu. Avec ce double pouvoir de contrainte légale et de contrainte fiscale qui lui est dévolu, l'état, quand il agit sur le territoire de la nation, n'a pas à redouter qu'on le supplante, qu'on l'annule, qu'on le supprime. Étant une personnalité sans rivale, puisqu'il est la seule de son espèce, il est à l'abri de cette éviction, de cet anéantissement, auxquels sont exposés les individus ou les associations libres qui remplissent mal ou médiocrement leur tâche. On fera peut-être ici quelques objections : on dira que, si l'état, considéré *in abstracto*, est soustrait à toute concurrence, les partis politiques qui se disputent l'état et qui le possèdent tour à tour sont, au contraire, dans la situation de concurrens constans et acharnés. Cela est vrai ; mais l'objection, pour

n'être pas absolument dépourvue de portée, n'en a qu'une insuffisante. Ces partis en lutte sont bien des critiques sévères les uns des autres, des ennemis sans merci ; mais, en dehors des idées générales qu'ils servent et qui diffèrent, leurs procédés pratiques d'administration, leurs défauts qui tiennent à leur nature, sont, avec quelque diversité d'intensité, à peu près les mêmes.

Une autre objection plus fondée, c'est que la concurrence vitale existe pour l'état, sinon dans l'intérieur même de chaque état, du moins dans ses relations avec les états voisins ; elle se manifeste même de la façon la plus énergique, la plus dramatique, par la guerre, l'invasion, le démembrement ou l'annexion. Ici l'objection est exacte : la guerre est l'un des modes de la concurrence entre les états ; il n'y a pas de doute que les peuples faibles, par vice d'organisation ou de direction, par lâcheté, ont été dans le passé la proie des peuples forts ; et, n'en déplaise à ceux qui rêvent la paix universelle, rien ne prouve qu'il en doive être autrement à l'avenir. Mais ce mode de concurrence entre les peuples ne s'applique pas à l'ensemble de l'activité des nations ; il concerne une manifestation particulière de cette activité, l'organisation militaire et l'organisation politique, dont, en dépit des jugemens superficiels, la première dépend essentiellement. Puis, ce genre de concurrence n'agit qu'à d'assez longs intervalles, qui n'ont pas une périodicité régulière ; on l'oublie, on le perd de vue ; il n'a sur la plupart des esprits que cette faible influence qu'exercent sur les natures peu prévoyantes les événemens incertains et à échéance indéterminée.

Un publiciste ingénieux a supposé qu'on pourrait un jour instituer entre les états une concurrence permanente, palpable, toujours agissante : il la voyait naître déjà, en l'absence même de l'hypothèse de guerre : « L'idée de soumettre les gouvernemens au régime de la concurrence, écrit M. de Molinari, est généralement encore regardée comme chimérique. Mais, sur ce point, les faits devancent peut-être la théorie. Le droit de sécession, qui se fraie aujourd'hui son chemin dans le monde, aura pour conséquence nécessaire l'établissement de la *liberté de gouvernement*. Le jour où ce droit sera reconnu et appliqué dans toute son étendue naturelle, la *concurrence politique* servira de complément à la concurrence agricole, industrielle et commerciale. » Et, plus loin, le spirituel auteur ajoute : « Pourquoi les monopoles politiques ne disparaîtraient-ils pas à leur tour comme sont en train de disparaître les monopoles industriels et commerciaux? » M. de Molinari est un des écrivains les plus subtils de ce temps. Il suffit de citer ce passage pour faire admirer son imagination. Mais le droit de sécession est loin de se frayer son chemin dans le monde : ni le Sonderbund en Suisse, ni les états confédérés en Amérique n'ont pu exé-

cuter leur dessein ; l'Alsace-Lorraine a beau protester, il est peu probable que ses seules protestations, si persévérantes qu'elles soient, suffisent à briser son union forcée avec l'Allemagne. Le droit de sécession existe, il est vrai, pour les individus isolés. Il se manifeste par la liberté d'émigration et par la nationalisation chez un autre peuple ; 100,000 ou 200,000 Allemands et presque autant d'Italiens usent chaque année de ce droit individuel. Mais l'usage en exige tant de résolution, tant de sacrifices, il comporte tant de souffrances ; on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, comme dit le vieux révolutionnaire. Puis, cette faculté d'émigration, dans des proportions aussi vastes, tient à un état passager du monde, à l'insuffisance de la population des contrées récemment découvertes : c'est là un fait transitoire. Enfin, la concurrence dans la vie civile, commerciale ou industrielle, comporte la faculté pour un client de changer dix fois, vingt fois, de fournisseurs, de revenir même à ses premières amours. On ne conçoit pas un homme, au contraire, se faisant nationaliser successivement chez six ou sept peuples et revenant de temps à autre à sa nationalité primitive.

On doit donc arriver à cette conclusion : en dépit des luttes des partis politiques qui se jalousent, se critiquent, se calomnient et se disputent le pouvoir ; en dépit de l'éventualité de guerre qui menace toujours les nations faibles de devenir la proie des nations fortes ; en dépit encore de la faculté d'émigration et de nationalisation, qui implique celle de dénationalisation, la concurrence permanente, indéfinie, toujours aux aguets, n'existe pas pour les administrations publiques dans le sens et avec l'intensité qu'on lui trouve pour les entreprises individuelles ou celles des associations libres.

Nous avons énuméré les principales faiblesses, soit de l'état en général, soit de l'état moderne. Voilà pour lui bien des causes de modestie. S'il faisait chaque soir, en l'absence de tout flatteur, dans le recueillement qui lui est interdit, son examen de conscience, il devrait juger qu'il a bien des défauts, que sa nature est pleine de contradictions, d'incohérences, qu'il doit se montrer prudent, réservé, limiter son action à ce qui est indispensable. Mais non, l'état moderne est présomptueux, comme les enfans, comme les victorieux ; ceux qui le détiennent sortent d'une lutte acharnée, sans cesse renouvelée ; ils ont les sentimens des triomphateurs, ils ont aussi l'emportement des détenteurs précaires.

II.

On dira que ces faiblesses ou ces vices, les grandes associations libres, les sociétés anonymes gigantesques, en sont affectées au

même degré que l'état. C'est la prétention du socialisme contemporain que, la production n'étant plus possible qu'en grand, celle-ci échéant aux gros capitaux, qui, à leur tour, n'appartiennent qu'à des groupemens d'individus, il ne peut plus être question, dans le monde moderne, d'entreprises strictement individuelles, placées directement sous l'œil du maître, mais seulement d'entreprises collectives gérées par des agens salariés qui sont peu intéressés aux résultats généraux de l'œuvre. J'ai montré dans mon ouvrage : *le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme,* combien ce raisonnement est exagéré ; il pèche doublement, d'abord par l'affirmation que toute production doit désormais se faire en grand, ensuite par l'assimilation, à bien des égards factice, des procédés d'action des sociétés anonymes aux procédés d'action de l'état. Sur le premier point, le maintien de la petite et de la moyenne industrie concurremment avec la grande, dans la plupart des sphères des entreprises humaines, l'agriculture, le commerce de détail ou de gros, la fabrication de tous les produits qui n'exigent pas des moteurs d'une énorme puissance, je n'insisterai pas ici ; cela me conduirait hors du sujet. Il est, au contraire, indispensable de montrer en quoi les méthodes de conduite des sociétés anonymes, si vastes soient-elles, diffèrent des méthodes que suit nécessairement l'état.

Les sociétés anonymes participent, sans doute, dans une mesure variable, des défauts de l'action collective; elles n'ont pas toujours l'absolue unité de direction des entreprises individuelles; ce n'est pas là, toutefois, leur principal vice, car les sociétés anonymes prospères sont presque toutes très concentrées; mais elles manquent, d'ordinaire, de la souplesse, de la rapidité de conception et d'exécution qui caractérisent les bonnes entreprises personnelles : elles font plus de place aux dépenses inutiles, à ce que l'on appelle le coulage; on va voir, cependant, que leur mode d'action diffère singulièrement de celui de l'état.

En premier lieu, les sociétés anonymes ne sont pas des démocraties à personnel variable; elles procèdent du suffrage censitaire, car, pour jouir même d'une seule voix dans les assemblées, il faut posséder plusieurs milliers de francs d'actions; or, comme il est rare qu'une personne ait tous ses fonds dans la même affaire, on peut dire que, sauf quelques petites entreprises locales ou populaires, les sociétés anonymes n'ont pour associés jouissant du droit de suffrage que des personnes possédant une certaine aisance et imbues de toutes les idées pondérées, de toutes les habitudes d'ordre et de patience, que l'aisance confère en général. En outre, les voix ne se comptent pas dans les assemblées par tête, mais jusqu'à une certaine limite, qui est assez élevée, en proportion de l'intérêt que chaque associé possède dans l'entreprise.

De ces circonstances et d'autres encore, — le prestige qu'exercent, dans une société de capitaux prospère, les fondateurs ou les directeurs, la confiance que sont portés à leur accorder les actionnaires ayant en général d'autres besognes et étant dépourvus, — ce qui n'arrive pas dans les élections politiques, — de toute passion, il résulte que les sociétés anonymes qui réussissent se transforment en fait à la longue en aristocraties ou en monarchies tempérées. Jetez les yeux sur les grandes associations de capitaux en France, en Angleterre et ailleurs, vous reconnaîtrez que la plupart ont une organisation aristocratique, quelques-unes presque monarchique. Ainsi, les grandes sociétés anonymes, celles qui méritent surtout qu'on s'occupe d'elles, sont à l'abri des changemens violens; elles professent pour la tradition, pour les règles établies, pour la continuité d'action, un respect qui forme un singulier contraste avec les tendances contraires dont l'état moderne est animé.

Ce qui aide à cette permanence des personnes et des règles dans les associations de capitaux, c'est la faculté qu'ont de les quitter les mécontens : ils peuvent à chaque instant, grâce à ces marchés appelés bourses, se dessaisir de leurs titres et devenir étrangers à une entreprise qui ne leur paraît plus menée suivant les bons principes. Le droit de sécession est donc de l'application la plus facile pour les associés des entreprises collectives libres sous la forme anonyme, tandis qu'il est excessivement difficile à exercer pour l'individu dans l'état.

La bureaucratie des sociétés anonymes, dans les mains de bons directeurs, est une bureaucratie beaucoup plus souple et beaucoup plus efficace que celle de l'état. Cela est incontestable, et cela tient à plusieurs causes. Ayant un but tout à fait spécial, se trouvant dégagées de toutes les considérations politiques ou religieuses, n'ayant pas à redouter le populaire électoral, assurées, d'ailleurs, de l'appui de leurs actionnaires toutes les fois qu'elles proposeront une économie, les sociétés anonymes jouissent d'une indépendance d'allures que l'état ne possède pas et ne peut pas posséder.

On peut médire de la bureaucratie : il n'en est pas moins vrai qu'elle est indispensable, et qu'il faut avoir l'esprit bien étourdi pour réclamer à la fois, comme le font tant de gens, l'extension des attributions de l'état et la suppression ou la réduction de la bureaucratie. Celle des sociétés anonymes est à la fois plus cohérente, plus prompte, plus agile que celle de l'état.

Rien d'abord ne gêne les sociétés dans le choix des directeurs et des chefs : l'état est gêné, en premier lieu, par la politique, qui lui dicte ou lui interdit certains choix, ensuite par les règles strictes que, pour éviter un favoritisme trop éhonté, il a dû édicter, pour l'entrée de certaines fonctions publiques, concours, grades, etc.

N'a-t-on pas entendu quelles clameurs se sont élevées depuis 1880 en France quand tel ministre, l'homme le plus populaire du pays cependant, prenait pour directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères un homme rallié aux idées du jour, mais ayant eu autrefois des opinions contraires? De même, quand il s'agit de nommer un major-général au ministère de la guerre et que l'on prononce le nom d'un officier auquel on attribue la plus grande capacité professionnelle, mais qui passe pour avoir des idées politiques différant de celles qui sont à la mode, n'y a-t-il pas un débordement de menaces et d'invectives qui arrête la nomination?

Du grand au petit, et avec des degrés divers d'intensité, il en est presque de même à tous les échelons de l'organisation administrative de l'état moderne, de l'état électif. L'état se place rarement, pour ses choix, au simple point de vue technique: il est toujours influencé plus ou moins par des considérations de parti. Il a la prétention que l'homme qui remplit un de ses emplois lui appartienne tout entier; ce n'est pas seulement son travail professionnel qu'il veut, c'est son concours en toute circonstance; il exige du fonctionnaire une conformité générale de manière de voir sur tous les sujets avec celle que l'état professe dans le moment : à peine consent-il à lui laisser sa liberté d'appréciation dans les questions de belles-lettres ou de beaux-arts; mais il empiète sur ses opinions en matières religieuse, de philosophie ou d'éducation. Dans les grands centres, les fonctionnaires, cachés dans la foule, peuvent échapper à ce joug; ils y sont rivés dans les petites villes ou dans les campagnes. On peut admettre que cette sorte d'usurpation de l'état sur la liberté du fonctionnaire, en dehors de la sphère professionnelle, est poussée plus loin aujourd'hui qu'elle ne le sera plus tard : c'est une pure hypothèse; en supposant que l'état, qui n'a pas seulement en vue un but technique à atteindre, mais qui ne se dépouille jamais complètement de ses idées ou de ses préventions politiques et autres, puisse relâcher les liens dont il garrotte son personnel, il ne pourra jamais lui assurer la plénitude de liberté, en dehors de la sphère professionnelle, que donnent au leur les sociétés privées. Celles-ci sont menées en général par des gens d'affaires, c'est-à-dire par des hommes qui naturellement ont peu d'inclination au fanatisme, ne se soucient guère de compliquer leur besogne en se mêlant de la vie privée et des fréquentations de leurs subordonnés. A la longue, personne n'aimant à être tenu en laisse et à subir cette sorte de dégradation, il en résulte que le personnel des sociétés libres se recrute parmi de meilleurs élémens, plus compétens, plus appropriés à la fonction, que le personnel de l'état.

La faculté qu'ont les sociétés, et dont l'état ne peut guère jouir,

de faire porter leur choix pour les postes élevés sur les hommes qui paraissent les plus capables, en dehors de toute condition d'âge, de grade, de diplôme, n'est pas non plus un des minces avantages des sociétés libres. Le canal de Suez ne fut sauvé que par la drague à couloir de M. Lavalley; mais, simple ingénieur civil, M. Lavalley n'aurait pu être placé par l'état à la tête d'un service départemental ou à la direction d'un port, et, quant à sa drague, il lui aurait fallu bien des années pour la faire adopter par les conseils divers des ponts et chaussées.

Où se montre avec éclat l'élasticité des associations libres, c'est dans les temps de crise. Il faut alors plier les voiles, restreindre les dépenses. Les sociétés anonymes le peuvent et le font avec rapidité et sûreté : l'organisme de l'état ne se prête guère à des réductions de ce genre. Depuis 1882 ou 1883, les grandes compagnies de chemins de fer, par exemple, émues de leurs moins-values de recettes, s'ingénient à faire des économies, et elles arrivent à restreindre leurs dépenses, l'une de 7 ou 8 millions par an, l'autre de 5 ou 6, toutes ensemble d'une quarantaine. Elles n'engagent plus un seul employé nouveau, elles font redescendre au rang de chauffeur des mécaniciens, à celui de simple auxiliaire des chauffeurs. Les sociétés de crédit en font autant; plusieurs suppriment un grand nombre de leurs succursales inutiles, restreignent de moitié les locaux qu'elles occupent. Ainsi, la déperdition des forces devient moindre, et les crises pour les sociétés anonymes produisent leur effet utile (car elles ont des effets utiles) : celui d'une revision générale de toute l'administration et de l'élagage de tout ce qui est superflu, parasite et morbide.

L'état, surtout l'état électif, est dans l'impossibilité d'agir de même. C'est à propos du budget de l'état qu'a surgi la théorie qu'il est incompressible. Il y a, du moins, de grandes difficultés à le comprimer. Tous ceux qui en vivent étant électeurs usent, pour empêcher toute réduction, de leur force électorale, qui, parce que les appoints peuvent se faire payer très cher, est parfois considérable. Aussi voit-on les députés, même dans les temps de déficit, demander des augmentations de traitemens pour les employés de différentes natures : cantonniers, facteurs, instituteurs, douaniers, etc. Jamais, dans une assemblée générale d'actionnaires, les membres ne firent des propositions de ce genre. S'agit il de supprimer un établissement coûteux et inutile, un tribunal sans affaires, une école sans élèves, un bureau de poste sans clientèle, l'opposition sera des plus vives. C'est que l'état ou ceux qui parlent en son nom ne se placent jamais au simple point de vue technique : de là son infériorité pour les tâches professionnelles, qui peuvent être remplies à la fois par lui et par des sociétés libres.

On pourrait reprocher à ces dernières associations d'avoir les défauts de leurs qualités : étant, nous l'avons dit, constituées plus ou moins comme des aristocraties ou des monarchies tempérées, elles peuvent se rendre coupables de favoritisme ou de négligence. Le népotisme n'est certes pas étranger aux sociétés libres ; mais ses résultats y sont moins pernicieux, en général, que dans les administrations d'état. Précisément parce qu'il y a plus de permanence dans l'administration et la direction des grandes associations de capitaux, que les chefs y sont à la fois peu nombreux et permanens, on ne voit pas ces couches diverses de favoris qui viennent se superposer les unes aux autres dans les administrations d'état, à chaque changement de ministres ou de direction parlementaire. Le népotisme y est, en quelque sorte, plus endigué, parce qu'il ne se représente pas à chaque instant par la succession rapide de ceux qui pourraient l'exercer.

Quant à la négligence, à l'incurie, certes, il s'en rencontre dans les sociétés anonymes comme partout. Mais ici se présentent deux observations importantes : la première, c'est que la concurrence est incessante pour les sociétés anonymes. Toute entreprise privée qui se relâche, alors qu'elle n'est pas constituée en monopole, s'achemine à une destruction rapide dont les directeurs et le public sont bientôt avertis. Les inventaires de fin d'année, les dividendes qui se réduisent ou qui disparaissent, les cours des titres qui fléchissent, sont autant d'avertissemens précis. La concurrence ne laisse pas un moment en repos la généralité des entreprises privées. Bagehot, dans son pénétrant ouvrage, *Lombard-Street*, a montré d'une façon saisissante les avantages que détiennent, par exemple, à certains points de vue, pour la hardiesse des opérations, les jeunes maisons de banque relativement aux grandes maisons plus anciennes. L'avertissement que donnent aux administrateurs négligens les divers symptômes que nous venons d'indiquer est autrement énergique et précis que les vagues embarras d'un budget d'état ; l'émotion causée parmi les actionnaires est bien plus forte que celle que les contribuables ressentent des déficits.

Il peut arriver, toutefois, qu'une direction ou une administration privée incapables ne se laissent pas suffisamment stimuler par la concurrence : l'entreprise mal conduite finit par être éliminée ; ce n'est qu'une affaire de temps. La routine absolue, non plus que le gaspillage persistant, ne peuvent se prolonger indéfiniment dans une entreprise libre. C'est à courte échéance la mort pour l'entreprise, la perte pour les associés. Du moins, cette perte ne tombe-t-elle que sur ceux qui ont eu foi dans l'œuvre, non pas sur le public en général. On a monté à grands fracas de publicité telle ou

telle entreprise de travaux : beaucoup de gens ou perspicaces ou prudens l'ont considérée comme trop aléatoire, ils n'ont pas eu confiance dans la direction ; ils se sont abstenus ; la perte ne les touche pas; c'est justice. Ceux qui supportent la perte, ce sont les hommes qui, par légèreté, par avidité, n'ont pas voulu se contenter des placemens simples et sûrs, et, se lançant dans l'aléa, n'ont pas eu assez de discernement pour bien juger d'une affaire chanceuse; ils sont à plaindre, mais ils avaient commis une imprudence. Au contraire, l'état entreprend contre tout bon sens un plan extravagant de travaux publics; je vois la folie, je la dénonce à l'avance; beaucoup d'autres hommes en font autant, mais ils ne sont pas en majorité : 3 milliards ou 4 milliards sont gaspillés dans des œuvres improductives, et nous les sages, les prévoyans, nous voyons nos budgets particuliers grevés d'un surcroît d'impôt de plusieurs dizaines de francs par an, ou de plusieurs centaines ou même de plusieurs milliers, suivant nos fortunes, pour des entreprises contre lesquelles nous avons protesté, les sachant insensées. On dira que c'est là une application du principe de la solidarité nationale, mais il est aisé de prévenir la dure et inique application de ce principe, en laissant aux entreprises libres ces œuvres contestées et sur lesquelles l'opinion publique se divise.

Les erreurs de l'état sont toujours des erreurs totales, j'entends par là que l'action de l'état s'étendant par voie de contrainte légale et de contrainte fiscale à tout le territoire et à tous les habitans, nul ne peut échapper aux résultats des fautes qu'il commet. Les erreurs des sociétés anonymes, au contraire, sont des erreurs partielles ou n'ont que des effets partiels; les conséquences directes n'en sont subies que par ceux qui s'y sont associés; les hommes perspicaces ou prudens n'en souffrent pas ou en souffrent peu. Ajoutons que, plusieurs sociétés anonymes en général se disputant, dans chaque branche d'industrie, le même champ d'action, il est rare que toutes commettent à la fois la même faute; la rivalité même qui les anime fait qu'elles ne suivent pas exactement les mêmes méthodes et ne pratiquent pas au même moment les mêmes procédés. L'état, au contraire, qui ne peut jamais agir que d'une façon uniforme, intensifie nécessairement et porte au maximum les engouemens, les entraînemens, les partis-pris, quand l'esprit public y dispose.

Des explications qui précèdent, il nous semble ressortir clairement les règles suivantes :

1° En vertu de sa supériorité au point de vue de la conception, de l'invention, de l'aptitude aux modifications fréquentes, aux expérimentations variées, l'action individuelle doit être, *a priori*, pré-

férée à celle de l'état pour toute entreprise susceptible de rémunération. Cela ne veut pas dire que certains grands services dont on doit désirer, à un point de vue de civilisation générale, qu'ils embrassent absolument tout le territoire, comme les postes ou les télégraphes, ne doivent pas être exercés par l'état. Encore, pour les télégraphes du moins, ce monopole de l'état a-t-il des inconvéniens considérables : le secret des télégrammes est beaucoup moins gardé par l'état que par les sociétés privées; on a vu, dans ces derniers mois, en France, des plaintes très graves à ce sujet s'élever de partis politiques divers; la responsabilité pécuniaire de l'administration télégraphique de l'état, pour ses erreurs et pour ses fautes, n'existe pas. Chaque papier télégraphique en France prend soin de nous avertir que, en vertu de la loi, l'administration télégraphique est irresponsable. Elle peut, par une erreur de transmission, causer un préjudice de plusieurs milliers de francs ou de dizaines de mille francs à un particulier, et elle se refuse à accorder une réparation quelconque. Des arrêts des cours lui ont reconnu cette immunité abusive pour des dépêches relatives à des opérations de bourse. Placé en face d'une administration d'état, l'individu se heurte toujours à une bureaucratie hautaine, plus ou moins irresponsable, à des lois qui dérogent au droit commun, à des juridictions particulières et plus ou moins partiales. Aussi on ne saurait rendre trop rares les exceptions à la règle qui recommande de confier à l'action individuelle les services, quels qu'ils soient, susceptibles de rémunération.

L'association volontaire, les sociétés libres, de toute taille et de toute forme, en vertu de la flexibilité dont elles jouissent, de la rapidité aux adaptations successives, de la part plus grande qu'elles font à l'intérêt personnel, à l'innovation, de leur responsabilité mieux définie à l'égard de leur clientèle, de la concurrence aussi qu'elles subissent et qui les stimule, doivent être préférées à l'état pour tous les services qui sont susceptibles d'être défrayés tant par celui-ci que par celle-là.

L'état étant un organisme d'autorité qui use ou menace de contrainte, toutes les fois que l'on peut parvenir à des résultats à peu près équivalens par la voie de la liberté, cette dernière doit avoir la préférence. Alors même que l'on concevrait que l'état pût, dans certaines circonstances, momentanément, organiser un service d'une manière plus générale, peut-être plus complète, que les sociétés libres, ce ne serait pas une raison suffisante pour se prononcer en faveur de l'action de l'état. C'est ici, en effet, qu'il importe de s'élever à une vue synthétique de la société, au lieu de n'en considérer que les parties isolées et comme au microscope. La liberté,

les entreprises privées, les habitudes d'action collective volontaire, contiennent en effet des germes de vie et de progrès qui ont une importance générale bien supérieure pour le milieu social au simple perfectionnement technique de tel ou tel détail secondaire. Il n'importe pas seulement d'atteindre dans le temps présent et avec rapidité tels ou tels résultats matériels, sous le rapport de l'assurance par exemple ou de l'assistance; il faut encore conserver à toutes les forces sociales, autant que possible, une certaine énergie et spontanéité de mouvemens. Un homme n'a pas seulement à se préoccuper de l'exécution de sa tâche de chaque jour; il doit aussi veiller à ce que tous ses organes, tous ses muscles, tous ses nerfs restent disponibles, aptes à l'action, à ce qu'aucun ne s'atrophie, de façon qu'il ne puisse plus en retrouver l'usage au moment où il lui serait nécessaire. De même pour les sociétés humaines : mieux vaut que la vie et l'initiative soient diffuses dans tout le corps social que d'être concentrées dans un seul organe qui dispose d'un pouvoir infini de contrainte et d'un pouvoir infini de taxation.

Outre la contrainte législative, outre la taxation, qui est une autre forme de la contrainte, l'état jouit d'un autre moyen d'influence sur la société : l'exemple. C'est là un mode d'action qui soulève moins de critiques que les deux autres; il ne laisse pas que d'être insidieux et, quand l'état ne met pas à l'exercer une suprême discrétion, de jeter une perturbation funeste dans les relations sociales. Cette puissance des exemples donnés par l'état grandit chaque jour : l'action indirecte de l'état, en dehors des injonctions législatives, en dehors aussi de la levée des impôts, est à certains égards plus sensible dans les sociétés modernes que dans les anciennes. L'homme a toujours été porté à l'imitation; la foule a toujours eu les yeux levés vers ceux qui occupent des positions éminentes, pour reproduire dans sa vie journalière et commune quelques-uns des traits de leur conduite. Mais ce n'est pas là le secret de l'autorité toute nouvelle des exemples donnés par l'état. C'est que l'état moderne est devenu le plus grand consommateur, le plus grand faiseur de commandes, le plus grand « employeur de travail » qui soit dans une nation. Pour les besoins de la défense nationale, c'est-à-dire de ces deux formidables et progressives industries, la guerre et la marine; pour les travaux publics gigantesques dont sa trinité de pouvoir central, pouvoir provincial et pouvoir municipal s'est chargée à l'excès; pour tous ces services qu'il a plus ou moins accaparés, postes, télégraphes, éducation, etc., l'état dépense en France, déduction faite des intérêts des dettes nationales et locales, 3 milliards à 3 milliards 1/2 par an, à l'ordinaire et à l'extraordinaire (un extraordinaire permanent);

c'est certainement plus du dixième de l'ensemble des dépenses, publiques et privées, de tous les citoyens, et ce sont les dépenses les plus ostensibles, celles qui frappent le plus les yeux. Si l'état se met à décider que dans ses ateliers on ne travaillera plus que huit ou neuf heures, s'il impose à ses fournisseurs l'observance de la même durée de la journée; si, par voie de simples règlemens intérieurs, il lui plaît d'édicter que certaines combinaisons plus ou moins nouvelles et plus ou moins contestées, comme la participation aux bénéfices ou la coopération, devront être pratiquées par toutes les maisons industrielles qui sont en rapport avec lui; s'il fixe pour les ouvriers qu'il occupe ou pour ceux des ateliers auxquels il fait des commandes un taux de salaires qui diffère de celui qui est en usage; il est clair que ces exemples de la part d'un consommateur aussi gigantesque, d'un client aussi prépondérant, auront un poids énorme dans l'ensemble de la nation. Les fantaisies et les caprices de l'état, alors même qu'ils ne revêtent pas la forme d'injonctions générales, de lois, se répercutent ainsi avec une intensité profonde dans tout le corps social. Ces exemples de l'état, donnés avec beaucoup de discrétion et de réflexion, peuvent parfois être utiles; il y a plus de chance qu'ils soient perturbateurs. L'état, quand il se prend ainsi à fournir des modèles aux particuliers, des types d'organisations qu'il croit progressives, endosse, souvent à la légère, une responsabilité très grave : d'abord il n'agit pas avec des ressources qui lui soient propres, mais avec des ressources dérivées, prélevées sur autrui, de sorte que, même lorsqu'elle est absente en apparence, la contrainte fiscale se trouve toujours au bout de ces expériences; ensuite, il ne jouit pas d'une liberté complète, d'une absolue indépendance de jugement, parce que le joug électoral et toutes les servitudes mentales qui en découlent pèsent, sans en excepter un instant, sur ceux qui représentent l'état moderne. Enfin, obligé d'agir toujours en grand et avec uniformité, il multiplie les erreurs qui sont si fréquentes dans les essais humains.

III.

Une tâche énorme, une tâche même croissante, d'une façon absolue, sinon relative, incombe cependant à l'état. Il n'est pas exact, comme l'a écrit un philosophe, que « l'état doit travailler à se rendre inutile et préparer sa démission. » Il doit seulement éviter de se disperser et de s'éparpiller, ce qui est tout différent; il doit s'imposer aussi des règles de modestie et de circonspection, comme le font les particuliers sagaces, avec d'autant plus de soin même

que les fautes d'un homme privé ne pèsent guère que sur lui, tandis que les fautes de l'état pèsent surtout sur autrui, c'est-à-dire sur tous les individus, non-seulement en tant que membres de la collectivité, mais en tant que personnes isolées.

Les fonctions essentielles de l'état dérivent de sa nature même. L'un des caractères de l'état, c'est de représenter l'universalité du territoire et l'universalité des habitans d'un pays, c'est d'avoir une pensée et une action qui, au besoin avec le secours de la contrainte, se font partout obéir ; il en résulte que l'état est chargé de pourvoir aux besoins communs de la nation, c'est-à-dire à ceux qui ne peuvent être satisfaits convenablement sous le régime de l'initiative individuelle, qui réclament le concours absolu et préalable de tous les citoyens. On a distingué avec raison les besoins communs et les besoins généraux. Les besoins généraux sont ceux qui existent pour tout le monde, comme de boire, manger, se divertir ; les individus ou les groupemens libres et souples qu'ils constituent à leur gré peuvent parfaitement y pourvoir. Les besoins communs sont ceux qui ne peuvent être complètement satisfaits que par l'action de la communauté même, parce que toute opposition individuelle, fût-elle limitée, y fait obstacle : ainsi la sécurité, la préservation contre certaines maladies contagieuses, le service de la justice. L'appareil obligatoire, coercitif, est ici de rigueur. Si l'état ne s'en chargeait pas, il faudrait que des particuliers ou des sociétés privées le constituassent, empiriquement, partiellement, insuffisamment. Une certaine intervention dans la préparation, sinon dans l'exécution des travaux publics, rentre aussi dans les besoins communs de la nation : je veux parler de l'exercice du droit d'expropriation, qui ne peut être confié qu'à l'état. On a souvent confondu, à tort, les besoins généraux, relevant de l'initiative privée, et les besoins communs, relevant par leur nature de la communauté. C'est une faute de ce genre que l'on commettait, il y a quelques années, dans l'état de Zurich, quand on consultait le peuple pour la constitution en monopole du commerce des grains. Les électeurs zurichois, souvent mal inspirés, eurent le bon sens de repousser aux deux tiers des suffrages cette proposition socialiste. Le socialisme consiste proprement à dépouiller l'individu d'une partie des fonctions qui lui appartiennent naturellement pour les conférer à l'état.

De tous les besoins communs d'une nation ou même de l'humanité, celui de justice est, après celui de sécurité, le plus considérable. Sécurité et justice ne sont pas identiques. Le second terme est beaucoup plus vaste. L'état est, par essence, le définisseur des droits et des responsabilités juridiques ; c'est un rôle énorme

qui lui incombe; nous verrons dans quel esprit, par quelle méthode, avec quelle prudence il s'en doit acquitter.

Un autre caractère de l'état, c'est qu'il possède la perpétuité, ou qu'il est censé la posséder. Il dure des séries de siècles. Il doit donc représenter les intérêts perpétuels et les sauvegarder contre l'imprévoyance des intérêts présens. C'est une des fonctions les plus importantes de l'état. L'individu, ou plutôt un grand nombre d'individus, les moins prévoyans, ceux qui se possèdent le moins eux-mêmes, cèdent souvent à la tentation des jouissances immédiates, et leur sacrifient un bien-être futur. Quand ils ne lèsent ainsi qu'eux-mêmes, l'état n'a pas en général à intervenir. Mais quand ils détériorent les conditions générales d'existence de la nation dans l'avenir, l'état manque à son évidente mission en s'abstenant. L'état représentant ainsi la perpétuité, divers devoirs nombreux en découlent pour lui, parfois d'action, plus souvent de contrôle. Il est fort rare que l'état moderne s'en acquitte bien. Cependant, il a supprimé, souvent par jalousie, la plupart des grandes corporations durables qui autrefois suppléaient à son abstention.

L'état est le gardien naturel, le protecteur des êtres faibles qui sont destitués d'appui. C'est un devoir auquel l'état moderne n'a aucune tendance à se dérober. Il tend même à s'en exagérer l'étendue. Il n'est pas tenu de procurer le bonheur universel. Cette mission de l'état comporte des difficultés très grandes d'application; quand on y mêle une sentimentalité excessive, quand on perd de vue la nature des choses qui veut que chacun soit responsable de ses faiblesses et en souffre, on risque d'énerver la société et de la rendre moins apte au progrès.

L'état enfin, dans une mesure très variable, suivant les temps, les lieux, peut prêter un concours accessoire, secondaire, au développement des œuvres diverses qui composent la civilisation, et qui émanent de l'initiative individuelle ou des groupemens libres d'individus.

Il n'échappera pas au lecteur que, tandis que les premières fonctions que nous venons d'indiquer, la sécurité, la justice, la conservation des conditions favorables du milieu physique où se meut la nation, sont susceptibles de beaucoup de précision et de netteté, les deux dernières, au contraire, la protection des faibles, le concours accessoire donné aux œuvres civilisatrices, ne peuvent être déterminées avec la même rigueur. Il y a là une part d'appréciation variable, et c'est surtout de ce côté que l'état, dans sa trinité de pouvoir central, de pouvoir provincial et de pouvoir local, se livre à des envahissemens qui le font sortir de son rôle. Un exa-

men rapide des divers services dont les états modernes se sont encombrés pourra seul, en l'absence d'une règle théorique absolue, impossible à formuler, faire pressentir les limites que doit observer l'état. Au degré de civilisation où nous sommes parvenus, plus menacés de déchoir par une contrainte gouvernementale étroite que de rester en arrière par l'inertie individuelle, un excès d'abstention offre beaucoup moins de périls qu'un excès d'intrusion.

IV.

La première fonction de l'état, c'est de garantir la sécurité : la sécurité collective de la nation, la sécurité particulière de l'individu et de ses droits. Sur ce point, il n'y a pas de contestation de principe. L'application prête à plus de difficultés. Il y a, comme je viens de le dire, deux sortes de sécurité, l'une contre tout danger extérieur, l'autre contre les désordres intestins. La première a été considérée de tout temps comme la tâche la plus essentielle de l'état. Il importe, en effet, par-dessus tout, que la nation vive, conserve ses limites, ne soit assujettie à aucune oppression, à aucun tribu vis-à-vis de l'étranger, qu'en outre elle ait une suffisante confiance dans l'organisation de ses forces pour n'être distraite de ses tâches quotidiennes par aucune panique. C'est pourquoi le gouvernement est toujours apparu aux peuples comme étant d'abord un appareil militaire et diplomatique. Quelques nations jeunes, placées dans des conditions spéciales qui ne seront peut-être pas éternelles, les États-Unis d'Amérique, par exemple, n'ayant pas de voisins, semblent échapper à cette destinée commune des nations. Il serait téméraire de dire que ce sera pour toujours. Ils jouissent, en ce moment, par ces circonstances d'origine, de cet inappréciable avantage de pouvoir consacrer moins d'efforts, moins d'esprit de suite, à leur armée, à leur marine, à leur diplomatie. Cette exception ne doit pas nous paraître un modèle. Il serait fou de notre part de prétendre la copier. Tout ce qui, dans la constitution de l'état, porte atteinte à la cohésion des forces nationales, à leur préparation en temps de paix, à la continuité des vues dans l'armement et dans la direction politique extérieure, doit être considéré comme contraire à la notion même de l'état, comme périlleux pour la nation.

Il semble malheureusement que l'état moderne, c'est-à-dire l'état électif à outrance, sans réserve, sans contrepoids, l'état incessamment variable dans son personnel, dans ses institutions, dans ses idées générales, dans ses conceptions techniques, l'état se concevant lui-même comme « un provisoire perpétuel, » l'état reniant toute

tradition, l'état se proclamant un parvenu, plaçant sottement son entrée dans le monde à cent ans en arrière, au lieu de vingt siècles, comme il le pourrait et le devrait, il semble qu'un pareil état, précaire, flottant, toujours en mutation, compromette singulièrement la force, sinon dès le premier jour, du moins à la longue, de cet appareil militaire et diplomatique, dont la faiblesse pourrait le livrer en proie aux appétits des peuples rivaux. Au lieu d'un ministre de la guerre en dix ou quinze ans et d'un-major général, ayez-en vingt successifs ; au lieu de choisir les généraux pour leurs connaissances professionnelles, prenez-les pour leurs opinions, soit politiques, soit religieuses, soit philosophiques ; au lieu de considérer le recrutement de l'armée pour le maximum de force qu'il peut conférer au pays, avec le minimum de perturbation dans les carrières civiles essentielles, faites-le dépendre de rancunes électorales, de flatteries pour de vils préjugés populaires ; ayez un jour un ministre de la marine qui méprise les cuirassés, s'éprend des torpilleurs et veut couvrir les mers de ces derniers ; puis, le lendemain, un autre ministre qui dédaigne les torpilleurs et ne veut plus entendre parler que de cuirassés ; supprimez de votre politique extérieure toute tradition et tout plan ; au lieu d'un homme réfléchi, circonspect, mais ferme en ses desseins, soyez, au point de vue extérieur, comme une femme capricieuse, mobile, à qui personne n'ose se fier, il est clair que vous ne remplirez pas la fonction de l'état au point de vue de la sécurité.

C'est un aveu triste à faire, l'état moderne offre des garanties médiocres pour la défense même de la nation. Certains esprits en prennent leur parti en se disant que, tous les états devant tôt ou tard se moderniser et se livrer pieds et poings liés au régime électoral absolu, les conditions seront les mêmes pour tous et que l'infériorité n'existera plus pour aucun. Ce raisonnement ne serait qu'à moitié juste : il faudrait encore tenir compte du tempérament des peuples, de ce qu'on appelle la lourdeur de certains, qui n'est que circonspection, patience, persévérance, esprit de suite ; ceux-là useraient peut-être du régime électif pur en le rendant moins mobile et moins variable, Or, ce n'est jamais ni aux peuples ni aux hommes légers que le monde a appartenu ; c'est à ceux qui savent concevoir en silence et suivre de longs desseins.

D'autres trouvent leur consolation dans cette espérance que les conditions de l'humanité vont changer soudain. On l'a connue batailleuse pendant les quarante ou cinquante siècles de son existence consciente ; comme si les lois de l'habitude n'existaient plus, elle va en un clin d'œil se faire pacifique à tout jamais. Le vieux dicton : *Homo homini lupus* va se transformer, sans transition, en

celui-ici : *Homo homini ovis.* Cette prévoyante sagesse pourrait bien anticiper de toute une série de siècles sur l'avenir. Les raisons de querelles survivent, quoi qu'on en dise, entre les peuples modernes : questions de frontières, questions de commerce mal comprises, questions d'infiltration des étrangers d'un pays dans un autre et du régime qui leur est fait, questions de densité inégale de population et de diversité de richesse des territoires. Puis, à l'intérieur même, le frémissement des appétits des diverses classes sociales, leurs ambitions pour une vie large et oisive, les convoitises qu'excite le pouvoir, voilà bien des raisons, ce semble, pour qu'on ne considère pas comme suranné l'appareil militaire dont le maintien et l'affermissement ont été longtemps considérés comme la principale fonction de l'état.

La sécurité pour les particuliers et leurs droits ne vient qu'au second rang, après la sécurité pour la nation elle-même. Ce service s'est singulièrement développé chez les peuples modernes. Il est infiniment plus vaste qu'on ne le suppose au premier coup d'œil. Il s'accroît en intensité et en précision ; il varie, en outre, à l'infini. En tant qu'intensité, on peut juger par les quelques chiffres qui suivent de la diversité des efforts faits à diverses époques. Au milieu du XVIe siècle, en 1539, le guet de Paris se composait d'une compagnie, comprenant 20 sergens à cheval et 40 à pied. Sous Henri II, en 1559, il s'était développé et comptait 240 hommes, dont 32 à cheval. Il se compose, sous Colbert, de 120 cavaliers et 160 fantassins ; sous Louis XV, en 1771, le nombre des premiers s'élève à 170 et celui des seconds à 870. Aujourd'hui, d'après les comptes de la ville de Paris, les divers services de sécurité municipale occupent plus de 10,000 hommes, gardiens de la paix, gardes municipaux, pompiers, etc. C'est onze fois plus qu'à la fin du XVIIIe siècle ; la population a, il est vrai, un peu plus que quadruplé. La loi économique que, avec le développement de la population, chaque service devient moins coûteux, n'a pas trouvé ici d'application. Elle a été tenue en échec par deux autres lois : l'une, que plus une agglomération humaine est grande, plus les tentations aux crimes et aux délits et les facilités d'en accomplir s'accroissent ; l'autre, que, plus la population est civilisée, policée, plus elle devient exigeante dans ses raffinemens, s'irritant contre chaque trouble, chaque retard, chaque gêne, que les peuples primitifs supportent avec impassibilité.

Le service de la sécurité s'est également beaucoup accru en variété : il s'étend à une foule d'objets autres que la protection immédiate des personnes et des biens. Il se fait souvent préventif et s'efforce d'éloigner les dangers communs, comme les épidémies ; il

prend des précautions de toute sorte. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, certaines nations péchant de ce côté par négligence, d'autres par un excès d'intrusion, par des règles qui reposent sur des observations incomplètes ou trop promptement généralisées. Cela nous entraînerait dans un détail infini. Nous trouverons l'occasion de revenir plus tard sur quelques-unes des fautes ou quelques-uns des abus de l'état (pouvoir central ou pouvoir municipal) en cette matière. La fonction de sécurité générale dont est chargé l'état entraîne, dans l'application, des problèmes dont la solution est singulièrement délicate : celle du régime pénitentiaire, par exemple, celle aussi de la déportation des criminels. Depuis que l'on a abandonné la pratique sauvage des anciennes civilisations, qui, allant au plus pressé, se contentaient de tuer les coupables ou de les enfermer, sans plus s'occuper d'eux, l'état se trouve en présence des questions les plus complexes et les plus embarrassantes. Au Maroc encore et dans la plupart des pays musulmans, on jette les criminels en prison, quand on ne leur coupe pas la tête, et dans les geôles infectes où l'on les tient, on ne se charge même pas de les nourrir, ce soin revenant à leur famille : dans le même pays encore et dans d'autres fort éloignés, comme la Chine, on les laisse parfois en liberté, mais on leur coupe quelque membre, ou l'on les met dans des entraves, dans une cangue, et ils s'en vont mendiant, incapables de nuire, mais incapables aussi de travailler. Nos sociétés civilisées, qui, par un sentiment élevé d'humanité, veulent traiter avec charité les criminels, pourvoir convenablement à leurs besoins, leur procurer du travail, les moraliser même, assument avec raison, à l'honneur de notre civilisation, une tâche des plus délicates. La plupart, toutefois, n'y apportent qu'un soin distrait, les gouvernemens étant absorbés par d'autres objets qui sont moins de leur compétence.

On conçoit, néanmoins, comment le service de sécurité qui incombe à l'état s'est développé, non-seulement depuis dix ou vingt siècles, mais même depuis cinquante ans. A considérer comme type la nation qui a passé longtemps pour la plus économe, la Grande-Bretagne, les dépenses de la magistrature, de la police et des prisons (*law and justice*) ne demandaient au pouvoir central que 5 millions de francs en 1817, 8 millions 1/2 en 1837 : on les voit soudainement absorber 62,500,000 francs en 1857, puis 80 millions en 1867, 122 millions en 1877, et enfin, en chiffres ronds, 200 millions de francs en 1887.

Certains indices, toutefois, semblent démontrer que ce service de sécurité, qui a tellement gagné en étendue et en intensité chez les peuples modernes, souffre par certains côtés, subit des atteintes

qui pourraient êtres graves, qu'*il* tend à revenir, par certains points, à la barbarie primitive. Que dirait, par exemple, Richelieu, le proscripteur des duels, si, revenant en ce monde, il contemplait son successeur, premier ministre en exercice, et le ministre de la guerre de la veille, en train de se couper la gorge, sous l'œil complaisant du directeur de la sûreté générale faisant le guet pour écarter la police? Que diraient aussi nos anciens jurisconsultes s'ils assistaient à tous ces extraordinaires acquittemens de gens qui se tuent ou se blessent sous le prétexte que, étant époux ou amans ou rivaux, ou bien encore ayant quelque motif de rancune et de haine, leurs démêlés échappent à la justice des hommes? Que penseraient-ils de cette théorie, que tout coupable, étant un malade, a droit à de l'intérêt et à des soins, non à un châtiment? Quelle idée auraient également de nos progrès nos anciens administrateurs s'ils voyaient dans chaque foule et dans chaque bagarre des individus sortir de leur poche un revolver, s'en servir ou en menacer, témoignant ainsi que des classes entières de citoyens sont toujours clandestinement armées, ce qui est peut-être pire que de l'être ouvertement? Notre civilisation, qui a bien des raisons de s'enorgueillir, en aurait beaucoup aussi d'être modeste : le civilisé, même occidental, laisse, à mainte occasion où il s'oublie, reparaître le barbare.

Si des villes on passait aux campagnes, on verrait aussi s'y épanouir le maraudage impuni, sinon protégé, presque toléré, témoignant, en tout cas, que, au point de vue de la sécurité purement matérielle, on est loin d'approcher de la perfection. A ce point de vue, l'état moderne, engagé dans les liens électoraux, courbé sous le joug électoral perpétuel, ne jouit que d'une médiocre liberté et franchise d'allures. C'est là un mal secondaire et auquel, si agaçant qu'il soit, on peut se résigner, car il n'entame pas profondément le corps social.

V.

Les erreurs sur la mission de justice de l'état et l'esprit dans lequel il la doit remplir peuvent avoir infiniment plus de gravité. La justice se rattache à la sécurité, mais elle en est distincte. L'état, avons-nous dit, est par excellence le définisseur des droits et des responsabilités juridiques : c'est la fonction la plus haute, la plus intellectuelle qui lui soit échue. Il importe de bien s'entendre sur le caractère et les limites de cette mission. La plupart des publicistes la conçoivent mal ; la plupart des états l'accomplissent plus mal encore. La question est de savoir ce que ait réellement l'état

quand il fait une loi réglant les rapports de la vie civile ou commerciale. Agit-il en être omnipotent, infaillible, créant le droit? Certains théologiens enseignent que le mal est ce qui est contraire à la volonté de Dieu. L'injuste est-il simplement ce qui est contraire à la volonté de l'état? Le juste est-il tout ce qui est conforme à cette volonté? Cette façon de raisonner est contraire à la nature des choses, à la nature des hommes, à tout le développement historique des sociétés humaines. Il importe d'étudier comment s'est constitué le droit.

Les publicistes anciens et les modernes, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, concevaient surtout la loi comme une règle fixe, sinon absolument immuable, du moins durable, formant opposition à l'arbitraire. C'est ainsi que Bossuet décrivait un état « où personne n'est sujet que de la loi, et où la loi est plus puissante que les hommes. » La Salente de Fénelon abonde en actes de révérence pour les lois ainsi conçues, qui dominent les rois aussi bien que les peuples. Grâce à ces règles permanentes, les citoyens ou les sujets jouissaient de la certitude dans leur sphère d'action : quelles que fussent les fantaisies de leurs souverains ou de leurs administrateurs, ils entrevoyaient certains droits qui devaient leur être conservés, des catégories d'actes qu'il était impossible de leur interdire. Cette façon de concevoir la loi manquait, certes, de précision : elle se taisait sur les origines ; elle était cependant beaucoup plus juste que celle de certains publicistes ou théoriciens plus modernes, Bentham entre autres. Ce dernier n'a-t-il pas écrit que le gouvernement remplit son rôle « en créant des droits qu'il confère aux individus, droits de sécurité pour les personnes, droits de protection pour leur honneur, droits de propriété, etc.? » En vérité, les vues de Bossuet et de Fénelon, quoique incomplètes, valaient mille fois mieux que celles de cet empirique. Beaucoup de jurisconsultes s'en vont encore répétant que la loi crée la propriété, par exemple. On institue je ne sais quel droit divin des peuples ou de la majorité variable des peuples qui est plus dangereux, parce que ses prétentions sont encore plus absolues, que l'ancien droit divin des rois.

Une analyse exacte témoigne que la loi ne crée aucun droit : elle reconnaît le droit, elle le définit, elle le sanctionne, elle le précise et surtout elle en règle l'exercice et les rapports avec les autres droits.

Im Anfang war die That! dit Faust dans son monologue. Au commencement on trouve l'acte, l'acte instinctif, toute une répétition d'actes plus ou moins uniformes, qui constituent une série en se développant, en se précisant. Ces actes ne se renouvellent,

ne se perpétuent, ne s'étendent que parce qu'ils sont conformes aux nécessités de la vie humaine et de la vie sociale. Comme le langage, comme l'échange, le droit naît spontanément par le développement d'embryons successifs. Le langage, la syntaxe même, ont précédé les grammairiens ; l'échange et toutes ses applications ont devancé les économistes ; le droit a précédé les législateurs. Si, pour le développement humain, il eût fallu attendre les décisions vacillantes, incertaines, contradictoires de la raison raisonnante, l'humanité, après tant de siècles, ne se serait guère élevée audessus de l'animalité.

Aussi, c'est la coutume d'abord qui, non pas crée le droit, mais le constate et le sanctionne. Partout le droit non écrit, non formulé, a devancé le droit écrit. Les premiers législateurs ne sont, en quelque sorte, que des scribes qui recueillent et mettent en ordre des coutumes sorties graduellement du sentiment populaire ou plutôt de la nécessité des choses. Ils s'en réfèrent toujours aux *mores majorum*. L'idée d'innover ne leur vient pas. Le fameux mot de réforme, qui aujourd'hui fait sottement tourner tant de têtes, leur est inconnu. Une fois fixé par l'écriture, par des textes précis et concis, le droit continue cependant à être en mouvement et en développement. Mais ici encore, pour tout analyste exact, l'initiative ne vient pas du législateur. Vous avez partout un droit prétorien, une jurisprudence qui graduellement se superpose au droit écrit, le fait dévier, le corrige, l'amplifie : or, ce droit prétorien, c'est pour certaines espèces particulières, soit nouvelles, soit modifiées par les circonstances et le milieu social, l'application graduelle des règles qu'exige la nature des choses transformée. Ce droit prétorien lui-même ne fait guère que copier les usages nouvellement établis ; le législateur arrive en dernier lieu pour une suprême sanction.

Voulez-vous que nous assistions à la genèse de quelques droits, et vous verrez combien il est faux que ce soit la loi qui les crée. On a dit, par exemple, que c'est la loi qui crée le droit de propriété : il n'est pas de proposition plus frivole et plus contraire à l'histoire. J'ai montré dans mon ouvrage sur le *Collectivisme* par quels tâtonnemens le droit de propriété privée s'est dégagé de la propriété collective. Dès qu'un peuple est passé du régime pastoral au régime agricole, les demeures deviennent fixes : chaque ménage est propriétaire de sa hutte ou maison et souvent d'un petit enclos y attenant. Cette propriété primitive, c'est la nature même qui la recommande et qui l'indique à l'homme, la promiscuité lui étant antipathique. En dehors de cette chétive maison et de cet enclos, tout le reste du territoire est commun ; mais il comprend

deux parties distinctes : celle qui entoure le village et qui sert à la culture ; celle qui est plus éloignée, qui reste inculte ou n'est affectée qu'au pacage. La première forme bien une propriété collective, mais divise ; on la répartit par lots tous les ans d'abord, puis à des intervalles de plus en plus éloignés, entre les habitans. Ce qui tend à donner à la possession précaire des lots une durée de plus en plus longue, à espacer par conséquent de plus en plus le partage, c'est la nécessité même d'une culture qui se perfectionne. En un an on ne peut donner à la terre que bien peu de façons ; en deux on fera davantage, puis en trois, puis en quatre. C'est ainsi qu'il arrive que, dans le *mir* russe, les partages parfois ne se font plus que tous les dix-huit ans. Tous ces lots sont égaux à l'origine et tirés au sort ; mais les moyens d'exploitation des habitans deviennent bientôt inégaux : l'un est acharné au travail, habile, prévoyant, il fait de bonnes récoltes, il se constitue des réserves de blé, de fourrages, il entretient bien ses animaux ; l'autre est indolent et vit au jour le jour ; bientôt il n'a plus même de blé pour la semence, ses animaux dépérissent ou disparaissent, il se trouve sans aucun moyen de culture : à quoi lui servirait son lot, puisqu'il ne pourrait le cultiver ? il se voit obligé d'en céder la jouissance à son voisin et de donner également sa personne à gages. Bientôt la coutume sanctionne tous ces arrangemens et décide que ceux qui n'ont pas de moyens de culture suffisans ne seront pas admis au partage. Ainsi l'inégalité de la richesse mobilière, provenant du travail et de l'épargne, détermine à la longue l'inégalité de la tenure foncière. Il se crée graduellement ce que les paysans du *mir* russe appellent « les familles fortes » et « les familles faibles ; » les premières qui accroissent leurs lots, les secondes qui finissent par s'en trouver privées et ne sont déshéritées que parce qu'elles ont été incapables de faire valoir leur part de l'héritage collectif. Les générations passent sur tous ces faits, les consolidant, les généralisant ; les partages, devenant de moins en moins fréquens, s'opérant entre un nombre de plus en plus restreint de familles, finissent par disparaître complètement, par avoir pour compensation quelque impôt ou quelque redevance. La date de ces transformations reste obscure, précisément parce qu'aucun texte de loi, d'ordinaire, ne les a effectuées. Dans la seconde partie du domaine collectif, celle qui est située loin du village, des faits analogues constituent la propriété privée. Quelques hommes entreprenans prélèvent, sans opposition de personne, car personne n'a d'intérêt sérieux à s'y opposer, quelque parcelle dans ce territoire surabondant ; ils la travaillent, la fécondent, l'enclosent : l'exemple est suivi : tout le monde en profite, même ces familles faibles dont je parlais, qui, n'ayant pas su garder leurs

instrumens de travail, parviennent à se donner en service et, sur une production accrue, à obtenir des gages ou plus assurés ou plus élevés. Cette genèse de la propriété privée, elle est parfaitement indiquée, non-seulement par l'étude attentive des textes anciens et des chartes du moyen âge, mais beaucoup plus encore par l'examen de ce qui s'est passé, sous les yeux des Anglais, dans beaucoup de districts de l'Inde, et de l'évolution dont on est témoin encore aujourd'hui dans le *mir* russe et dans la *dessa* (collectivité) javanaise.

Partout le fait instinctif, inconscient, généralisé, a précédé la loi. En voulez-vous d'autres exemples? La propriété littéraire ou artistique, la propriété des inventions : certes, ce sont là, suivant beaucoup d'observateurs frivoles, des créations absolues de la loi ; sans elle, dit-on, aucun de ces droits n'existerait. Si, ils existeraient tous, parce qu'ils sont conformes à la nature des choses : seulement, l'exercice en serait entravé. Il n'est pas besoin que la loi édicte qu'un auteur est propriétaire de son manuscrit et le peut vendre à qui il lui plaira, pour que, en fait, tout écrivain soit libre de disposer de sa chose et ait quelque facilité pour y réussir, au moins en partie. Au siècle dernier, il y a deux siècles, un auteur en renom pouvait vendre son manuscrit quelques milliers de francs à un libraire; celui-ci l'imprimait en cachette, le tirait à un grand nombre d'exemplaires et le lançait dans le public. Sans doute, d'autres libraires pouvaient en faire des contrefaçons que la loi ne punissait pas. Mais le premier détenteur du manuscrit avait l'avance sur tous les autres, une avance de plusieurs mois (car il faut du temps pour publier un ouvrage); en outre, les concurrens tard-venus devaient hésiter, sauf pour des ouvrages tout à fait recherchés, à se lancer dans de grands frais quand le libraire ayant traité avec l'auteur aurait épuisé la première vogue, qui est de beaucoup la plus abondante. Ainsi, la propriété littéraire existe avant toute loi; seulement, sans le secours de la loi, l'exercice de ce droit est entravé, il n'est que partiellement productif. De même pour la propriété des inventions; elle est bien avant la loi, pour une certaine durée du moins, dans la nature des choses et dans le sentiment des peuples. M. de Molinari, dans son récit de voyage au Canada, nous fait connaître un singulier précédent de la propriété des inventions. Quand un sauvage, nous dit-il, a découvert un terrier, il le marque d'un certain signe, et personne ne vient lui disputer le droit exclusif de prendre les animaux qui s'y peuvent trouver. Le propriétaire d'une invention mécanique ou chimique peut en garder le secret pendant quelque temps, l'appliquer en silence, faire le mystère autour d'elle; cela le gêne sans doute, mais il peut néanmoins ainsi en

tirer un certain parti, quelquefois un parti considérable. Ce droit, c'est la nature qui le lui a dévolu ; mais l'exercice en est précaire, sujet à troubles, comme le serait, pour celui qui a semé, le droit de récolter, si aucune force n'arrêtait les maraudeurs. Était-il nécessaire que la loi proclamât chose vénale une clientèle commerciale pour que pût se produire le droit et même le fait de vendre ces clientèles? En aucune façon : des milliers de transactions de ce genre se sont exécutées avant que le législateur y ait pensé. Aujourd'hui encore, un mendiant vend ou loue sa place, quand elle est bonne, et qu'il renonce à l'occuper. Aucun tribunal ne lui confère ce pouvoir. Mais le droit du premier occupant est si général, si conforme à la nature humaine, à la nature des choses, à la paix sociale, qu'on en retrouve des applications tout à fait imprévues en l'absence de toute sanction légale.

Croit-on encore que c'est la loi qui a créé les marques de fabrique et le prestige qui s'y attache? Non ; seulement les fabricans étaient obligés, pour éviter la contrefaçon, de multiplier et de modifier, en s'entendant avec leurs principaux cliens, leurs signes conventionnels. Croit-on aussi que c'est la loi qui a créé le prêt à intérêt, quand les trois quarts des législateurs se sont acharnés à le proscrire ou à le mutiler? Il a survécu à toutes les proscriptions, parce qu'il est conforme aux nécessités du développement humain. Il en est de même pour tous les droits. Il faut ramener à la modestie cet homme présomptueux et vain que l'on appelle le législateur : il ne crée pas le droit, il en règle l'exercice; il n'a aucune puissance créatrice ; il ne possède qu'une force régulatrice, qui, malheureusement, dans des mains étourdies, se transforme en un immense pouvoir de perturbation. La foi absolue en la raison raisonnante est l'une des plus funestes superstitions que le XVIIIe siècle nous ait léguées.

Ce même siècle, cependant, avait trouvé la vraie définition de la loi. Elle est admirable, elle incarne toute la sagesse législative, cette magistrale parole : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » J'ai été fort étonné qu'un écrivain aussi judicieux et aussi sagace que M. Sorel en ait méconnu, dans son étude sur Montesquieu, toute la profondeur, toute l'exactitude, et j'ajoute toute la netteté. Il trouve que cette formule est « la plus vague et la plus générale de toutes; » la plus générale, oui, mais non pas la plus vague ; je serais tenté de dire la plus précise. « C'est une formule d'algèbre, dit M. Sorel, elle ne s'adapte qu'à une grande distance et assez indistinctement aux lois politiques et aux lois civiles. » Tout autre est mon avis ; je ne m'occupe ici que des lois civiles, la formule

de Montesquieu s'y adapte merveilleusement. Le législateur, par exemple, engage pendant des siècles, sur toute la surface de la terre, une lutte contre l'intérêt du capital; ce n'est pas l'intérêt, c'est le législateur qui est réduit à capituler. De même, non-seulement pendant la révolution, mais auparavant, au XVIIIe siècle, en France, en Angleterre, on fait des lois ou des arrêtés pour établir le maximum du prix des marchandises ou du prix des loyers (il y a bien des arrêts du parlement de Paris en ce sens), et la nature des choses fait violence au législateur. Un décret gouvernemental interdit le marchandage, c'est-à-dire les sous-entreprises morcelées par un entrepreneur-général; le marchandage se dissimule, mais il persiste. Aujourd'hui encore, on parle de supprimer plusieurs degrés de succession. La chambre peut-être votera cette mesure; un ministre des finances naïf inscrira au budget un certain nombre de millions comme produit probable de la confiscation qu'il projette. Mais le droit de succession est inhérent à la nature de l'homme, à l'empreinte personnelle qu'il tient à avoir et à laisser sur les choses, aux liens d'affection que crée en général la communauté d'ancêtres, de nom, la persistance des relations; le testament déjouera les projets du ministre; au lieu de quelques dizaines de millions par année, la voracité irréfléchie de l'état ne recueillera que quelques dizaines de mille francs. S'agit-il d'impôts dont le législateur veut faire un instrument d'égalisation des conditions? le phénomène de la répercussion ou de la diffusion des taxes vient déjouer ses efforts.

L'état moderne malheureusement, avec sa présomption de vainqueur électoral, de représentant d'une majorité fraîchement formée, avec sa hâte de détenteur précaire du pouvoir, veut souvent ignorer la nature des choses et la nature des hommes. Il a établi, sous le nom de parlemens permanens, des usines de législation continue, travaillant comme les métiers continus de filature. Il jouit ainsi d'une grande force perturbatrice. Heureusement l'obstruction des oppositions parlementaires arrête souvent la vitesse de cette orgueilleuse machine. Heureusement aussi la plasticité sociale, plus ou moins entravée, finit par trouver des combinaisons qui suppriment en les atténuant les effets des fantaisies législatives.

VI.

Nous arrivons à la troisième fonction de l'état, l'une des plus importantes et des moins bien remplies. L'espace nous manquant aujourd'hui, nous ne ferons qu'en indiquer les grandes lignes. L'état est le représentant de la perpétuité sociale, il doit veiller à

ce que les conditions générales d'existence de la nation ne se détériorent pas ; c'est là le minimum ; ce qui vaudrait mieux encore, ce serait de les améliorer. Les conditions générales d'existence de la nation sont des conditions physiques et des conditions morales. Nous ne parlerons en ce moment que des premières, qui sont moins sujettes à contestation. Elles consistent d'abord, autant que l'homme y peut réussir, dans le maintien ou l'amélioration du climat, dans la conservation du territoire cultivable, dans la protection des richesses naturelles qui ne se reproduisent pas. Pour l'accomplissement de cette tâche multiple, qui est l'une de celles que le passé a le plus négligées, l'état doit lutter tantôt contre certaines forces naturelles qui ne se laissent pas aisément contrôler, tantôt contre la cupidité ou l'imprévoyance des générations actuelles.

Maintenir intact le sol contre les fléaux de la nature qui sans cesse le menacent, c'est-à-dire, dans des contrées comme l'Europe, protéger le littoral contre les envahissemens de la mer, les terres intérieures contre les inondations et les ravages des cours d'eau, préserver le pays de la sécheresse par la conservation des forêts, voilà des tâches qui n'incombent pas à l'état seul, mais pour lesquelles il a qualité. Il peut être aidé par les particuliers et les associations ; il ne doit pas se résigner, toutefois, à l'abstention. La Hollande a fait des merveilles dans sa lutte contre la mer. Tous les élémens de la nation y ont contribué : M. de Laveleye, grand partisan en général de l'intrusion de l'état, a exposé, dans son ouvrage sur l'*Agriculture belge*, toutes les conquêtes agricoles que des particuliers entreprenans ont faites sur les flots dans les Flandres et en Néerlande : ces riches terres que l'on appelle des *polders* sont des triomphes de l'industrie privée ; mais il avait fallu auparavant que, soit des syndicats libres de propriétaires de tout un district, soit plus généralement des communes ou des provinces, construisissent des digues et fissent les ouvrages principaux. Le ministère des eaux est l'un des premiers départemens ministériels de la Hollande. Le profit actuel ou prochain n'est pas toujours suffisant pour pousser les particuliers à l'action en ces matières ; puis, l'œuvre, pour être efficace, doit souvent s'étendre sur une surface considérable ; il faut parfois l'entente et le concours, non-seulement d'un grand nombre d'habitans d'un district, mais de tous ou presque tous les détenteurs du sol dans ce district. Quand cette entente vient à manquer, l'intervention de l'état, soit sous la forme mitigée, soit sous la forme absolue, est justifiée. La France peut se vanter de quelques beaux travaux dans ce genre, ceux de Brémontier dans les Landes, où des terrains ont été gagnés sur des marécages et sont devenus productifs pour la nation. Dans les Alpes, Surrell a fait aussi d'utiles ouvrages contre les torrens.

On peut dire que la politique hydraulique est chez les peuples de l'Europe encore en enfance. Les cours d'eau doivent être régularisés, endigués ; jusqu'ici, on les a considérés uniquement au point de vue de la circulation des marchandises. Il y a un autre intérêt, celui des irrigations, celui de la régularisation du débit, de la création des réservoirs et de forces motrices. On peut, par des travaux sagement conduits, gagner à la fois du terrain, de la sécurité et de l'eau. Le dessèchement des marais est aussi une des tâches dont l'état peut s'occuper, soit pour la concéder en la surveillant, soit pour l'exécuter lui-même. Les particuliers ne sont pas toujours impropres à cette tâche : on sait que le prince Torlonia vient de dessécher en Italie le lac Fucino, œuvre d'ostentation peut-être, appartenant à ce genre de *sport* aristocratique, presque royal, dont je parlais ici dans ma précédente étude. En Grèce, une compagnie française a desséché le lac Copaïs. En Algérie, la grande compagnie minière de Mokta-el-Hadid s'est chargée du dessèchement du lac Fezzara, près de Bône. L'état n'est donc pas seul à pouvoir exécuter ces grandes tâches; mais là où l'initiative privée languit et où les ressources publiques abondent, il ne doit pas s'en désintéresser.

Aux eaux se rattachent les forêts : c'est ici encore que le rôle de l'état peut être considérable. Partout où l'homme s'établit, sous le régime pastoral ou au premier stage du développement agricole, il détruit les bois : il le fait d'abord dans un intérêt de sécurité, puis dans un intérêt de salubrité, enfin par avidité, pour étendre les pâturages de ses troupeaux ou pour vivifier avec les cendres les terres qu'il ne sait pas amender. Ces destructions, pendant longtemps, n'ont que des inconvéniens modiques, parce que, les bois couvrant presque tout le pays, on peut, sans troubler le régime des eaux, en restreindre l'étendue. Mais un jour arrive où il faut maintenir, particulièrement sur les plateaux ou sur les pentes, les massifs qui ont survécu, les restaurer même. Il ne s'agit pas dans cette œuvre d'assurer des bois à la marine, ou d'empêcher le bois de renchérir, ou bien encore de faire participer l'état, c'est-à-dire indirectement tout le monde, aux bénéfices éventuels de la hausse du bois ; ce sont là des considérations secondaires. Il s'agit surtout de maintenir le régime des eaux et les conditions climatologiques.

L'intervention de l'état, représentant la perpétuité, est ici justifiée : elle est, toutefois, inégalement utile dans les différens pays, suivant diverses circonstances. Elle est plus essentielle dans les contrées méridionales que dans les tempérées ; elle est plus nécessaire dans les pays démocratiques que dans les pays aristocratiques, ou dans ceux qui comptent de nombreuses et fortes corporations. Presque partout le paysan n'aime pas la forêt; dans le Midi, il

n'aime pas l'arbre ; il n'a qu'une faible idée de l'utilité indirecte des choses. Les grandes et les moyennes propriétés, les parcs auxquels s'attaque la frivolité démocratique, rendent, à ce point de vue, de réels services à la communauté ; ce sont des réserves d'arbres, de gazon, d'humidité, d'oiseaux.

En Angleterre, grâce au climat, aux propriétés géantes, aux goûts de sport, l'état peut se passer d'intervenir dans le régime des forêts et des eaux. Il y a en quelque sorte une forêt diffuse et espacée sur tout le territoire. De même en Belgique ; il n'en est pas ainsi en France, ni en Espagne, ni en Italie, ni surtout en Afrique. L'intervention de l'état dans le régime forestier repose sur de tout autres principes que son intervention dans la production agricole habituelle : ici, il n'a rien à faire, ou presque rien ; là son rôle peut reposer sur des considérations d'un ordre tout à fait général. Ce n'est pas pour accroître la production présente, ni pour suggérer des méthodes nouvelles, ni pour guider l'agriculteur ; l'état ne s'y entendrait guère : c'est simplement pour opposer l'intérêt perpétuel, universel, à l'intérêt immédiat et local. Ainsi le déboisement des Alpes nuit à la Provence tout entière.

Autrefois, l'action de l'état était beaucoup moins nécessaire dans ce service ; plus nombreuses, les forêts se trouvaient beaucoup mieux entretenues, à cause des corporations, notamment des religieuses, qui ont plus en vue la perpétuité et pratiquent le détachement du temps présent ; à cause aussi des préjugés nobiliaires qui, pour la conservation de la chasse, préservaient les forêts.

Aujourd'hui, une grande partie de cette tâche incombe à l'état, à l'état central, non pas à la commune, souvent ignorante et imprévoyante. Ce n'est pas seulement en France, c'est au Canada, en Australie, au Brésil, qu'il en est ainsi. Si l'état français aménageait bien les 986,000 hectares de forêts domaniales, dont beaucoup, dans les circonscriptions de Chambéry, Ajaccio, Gap, sont de simples terrains embroussaillés, estimés à une valeur de 300 francs, de 280, de 220 francs par hectare en moyenne ; s'il repeuplait d'arbres les pentes des montagnes ; si, par un contrôle attentif, il forçait les communes à reconstituer les 1,823,000 hectares de bois qu'elles possèdent, et à transformer en forêts une partie des 2,696,000 hectares de communaux incultes, pâtures ou garigues, indépendamment des 335,000 hectares communaux en culture, qu'il pourrait laisser dans leur situation présente, l'état remplirait son rôle de représentant de la perpétuité nationale, il rendrait des services sérieux aux générations futures. De même pour les lois sur la chasse, sur la pêche, non-seulement fluviale, mais maritime, pour la préservation de toutes ces richesses naturelles que l'homme épuise, l'état devrait avoir une prévoyante rigueur. Beau-

coup d'entre elles disparaissent, traquées et exploitées sans miséricorde : ici ce sont certaines espèces de poissons, là les oiseaux, ailleurs les baleines, dont il n'existe plus guère ; ailleurs encore les éléphans avec leur ivoire, autre part la gutta-percha, autre part encore le quinquina. Oui, pour la préservation de ces richesses exceptionnelles, l'état a un rôle conservatoire à jouer, car l'état, nous l'avons vu, est surtout un organe de conservation.

L'état moderne doit jouer ce rôle : est-il bien préparé à le remplir? Rappelons-nous ce qu'est l'état moderne, il est électif à tous les degrés, électif pour de brèves périodes; il a la terreur de l'électeur, particulièrement des électeurs remuans, agités. Que se passe-t-il sous nos yeux? Un ministre de l'agriculture passe son temps à détruire la belle ordonnance de Colbert sur les eaux et forêts. Il disperse l'École de Nancy; il accroît les tolérances pour le pacage, pour les droits usagers; il tend à faire de la forêt une proie pour les riverains; il annule les procès-verbaux ou défend d'en faire. Il transforme les gardes-généraux et les inspecteurs en agens politiques, c'est-à-dire dépendans, dégradés, impuissans. Pour la chasse, pour la pêche, sur tout le territoire, du grand au petit, on tolère les mêmes abus. L'état trahit ainsi sa cause; il se fait l'associé, le complice, presque le provocateur de ce pillage acharné des richesses collectives.

J'ai examiné dans cette étude trois des principales tâches de l'état, les trois plus incontestables; j'ai mis en présence de ces tâches l'état moderne; je l'ai interrogé sans passion, sans désir de le trouver en faute, scrutant simplement les moyens d'action dont il dispose et l'esprit qui l'inspire. J'ai vu que, distrait par d'autres soins d'ordre subalterne et frivole, l'état moderne s'acquitte assez mollement de sa fonction de sécurité; qu'il porte, au contraire, une activité confuse, déréglée, souvent perturbatrice, dans sa mission législative, qui consiste simplement à reconnaître les différens droits, à les sanctionner, à en régler l'exercice et les rapports réciproques, à définir, à constater et généraliser les adaptations nouvelles que les variations du milieu social ont rendues nécessaires et qu'elles ont déjà effectuées sous la forme d'usages libres. Enfin, quant à la tâche de conservation des conditions physiques du développement national, il ne m'a pas paru que l'état moderne s'en acquittât avec la fermeté et l'esprit de suite qui importe à l'avenir de la nation. Nous allons passer maintenant en revue toutes les besognes multiples et accessoires dont l'état moderne s'est chargé ou qu'il prétend accaparer.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

AUX INDES

PAR TERRE

A TRAVERS LE PAMIR

L'Asie centrale, que nous venons de parcourir pour la seconde fois, a toujours exercé sur nous une grande attraction. Cela s'explique. Cette région de la terre est faite de contrastes : on y trouve dans les déserts les plus affreux des oasis d'une fertilité grande ; on s'y heurte à des villes retentissant des bruits agréables de la vie au sortir des solitudes que la profondeur du silence grandit en quelque sorte ; le voyageur, dont la bouche est amère encore de l'eau saumâtre puisée aux citernes de la steppe aride, rencontre soudain des fleuves ayant l'allure majestueuse de mers qui s'en vont et où il boit la meilleure eau du monde ; après avoir parcouru des plaines infinies, il arrive au pied de montagnes dont l'œil peut à peine découvrir les cimes qui se cachent dans les hauteurs du ciel. S'il a le courage de franchir cette barrière, en grimpant des sentiers difficiles, il se trouve au milieu d'un océan de montagnes d'où il craint de ne pouvoir sortir, et s'il monte et descend des semaines, des mois de suite, n'apercevant du ciel parfois qu'un tout petit coin bleu, s'il se dirige du côté où le soleil se dresse chaque matin, il finit par aboutir à un pays où les cours d'eau abon-

dent, où des hommes nus cultivent, avec des animaux énormes, des terres d'une richesse incroyable.

Ce qui ajoute à l'intérêt qu'on peut éprouver à regarder un pays dont la configuration est bizarre, c'est qu'il est habité par les races les plus diverses, que l'on croit que nous-mêmes y avons encore des arrière-petits-cousins, et qu'il court l'opinion parmi les hommes de science que les premiers des humains ont ressenti dans ce pays leurs premiers besoins, leurs premières impressions, et que de là sont partis pour l'Occident nos arrière-grands-pères emportant en leur cervelle une certaine faculté de langage, des croyances, des aptitudes qu'ils ont semées chemin faisant et qu'on pourrait suivre à la trace pour ainsi dire à travers le monde.

Ajoutez que l'Asie centrale a un passé des plus glorieux; nous entendons par là qu'elle a été traversée par le conquérant le plus illustre de l'antiquité, par le plus grand des Mogols, qu'elle a donné le jour à un boiteux terrible qui fit trembler l'Europe. Il était intéressant de voir la disposition de l'arène où de tels guerriers avaient évolué, et de suivre la piste de leurs armées ; il était intéressant d'examiner ce qu'il restait de leur œuvre et ce qu'étaient devenus les ouvriers avec lesquels ils avaient exécuté de si grandes choses.

En allant voir ce qu'il restait du passé en Asie et ce qu'étaient devenus les auteurs de grandes choses, nous avons eu le spectacle de deux peuples occupés à une œuvre grandiose.

Nous avons vu des villes naître, grandir en quelques semaines, se peupler en un clin d'œil; une voie ferrée construite avec des peines inouïes sous un climat terrible, et tracée dans le désert avec une rapidité telle, qu'on la voyait s'allonger et arriver sur les cités presque aussi aisément qu'une rivière rendue à son ancien lit reprendrait son cours habituel.

Puis, c'étaient des vaincus de la veille, enrégimentés et menés au combat par leurs vainqueurs contre des ennemis héréditaires, versant leur sueur après le sang, pour aider leurs maîtres à créer plus vite cette route qui allait lier les conquêtes anciennes aux nouvelles. Et les vaincus traités d'abord avec une vigueur inexorable, puis avec bonté, s'étonnant de trouver si doux le contact des nouveau-venus, se rassurant sur l'avenir et oubliant leurs défaites; assemblés par milliers un jour de fête, ils mêlaient leurs cris « d'Allah! » aux « hurrahs » de ceux qu'ils avaient sabrés et qui maintenant leur tendaient la main.

Dans les anciennes conquêtes, nous trouvions de grandes villes peuplées par les émigrans de la race des vainqueurs, des gens du Volga, du Dniéper cultivant des terres, chantant dans des villages

sur le seuil des portes. Nous constations les relations amicales entre les indigènes et leurs maîtres, les uns prenant part aux fêtes de famille des autres, les enfans à casquette jouant avec les enfans coiffés du turban. Nous avons vu partout les effets de la douceur et de la patience des Slaves et jusqu'à leurs défauts d'Occident leur servir comme des qualités en Orient. Nous avons assisté à l'expansion d'un peuple versant sur l'Orient son trop-plein de force, d'un peuple qui s'épand quelquefois lentement, quelquefois déferle avec la brutalité d'un mascaret, mais qui jamais ne recule, mais qui prend racine, car il tient ces terres éloignées pour le prolongement de la Russie.

Et, s'en allant préparer le canal à cette inondation, nous avons vu sur les routes poussiéreuses des soldats vigoureux, sobres, infatigables, disciplinés, marchant d'un pas souple au son d'accordéons et de balalaïkas dont les accords nous semblent autrement belliqueux que ceux de la lyre. Ces soldats, qui paraissent nés pour les guerres d'Asie, reconstituent, d'Occident en Orient, l'empire mogol sur des bases plus solides; ils font, à l'envers, à peu près les mêmes étapes que ceux qui partirent de Karakoroum, et ils retrouvent les logemens préparés par les fourriers de Djenghis-Khan. Nous ne voyons pas ce qui arrêtera un peuple dont les sources d'énergie et d'action grandissent chaque jour avec le chiffre de sa population, et à mesure qu'il prend confiance dans ses forces et qu'il apprend à s'en servir. Ajoutez qu'il ne les dissémine pas plus qu'un arbre laissant tomber ses fruits et semant ses graines, et qu'il porte toujours plus loin la même frontière, pour ainsi dire, par l'effet de la poussée irrésistible d'une sève intérieure.

Cela inquiète extrêmement ceux que nous avons trouvés de l'autre côté du plus énorme massif de montagnes. Ils n'ont pas la sécurité de ceux qui descendent d'Occident la pente historique menant aux contrées qu'ils gouvernent. Ils n'ont pas la même confiance dans l'avenir, la même insouciance du lendemain.

Les Anglais s'efforcent de reculer l'instant où il leur faudra jouer une partie dont ils paient les enjeux. Nulle faute ne leur est permise, et ceux qui tiennent le gouvernail ont l'oreille tendue, l'œil ouvert, un rien les inquiète. Ils déploient une volonté, une intelligence, une activité admirables. Permettez, lecteur, une comparaison faite sans malveillance; rappelez-vous ce prestidigitateur chinois qui, à lui seul, faisait tourner vingt assiettes courant de l'une à l'autre, les surveillant toutes et entretenant la rotation par un miracle d'adresse. Ainsi font, dans un dessein utile et largement rémunérateur, les maîtres de la plus riche contrée du globe. Ils ne sont que quelques-uns attelés à une difficile besogne d'exploitation,

et s'en acquittent à souhait. Mais ce ne sont pas des conquérans; ils n'ont pas procédé par invasion, ils ne sont pas entrés bannières déployées, ils se sont glissés dans le pays, où leur tâche est autrement difficile que de l'autre côté, et ils se tiennent au milieu de millions d'hommes et les dominent, grâce à des prodiges d'habileté. Ils font voir ce que peuvent des commerçans et des industriels ayant de la suite dans les idées. Mais, quoi qu'ils fassent et disent, leur puissance semble faite d'artifices; ils remontent un courant, ce qui fatigue les plus intrépides nageurs, tandis que les autres le suivent, ce qui est bien plus commode.

I.

Nous voulions, grâce à un examen attentif du milieu et des êtres, pénétrer dans le passé de l'Asie, et éclairer, autant que possible, son histoire à la lueur de la géographie. Nous voulions voir certaines choses pour mieux les comprendre, nous voulions en faire d'autres pour nous rendre compte de la façon dont avaient agi, en des circonstances analogues, ceux qui nous étonnent encore à présent.

C'est en nous disant que l'histoire vivait toujours, qu'il suffisait de se déplacer pour changer de siècle, et que la meilleure manière de retrouver les procédés des grands faiseurs d'histoire était d'en être un soi-même, un infime, à la façon de celui qui, recomposant une goutte d'eau, entrevoit la formation de l'Océan.

Nous étions imbus de cette idée en nous embarquant à Marseille pour Batoum et, toujours observant, nous avons traversé le Caucase, le Lenkoran, le Talych, où vivent des peuplades aux mœurs mérovingiennes et féodales, puis la Perse de l'ouest à l'est par la grande route historique, en compagnie de pèlerins allant prier et trafiquer comme au moyen âge, puis le pays des Turcomans et le Bokhara. A peine entrés en Afghanistan, nous avons été arrêtés par le même Issa-Khan en révolte aujourd'hui contre son maître et ami Abdour-rhaman-Khan ; nous sommes revenus sur nos pas par le chemin d'Alexandre, des Arabes et de bien d'autres, et finalement, arrivés au fond de l'impasse du Ferganah, au pied du « toit du monde » où viennent mourir, d'un côté, la civilisation d'Orient, de l'autre, la civilisation d'Occident, comme les vagues extrêmes de deux marées allant à l'encontre l'une de l'autre, toutes les routes à travers les pays peuplés nous étant interdites, nous avons résolu d'en improviser une par-dessus le Pamir, où nous avions moins de chance d'être arrêtés par les hommes et où les obstacles nous venaient surtout de la nature.

De l'autre côté du « toit du monde, » nous devions trouver dans les montagnes les épaves du grand naufrage des races dans l'antiquité, et, au-delà, les Indes. Mille bonnes raisons pour nous lancer dans une aventure périlleuse, en dépit de prédictions sinistres qui ne se réalisèrent qu'en partie, ainsi que l'on va pouvoir en juger.

Nous avons trouvé deux personnes qui sont d'avis que nous réussirons sans doute, le général Karalkof et le capitaine Grombchefski, un jeune officier très entreprenant, qui a voyagé dans le nord du Pamir en été. D'après le capitaine et les chefs kirghiz que nous questionnons, sur le plateau de l'Alaï qui précède celui du Pamir, il y aurait très peu de neige; la passe de Kizil-Art, située au-delà, serait toujours libre, et nous la franchirions sans difficultés pour atteindre le toit du monde. Une fois sur le toit, les difficultés seraient peu considérables, la neige devant y être peu profonde. Plus loin, on ne sait pas, on pense que nous pourrions nous diriger droit sur le Kandjout, et de là gagner les Indes. D'après les khans kirghiz, les obstacles sont au commencement du voyage et pas à la fin. L'important, disent-ils, est de franchir les passes de l'Alaï et d'emporter des provisions pour un mois environ.

Selon les personnes opposées à notre voyage, et qui raisonnent d'après leur expérience du Pamir ou ce qu'elles en ont entendu dire, non-seulement nous ne pourrons franchir l'Alaï, mais nous y resterons sous la neige des avalanches; quant au plateau de l'Alaï, il est certainement encombré de neige, et sur le Pamir c'est la même chose. A en croire la grande majorité des pessimistes, nous courons à une mort à peu près certaine. Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que le Pamir est à peu près complètement inhabité, et nous sommes sûrs de n'y pas trouver en nombre les Kara-Kirghiz, pillards qui nous barreraient la route dans la belle saison. Si la région n'est pas libre de neiges, elle le sera d'hommes durant une bonne partie du chemin, grâce à l'hiver. Le froid, dit-on, nous enlèvera toute énergie, et l'altitude considérable, en raréfiant l'air, nous mettra dans l'impossibilité de faire le moindre effort musculaire; puis, les vents constans et terribles là-haut soulèvent des tempêtes de neige épouvantables, etc. Telles sont quelques-unes des raisons qu'on nous donne de renoncer à l'entreprise. Nous sommes entêtés, et nous partirons.

Nous passerons par le Taldik, presque en face de la passe de Kizil-Art, la deuxième porte du Pamir. Faisons nos préparatifs.

D'abord nous vendons nos chevaux, bien que nous soyons sûrs de l'excellence de leurs jambes. Nous les remplacerons par des chevaux de l'Alaï, élevés dans la montagne et accoutumés aux hivers

rigoureux : la neige leur sera familière, les sentiers les plus escarpés ne les étonneront point, on les nourrira facilement. L'Alaï leur aura donné un avant-goût du Pamir, en quelque sorte. Nous les achèterons à Osch, où on nous les amènera des aouls voisins. D'Osch au Taldik, nous verrons quels sont ceux dont la vigueur laisse à désirer, et nous pourrons les échanger au dernier moment ou les remplacer.

Ensuite nous nous armerons contre le froid et la faim. A Marguilane, nous achèterons les objets « civilisés, » et ceux que nous ne trouverons pas dans les magasins, nous les demanderons à Tachkent.

Certaines parties du Pamir sont inhabitables par suite de l'excessive froidure, et le combustible manque. Nous aurons une température sibérienne, polaire. En Sibérie, on chausse des bottes de feutre par-dessus les souliers ; nous en faisons faire en feutre double, garnis de semelles de cuir, les coutures sont consolidées par des bandes de peau ; dans le feutre souple et léger de Kachgar on nous taille des bas immenses couvrant la cuisse ; un pantalon ouaté à la mode kirghize, par-dessus lequel on passera un *tchalvar* (pantalon de cuir), préservant en outre les jambes. Autour des pieds on entortillera des bandes de laine. Certaines personnes nous conseillent le papier : des vieux journaux.

Pour le haut du corps, deux pelisses, dont une en mouton de Kachgar à poils très longs, ajustée comme le *bechmet* des indigènes. Pour la tête, un bonnet de peau de mouton couvrant les oreilles, et dessus un *malakaï*, sorte de pèlerine en peau de mouton descendant derrière sur les épaules, et qu'on peut fermer devant, de manière à couvrir totalement le visage, sauf les yeux, qui « regardent » à travers les poils. Les mains ont, en guise de gants, les longues manches serrées à l'extrémité de la pelisse très ample tombant jusque sur les talons, et qui s'appelle *touloup*. Si nous avons froid dans cet accoutrement, c'est qu'il fera... très froid.

Pour la nuit, nous avons, en outre d'épaisses couvertures ouatées du pays, des couvertures de laine très serrée d'Europe contre le vent, et des peaux, comme matelas, sur le feutre qui servira de parquet.

Notre maison sera notre tente-abri double qui nous sert depuis le commencement du voyage ; on peut y dormir cinq,.. à la rigueur. Trois personnes y sont relativement à l'aise. Pour cette tente, nous ferons faire des piquets en fer et en bois. Nos serviteurs Rachmed et Menas ne veulent point de tente pour eux ; ils en organiseront une chaque soir avec les bagages, les feutres et les

toiles cirées, en cas de mauvais temps. Ils sont équipés comme nous. Ils rient, nous rions comme des fous chaque fois qu'on essaie une nouvelle pièce de notre armure, soit que nous chaussions les bottes informes ou que nous enfilions les culottes à fonds extravagans.

On pense ensuite à la lumière. Il faut voir clair pour prendre les notes la nuit, et nous décidons de ne pas changer notre système d'éclairage : nous achetons des lanternes du pays que l'on protégera au moyen de boîtes en bois ; quand elles seront brisées, on les remplacera par des lanternes vénitiennes... de Perse en solide toile huilée. Dans ces lanternes, — il faut mettre quelque chose dans une lanterne, — on mettra de la bougie russe. Elles seront suspendues à la barre de la tente comme des candélabres. Nous ne nous servirons pas d'huile ou de pétrole, ni de lampes : dans une chute, une lampe se disloque, un bidon se perce, tandis que la bougie se casse, mais les morceaux sont bons, et on la brûle même sans lanterne, au besoin.

En troisième ligne, les moyens de faire du feu. Là-haut, pas de combustible que des racines, des herbes, du *kisiak* (fiente du bétail), que l'on trouve seulement par places. A Ak-Basoga, près du Taldik, des génevriers parsèment les pentes ; on en chargera plusieurs chevaux d'une provision qu'on ménagera avec soin. Mais il faut allumer le feu et vite et facilement. Après une pénible étape, les hommes sont fatigués ; il leur tarde de voir le feu, de se chauffer, de boire le thé, et sur la neige, par le vent, la tempête, malgré les trous qu'on creuse à grand'peine, il en faudrait, du temps, des essais, avant que la flamme s'élance brillante, réjouissante ! Aussi, outre les briquets, l'amadou, le nombre infini de boîtes d'allumettes, on prendra du pétrole et de l'esprit-de-vin, et un âtre, une plaque de tôle qui sera le foyer chaque jour changé derrière lequel ne chanteront pas les grillons. Sur la plaque, on posera le combustible, qu'on arrosera de pétrole ou d'esprit, et avec une allumette cela flambera. Vive le feu, ami des voyageurs !

Et les vivres, allez-vous dire, ne viennent qu'en quatrième ligne ? C'est l'affaire capitale dans une expédition ; c'est l'intendance, la base des opérations stratégiques de longue haleine ; c'est, au commencement de l'œuvre, l'enthousiasme qui persiste, à la fin le moral abattu relevé par la digestion. On va peut-être me trouver bien matériel. Les idéalistes m'accuseront d'ériger un autel à l'estomac : j'en érige un à la source de l'action. On excusera la franchise d'un homme qui a mené souvent la vie brutale du voyageur, et on lui pardonnera son enthousiasme à l'égard de « l'intendance, » car il a plus de cent fois constaté la mauvaise humeur, la maladresse, l'apathie,

le découragement involontaires des estomacs délabrés, je veux dire des hommes obligés à la dépense de forces qu'ils ne pouvaient pas réparer.

Aussi, lorsque l'on discute la quantité des vivres, qu'on suppute le nombre des journées de marche et qu'on dit : « Prenons pour trente jours à une livre par jour, » je dis : « Prenons pour quarante-cinq jours à deux livres. » Mais les Kirghiz prétendent qu'on mange beaucoup moins sur le Pamir que plus bas... « Si les provisions nous gênent, nous les jetterons. »

Et, partant de ce principe, nous achetons sucre, sel, thé, bonbons, riz, viandes fumées, charcuterie, oies fumées, mouton fumé, poisson fumé de l'Aral et de l'Oural, fromages, conserves, en doublant ou triplant les quantités considérées comme nécessaires. On répare la batterie de cuisine ; en temps ordinaire, elle est sommaire : on prend l'indispensable.

Pour lutter contre la neige et la glace, nous emportons des pelles, des pioches de tailles diverses, des haches. La pharmacie n'est pas considérable. Capus, qui en est l'administrateur, la complète, et il comble les vides résultant des étapes précédentes. Grâce à la pharmacie militaire, nous avons ce qu'il faut.

Il nous reste encore des menus objets apportés d'Europe pour être distribués aux indigènes que nous voulons récompenser de leur bonne volonté ou gagner à notre cause. Mais il en reste peu, et nous achetons, à Tachkent, un beau winchester nickelé que nous destinons au khan de Kanjout, qui garde le sentier des Indes de l'autre côté du Pamir. Une arme aussi luisante l'adoucira. On le dit cruel, barbare ; il est mauvais fils, en tout cas, car il s'est défait récemment de son père. Il l'a fait assassiner. Il faudra nous « mettre bien » avec ce jeune potentat. A Marguilane, on fabrique des bandes d'étoffe de soie à dessins pittoresques et à couleurs chatoyantes, faites pour plaire aux dames et même aux hommes peu civilisés : nous en faisons une petite provision. Avec des glaces, des bagues, des boucles d'oreilles, toute une pacotille de bijouterie d'or et d'argent, nous avons le moyen de nous montrer aimables. Nous sommes, en effet, décidés à faire preuve de la plus grande politesse et à prodiguer les sourires les plus engageans lorsque nous le jugerons convenable ; mais il peut être indispensable de montrer les dents, et des dents aussi aiguës que celles d'un loup. Aussi nous ne négligeons pas notre arsenal. Mettez-vous en route décidé à tenir toujours un rameau d'olivier dans une main et un revolver dans votre poche. Vous n'aurez pas parcouru 3 kilomètres que le rameau d'olivier aura pris dans votre poche la place du revolver, qui vous servira dorénavant à formuler les complimens de présen-

tation et que vous tirerez là où chez nous on tire ses cartes de visite. Nos semblables sont généralement mal élevés.

Aussi toutes nos armes sont mises en état, notre provision de cartouches est considérable. Menas et Rachmed aiguisent leurs sabres. Nous nous préparons à la guerre, afin d'avoir la paix.

Mais il faudra payer les achats que nous pourrons faire ou les services qu'on nous pourra rendre. Quelle monnaie est préférable? Laquelle a cours? Les sauvages se soucient peu d'une pièce d'argent dont ils ne connaissent pas toujours exactement la valeur et qu'ils n'ont pas l'occasion d'échanger contre des marchandises ou des objets de première nécessité. Ils préfèrent être payés en nature. Nous emportons des *khalats* du Turkestan de qualité plus ou moins bonne, nous augmentons un peu la provision de thé et de sucre; un morceau qu'on donne à propos ouvre les cœurs, les Kirghiz en sont friands et ils l'acceptent volontiers en échange : ils demandent quelquefois le thé et toujours le sucre. Nous les paierons aussi avec du sel cristallisé que nous prendrons à Osch; avec de la poudre, du plomb, quoique Rachmed prétende que « jamais on ne doit donner de la poudre à celui qu'on ne connaît pas, parce que l'on risque de donner à un ennemi le moyen de vous tuer... »

A Osch, nous achèterons de la toile de coton fabriquée à Kachgar et ayant sur chaque pièce le cachet de la douane chinoise. C'est la meilleure monnaie. A défaut de toile, les gens de l'Indou-Kouch et les gens du Pamir et du Wakhan acceptent, paraît-il, volontiers les lingots d'argent appelés *iamba*, marqués également du cachet chinois. Ils ont la forme d'une calotte de sphère, pèsent 1 livre, 2 livres ou plus; on les taille ainsi qu'on ferait de bâtons de réglisse, à mesure qu'on paie ses dettes; on pèse dans une balance les miettes et les morceaux, et on verse la somme due... dans le pan de la robe du créancier. Ils échangent cet argent aux bazars contre des marchandises ou en font des bijoux, ce qui est une façon de placer son argent et d'avoir un livret de caisse d'épargne ou des titres au porteur dans un pays où banques et bourses sont inconnues.

Nous supposons que tout ira très mal, que, jusqu'à ce que nous soyons sur le Pamir, au-delà du Kizil-Art, nous aurons des obstacles presque insurmontables. Plus loin, les difficultés seront moindres; je parle de celles qui nous viendront de la neige. En effet, on nous dit qu'il n'y a « pas de neige » sur le Pamir. On l'affirme. En mettant les choses au pis, il y en aura peut-être par place, mais jamais assez pour nous arrêter. Sur l'Alaï, on nous dit qu'il y en a « peu, » mettons « beaucoup. » Le plus grand effort physique sera néces-

saire dans le commencement; il faut donc que nous soyons soulagés au commencement autant que faire se peut.

Jusqu'au-delà du Kizil-Art, à travers l'Alaï, nous emploierons une bande d'une quarantaine de Kirghiz avec leurs chevaux, qui transporteront nos bagages, de façon à ce que nos bêtes de somme, n'ayant rien à transporter, arrivent relativement fraîches sur le Pamir. On craint de manquer de vivres, et l'on cuit deux fois d'innombrables petites galettes de pain mélangées de graisse. On fait bouillir de la viande de mouton, on la sale, puis on l'entasse dans des panses de moutons bien nettoyées; elle se conservera longtemps, grâce au froid. On ne s'en servira que dans les circonstances difficiles ou lorsqu'on ne pourra faire du feu, soit que le combustible vienne à manquer, ou que le temps manque, ou que la violence de la tempête nous empêche de rien allumer. A Ak-Basoga, nous trouverons des moutons; leur viande sera facile à conserver, elle gèlera : en la tenant à l'ombre, elle ne se gâtera pas.

On prépare de la farine, des galettes sans graisse ; du millet est grillé à l'avance ; tantôt on en fera de la bouillie, tantôt on le prendra dans la poche, et, chemin faisant, on le grignotera; cela donnera de la jambe, car les étapes seront longues. On ne s'arrête que pour coucher, et à une grande altitude l'homme est sujet aux faiblesses, et il mange peu à la fois, mais souvent. C'est pour cela que le gros Mahmoud nous conseille d'ajouter à notre cargaison une soixantaine de livres d'abricots séchés, qu'on suce en chemin quand l'estomac non satisfait manifeste son malaise par des tiraillemens. Et puis les Kirghiz aiment beaucoup les abricots séchés, et nous aussi. On achète de l'huile, qui remplacera à l'occasion notre graisse de mouton, que nous emploierons en guise de beurre, et qu'on sale à l'avance. Le pain lui-même est un peu plus salé que de coutume, car nous craignons le manque de condimens par-dessus tout : le succès de l'expédition dépend essentiellement de l'état des estomacs. De temps à autre, on distribuera des bonbons de sucre aux huit hommes de l'armée régulière. Nous ne nous refuserons rien.

Les chevaux ont chacun une selle de bât, une couverture de feutre double qui les couvrira de la tête à la croupe durant la nuit et qu'on repliera durant le jour. Les fers, les clous à ferrer, les marteaux, le racloir, le couteau à corne, tous les outils de forgeron, les aiguilles à coudre le feutre, les ficelles, tout est empaqueté. On achète encore des cordes russes en chanvre : elles sont beaucoup plus solides que les cordes des indigènes. Nous emportons cependant un lot de cordes de laine et de crin fabriquées par les Kirghiz; elles sont plus faciles à manier par la gelée, on les

coupe plus facilement. Car on les devra couper à chaque instant dans la neige, lorsque les bêtes s'abattent, que les doigts sont gourds et ne peuvent défaire les nœuds. Je ne parle pas d'autres menus objets qui tous ont leur importance. Je suis entré dans les détails avec l'intention de montrer à quel point les préparatifs de notre entreprise étaient compliqués, et que le voyage a cela de commun avec la guerre, qu'il faut le préparer avec prudence et l'exécuter avec audace. Nous sommes bien décidés et nous irons jusqu'au bout. Nous espérons qu'en France, en cas d'échec, on ne nous jettera pas la pierre, et, si nous réussissons, qu'on ne nous blâmera pas d'avoir osé.

II.

— Bonne santé! Au revoir! et nous partons. On se retourne une dernière fois sur la selle, on élève le fouet, on salue du bras,.. et en avant! Nous ne nous retournons plus. Nous sommes bientôt dans le défilé qui mène à la passe de Taldik.

D'abord la neige n'est pas profonde, 1 mètre à peine, et le sentier est solide, relativement, grâce à la gelée. Puis la montée commence, et nous grimpons sur les roches; les pentes n'ont point gardé de neige, et la gelée qui nous sert dans le bas nous est ici un obstacle; elle a rendu les pentes glissantes, et, malgré les excellentes jambes des bêtes et leur énergie, les chutes commencent, peu dangereuses, la pierre étant garnie d'un tapis moelleux et très épais. A chaque instant, on fait halte, afin que les chevaux reprennent haleine, puis l'ascension recommence; les chevaux, tête basse, les naseaux dilatés, se cramponnent aux aspérités, et le sol cède souvent sous leurs pieds, la croûte se rompt, une pierre se détache, et ils montent à l'assaut nerveusement, comme pris de la peur du vide qu'ils guignent de l'œil ou sentent derrière eux. A bout de souffle, ils s'arrêtent, les jambes raidies, leurs flancs s'élèvent et s'abaissent par la poussée et le ressac de l'air. Quelles courageuses bêtes!

A huit heures, nous mangeons une galette de pain au sommet du Taldik, à 3,700 mètres environ. Il s'agit maintenant de sortir de l'étroite vallée de même nom qui conduit au plateau de l'Alaï. Nous suivons une crête, car la vallée est étroite et ensevelie sous des monceaux de neige où un cavalier disparaîtrait. Des rochers de quartzite passent leurs pointes à travers, ainsi que des sommets d'édifices enfouis sous la lave d'une éruption. Celle-ci est blanche. Puis nous quittons cette crête partageant la vallée, et nous en des-

cendons comme du faîte d'une toiture, et dans le couloir d'en bas nous tombons dans une suite de véritables puits qui se succèdent et dont la place est marquée par les groupes des Kirghiz qui se reposent, qui hissent les bagages ou les chevaux, et se traînent dans la neige avec les coffres sur le dos, l'un d'eux tirant le portefaix par devant, un autre l'épaulant par derrière. Nos chutes sont nombreuses. Chaque fois, plusieurs hommes aident à relever les gisans; on dirait des cavaliers en pain d'épice posés sur de la farine, immobiles. On commence par dégager ou dévisser le cavalier, puis on le hale, et c'est ensuite le tour du cheval. A dix heures, nous nous réfugions sur une croupe caillouteuse que le vent a balayée. Il nous éventera, nous aurons froid, mais nous serons à l'abri des avalanches. On déblaie la neige, on s'installe. A mesure qu'arrivent les hommes, ils se posent au-dessus ou au-dessous de nous : sur les bâtons d'un perchoir, la volaille dort à l'abri des attaques du renard. Le soleil donne et il nous brûle. A onze heures, 29 degrés. A une heure vingt arrive le premier bât, et la neige commence à tomber; les uns après les autres, les muletiers apparaissent. A quatre heures, la neige tombe dru. A cinq heures et demie, elle cesse; pas de vent, — 6 degrés. A la nuit, une partie des piétons envoyés en avant viennent camper au-dessus de nous, autour de Mollah-Païas, leur chef. A minuit et demi, — 12 degrés.

Dans la nuit, le vent d'est a soufflé avec violence. A cinq heures, dans la tente, — 17 degrés; dehors, — 19 degrés. Nos hommes, exténués, dorment. Inutile de les éveiller, de hâter le départ; on ne peut profiter de ce que la neige est gelée : les cordes ne sont pas maniables à l'ombre, et il est impossible de charger les iouks ou de les ficeler. Nous devons attendre le soleil, qui rendra souples les cordes et les membres des hommes engourdis par le froid et le vent d'est toujours violent. Tout le monde a sur ses vêtemens des paillettes, des cristaux de glace, les moustaches ont enfilé des perles, dans la barbe il y a des pierreries. Seuls, nos nez, très rouges, laissent échapper une vapeur qui se condense instantanément; elle tombe sur mon calepin et ponctue mes notes de glaçons. A sept heures, nous partons, nous allons camper au bout de la tranchée du Taldik.

Les journées se ressemblent, toujours pénibles. Au réveil, nous nous contons que nous avons mal dormi, que nous avions souvent la tentation d'étouffer, que les couvertures nous pesaient, que nous souffrons de la tête, que les oreilles nous cornent par momens, que les lèvres nous brûlent et les yeux et les joues, bref, que les temps sont durs.

On ne sait comment faire pour dormir. Si l'on entasse sur soi

les pelisses, on a chaud, mais l'on est oppressé; si on les écarte, on grelotte; si l'on met le nez à l'air, il gèle. Aussi l'on passe sa nuit à se plonger sous les couvertures et à en sortir pour respirer, ni plus ni moins qu'un canard apercevant le chasseur qui le guette s'enfonce sous les eaux, vient respirer à la surface et se cache de nouveau, car l'ennemi est toujours là.

Avant que le soleil se montre, tout est calme au campement; les hommes, serrés les uns contre les autres, sous les feutres, ne bougent pas plus que les ballots. Les chevaux par groupes, blancs de givre, plantés immobiles sur leurs membres, ont l'air pétrifié. On ne voit plus d'étoiles, et le paysage, lui aussi, semble taillé dans un morceau de camphre, dans un gros, gros morceau. Est-ce que nous sommes échoués, comme le Robinson des glaces, à l'entrée d'une « mer blanche » dont le plateau est le chenal?

Le soleil paraît, il monte, il réchauffe, et tout le monde, bêtes et gens, dégèle. Les chevaux s'agitent, les hommes soulèvent les couvertures, peu à peu les conversations s'engagent, et, à mesure que le mercure s'élève, les propos sont plus gais. Avec 10 degrés au soleil, on entend chantonner. Les cordes s'assouplissent et les préparatifs commencent.

A l'embouchure de la rivière de Kizil-Art, le soir, nous apercevons deux chevaux sellés qui broutent. Nous sommes intrigués, et cela nous redonne un peu de nerf. Sadik et un Kirghiz s'emparent de ces chevaux et les enfourchent; ils nous confient les leurs, nous nous cachons. Et ils partent à la recherche des propriétaires, très heureux de la rencontre; à certaines particularités, ils ont reconnu que les montures n'appartenaient pas à des Kara-Kirghiz de l'Alaï. L'aubaine est excellente. Trouver, juste à l'entrée de la rivière de Kizil-Art, des hommes qui nous aideront de gré ou de force, quelle chance!

Nous voyons les deux éclaireurs regarder de droite, de gauche; ils disparaissent, puis reparaissent en haut d'une colline, la main sur les yeux. Rien. Après vingt minutes de recherches, l'un d'eux accourt au galop en appelant; il nous fait des signes de bras. Une fois à portée d'être entendu, il nous hèle :

« Venez; en face, il y a des moutons et des hommes. »

Il montre la direction de la rivière. Nous le suivons.

Là-dessus arrive Sadik, chassant deux Kirghiz devant lui. Ils ne sont pas très rassurés ; ils font des courbettes humbles qui expriment leur inquiétude. Ils nous avaient vus venir, et leur premier soin avait été de se cacher. Ils n'ont donné signe de vie qu'en apercevant leurs chevaux montés par d'autres. Ils nous invitent à venir à leur bivouac, « qui est dans une bonne place, » disent-ils. Ils

nous montrent le chemin en traînant la jambe, et nous conduisent à un ravin abrité du vent « pendant la nuit », où un troupeau de moutons et de chèvres est assemblé. Un filet de fumée s'élève d'un feu de crottin. Le sol en est couvert; les deux Kirghiz en ont fait des tas dans lesquels ils s'enfoncent pour dormir sur des peaux d'arkars. Cet endroit s'appelle Ourtak.

Le propriétaire du gîte nous étend quelques peaux et nous offre à souper, du mouton bouilli dans de l'eau qui a pris un goût de crottin très prononcé, soit que le vent ait saupoudré d'une poussière de fiente la neige qu'on a fait fondre, soit que la fumée du feu pénètre dans la cafetière ; car c'est dans une cafetière (un *koumgane*) que ces gens cuisent leur manger. Ils n'ont pas d'autre vaisselle. Ils tirent les morceaux de viande avec leurs doigts, les déchirent à belles dents, et à tour de rôle boivent le bouillon. Il n'est pas salé. Tandis que nous dégustons ce mets délicieux, nous questionnons notre amphitryon, qui a été cerné par les neiges :

— Quand as-tu traversé le Kizil-Art?

— Il y a plusieurs semaines.

— Crois-tu que nous puissions le franchir?

— Je ne le pense pas, la neige y est très profonde, des chevaux chargés n'y passeront pas. »

Allons, voilà encore une mauvaise nouvelle. Après neuf heures de marche exténuante, nous méritions mieux. Mais la place est bonne : il y a des moutons, un peu de mauvaise herbe, de quoi alimenter un feu. Nous nous reposerons une journée, on régalera la troupe avec du mouton, et on poursuivra la marche après avoir repris des forces.

Nos bagages ne sont pas arrivés, et pour passer la nuit nous nous arrangeons du mieux que nous pouvons. Le vent souffle avec violence au-dessus de nos têtes; il hurle de temps à autre, il nous effleure de ses caresses glaciales. Aussi je prends le parti de me réfugier au milieu des moutons et des chèvres. Un bouc, à qui je trouverai demain la mine intelligente, appuie sa tête contre la mienne : je me garde bien de bouger. Une brebis se couche sur mes pieds, une autre lèche la glace collée à mes vêtemens, puis s'étend tout le long de mon corps. Une chaleur délicieuse me pénètre, et je m'endors en faisant de beaux rêves. Ils ne durent pas longtemps ; je suis éveillé par le passage sur mon corps d'une partie du troupeau, qui a été pris d'une de ces paniques propres à cette gent timide. J'essaie en vain de prendre place au milieu d'eux, ils sont en défiance et fuient quand j'approche. Il ne me reste qu'à m'accroupir près d'un feu sans ardeur, qui ne suffit pas à me défendre du froid.

A six heures du matin, le 20 mars, — 16°,5. Pepin montre une face affreuse, tuméfiée, des lèvres énormes, aux gerçures sanguinolentes; il ne peut ouvrir les yeux et ne voit plus. Capus est boursouflé, son nez a les marbrures de la lèpre, il est méconnaissable; c'est le plus hideux des botanistes. Je suis, paraît-il, « un peu mieux conservé. »

Tous nos Kirghiz ont les yeux malades, ils se plaignent du mal de tête, les chevaux sont à moitié fourbus. Encore quatre ou cinq journées pareilles, et tout le monde sera hors de combat et l'expédition terminée. Commençons par garnir les estomacs. Nous achetons deux moutons à l'ousbeg et nous régalons la troupe, qui sent son courage renaître. Le soleil collabore à cette réfection; nous avons 35 bons degrés à deux heures; à l'ombre, seulement 4 degrés de froid.

La journée est charmante et fait oublier la veille. Tous déploient une activité comparable à celle de nos paysans lorsqu'ils tuent leur porc soigneusement engraissé et qu'ils en célèbrent l'exécution gaîment. On fabrique de la charcuterie. Les bottes sont graissées, les vêtemens séchés, les armes fourbies, les chevaux pansés, les selles et les sangles réparées; ils se rasent la tête, on entend des rires, des chansons même. Les malades pommadent leurs joues de suif, lavent leurs yeux à l'eau chaude; Satti-Koul, le guide, donne les preuves d'une paresse remarquable; il évite soigneusement la besogne. Il est vrai qu'il a les yeux gonflés; il se tient la tête baissée, dans l'attitude d'un homme qui cherche quelque chose à terre: il cherche l'occasion de ne rien faire. Questionné au sujet de la route qui nous attend, il répond invariablement : « Dieu seul le sait! » Deux hommes manquent à l'appel et deux chevaux. Que sont-ils devenus? On n'en sait rien. Il nous reste vingt-deux hommes.

A mesure que le soleil descend, la gaîté s'en va. Pour la nuit, on rassemble les chevaux. Ils sont attachés par le pied à la longue corde tendue à ras de terre avec des piquets de fer. Les hommes s'entassent autour des feux allumés près des bagages, ils bavardent longtemps, assis sur leurs talons, les bras croisés, le corps en avant tendu à la chaleur du foyer sans flamme. Quelques-uns, plus fatigués, s'étendent de suite pour dormir. Ils s'allongent tête-bêche, les jambes entrelacées, afin de se tenir chaud. Les rôdeurs d'Europe qui passent souvent la nuit à la belle étoile ont de semblables habitudes.

Au confluent des rivières du Kizil-Aguin et du Kizil-Art, les amas de neige sont considérables, et plus d'une fois nous remontons sur les collines qui bordent les berges. En bas, on se noierait dans 2 mètres au moins de neige en poudre. Enfin, nous décou-

vrons un chenal, et nous voilà sur le Kizil-Art, dont nous foulons la glace, grâce au balayage incessant du vent glacial du nord-est. Après six heures de marche, d'ascensions pénibles, de descentes, de chutes, nous arrivons à un endroit où le val de Kizil-Art devient gorge. Nous n'apercevons pas encore le sommet de la passe, et les hommes et les chevaux sont étendus comme des agonisans sur une roche plate. Nous sommes trempés de sueur, à peine pouvons-nous ouvrir les yeux, nous avons mal à la tête, et la soif nous dévore, nous mangeons des poignées de neige.

Sadik me montre du doigt la manne blanche qui nous barre la route, et d'un geste il me demande : « Continuons ? »

— *Aida! Sadik!* En avant, Sadik !

Sadik porte la main à sa barbe, et, se tournant vers La Mecque, il dit : — *Bismillah*, au nom de Dieu ! du ton d'homme qui se courbe sous une fatalité inexorable. — Et il part, sondant l'hermine du Kizil-Art de son bâton. Puis il tombe, se relève, tombe encore, s'épuise en efforts ; on le tire du trou et il repart, dès qu'il a repris haleine. Trois Kirghiz se passent le rôle de chef de file ; parfois ils vont chacun de leur côté chercher un gué, parfois tout le monde cherche. Et derrière les premiers, les autres vont, — glissant, culbutant, soufflant. D'en haut, des bandes d'*arkars* (moutons sauvages) nous regardent longuement. Notre présence les surprend sans les effrayer. Nous ne leur faisons pas l'aumône d'un coup de fusil. Enfin voilà le tas de cornes posé sur un *mazor* (tombeau) qui marque le sommet du thalweg. Nous ne pouvons passer par là. Et nous prenons à gauche par les crêtes, nous les grimpons et nous nous laissons glisser de l'autre côté, sur le Pamir. Après dix heures de marche, à six heures un quart du soir, nous sommes campés à mi-côte, à 4,600 mètres environ, ayant à nos pieds la vallée de Markan-Sou.

Nous avons la joie des chercheurs lorsqu'ils trouvent, et tandis qu'un à un les chevaux reviennent au bivouac, où on les attire en leur montrant leur *tourba* (musette) pleine d'orge, je me délecte à regarder vers le sud, du côté du lac Kara-Koul. Par-dessus les hauteurs qui entourent la petite plaine de Markansou que nous dominons, on aperçoit comme un grand vide au-dessus duquel vogue très lentement dans l'azur un nuage unique, rond et blanc, ainsi qu'une boule énorme de neige que les dîvs auraient lancée dans les airs et qui, soudainement impondérable, ne descend plus.

Aussi loin que l'œil voit, il n'y a que dos de montagnes qui ondulent, semés de pics les dépassant de la cime, comme des sultans debout, tête haute, au milieu de la foule inclinée.

Le 23 mars, nous descendons dans la vallée avec l'appréhension

de gens qui se mettent à l'eau sans connaître la profondeur de la rivière ; ils craignent de tomber dans un trou et posent le pied avec précaution.

Nous allons, et à mesure que nous avançons, nous prenons de l'assurance. C'est charmant. A peine 80 centimètres de neige sur un fond solide, une poussière fine, gelée, pas compacte ; on dirait la poussière d'une grande route en été, ou du sucre en poudre. Nous traversons la région de Kizil-Koul ; elle est mamelonnée, on ne se croirait pas en pays de montagnes.

Au-delà de Kizil-Koul, la neige est de nouveau assez profonde ; parfois les bêtes en ont au poitrail. Nous faisons quelques chutes en traversant le *davan* (passe) par où l'on arrive au bassin du lac Kara-Koul. D'en haut, nous apercevons un coin du miroir du lac, au bout de la vallée que descend la rivière de Gouk-Seï au temps où la neige fond. Nous passons à travers des blocs de roche où quelques lièvres courent, afin de nous rappeler que nous sommes sur le Pamir-Kargoch (Pamir aux lièvres). Peu à peu, nous découvrons le Kara-Koul, dont la glace reluit ; des montagnes plaquées de neige l'entourent.

Nous sommes enfin à peu près au niveau du lac, et ce qui de loin nous semblait une plaine assez plate en est une très bossillée et sillonnée par les lits de sable de rivières qui sont taries.

Sadik a reconnu tout à l'heure le cours du Kara-Art. Sur le sable, des traces sont apparentes, le sol est piétiné : des troupeaux d'arkars ont passé là dans la journée, voilà de leur fiente ; des lièvres ont galopé ici ; des oiseaux ont sautillé plus loin ; des rongeurs ont creusé autour des racines, mais aucun pied de mouton n'a marqué une empreinte récente. On voit bien que des yacks, des chevaux, un bétail nombreux, ont vécu à cette place, mais à l'époque où le sol était humide, l'an dernier, à la fonte des neiges, car les pas sont profonds, gelés, et le *kiziak* décoloré.

Nous sommes sur l'emplacement d'un *lailag* (campement d'été) de Kara-Kirghiz. Pendant huit heures et demie, nous avons marché ; il est six heures et demie du soir, il est temps de camper. Nous cherchons près du lac une anse où nous serons à l'abri du vent. Je suis devant, en quête d'un bon bivouac, regardant de droite, de gauche. Ah ! voici notre affaire. Mais j'aperçois une bande d'arkars qui, eux aussi, m'aperçoivent, et tandis que je lance mon cheval afin de leur barrer la route, ils détalent du côté de la montagne. Impossible de lutter de vitesse avec ces coureurs-là, et j'ai beau prendre la tangente, je les vois passer à 300 mètres. Un bon arkar bien gras doit être un manger délicieux. Cela « nous changerait. » Toujours du mouton, de la bouillie ! En attendant la bouillie, nous grignotons des galettes de pain qu'on casse avec un marteau.

Le 24 mars, à huit heures du matin, — 20 degrés. Les Kirghiz qui nous ont volé de l'orge ont fui à la faveur de l'obscurité, hier. Les Kirghiz qui nous ont bien servis seront renvoyés ce soir avec une bonne récompense et après un bon repas. Nous les employons tout le jour à ramasser de la bouse de bétail et à arracher à coups de pioche des racines qui nous servent à faire du feu. Nous leur en faisons remplir des sacs, Satti-Koul nous ayant prévenus que plus loin nous ne trouverions rien pendant plusieurs jours. Il appelle ces racines *kiskennes*.

Nous avons un bon campement, et il est moins chaud au soleil qui n'est pas réverbéré par la neige, enlevée heureusement par le vent. A midi, nous avons 4 degrés de froid à l'ombre et seulement 10 de chaleur au soleil.

Dans l'après-midi, nous voyons passer des oiseaux, des alouettes, des étourneaux qui volent au fil du vent de sud-ouest. Ils s'abattent, puis repartent. Nous avons la visite d'un petit chardonneret naïf ou affamé qui vient mendier quelques miettes à l'entrée de notre tente. Nous l'accueillons avec une réelle cordialité. Pendant une heure, nous nous égayons de ses mines, de son aplomb, de ses hésitations; il s'approche à portée de la main. Dès qu'il a chassé sa faim, il lance un ou deux *pituit* d'adieu et s'envole. Bon voyage, petit !

Au-dessus de nos têtes passent, très haut, des oiseaux qui poussent des cris que nous n'avons jamais entendus.

Nous allons camper au sud-est du Kara-Koul, où les chevaux trouveront un peu d'herbe. Nos hommes ont beaucoup de travail pour diviser les *iouks* et les charger. Il faut faire des ballots selon la force des chevaux, les bien placer en équilibre ; on ne réussit pas du premier coup.

Pepin essaie de faire une aquarelle d'un lagopède tué dans la journée, mais cela est impossible; bien qu'il se serve d'eau chaude, son papier se couvre de glace là où porte l'ombre de sa main.

Nous mettons nos chevaux à ban, après les avoir entravés afin qu'ils ne s'écartent pas trop, et nous les surveillons aussi bien que l'horizon : la trace nous préoccupe. Sadik s'en va en reconnaissance.

Cependant Satti-Koul nous conte qu'il a vécu huit ans au Kara-Koul en été, et qu'une de ses sœurs est mariée à un Kirghiz du Rang-Koul. Je lui demande ce qu'il pense de la trace que nous avons vue aujourd'hui et ce que cet homme peut bien venir faire ici.

— Je ne sais pas, répond-il.

Satti-Koul aime à garder le silence.

Au moment où le soleil va disparaître, nous apercevons un cavalier qui est Sadik, et, à côté de Sadik, quelque chose de grand qui se meut et qui n'a pas la silhouette d'un homme à cheval. Qu'est-ce? Tous nous écarquillons les yeux, et Abdour rasoul, qui les a excellens, dit : « C'est un chameau. » Effectivement, c'est un chameau qu'il tient par la longe. Mais que tient-il donc en travers de la selle? Ce n'est pas un mouton : personne ne distingue rien. Sadik se rapproche, nous ne devinons toujours pas. Enfin le voilà. Il tire une chamelle blanche qui allonge ses grandes jambes cagneuses en criant, en bavant, et son fils, un chamelet de quatre jours à peine, est sur le cou du cheval. Satti-Koul le reçoit dans ses bras et immédiatement s'institue sa nourrice. Le petit vagit. Satti-Koul rit, nous rions, c'est un fou rire général.

— C'est Dieu qui nous envoie le chameau pour porter nos bagages, dit Rachmed.

Sadik nous expose les résultats de ses recherches. Il a suivi les pas de l'homme qui l'ont mis sur la trace fraîche des chameaux, et comme il a pensé que le chameau serait plus facile à attraper que l'homme, attendu que le petit chameau ne serait pas abandonné par sa mère, qui irait d'un pas très lent, il a vite trouvé la chamelle. Il l'a ramenée en pensant que son propriétaire viendrait la réclamer et que nous en pourrions peut-être obtenir des services en échange. Il pense qu'on fera bien d'ouvrir l'œil cette nuit. On mettra les chevaux à la corde et on dormira d'une oreille; car le propriétaire de la chamelle a dû aller prévenir des amis qui se tiennent aux environs dans une gorge. Il a vu Sadik et s'est caché. Nous n'utiliserons pas la chamelle, bien qu'elle nous soit fort utile, et nous ne mangerons pas le « chameau de lait, » comme le proposait Rachmed, qui se régalerait, je crois, de chair humaine. Nous avons tenu conseil à ce sujet, et nous nous sommes rendus à l'avis de Sadik. Selon lui, nous devons éviter de nous susciter des ennemis, à moins d'absolue nécessité...

Nous allons par une steppe rougeâtre et caillouteuse, où la neige est rare. A mesure que nous nous éloignons du Kara-Koul, qui n'est bientôt plus qu'une raie blanche, la plaine se resserre en forme de golfe : nous en sortirons par un détroit qu'on devine dans la montagne. Cette région déserte est tachée de larges plaques de neige sur lesquelles de nombreux troupeaux d'arkars se détachent. Ils fouillent la neige tête baissée, mais l'un d'eux fait sentinelle. Il nous voit, donne l'alerte, et toutes les têtes se dressent, puis soudain ils se serrent les uns contre les autres et s'enlèvent en bondissant; ils s'arrêtent encore, regardent, et si nous allons sur eux, ils partent après courte réflexion et prennent le large, les longues

et lourdes cornes en arrière. Impossible de les approcher : en un clin d'œil ils gagnent la montagne. En même temps que la plaine du Kara-Koul finit, les plaques de neige disparaissent et les arkars. Le vent d'est souffle avec violence, il se heurte aux montagnes nues qui s'effritent, il déferle et nous glace. Arrivés au *mazor* d'Ak-Salir, « un saint très vieux, » selon Sadik, que l'on a honoré en entassant sur sa tombe des cornes innombrables d'arkars, nous nous trouvons au confluent de plusieurs vallées très bien ventilées. Nous ne prenons pas celle de Mous-Koul, nous remontons vers le nord-est, et, contournant une masse aride de pierre, nous arrivons par un assez bon chemin à la nappe de glace du Mous-Koul, qui porte ce nom (lac de glace) parce que jamais il ne dégèle, nous dit Satti-Koul. En face de nous, le Kisil-Djek est limpide, l'Ak-Baïtal, à côté, est orageux; une tempête de neige en descend, grossit, et devient une masse sombre qui menace de nous étouffer. Le vent gêne notre respiration, nous sommes oppressés, on a l'impression que cette boule noire va nous écraser; elle roule comme une chose solide, avec la lenteur d'un être dont la volonté règle les mouvemens. Mais le vent soudainement change, une trombe d'air s'abat du nord-ouest sur nos épaules, comme une douche glaciale.

A trois heures, nous sommes au sommet de la passe de Kizil-Djek, à 4,800 mètres environ, et le vent, furieux, redouble ses efforts, et fait si bien que, nous prenant à la gorge, comme dit Rachmed, il nous fait monter l'âme à la bouche. Nous suffoquons littéralement, et c'est dans notre oreille le bruit que feraient des milliers de bayadères frappant leurs tambourins au plus fort de leurs pirouettes. Et ce maudit vent qui nous tient pour morts sans doute, — mais il se trompe, — nous enveloppe dans des tourbillons de neige comme dans un suaire, et nous en jette des pelletées à la face, ainsi qu'un fossoyeur enterrant les morts à la hâte, le soir d'une bataille. Mais nous gagnerons encore celle-ci. Nous profitons de l'instant où l'Éole de l'endroit emplit ses outres pour descendre par des crêtes assez roides à Ouzoun-Djilga, où nous nous arrêtons après huit heures d'une marche presque funèbre par momens. Nos chevaux ont la tête basse, trop basse ; les plus courageux sont les plus malades, parce que, a dit un général : « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. »

La bourrasque continue, et nos inquiétudes ne cessent que lorsque Rachmed et Abdour-rasoul apparaissent à travers les flocons blancs, un peu avant la nuit. Ils auraient pu passer à côté de nous sans nous voir. Abdour-rasoul a mal à la tête, il a saigné du nez, et cela l'a soulagé. Tous se plaignent de ressentir une vive douleur à la poitrine. Le vieux Sadik se couche sans at-

tendre le souper, la bouillie de millet, qu'il adore et qui ne sera prête que très tard; voilà une demi-heure d'efforts pour arriver à allumer le feu dans un trou taillé à la hache ; car, par l'effet de la gelée, le sol et la viande elle-même sont durs comme le bois.

Nous mangeons à la hâte, et, blottis sous nos peaux de mouton, nous faisant tout petits, nous dormons, grâce à sept heures de marche, malgré les hurlemens de la tempête. De temps à autre, les étouffemens nous éveillent et nous contraignent à nous tenir un instant sur le séant et sur le dos, nous nous y habituons; au reste, notre état ordinaire est d'avoir la tête lourde. D'un coup d'œil, par la porte de la tente, j'aperçois un tourbillon dans la nuit noire. C'est une confusion, ce sont des scènes de la fin d'un monde, lorsque les forces cosmiques sont déchaînées. Perdu, isolé au milieu de ce désordre grandiose de la nature, l'homme se dit qu'il a de la chance d'être petit, afin de pouvoir facilement se raser, et qu'il est un insecte qui a la vie dure.

III.

Le 29 mars, nous campons au bord de la glace du lac Rang-Koul, et nous prenons deux jours de repos. Nous avons le temps d'examiner le paysage.

D'un coup d'œil circulaire, nous constatons que les montagnes forment un « cercle » autour de la steppe où nous sommes, et, comme dit Rachmed : « On a beau regarder, on ne sait pas de quel côté s'en aller. » Au sud-est, en face de notre tente, se dressent des roches dentelées de quartzite, rayées de neige ; vers l'est, des monts blancs, derrière des collines au premier plan ; à l'est, la seule porte par laquelle on croit pouvoir sortir : un golfe du Rang-Koul à droite duquel, au loin, le Moustagata menace le ciel de sa corne d'albâtre ; mais ce n'est pas une corne aiguë, c'est plutôt un nez, aquilin, aplati au bout, tenant à une arcade sourcilière très accentuée, au-dessous d'un front si fuyant qu'on ne le voit pas. Tel est à peu près le profil de ce colosse du Pamir. Derrière nous, les montagnes dans la brume. A l'ouest, des cônes gigantesques d'aspect, ayant au sommet des nuages flottans comme les banderoles de fumée des volcans. Quand le soleil descend, il colore tout cela, et c'est une nature sauvage qui s'embellit soudain avec une coquetterie qu'on n'attendait pas d'une aussi laide personne. Le paysage est indescriptible, bizarre ; je n'entreprendrai pas de le dépeindre. D'abord je ne suis pas taillé

pour une pareille tâche, et puis le modèle est capricieux, de seconde en seconde il change d'aspect, et le paysage chaudement éclairé pâlit, vous glace. Rien qu'à le regarder, j'en serre ma pelisse plus près du corps.

Le froid devient terrible. C'est pourtant le 30 mars. Le thermomètre baisse avec une rapidité inquiétante : à sept heures dix, il marquait — 16°; à huit heures, il saute à — 21°; à huit heures et demie, — 22°; à neuf heures vingt, — 22°,5. Le ciel est étoilé, pas de vent, la lune est étincelante; vingt-cinq minutes plus tard, à neuf heures quarante-cinq, — 26°.

La nuit est d'une clarté étonnante, le calme de l'atmosphère est parfait, pas un souffle d'air ne le trouble. Les étoiles scintillent aussi nettes qu'on les peut voir; l'œil malade supporte à peine l'éclat sans pareil du croissant de la lune qui éblouit : lampadaire illuminant une coupole encore plus « vêtue d'or » que celle de la mosquée Tillah-Kari de Samarcande.

Non, jamais la voûte céleste ne m'a paru aussi grande que sur le Pamir; les montagnes semblent un léger tressaillement de la terre, et le feu qui lance une chétive flamme, un imperceptible feu follet, et les hommes autour, des gnomes, pas plus gros que des infusoires. Quelle grandeur au-dessus!

A deux heures vingt minutes, la lune étant toujours si lumineuse qu'on distingue les objets à l'intérieur de la tente, je vais regarder le thermomètre. Mais où donc est passé le mercure? Il est gelé, bien gelé. Craignant de me tromper, je montre l'instrument à Capus; on allume la lanterne, et, malgré les manipulations, le mercure reste gros comme un grain de plomb et bel et bien gelé.

Les quelques Kirghiz du Rang-Koul, obéissant aux ordres du chef du poste établi par les Chinois, font preuve d'une grande malveillance. Nous devons nous procurer par la force les bêtes de somme indispensables. Nous userons de ce procédé aussi longtemps que nous serons sur le territoire de Kachgar. Les indigènes, naturellement peu enclins à la bonté, ont été du reste terrifiés par les mesures sévères prises contre ceux qui avaient aidé la dernière expédition russe.

Toujours réquisitionnant, nous arrivons à Ak-Tach, au bord de l'Oxus, qui disparaît sous la glace et la neige.

Nous trouvons dans une encoignure de la vallée le seul édifice que l'homme d'ici ait eu le courage de construire : il est consacré à la mort. Et cela devait être dans un pays où la vie est une exception bizarre, presque inexplicable, où l'homme ne végète que parce que c'est un animal qui a une fameuse envie de vivre; ou peut-

être que celui de Pamir, écrasé par la nature, s'est rendu compte mieux qu'un autre qu'il était condamné à mort, et qu'il s'est dit : « Pourquoi me déplacerais-je pour aller mourir ailleurs ? »

Les tumuli sont dirigés du sud-est au nord-est, pour que les morts aient la face tournée vers la ville sainte. Ils s'allongent autour des quatre mausolées en terre, hauts deux fois comme un *oui* (tente de feutre), et déployant à eux quatre une façade qui a bien 8 ou 10 mètres. Les coupoles sont pointues, l'architecture en est timide, les matériaux ne permettant pas l'audace : quelques cailloux, de la terre, ne sont pas ce qu'il faut pour lancer vers le ciel des nefs hardies. Aussi, rien de gothique, rien de fier ; le vent, du reste, ne le permettrait pas ; il est là pour rappeler aux Pamiriens qu'ils aient à se terrer.

Aux quatre coins du plus grand des mausolées, on a figuré des pigeons, grossièrement, mais on voit que ce sont des pigeons. La neige, entrant par la porte, a couvert la tombe, sur laquelle on a déposé des cornes d'arkars, les seules fleurs qu'on puisse cueillir ici pour tresser des couronnes.

Deux *tougs* se balancent comme ces enseignes taillées dans le bois, qui représentent des grappes au-dessus de la porte des auberges. Ces tougs, faits avec des queues de coutasses et des chiffons, sont incrustés de neige ; elle a fondu au soleil, puis gelé, et ils semblent taillés dans le marbre.

Au bout des tombes des humbles, une pierre est fichée en terre ; quelques-unes ont un entourage, mais qui n'a rien de somptueux ; en guise de grille de fer, on a planté des piquets reliés par une corde de laine.

Au moment où mon cheval cherche son chemin dans les décombres, le vent soufflant glacial, j'aperçois comme une sorcière errant entre des menhirs. Elle s'arrête soudain et me regarde sans un geste. Ce doit être la fée du Pamir. Ma vue est affaiblie, et je ne distingue pas d'abord ses traits ; et j'ai beau écarquiller les yeux, lever mes lunettes, je ne lui vois pas de regard.

Elle est toute droite, toute petite, vêtue de peaux de mouton, mais elle a une coiffure blanche qui indique qu'elle a un sexe ; elle a deux trous à la place des yeux, qui sont des points sombres ; son nez n'est pas visible, la mort l'a effacé sans doute. Est-ce du cuir ou de la peau qui couvre sa face ? Sa bouche est cachée.

Elle est immobile. Autour d'elle gisent des carcasses de chevaux, de vastes thorax de chameaux entr'ouverts, des têtes de mouton dont les mâchoires sans gencives montrent les dents serrées : tout un charnier est là ; et nous y laissons la vieille toujours immobile. On dirait une affreuse ouvrière de mort momifiée à côté

de ses chefs-d'œuvre, à qui elle a mis la dernière main, des cadavres ayant fait des squelettes.

Puis, mes lunettes essuyées pour ne plus voir par la buée de l'imagination, et les ayant posées sur mon nez, je regarde à nouveau. C'est une vieille femme kirghize.

Au bas des collines, des tentes abandonnées au milieu de troupeaux morts.

J'approche d'une de ces tentes; mon cheval, effrayé, recule; je ne puis le faire avancer. Je prends le parti de le remettre à Pepin, qui vient de faire un croquis, car le soleil donne.

Tout autour de l'*oui*, il y a un parterre dont des crottes sont la grève. La tente est basse, ceinturée de cordes : c'est la manière dont le propriétaire, en s'en allant, a fermé les persiennes. Mais avant de fuir cette désolation, — est-ce par moquerie? est-ce pour se conformer à une coutume? est-ce pour suivre une superstition? — il a passé dans les cordes serrées contre les feutres et liées aux piquets du bas des cadavres de chèvres. Elles sont momifiées par la gelée, leur peau est tirée sur les os, les yeux sont caves, desséchés comme ceux des aveugles, les pattes raidies, pliées, et les bouches ont des rictus diaboliques. Sont-ce ces attitudes qui en ont imposé aux bêtes de proie? Elles n'ont point touché à ces chèvres et à ces boucs, qui semblent morts dans des convulsions ou au cours d'une action et dans l'éclair d'une pensée dont ils sont imprégnés encore pour ainsi dire. Également espacés à la circonférence de l'*oui*, les cadavres sont comme des fleurons sinistres à une vilaine couronne.

Je soulève un pan de feutre, taché en dessus de la fiente blanche des oiseaux de proie, et deux mouches s'échappent en bourdonnant. Depuis longtemps, nous n'avons pas vu d'insectes. A l'intérieur sont des treillis de tente, des feutres, des selles, des peaux, des bâtons, tout le mobilier d'un nomade. On ne voit pas sur le sol une trace autre que celle des loups. Quelques pierres sont là qui ont servi aux usages domestiques, d'enclume et de marteau pour casser les os à moelle, écraser les graines, le sel cristallisé, ou qui ont supporté la marmite.

Quelques bêtes sont mortes de la main de l'homme; on les reconnaît facilement : elles ont été dépouillées, et leur tête est séparée du tronc. Mais les autres sont les victimes du froid ou de la faim; celles que la congestion a tuées ont encore la panse pleine; quant aux affamés, ils l'ont, au contraire, peu gonflée. C'est la seule partie de la bête que les fauves n'aient pas mangée; ils ont crevé l'enveloppe de l'estomac d'un *yak*, et les végétaux triturés en sortent comme les étoupes d'un sac, à l'intérieur des côtes dénudées. Un

bouc est étendu, les cornes en arrière, comme s'il bondissait : c'est le bond de la mort.

Un corbeau s'abat au haut d'une roche et croasse ; il vient déjeuner sans doute. Le soleil lui a cuisiné un manger succulent, et la charogne répand la mauvaise odeur la plus alléchante ; il lui a apprêté également le boire : une petite flaque d'eau large trois fois comme la main, où baigne la jambe d'un cheval, et sur laquelle des mouches d'or voltigent.

Ce tableau est inondé de la lumière du soleil, qui luit pour tous...

Nous allons toujours sur l'ouest, en suivant la vallée obstruée par la neige, et quarante-deux jours après avoir quitté Osch, nous campons à la source de l'Oxus, à 4,200 mètres.

Nous poursuivons notre route en descendant le cours de l'Oxus occidental ; car ce fleuve, en réalité, a deux sources. Arrivés sur le territoire afghan, dans le Wakhan, qui a été annexé récemment, nous faisons une tentative pour passer aux Indes par le Kanjout. Nous avons comme guide le Pir, un homme bien extraordinaire ; il surprend au milieu de ces gredins de Wakhis qui nous abandonnent. Qu'il est laid et quelle bonne figure ! Nous nous rappellerons longtemps sa tête en forme de toupie, large du haut, le front bombé, pommettes saillantes, étroites du bas, avec des joues caves et un petit menton carré, et les minuscules yeux gris qui brillent intelligens dans les orbites profondes, et son nez mince d'oiseau de proie s'abaissant vers la bouche plissée.

Quel marcheur, malgré soixante ans passés ! Quelle légèreté ! Là où nous enfonçons, lui semble glisser sur la neige. Ce n'est pas l'embonpoint qui l'incommode : il pèse à peine 100 livres, quoique d'une bonne taille.

Jamais il n'a demandé un morceau de pain, jamais il n'a réclamé une bonne place près du feu, jamais il n'a proféré une plainte. C'est que Nour-Djane a bien des fautes à expier qu'il a commises dans sa jeunesse.

Il n'a pas toujours été un homme craignant Dieu. On lui attribue toute sorte de crimes, d'innombrables *barantas* (expéditions de pillage) ; on conte que, lorsqu'il était jeune, nul n'était plus redouté sur le Pamir. Il apparaissait, disparaissait comme par enchantement, aussi insaisissable que le vent. Ses vengeances étaient terribles et ses menaces jamais vaines ; bref, selon la rumeur, Nour-Djane aurait été le plus grand des criminels jusqu'au jour où il fit une conversion éclatante.

Il y a de cela une vingtaine d'années, il eut un songe : il était

tombé dans une rivière torrentueuse, les vagues le roulaient, il s'efforçait de nager vers la rive, mais les vagues furieuses le plongeaient au fond du gouffre, et, chaque fois qu'il reparaissait, s'élevait à la surface des eaux, il voyait la rive plus éloignée. Longtemps les vagues le roulèrent ainsi, et, lorsque la rive fut effacée, il eut le sentiment d'être perdu sans espoir, car le torrent s'était élargi en mer démontée, les vagues étaient immenses et la nuit noire.

Nour-Djane tint ce songe pour un avertissement du ciel, et il résolut d'employer sa vie à bien faire. Il pria les cinq prières régulièrement, prit le bâton de derviche et s'en fut à Khodjend, où il demanda les bons conseils de mollahs fameux, depuis illustres. Chaque année, il va dans cette ville écouter la lecture des livres pieux. Les gens du Pamir, de l'Alaï, du Wakhan, le connaissent, et il leur sert d'intermédiaire lorsqu'ils ont des différends ; il porte d'un aoul à l'autre les propositions ; il prie près des nouveau-nés et sur les morts. On le respecte partout, car il ne songe qu'à faire le bien. Et on l'appelle *Nour-Djane divana*, le derviche, le fou, tant de bonté ne pouvant être que la marque d'une cervelle détraquée ; d'autres l'appellent *Nour-Djane kalifa*, le kalife ; ceux-là lui donnent un surnom glorieux. Aux yeux du plus grand nombre, c'est un saint, à nos yeux aussi.

Nous ne l'avons jamais pris en flagrant délit de mensonge, toujours il a tenu la parole qu'il avait donnée et, tant qu'il a pu, il a soulagé ses compagnons. C'est un saint.

Lorsque j'arrivai avec lui près de Langar, nous fûmes rejoints par des Kirghiz. L'un d'eux lui demanda s'il avait un papier du Dao-Taï pour oser nous montrer la route sans un ordre de Kachgar. Nour-Djane répondit franchement non, et l'autre lui ayant dit qu'il risquait sa tête, il répondit :

— Je ne crains pas les Chinois, je ne crains que de mal faire et Allah !

Le Pir, Rachmed et moi, nous allons reconnaître la route du côté du Kanjout.

S'il nous est impossible de passer, nous laisserons nos bagages à Zarsotte. Nous irons à Langar et nous aviserons à nous procurer vivres et bêtes de somme par tous les moyens possibles. Si une caravane survient, nous lui emprunterons le nécessaire ou nous le lui prendrons, en cas de refus, sauf à indemniser. Si nous trouvons le moyen de passer, nous abandonnons nos bagages à la garde de Dieu, nous allons tous à pied au Kanjout et nous y racolons des porteurs et des coutasses qui viendront quérir à Zarsotte ce que nous y avons laissé. Si les affaires tournent mal, nous n'avons plus besoin de bagages.

Nous prenons les outils indispensables : une hache pour tailler la glace, une pioche, une pelle de bois, deux chevaux, et pour eux les six poignées d'orge que nous possédons encore, et nous partons, le bâton à la main.

Après une journée terrible, nous revenons avec l'assurance de ne pouvoir franchir la passe qu'on nous dit mener au Kanjout, et nous retournons sur nos pas. A Langar, nous attendons une occasion favorable, et elle se présente en la personne de deux marchands afghans de connaissance, qui nous facilitent le transport de notre bagage jusqu'à Sarhadd, le premier village du Wakhan. Ces deux Afghans semblent être le type des rudes marchands de l'antiquité, des énergiques trafiquans carthaginois qui faisaient le tour de l'Afrique ou s'enfonçaient dans les déserts, allant troquer leurs marchandises, sabre au côté.

A Sarhadd, un chef afghan vient nous questionner ; il nous fait les plus belles promesses. Il dit être à nos ordres : nous pouvons demander tout ce dont nous avons besoin ; il va prendre immédiatement les mesures pour que rien ne nous manque. Immédiatement nous recevrons vivres, chevaux, yaks, guides, etc. Naturellement on ne nous envoie rien ; quand nous voulons faire des provisions, on nous les refuse. Défense expresse a été faite aux habitans de nous fournir quoi que ce soit. Un courrier va demander du renfort à Kila-Pandj. Le plan du chef est de nous faire attendre et de nous obliger ensuite à rebrousser chemin quand les soldats seront arrivés.

Nous laissons reposer nos chevaux trois jours, nous achetons de la farine à tout prix, en cachette, la nuit nous en rassemblons pour huit jours, et nous partons pour le Tchatral.

Nous traversons la neige de l'Hindou-Kouch, sans guide. Après six jours de marche, nous arrivons au premier village du Tchatral. C'était le 17 mai. Nous nous reposions dans un bois, sur l'herbe, heureux d'en avoir fini avec la neige et le froid, quand soudain une bande de Tchatralis nous entoure. On dirait des chouans, avec leurs baudriers, leurs tresses de cheveux, leur face rasée. Mais ils ont les yeux agrandis par l'antimoine, et des boucliers de cuir à clous luisans, des couteaux à la ceinture, beaucoup d'armes ; on dirait des personnages d'opéra comique, des Tziganes costumés en brigands, montrant des dents blanches. Leur chef, à cheval, possède un express-rifle et un revolver. Il se donne comme le fils d'un personnage influent; il a ordre de nous empêcher de passer. Nous lui demandons s'il y a quelqu'un sachant lire le persan dans sa troupe; il nous répond que non, et nous lui disons que c'est très fâcheux, car nous avons des papiers très intéressans que nous lui ferions

voir ; mais nous allons nous rendre auprès de son père, qui verra du premier coup que nous sommes d'honnêtes gens. Nous lui donnons une foule de bonnes raisons de croire ce que nous avançons. Il tient conseil avec les siens, et consent à nous laisser poursuivre notre chemin, d'autant plus que nous lui avons déclaré très nettement que nous ne retournerions pas d'une semelle en arrière. A propos de semelles, je dois dire que ce que nous avions aux pieds ne méritait pas ce nom. Notre costume n'était pas fait non plus pour donner de nous-mêmes une grande idée, mais nos armes et notre attitude pouvaient du moins inspirer le respect. Nous n'étions pas beaux : nos mains et nos figures étaient gercées, elles désenflaient, et leur peau s'écaillait ; ce mélange de rougeur et de hâle ressemblait à une lèpre.

Le pis était que nous n'avions pas de roupies, rien que de l'or et fort peu, et c'était le côté faible de notre argumentation, car le jeune homme commandant cette bande disait très justement : « Si vous êtes Faranguis, vous avez des roupies. Donnez-nous des roupies. » C'est le trait ethnographique à quoi les Tchatralis reconnaissent les Faranguis-Inglis, qui leur en donnent beaucoup. La roupie est la monnaie la mieux connue dans ce pays de pauvres gens, qui sont à la discrétion du plus offrant. On nous tenait pour des Russes, et on nous arrêtait à l'instigation du gouvernement anglo-indien.

Malgré les courriers envoyés par le metar de Tchatral et son fils de Mastoudj, nous avons poursuivi notre route. On voulait nous forcer à retourner sur nos pas, et, à chaque instant, un cavalier arrivait qui nous apportait une nouvelle invitation à ne pas avancer. Plus de vingt fois, la troupe des porteurs s'arrêta; plus de vingt fois, elle mit bas ses charges par ordre supérieur : autant de fois nous eûmes à subir le même interrogatoire que le jour de notre première rencontre, et toujours je secouai la tête et persistai dans mon idée première. Nous n'avions que l'idée d'aller en avant. On est vite décidé quand on ne songe qu'à une chose. Tantôt on se débarrassait des importuns ambassadeurs par des menaces, par des moqueries, par des plaisanteries, par des colères, par des mutismes d'où rien ne pouvait me faire sortir. De sorte qu'après ces enquêtes multiples, les Tchatralis ne savaient plus que penser des intrus qui leur arrivaient par le Baroguil, et qu'on les avait chargés de contraindre à rebrousser chemin. Et c'était là notre supériorité sur ces barbares : nous savions ce que nous voulions, et eux ne savaient que faire.

Nous avons fait halte le 22 mai au soir à Mastoudj. Et Rachmed, qui a la manie de compter les jours, nous dit : « En voilà soixante-

dix-huit que nous sommes partis d'Osch, et cent quarante-trois que j'ai quitté Samarcande. Allah seul sait si je le reverrai jamais. Ah! Samarcande! Samarcande! »

Nous n'avons qu'à attendre la réponse au mot adressé par nous au premier agent anglais qui le recevra. Je lui dis que, pour nous, l'impasse est en arrière. Je n'énumère pas toutes les raisons qui motivent la détermination prise d'aller en avant. La première, la plus péremptoire, c'est que la neige fond, que la rivière de Mastoudj n'est plus guéable, ni le Wakane-Darya. Nous n'avons plus la vigueur nécessaire pour recommencer à lutter contre les hommes et contre la nature, ni les ressources pécuniaires avec lesquelles nous pourrions acheter le Tchatral, car il est à vendre.

Ma conviction est que rien ne sera décidé avant bien des semaines, car la lettre que nous avons envoyée passera par plusieurs mains, on tiendra conseil avant de la transmettre, et qui sait si le courrier qui la porte arrivera à destination, car le chemin de Pechaver n'est pas sûr!

Pepin, Capus, et Menas, l'un de nos deux serviteurs, sont partis pour le village de Tchatral, où habite le metar ou roitelet du pays. Rachmed et moi sommes restés à Mastoudj avec nos six chevaux qui avaient survécu, nos quelques bagages et nos deux chiens. Nous avons attendu quarante-cinq jours la réponse, qui nous est venue du gouvernement de l'Inde avec des secours d'argent, que depuis nous avons remboursés.

Nous avons employé notre temps à étudier les mœurs des indigènes. Nous avons découvert bien peu de chose dans leurs cervelles. Quelques petits besoins, ceux de l'animal, l'occupation de les satisfaire et, une fois qu'ils sont satisfaits, nulle préoccupation. Ils sont très gais, dès qu'ils n'ont plus faim. Les gens d'Occident ont la manie de civiliser les autres, on sait comment et avec quel désintéressement. Cela vaudrait-il la peine qu'on « civilisât » ceux-ci? A quoi bon éveiller leur intelligence du sommeil où elle est plongée? Ils paraissent jouir d'une parfaite tranquillité d'esprit. Seront-ils plus heureux lorsqu'ils l'auront perdue?

Il y a dix ans encore, ils ne se préoccupaient guère que des Anglais, mais aujourd'hui les Russes les intéressent, et ils nous ont fait mille questions à leur sujet. D'après les renseignemens qu'ils nous ont dit tenir de pèlerins, les Russes seraient pauvres, mais ils auraient beaucoup de soldats. Ils ont entendu parler sans doute de la petite affaire de Pendeh; de bouche en bouche, le combat d'avant-poste est devenu une grande bataille perdue par les Afghans, et tandis que nous étions là, la nouvelle se répandait que les

« Ourousses » avaient pris beaucoup de terres à l'émir Abdour rhaman-Khan, que bientôt ils s'empareraient de Caboul, et que déjà leurs guerriers marchaient sur cette ville. Les Tchatralis se réjouissaient de la défaite des Afghans, leurs ennemis et, comme ceux-ci passent pour d'excellens soldats, les Russes leur semblaient redoutables.

C'est un fait indéniable : les Afghans sont, en Asie, les premiers par le courage et par leur aptitude aux choses de la guerre. Ils sont remuans, violens, d'un caractère indomptable ; ils aiment les aventures, et, en comparaison de leurs voisins, ils déploient une grande activité. Au contact des Anglais, dans leurs luttes avec les armées indigènes organisées à l'européenne, ils ont acquis une certaine instruction militaire. S'ils avaient dépensé au nord et à l'ouest la somme d'efforts qui leur a été nécessaire pour défendre leur indépendance menacée à l'est, il n'y a pas de doute qu'ils eussent agrandi considérablement leur empire durant ces cinquante dernières années. Ils auraient porté leur frontière au-delà de l'Oxus et sans doute au pied de l'Elbrouz, et les Russes auraient eu à les combattre au lieu des khans de Khiva et des émirs de Bokhara ; la lutte eût duré plus longtemps, mais les résultats en eussent été plus considérables et plus décisifs. La question d'Asie centrale eût été tranchée d'un seul coup ou au moins simplifiée singulièrement par la suppression d'un des facteurs considérables : la puissance afghane et son prestige. Mais l'histoire a des fatalités, elle aime à traîner en longueur les affaires, et l'on a alors le spectacle de petits peuples « ayant l'âme chevillée au corps » et placés par la géographie à côté de colosses qu'ils tiennent en éveil, qu'ils importunent, à qui ils mordent le talon, comme la fourmi fit au vilain tenant en joue un pigeon qu'il ne put tirer, parce que la fourmi lui fit tourner à temps la tête. L'Afghanistan en est une grosse ; elle servira au plus habile de ses voisins, à celui pour le compte duquel elle mordra « l'autre, » à moins qu'ils ne l'écrasent.

Mais aucun des deux puissans rivaux ne paraît avoir un intérêt immédiat à cet écrasement d'un auxiliaire probable. L'Afghanistan a donc chance de vie tant que ses voisins ne seront pas tombés d'accord. Les émirs de Caboul s'efforcent d'être aimables avec l'un et l'autre ; mais, les Anglais s'étant déclarés leurs protecteurs, c'est à eux qu'ils s'adressent quand il s'agit de rectifier la frontière ou d'augmenter le chiffre des bataillons au moyen de roupies.

La construction du chemin de fer transcaspien les a beaucoup inquiétés : ils se rendent compte de son importance stratégique ; ils comprennent que les Russes ont de la sorte pris définitivement

possession du Bokhara, et que les armées du Caucase et du Turkestan pourront dorénavant unir facilement leurs efforts. Et tandis qu'ils affirment ne pas redouter les Anglais, ils sont moins catégoriques à l'égard des Russes; ils parlent alors de se faire tuer jusqu'au dernier en cas de guerre : c'est donc qu'ils n'ont pas l'espoir de vaincre? Les longs pourparlers de la récente commission de délimitation où les Anglais avaient pris en main la cause des Afghans, ayant abouti à une cession de terrain aux Russes, le prestige des Anglais n'a pas grandi en Afghanistan, et l'on est mécontent d'eux; on considère l'arrangement pris comme un recul et une marque de faiblesse. Les Russes en valent mieux aux yeux de toute l'Asie, et comme leurs finances ne leur permettent pas les prodigalités des Anglo-Indiens, on est surtout frappé de leur puissance militaire, tandis qu'on s'étonne de la profondeur de la bourse des autres. Les peuples et les peuplades environnant l'Inde sont faits à l'idée qu'il faut tendre la main à ceux qui la gouvernent, et ils sont étonnés toujours de n'en rien recevoir. A la façon dont ils quémandent, on voit bien qu'ils pensent avoir droit à des largesses, et ils ne tiennent pas les Anglais pour de puissans guerriers, mais pour de très riches marchands, ayant construit l'édifice de leur puissance sur des piles de roupies. Rien n'est plus fragile. Ils reconnaissent le courage des Anglais, ils admirent leurs merveilleux travaux, leurs belles voies ferrées, et cependant ils regardent du côté des Russes et en attendent de bonnes choses. Il est difficile de mériter la reconnaissance d'Asiatiques et de les satisfaire, et même ceux de l'Inde ne sont pas satisfaits. Nous ne savons ce qu'ils espèrent d'un changement; peut-être est-ce de leur part un enfantillage propre à bien des peuples. Mais nous savons que plus d'un mécontent a dit : « Lorsque les Russes seront là, cela changera. »

Quand seront-ils là? Viendront-ils jamais dans les Indes? Nous n'avons pas compétence pour répondre à ces questions, nous ignorons l'avenir, mais nous savons que quelques-uns les attendent et que beaucoup s'attendent à les voir arriver.

Gabriel Bonvalot.

LE PÉTROLE

AUX ÉTATS-UNIS ET EN RUSSIE

Si le charbon de terre est devenu l'une des conditions essentielles de notre civilisation moderne, le pétrole (également appelé naphte) peut réclamer, à juste titre, non-seulement un rang tout aussi élevé, mais encore l'avantage de remplacer un jour le précieux combustible, dont nous connaissons assez l'extension géographique pour avoir droit d'éprouver la crainte de le voir épuisé tôt ou tard, à la suite de demandes constamment croissantes. Or, c'est à l'époque de cette crise fatale que le pétrole viendra rétablir l'équilibre rompu entre les exigences les plus urgentes de la société et les moyens de les satisfaire.

Quoique les dépôts de pétrole soient bien moins connus que ceux de la houille, car ils n'ont pas encore été explorés autant que ces derniers, n'ayant été que récemment appréciés à leur juste valeur, néanmoins, il y a déjà deux contrées qui en fournissent des quantités énormes, bien supérieures à ce que produit un pays quelconque ; ce sont les États-Unis et la Russie ; c'est donc une question grave que celle de savoir laquelle des deux contrées est appelée à obtenir, dans cette lutte, le monopole des marchés du monde, et de devenir ainsi l'une des plus puissantes sauvegardes du progrès et de la civilisation.

Jusqu'à ce jour, cette question n'a pas reçu de solution ; peut-être

parce que les rapports publiés en Russie n'ont pas toujours la notoriété qu'ils méritent, et que la différence entre les mesures et poids employés dans les comptes rendus des deux pays les rend peu commodément comparables, quand il s'agit de longues séries de chiffres (1). C'est donc un sujet doublement intéressant par son importance et par sa nouveauté que je vais essayer d'examiner ici, en profitant de plusieurs documens, soit inédits, soit peu connus. Mais avant d'aborder cette étude, jetons un rapide coup d'œil sur les contrées qui produisent la plus grande quantité de pétrole, en dehors des États-Unis et de la Russie.

I.

En Asie, c'est le Burmah britannique qui paraît occuper le premier rang sous ce rapport, car, selon les documens officiels anglais, la quantité de pétrole brut que fournit ce pays dans une année se monte à 120,960 tonnes (de 1,000 kilogrammes), ce qui lui assurerait la seconde place après la Russie.

La Chine a produit, en 1882, 82,410 tonnes de pétrole. Le Japon possède des sources de pétrole qui avaient fait naître les plus grandes espérances, sans qu'elles aient été justifiées, car, en 1882, le produit n'était que de 55,117 tonnes (2); mais comme les sources ne sont exploitées que par les indigènes, rien ne prouve que, soumises aux pratiques de l'exploitation européenne, elles ne puissent donner de tout autres résultats. Cette supposition devient très probable, quand on considère le peu de parti que le Japon a tiré jusqu'à présent des énormes dépôts de houille qu'il possède. En effet, ceux de l'île de Jeso sont tellement riches, que, par un calcul approximatif, M. Lyman les évalue à 400 milliards de tonnes, et pense qu'ils suffiraient pour subvenir à la consommation actuelle du monde pendant vingt siècles; et, cependant, l'exploitation de ces inépuisables trésors ne fournit au Japon qu'un produit limité, puisqu'en 1879 il n'était que de 350,000 tonnes.

La Perse paraît être fort riche en gîtes de naphte, qui, sous un gouvernement plus éclairé, ne manqueraient pas d'acquérir une grande importance. MM. Stolze et Andreas ont récemment publié sur ce sujet des renseignemens intéressans. Parmi les sources qu'ils signalent figurent celles situées au sud-est de Schuster et au sud de Dalaki, qui, exploitées d'une manière moins primitive qu'elles

(1) Le *poud* russe vaut 16^{k},380, le *barrel* américain contient 151 lit. 4, qui représentent 127 kil. de pétrole.

(2) *Petermann's Mittheilungen.*

le sont actuellement, eussent pu donner de très riches produits. Les deux savans allemands sont persuadés que le naphte existe en abondance dans les massifs montagneux compris entre Schuster et Gisakan. « Plus on reconnaît, disent-ils, que les sources de pétrole de la Pensylvanie ne sont rien moins qu'inépuisables, plus ressort l'importance de cette vaste région naphtifère, car elle rendrait la Perse indépendante de la Russie, à l'époque où, le contingent de l'Amérique étant épuisé, le naphte de Bakou menacerait de devenir maître absolu des marchés du monde. »

Il est très probable que les gîtes de pétrole sont également fréquens dans les régions situées au sud de la Perse, notamment dans celles traversées par le Tigre et l'Euphrate, que les anciens qualifiaient de Babylonie, car il y a déjà environ dix-huit siècles que Diodore de Sicile y signale la grande abondance de ce qu'il appelle *poix de terre*. Il représente les sources qui fournissent cette substance comme inépuisables, car elles ne diminuaient aucunement, malgré l'énorme consommation qu'en faisaient les habitans, qui s'en servaient, soit à l'état sec, comme combustible, soit à l'état liquide ou pâteux, pour cimenter les pierres de construction. Diodore de Sicile fait observer que tous les palais de la cité de Babylone, fondée par Sémiramis, avaient été bâtis à l'aide de ce ciment. Les importantes indications de l'historien grec n'ont pas encore été vérifiées, que je sache, la région dont il s'agit étant peu connue ; aussi, pendant mon séjour à Bagdad, il me fut impossible de me procurer des renseignemens à cet égard.

En Afrique, c'est l'Égypte qui nous présente des gîtes de pétrole, sur le littoral du golfe de Suez, ainsi que dans la presqu'île de Iamsah, à 200 kilomètres de la ville de Suez. Le premier de ces gîtes se trouve au pied du mont Djebel-Zeit, où l'existence du pétrole est connue depuis les temps les plus reculés. Le nom ancien de *Mons-Petroleus* et celui de *Djebel-Zeit*, qu'il porte aujourd'hui, ont exactement la même signification, savoir : montagne à l'huile, et plusieurs faits historiques prouvent que le pétrole a été usité par les Égyptiens, non-seulement dans les opérations de l'embaumement, mais aussi dans les exploitations de l'or et du porphyre pratiquées par eux entre Kosseïr et Bérénice (Bengazy d'aujourd'hui).

Quant au pétrole de la presqu'île de Iamsah, sa présence fut ignorée jusqu'à l'année 1763, lorsque le marquis de Bassano obtint du gouvernement égyptien l'autorisation d'exploiter le soufre sur les côtes de la Mer-Rouge, y compris le mont Djebel-Zeit. Le terme de la concession, fixé d'abord à trente ans, fut étendu plus tard jusqu'à 1809. Les concessionnaires commencèrent leurs travaux à Iamsah, où la présence du soufre dans un dépôt de gypse avait été

connue depuis longtemps. Ces travaux, fort dispendieux, furent abandonnés comme n'étant pas assez rémunérateurs, bien qu'ils aient occasionné la découverte du pétrole; mais cette trouvaille inattendue ne fut pas appréciée à sa juste valeur, d'autant moins que la concession n'avait eu pour objet que l'exploitation du soufre.

Ce ne fut qu'en 1884 que Nubar-Pacha chargea M. Debry, ingénieur belge, d'étudier Iamsah sous le rapport du pétrole. Les travaux entrepris par M. Debry, en 1886, eurent pour résultat la découverte, à 32 et 41 mètres de profondeur, de plusieurs sources de pétrole, dont l'une fit monter un jet puissant qui déborda les tuyaux et se répandit dans la galerie. Aucune mesure précise de la quantité du liquide ainsi projeté n'ayant été faite, elle fut évaluée approximativement à 500 mètres cubes en vingt-quatre heures, 2 litres d'eau et 1 litre de pétrole. Malheureusement on ne possédait pas de réservoirs nécessaires pour recueillir le liquide, en sorte que les conduits furent immédiatement fermés. En tout cas, M. Debry avait constaté que les gîtes pétrolifères de la Mer-Rouge sont susceptibles d'une exploitation, selon toute apparence, productive. Aussi le gouvernement égyptien se proposa-t-il de faire faire des études sur une large échelle, afin de donner à cette industrie le plus grand développement possible. Des circonstances inconnues paraissent avoir empêché la réalisation des espérances brillantes conçues à cet égard, car bien que, selon M. Jos.-D. Week (1), dans le budget de l'Égypte pour l'année 1887, figurât la somme de 30,000 livres (600,000 fr.) destinée à l'exploitation du Djebel-Zeit et de Iamsah, M. Edgar Vincent, conseiller financier du khédive, considéra cette somme comme inutile, en déclarant que, si jusqu'au 1er avril 1887, on ne trouvait pas de pétrole dans des conditions favorables, les travaux seraient abandonnés et le matériel vendu. Le savant américain, qui rapporte ces faits, ajoute l'observation que l'Égypte ne paraît plus avoir de chances d'alarmer les producteurs américains; sans doute, il eût été charmé de pouvoir en dire autant de la Russie.

Enfin, en 1882, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fourni 478,706 tonnes. Quant à l'Europe, les pays suivans méritent d'être mentionnés comme producteurs de pétrole.

En Allemagne, les hauteurs des Landes de Lunebourg (contrée comprise entre l'Elbe et le Weser, dans l'ancien royaume de Hanovre) contiennent d'assez riches dépôts de naphte, dont l'exploitation se fait par plusieurs sociétés répandues dans presque toute l'Allemagne ; malgré cela, il paraît que cette industrie est bien inférieure à ce qu'elle pourrait être.

(1) *Mineral resources of the United States*, 1886.

La Galicie fournit annuellement un millier de quintaux de pétrole, mais le domaine naphtifère, qui s'étend le long du pied septentrional des Carpathes, est fort loin d'avoir été suffisamment exploité. La zone à naphte de la Roumanie donne annuellement environ 200,000 quintaux de pétrole brut. Cette zone peut être considérée comme la continuation de celle de la Galicie, et constitue avec cette dernière un domaine complètement indépendant de celui de la Russie d'Europe, qui s'étend le long du Volga. Enfin, en 1882, l'Italie a fourni 52,340 tonnes et l'Autriche 42,592.

La France ne possède que des dépôts de naphte comparativement peu importans; mais parmi les gîtes exploités, il en est un remarquable sous le rapport géologique, c'est celui des environs d'Autun, car le pétrole s'y trouve, non pas, comme en Russie, ainsi que presque partout en Europe, dans les dépôts tertiaires, mais dans le terrain permien, où M. Gaudry a découvert un curieux reptile qu'il a nommé *Protiton petrolei*.

En dehors des pays que je viens de passer rapidement en revue, il en est plusieurs qui produisent du pétrole en moindre quantité, mais dont il faut également tenir compte lorsqu'on veut obtenir le montant approximatif de la production universelle. M. Hue évalue cette dernière à 100 millions d'hectolitres, dont 64 millions produits par les États-Unis et 25 millions par la Russie; il en résulte que ces deux contrées à elles seules fournissent bien plus de la moitié du pétrole produit par tous les pays connus du monde. Ce sont ces deux contrées que nous allons étudier maintenant, en commençant par les États-Unis (1).

II.

A l'époque où le pétrole était encore peu usité en Amérique, on considérait sa présence dans les mines de sel plutôt comme un accident gênant. Ce fut en 1861 que l'on fonça le premier puits nommé *fountain*, qui donna 3,815,280 kilos par jour. Cependant, en 1875, le commerce du pétrole n'avait encore que peu d'importance. Il résulte de la table que MM. Stowell et Weeks ont dressée (2) de la production annuelle du pétrole brut dans les États-Unis et le Canada,

(1) Les limites imposées à ce travail, ainsi que la crainte de lui donner une apparence trop technique, ne m'ont pas permis d'indiquer les traits géologiques très curieux qui caractérisent les dépôts de pétrole. C'est un sujet que j'ai traité d'une manière toute spéciale dans un ouvrage que j'espère publier prochainement sous le titre : *Déserts principaux de notre globe*, déserts dont j'ai étudié plusieurs sur les lieux mêmes.

(2) *Mineral resources of the United States*, 1885-1886.

depuis 1859 jusqu'à 1886, qu'en 1859 le rendement était de 254 tonnes, mais en 1886 de 3,579,308, ce qui prouve que, dans le courant de vingt-huit années, la production s'était accrue de plus de *dix mille* fois. Cependant les chiffres annuels varient considérablement. Le montant le plus élevé a été fourni par l'année 1882, qui avait donné 3,822,084 tonnes; l'année 1883 fut de 2,941,176 tonnes, et l'année 1884 de 3,023,253 tonnes.

Les régions les plus productives du pétrole dans les États-Unis sont : Pensylvanie, New-York, Californie, Virginie occidentale, Ohio et Kentucky, ce qui représenterait une surface d'environ 921,355 kilomètres carrés, surface presque égale à celles de l'Angleterre, de la France et de la Belgique prises ensemble.

En discutant les diverses théories proposées pour l'explication de l'origine du pétrole, M. Stowell croit devoir rapporter celui des États-Unis à la décomposition des substances carbonatées. « Le dégagement du gaz des matières végétales en voie de putréfaction, dit-il, est un phénomène connu de tout le monde, et, de plus, des hydrocarbures liquides ont été observés comme résultant de telles décompositions. Il est donc permis d'admettre que les modifications que subit la substance végétale, et qui donnent lieu à la formation du charbon, s'appliquent également à la formation du pétrole. D'ailleurs, à l'appui de cette théorie se présentent les faits, que la distillation du charbon fournit une huile essentiellement analogue au pétrole, et qu'en général le pétrole se trouve dans les localités où l'on connaît la présence de la houille ou des schistes bitumineux. Une opinion semblable a été suggérée également à M. L. Brackbuch par les dépôts de pétrole de l'Amérique du Sud, près de Bolivia. Le savant allemand nous apprend que, dans cette région, les sources de pétrole sont concentrées particulièrement dans les roches les plus riches en restes organiques, au point que les calcaires, marnes et conglomérats fossilifères sont tellement imprégnés de pétrole, que celui-ci constitue quelquefois 25 pour 100 de la roche (1). Quant aux conditions géologiques du pétrole dans les États-Unis, M. Stowell fait observer que l'huile minérale imprègne généralement les couches et les fissures d'un grès poreux et certains conglomérats. On connaît des dépôts de pétrole dans le terrain silurien. C'est ce qui se présente dans le Canada et le Kentucky, où les assises supérieures des schistes du silurien inférieur d'Utica sont très bitumineuses, en

(1) Les observations de Stowell et Brackbuch prêtent un important appui à l'hypothèse qui assigne au pétrole une origine organique, hypothèse qui a trouvé de nombreux et habiles avocats, parmi lesquels je ne mentionnerai que le docteur Hassenpflug dont le travail sur l'*ozokérite* (espèce particulière du pétrole) donne l'analyse de plusieurs grès et schistes bitumineux contenant 4.24, 4.08 et 5 de substances organiques.

sorte que, dans cette région, le pétrole provient évidemment du terrain silurien. Mais un terrain beaucoup plus productif, c'est le dévonien, car il alimente les puits de la Pensylvanie et de New-York.

Le fait que ce sont les terrains anciens qui, aux États-Unis, renferment le pétrole, est très remarquable, car il constitue un contraste curieux avec l'âge du pétrole en Russie, où, ainsi que nous le verrons en parlant de cet empire, il est de formation très récente, ce qui, comme nous le verrons également, n'empêche pas ces jeunes dépôts d'être souvent plus riches que leurs aînés d'Amérique.

La manifestation du pétrole à la surface des sources d'eau ou du sol n'est pas toujours un indice de sa présence à une profondeur plus considérable, car des puits foncés dans de telles localités donnent quelquefois des résultats peu satisfaisans. Il semblerait donc que, dans ces cas, le pétrole a peu de relation avec les riches dépôts souterrains qui alimentent les puits ; d'autre part, ces dépôts paraissent être strictement localisés, car souvent des puits foncés tout à côté de localités fort riches se montrent presque complètement stériles.

La plupart des puits productifs en Pensylvanie sont à une profondeur de 422 à 552 mètres; cependant il y a des cas où la profondeur n'est que de 130 mètres, comme aussi où elle descend à 650 mètres. La hauteur la plus considérable à laquelle s'élèvent les jets des sources est de 19^{m},4 au-dessus de la surface du sol.

Selon M. Stowell, il est impossible de formuler rien de positif sur la durée probable de la production des puits ; il admet comme règle générale qu'un puits à jet considérable produit moins longtemps qu'un puits plus petit d'où l'huile est puisée à l'aide de pompes. La table suivante, que donne M. Stowell du nombre des puits exploités pendant douze années dans la Pensylvanie, prouve les grandes variations que subit le rendement des gites de pétrole :

1871......	329 puits.	1875......	112 puits.	1879......	337 puits.
1872......	347 —	1876......	363 —	1880......	495 —
1873......	342 —	1877......	463 —	1881......	420 —
1874......	121 —	1878......	292 —	1882......	296 —

M. Stowell passe en revue tous les procédés de fabrication auxquels le pétrole brut est soumis, ainsi que les divers produits qui en résultent, tels que : gazolène, benzine, huile d'éclairage (kérosène), paraffine, etc.

Le mode de transport du pétrole a été l'objet de nombreux essais, qui conduisirent, en 1865, à l'adoption définitive du système de transport à l'aide de conduits artificiels désignés par le nom de *pipes*, dont

M. Stowell donne une description détaillée pour en faire apprécier les avantages. Ils offriront sans doute d'utiles enseignemens aux grandes exploitations pratiquées dans d'autres pays, notamment en Russie, et il en est de même du contrôle sévère auquel est soumis aux États-Unis le raffinement du pétrole, contrôle exercé par la société nommée *Standard Oil Company*.

Le savant américain conclut par une déclaration très significative, en disant qu'il serait impossible de formuler rien de précis sur l'avenir de l'industrie du pétrole aux États-Unis, parce que le hasard et l'imprévu y jouent un trop grand rôle. Toutefois, il pense qu'il y a *diminution* dans le nombre des puits et qu'il en résulte un *décroissement* dans le total de la production, tandis que la consommation et les demandes adressées de toutes les parties du monde vont toujours en croissant. Or, M. Stowell est d'avis que la production du pétrole dans les États-Unis, très considérable aujourd'hui, se maintiendra à son niveau pendant bien des années encore, mais il ne se dissimule point le peu de chances qu'il y a de découvrir de nouveaux centres de production, les contrées les plus productives des États-Unis ayant été complètement exploitées.

III.

Tandis que la substance précieuse qui contribue si largement à la richesse des États-Unis se trouve répandue sur une vaste surface, en Russie son exploitation actuelle est concentrée dans une localité tellement restreinte qu'elle ne constitue qu'une fraction pour ainsi dire microscopique du grand domaine américain. Cette localité est représentée par une saillie de la côte occidentale de la Caspienne, qui s'avance en une presqu'île nommée Apcheron et porte la ville de Bakou, devenue célèbre par sa prodigieuse fécondité en huile minérale.

La connaissance du pétrole dans la presqu'île d'Apcheron remonte à une époque très reculée. Déjà Marco Polo nous apprend que Bakou fournissait l'huile minérale à plusieurs contrées de l'Asie, même à Bagdad, ce qui prouve que cette branche d'industrie compte au moins cinq siècles. Elle avait acquis une telle importance, que Bakou devint l'objet de combats acharnés entre les rois d'Arménie et de Perse, jusqu'à l'époque où Pierre le Grand s'en empara, et, bien qu'après la mort de ce souverain, Nadir-Chah rentrât en possession de Bakou, cette ville, ainsi que la péninsule d'Apcheron, ne tardèrent pas à être définitivement annexées à la Russie. Apcheron constitue l'extrémité orientale de la chaîne principale du Caucase. Cette saillie se continue au-dessous de la surface de la Caspienne jusqu'au

littoral opposé, c'est-à-dire jusqu'au golfe de Krasnovodsk, y compris l'île de Tchélikène. Le fait est attesté par les conditions bathométriques de la bande d'eau qui s'étend dans cette direction, car tandis qu'elle ne dépasse pas 231 mètres de profondeur, celle-ci atteint 1,091 mètres des deux côtés de la bande. D'ailleurs, lorsque l'on considère que la péninsule d'Apcheron et l'île de Tchélikène sont composées de roches du même âge, et qu'on y observe certains phénomènes identiques, tels que le dégagement de l'hydrogène carburé, il devient évident que l'action d'agens souterrains qui ont opéré le soulèvement de la presqu'île d'Apcheron a dû se manifester également dans le fond de la Caspienne, en s'étendant jusqu'à ses côtes orientales, et même plus loin dans cette direction. On peut évaluer la superficie de la presqu'île d'Apcheron à environ 1,828 kilomètres carrés, dont plus de la moitié n'a pas encore été exploitée.

Le naphte de la presqu'île a été analysé à plusieurs reprises par les savans russes, ainsi que par les chimistes étrangers, notamment par M. Henri Sainte-Claire-Deville, qui a étudié des échantillons de naphte communiqués par l'amiral Tchihatchef (1). Il résulte de ces analyses que les propriétés physiques du pétrole russe ne diffèrent pas essentiellement de celles du pétrole de la Pensylvanie.

Tout autour de Bakou, le sol, imprégné de naphte, dégage des gaz hydrogènes carburés. Sur plusieurs points, particulièrement sur le plateau de Sarachane, on le voit s'élancer aussitôt qu'on creuse le sol à quelques pieds de profondeur. Lorsque les gaz s'enflamment, ils donnent lieu à ces gerbes lumineuses, célèbres dans l'antiquité sous le nom de « feux sacrés. » En effet, le culte du feu ayant été introduit en Perse six siècles avant notre ère, à une époque où Bakou appartenait à ce pays, les adeptes du nouveau culte ont dû vouer toute leur vénération aux flammes qui jaillissent en ces lieux. En tout cas, il résulte des témoignages historiques que, bien antérieurement à l'ère chrétienne, des milliers de pèlerins venaient offrir leurs hommages aux autels dressés à Sarachane. Cette localité, située à peu de distance de Bakou, acquit une telle importance, qu'au VIe siècle après Jésus-Christ, l'empereur Héraclius crut ne pouvoir porter un coup plus sensible à la puissance de la Perse qu'en s'emparant de Bakou et y détruisant les temples des mages.

(1) Voir dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* (année 1869), le mémoire de l'éminent chimiste français sur les *propriétés physiques de quelques pétroles de l'empire de Russie*.

Quelques années plus tard, les Arabes forcèrent les Persans de renoncer aux dogmes de Zoroastre, pour embrasser ceux de Mahomet, mais plusieurs prosélytes zélés de l'ancienne croyance parvinrent à se réfugier à Bakou, où ils rétablirent les temples de Sarachane, et veillèrent à la conservation des feux sacrés. On voit donc que les gaz enflammés de Bakou ont été célèbres depuis environ deux mille cinq cents années. Aujourd'hui ils n'ont qu'une valeur pratique, car ils fournissent aux habitans l'agent employé à la confection de la chaux, au chauffage et à l'éclairage des établissemens industriels de Bakou.

Au nombre des localités les plus remarquables par le dégagement de carbures d'hydrogène figurent la chaîne du Chah-dagh, le mont Schoubani, mais surtout le golfe au sud du cap Baïloff.

La longue chaîne du Chah dagh, située dans la partie sud-ouest de la province de Kouban, entre Derbent et Apcheron, s'élève à 4,500 mètres, et offre à une altitude de 2,600 mètres, dans la localité nommée Kemav-gi, le curieux spectacle de gerbes de gaz d'hydrogène carburé s'élançant en flammes perpétuelles. C'est ce qui a lieu également sur le mont Schoubani, situé à l'ouest du cap Baïloff, à une altitude de 275 mètres au-dessus du niveau de la Caspienne. Ces émanations sont plus considérables encore dans le golfe peu profond au sud du cap Baïloff, près du village Baïbat. A environ 2 kilomètres de la côte, le fond du golfe contient, à 6 mètres au-dessous du niveau de la Caspienne, trois sources gazeuses situées tout près l'une de l'autre. Le dégagement du gaz est tellement violent, que l'eau de toute cette partie du golfe se trouve constamment dans un état d'ébullition tumultueuse. Les habitans de Bakou s'y rendent quelquefois en bateau pour se procurer le divertissement d'enflammer le gaz à l'aide d'allumettes, ce qui donne lieu à un spectacle vraiment féerique, car la surface du golfe est alors illuminée pendant quelques instans par d'innombrables gerbes de feu.

C'est également le gaz hydrogène carburé qui soulève les masses de limon vomi par les volcans de boue dont la presqu'île d'Apcheron est hérissée, et parmi lesquels mérite d'être mentionné le Bag-Bog; il est de 118^{m},9 au-dessus du niveau de la Caspienne et a la forme d'un cône tronqué, peu élevé, reposant sur une large base. Ses sommets et versans sont revêtus d'une croûte endurcie de boue qui, à son tour, est recouverte de naphte noir. Aujourd'hui, le Bag-Bog manifeste à peine son activité. Sur quelques points du sommet du cône se trouvent des dépressions remplies d'eau salée d'où se dégagent des bulles d'hydrogène carburé en entraînant des gouttes de naphte.

Les sources de Bakou présentent des exemples remarquables de variation dans les différentes phases de leur manifestation. Ainsi, il est arrivé qu'après avoir arrêté à grands efforts l'écoulement trop impétueux d'une source dont les débordemens causaient une perte considérable de naphte, celui-ci jaillit soudain avec abondance d'une source voisine qui était demeurée à sec, ce qui semblerait indiquer que les deux sources provenaient du même bassin souterrain. Cependant la source ainsi improvisée étant devenue à son tour trop violente, on rouvrit celle qui avait été comblée, et il se trouva qu'elle ne renfermait plus une goutte de naphte, et même n'exhalait pas un gaz quelconque.

D'autre part, les mêmes sources présentent dans leur écoulement les intermittences les plus tranchées et les plus soudaines; elles disparaissent complètement pour revenir avec une force redoublée.

Enfin beaucoup de puits sont remarquables par la hauteur du jet de gaz qui s'en dégage. Ainsi la fontaine de Bengson, qui perce les sables qu'on avait atteints à une profondeur de 11 mètres, lance des jets qui s'élèvent à 82 mètres au-dessus de l'orifice du puits; il arriva un jour qu'un jet de 48 mètres de hauteur s'enflamma soudain, ce qui produisit un tableau vraiment original.

Les jets trop impétueux causent souvent des pertes considérables de naphte, en le répandant en larges nappes sur le sol, où il s'évapore et se trouve mélangé avec la poussière ou autres matières détritiques; aussi a-t-on construit plusieurs appareils destinés, sinon à prévenir toujours la formation de fontaines inutiles, du moins à en régulariser l'action.

Indépendamment des jets trop abondans, un autre fait contribue à la perte d'une notable quantité de naphte, c'est la conflagration à laquelle sont exposées les fontaines, soit spontanément, soit à la suite d'un contact accidentel avec le feu; de tels phénomènes sont malheureusement très fréquens à Bakou. Ainsi, en 1887 (le 11 juillet), un jet puissant jaillit d'un puits qui donna 2,400 kilogrammes de naphte par heure, mais ce jet ne tarda pas à s'enflammer sans cause ostensible et s'éteignit tout aussi promptement. Or il a été constaté que, pendant les trois jours d'incendie, la quantité de naphte inutilement consumée représentait une valeur perdue d'environ 14,000 francs. Des accidens de cette nature n'arrivent que trop souvent par la négligence des habitans, qui, contrairement aux prescriptions des autorités locales, établissent les forages trop près les uns des autres, ce qui fait que les incendies se communiquent aisément entre les

puits voisins. Ils sont d'autant plus fâcheux qu'on ne peut les combattre, à cause de l'atmosphère embrasée qui règne tout autour des gerbes de feu et ne permet pas de les approcher, de sorte qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes et durent quelquefois fort longtemps; ainsi la fontaine de la compagnie Drujba brûla sans discontinuation pendant trois mois. De tels accidens eussent pu sérieusement compromettre le succès des exploitations partout ailleurs qu'à Bakou, qui est assez heureusement doué pour les supporter impunément.

En effet, ce qui caractérise particulièrement l'exploitation du pétrole à Bakou, ce n'est pas seulement le chiffre élevé de la production, mais aussi la marche rapidement ascendante de cette dernière. M. O. Schneider a réuni (1), dans un tableau comprenant trente-trois années, les chiffres de la production annuelle du naphte à Bakou. Cette série d'années, depuis 1832 jusqu'à 1881, présente quelquefois des oscillations en plus et en moins, mais le mouvement progressif ne laisse pas que d'être extrêmement remarquable. Ainsi, l'année 1832 donna 9,828 tonnes, et l'année 1881, 1,965,600 tonnes, ce qui, pour trente-trois années, représente un accroissement de deux cents fois. Quant au produit journalier, il s'est accru au point de dépasser de beaucoup celui des États-Unis, car, dans ces derniers, les puits donnent, en moyenne, 11,500 kilogrammes par jour, tandis qu'à Bakou, ils en fournissent 40,000 kilogrammes (2). Aussi M. Marvin déclare que la péninsule d'Apcheron et la contrée limitrophe sont tellement saturées de pétrole que les producteurs les plus favorisés de la Pensylvanie ne sauraient s'en faire une idée ; il compare ces contrées à une éponge plongée dans l'eau (3).

La profondeur moyenne des puits à Bakou varie entre 65 et 130 mètres. Les minima et maxima sont compris entre 40 et 147 mètres.

(1) Oscar Schneider, *Naturwissenchaftliche Beiträge zur Geographie und Naturgeschichte*, p. 249.

(2) Engler, *Erdöl in Baku.*

(3) *Perfectly saturated with petroleum, saturated to an extent of which even the most successful Pensylvanians can have no conception of, and which we can only compare to a sponge dipped in water.* (*The Petroleum Industry in Southern Russia*, p. 6.) — Charles Marvin, ancien correspondant du *Morning-Post*, voyaga dans l'Asie centrale, notamment dans la région caspienne, et a publié sur ces contrées des travaux qui ont le mérite de reproduire des observations faites par lui sur les lieux mêmes, mérite plus rare qu'on ne le croit généralement, lorsqu'on considère que, parmi les innombrables volumes et brochures sur l'Orient qui paraissent tous les jours, il en est beaucoup dont les auteurs n'ont jamais quitté l'Europe ou même leur cabinet d'études.

Il est des puits qui ne perdent que peu à peu leur richesse, même après une longue série d'années d'exploitation; d'autres ne fournissent plus que la moitié du rendement primitif au bout d'une année; toutefois, M. Schneider est d'avis qu'en général les sources de Bakou conservent leur productivité plus longtemps que celles des États-Unis.

La distillation du naphte eut à lutter à Bakou avec de nombreuses difficultés, car la contrée est dépourvue de toute végétation arborescente ou frutescente, et les gîtes de charbon de terre ne se trouvent qu'à une distance considérable. D'ailleurs, il y a une trentaine d'années, la navigation à vapeur n'existait pas encore sur la Caspienne. Malgré tous ces obstacles, une distillerie fut établie en 1859 à Sarachane, qui, au bout de trois années, fournissait déjà 1,638,000 kilogrammes d'huile d'éclairage (kérosène), et les progrès furent tellement rapides, que, nonobstant les droits dont le gouvernement grevait les opérations de distillation, elles produisirent, en 1881, 183 millions de kilogrammes de kérosène, ce qui, dans l'espace de trente-deux années, donne une augmentation au centuple; aussi, en 1881, l'importation en Russie du pétrole américain annonce une baisse notable, tandis qu'en 1883 l'exportation donne à la Russie un excédent de 2 milliards de kilogrammes.

A la distillation du naphte, il se dépose dans l'alambic une substance lourde, de teinte noire, que les Russes appellent *ostatki* (restes, résidus) et les Tatars *masul*. Or, comme ces résidus constituent environ 60 pour 100 de l'huile minérale, les fabriques de Tchernogorod et de Sarachane en fournissaient d'immenses quantités dont le poud (16 kilogr. 38) se vendait au prix minime d'environ 20 centimes. Heureusement l'ingénieur Lenz trouva moyen d'utiliser cette substance, qui était devenue non-seulement presque inutile, mais encore une cause d'encombrement fâcheux. Grâce à l'habile chimiste, ce résidu a pu être employé au chauffage des bateaux à vapeur, ce qui rendit un grand service à la navigation de la Caspienne, qui d'abord n'eut d'autre combustible que le bois de Saxaul, ou le charbon de terre anglais fort dispendieux. Aussi, aujourd'hui, les bateaux de la Caspienne ne se servent que de ce nouveau genre de combustible, beaucoup plus avantageux que le charbon de terre, car non-seulement il revient à bien meilleur marché et donne tout autant de chaleur, mais encore il occupe moins de place dans le vaisseau et ne cause aucune malpropreté.

Deux autres obstacles sérieux qu'a eus à combattre l'industrie de Bakou, c'est d'abord la difficulté de se procurer à des prix convenables des tonneaux pour le transport du naphte, ce qui tient au défaut de végétation arborescente que j'ai déjà mentionné; l'autre

difficulté plus grave encore, c'est la position isolée de Bakou, séparé par des grands espaces des marchés de l'Europe. Or, ces deux difficultés sont à la veille d'être écartées ou du moins considérablement atténuées : les frères Nobel, qui ont déjà rendu tant de services à Bakou, sont parvenus à effectuer le transport du naphte dans des bateaux à vapeur construits de manière à pouvoir contenir, sans l'aide de tonneaux, des quantités considérables de pétrole, et destinés à conduire celui-ci, par les grands fleuves de la Russie d'Europe, dans l'intérieur de l'empire. M. Marvin représente sur une carte le vaste réseau de dépôts de pétrole effectués de cette manière sur de nombreux points de la Russie, depuis Astrakhan jusqu'à Saint-Pétersbourg.

De plus, depuis l'établissement du chemin de fer entre Bakou et Batoum, les produits de la Caspienne ont deux voies maritimes pour se répandre en Europe, savoir : Constantinople et Saint-Pétersbourg, ainsi que plusieurs villes des provinces baltiques. M. Marvin attache une telle importance à la création de la ligne Bakou-Batoum, qu'il croit que le jour n'est plus loin où le kérosène (huile d'éclairage) de Bakou fera une rude concurrence aux États-Unis et finira par se substituer sur les marchés de l'Europe au kérosène américain, celui de Bakou étant de qualité supérieure et pouvant être fourni à meilleur marché.

Le savant anglais s'étonne que, tandis que l'œuvre si brillante inaugurée par les frères Nobel leur a déjà valu le concours de beaucoup de capitalistes de l'Europe, où les hommes d'affaires, ainsi que les savans, ont les yeux fixés sur la Caspienne, l'Angleterre soit le seul pays qui ne participe point à ces entreprises : « C'est, dit-il, un fait assez curieux, quand on considère que ce sont précisément les Anglais qui furent les premiers explorateurs de la Caspienne, et cherchèrent, pendant bien des années, sous les règnes d'Élisabeth et de George II, à établir une communication avec les Indes par l'entremise de ce bassin. Si nous ne prenons pas part au transport du pétrole par Batoum, d'autres nations se chargeront de cette tâche. En un mot, c'est à nous à décider la question de savoir si l'opération lucrative du transport du pétrole de Bakou, viâ Batoum, doit être placée entre nos mains ou bien passer à celles de nations rivales. »

IV.

En étudiant les dépôts de naphte de la Russie, nous ne nous sommes occupés que de la presqu'île d'Apcheron, comme étant le centre de production le plus important ; cependant nous ne pouvons

passer sous silence plusieurs gîtes de pétrole dans les contrées du Caucase et les régions situées au nord et à l'est de la Caspienne.

Dans le Caucase, le domaine naphtifère est compris entre les deux rivières parallèles du Kour et de l'Alassan (affluent gauche du premier). Le pétrole est exploité dans les environs de Tiflis, mais n'offre qu'un produit comparativement peu considérable. Le littoral de la Mer-Noire, le long du pied méridional du Caucase, n'a pas encore présenté le moindre indice de dépôts souterrains de naphte.

Si nous franchissons la chaîne du Caucase pour examiner le développement du naphte au nord de cette chaîne, la première région à noter sous ce rapport se présente dans le système hydrographique du Kouban, particulièrement le long de la rangée des collines qui servent de contreforts au Caucase. Les gîtes de naphte y sont généralement atteints à 10 ou 25 mètres de profondeur.

Dans la vallée de Kudak (l'une des principales vallées du système hydrographique du Kouban), les forages furent très productifs, car, en 1866, les puits donnèrent 100,000 quintaux de naphte par jour; mais, plus tard, les fontaines à jets puissans perdirent de plus en plus de leur activité, et les exploitations furent abandonnées comme n'étant plus rémunératives.

Les conditions peu satisfaisantes où est placé le domaine naphtifère du Kouban sont encore moins favorables dans les régions situées des deux côtés du détroit de Kertch, dans la presqu'île de Taman et dans la partie orientale de la Crimée, bien que, dans toutes ces régions, le dégagement des gaz soit très violent. Ainsi à Pétrovsk (au nord de l'embouchure du Kouban), les forages furent poussés jusqu'à 200 mètres, profondeur à laquelle se dégagèrent d'abord des carbures d'hydrogène, puis une eau d'un blanc de lait imprégnée de ces gaz. Ceux-ci jaillirent avec tant de force, que les pierres qu'ils lancèrent percèrent de grosses poutres. De même, dans la presqu'île de Kertch, des jets impétueux de gaz accompagnés de phénomènes volcaniques ont été signalés depuis longtemps, et déjà, en 1838, le célèbre voyageur Dubois de Montpereux les décrivit en ces termes (1) : « Le principal cratère, qui paraît le patriarche de toute la formation volcanique, est un tumulus complètement isolé de 500 pieds de diamètre et de 39 de hauteur. Son sommet présente un enfoncement de 6 pieds, rempli par une flaque de boue et d'eau de 70 pieds de long sur 35 de large. Sa boue grise épaisse exhale une forte odeur de soufre et de bitume. Çà et là, sur cette vase épaisse, se présentent des plains

(1) *Voyage autour du Caucase* (p. 238).

liquides qui poussent d'instant en instant des bulles de gaz hydrogène qui ont jusqu'à 1 pied de diamètre ; elles s'enflamment quelquefois. Alors, dans cette violente commotion, la boue se déverse de toutes parts, par-dessus les bords ; mais en temps calme le superflu s'échappe par une petite goulette excavée dans l'un des flancs de l'enceinte cratérique. Des sources de naphte de 14 degrés Réaumur de température jaillissent à 150 pas du *tumulus-cratère* au milieu d'une boue fine d'un noir charbonneux formant un filet d'eau qui passe entre le tumulus et une esplanade élevée. Sa surface présente le spectacle le plus bizarre que l'on puisse imaginer : on croit voir les cheminées de l'enfer ; la croûte du sol étant percée de trous noirs surmontés de petits cônes boueux, du milieu desquels s'échappent la boue et les bulles du gaz hydrogène. Les points où les bulles se dégagent n'ont pas une température plus élevée que 11°,8 Réaumur. Au reste, le sol tremble sous les pas, et l'on craint de s'enfoncer dans le centre de la terre. » J'ai cru devoir reproduire en entier ce passage du savant voyageur français, parce qu'il donne une idée fort exacte des spectacles curieux, assez fréquens dans les vastes régions pétrolifères de la Russie, où les violens dégagemens gazeux se trouvent combinés avec les phénomènes volcaniques.

A l'est du système hydrographique du Kouban se présente celui de Terek, assez riche en gîtes de naphte. En 1871, le domaine du Terek contenait cent soixante-douze puits, qui fournissaient annuellement 526,270 kilogrammes de pétrole. Par sa lisière orientale, le domaine naphtifère du Terek touche à la bande littorale comprise entre Petrovsk et la presqu'île d'Apcheron ; elle renferme de nombreuses sources de naphte, mais, ici encore, le montant du produit n'est pas toujours rémunérateur.

Il résulte du coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les gîtes d'huiles minérales du Caucase, que, pour le moment, ils ne semblent guère offrir de chances d'exploitation lucrative ni au nord ni au sud de cette chaîne ; toutefois, il ne faut pas oublier que la région où ils ont été constatés sur plusieurs points a une surface d'environ 30,000 kilomètres carrés, qui est loin d'avoir été complètement explorée, et par conséquent pourrait être beaucoup plus riche qu'on ne l'avait cru jusqu'à aujourd'hui. Quant au littoral nord-est de la Mer-Noire, entre Poti et Djuba, le pétrole paraît y faire défaut. D'autre part, sa présence a été constatée sur plusieurs points de la steppe qui s'étend au nord de la Caspienne, mais qui malheureusement est encore peu connue.

V.

Près de la côte orientale de la Caspienne, non loin de Krasnovodsk, et faisant presque face à Bakou, situé sur la côte opposée, s'élève l'île de Tchelikène, fort riche en dépôts d'un naphte remarquable par sa nature particulière, car il consiste en *ozokérite*, espèce de naphte qui fournit la paraffine et la cérésine (cire minérale), et qui jusqu'ici était produite particulièrement par la Galicie; mais les dépôts qu'en renferme l'île, et dont la majorité n'a pas encore été exploitée, sont plus considérables que ceux de la province d'Autriche.

L'ozokérite ne fut connue au Caucase que dans la seconde moitié de notre siècle; cependant déjà, en 1877, l'île ne possédait pas moins de 6,400 puits de 3 à 6 mètres de profondeur, et envoya 80,000 kilogrammes de cette espèce de naphte à la foire de Nijni-Novogorod. Parmi les substances obtenues de l'ozokérite, c'est la cérésine qui est la plus importante, car elle peut sous tous les rapports remplacer la cire d'abeille et elle est moins chère que cette dernière. Aujourd'hui, l'intérieur de la Russie reçoit annuellement de l'île de Tchelikène de la cérésine pour une valeur de plus de 1 million de francs. D'ailleurs, tandis que, pour les autres espèces de naphte, la Russie doit lutter avec les divers pays qui en produisent, elle n'a d'autre concurrent pour la cérésine que la Galicie, où cette substance assez rare commence déjà à devenir plus chère; quant à la cérésine d'Amérique, annoncée en 1879 par les journaux, elle ne paraît guère avoir quitté le terrain du journalisme.

Lorsque l'on considère que la presqu'île d'Apcheron se continue à l'est en une bande sous-marine pour se rattacher à l'île de Tchelikène également riche en dépôts de pétrole, on doit nécessairement s'attendre à ce que ces dépôts se reproduisent dans la steppe turkmène, qui constitue la limite orientale de la Caspienne.

Or, c'est ce qui a effectivement lieu; en sorte que cette vaste steppe, encore incomplètement explorée, donne sous ce rapport les plus brillantes espérances. Déjà de riches gîtes d'ozokérite (probablement la continuation de ceux de l'île de Tchelikène) y ont été constatés en si grand nombre que, lors de l'expédition militaire contre les tribus turkmènes de Tekké, les officiers russes qualifièrent de *Californie noire* le pays qu'ils avaient traversé. Leurs pronostics, qui parurent d'abord un peu exagérés, ne tardèrent point à être justifiés par les explorations récentes, dont il résulte que, parmi les régions les plus productives, figure celle comprise entre les

deux monts Balkans, où s'élève le Nefté dagh (montagne de naphte). Une expédition organisée, en 1867, par le gouvernement de Krasnovodsk, a constaté que, sur une surface de 1,092 hectares, à une profondeur de 4 à 6 mètres, le naphte se trouve en nappes liquides.

L'ingénieur Danilof, qui visita la contrée en 1881, trouva que le plateau de la montagne, d'environ 2 kilomètres de longueur, est revêtu d'une écorce plastique de 0m,06 d'épaisseur d'ozokérite contenant de la paraffine. Cette espèce de naphte épais, sortant d'environ quinze bouches volcaniques de boue, descend lentement le long du versant de la montagne, et le sol en est si fortement imprégné, qu'il suffit de le creuser à une profondeur de moins de 1 mètre pour que l'excavation soit immédiatement remplie de naphte.

Au sud du Nefté-dagh, dans la direction de la rivière Atrek, la steppe turkmène paraît également contenir de riches dépôts de pétrole, surtout dans les parages des collines désignées par le nom de collines blanches, argentines et vertes.

Des dépôts plus ou moins considérables de pétrole ont été constatés dans plusieurs autres localités de la contrée traversée par les monts Balkans; tels sont ceux que le savant ingénieur Kanchin a découverts dans les dépressions sablonneuses au pied de ces monts, et seulement à 30 kilomètres des stations (Balan-ichem et Aïdine) de la voie ferrée transcaspienne. Ils sont représentés par deux collines nommées Naphta-dagh et Buja-dagh, composées en grande partie d'argile et marnes salifères diversement coloriées, imprégnées de naphte. Les restes organiques recueillis dans ce terrain prouvent qu'il appartient à l'époque miocène, et par conséquent à peu près au même âge que les dépôts de naphte de l'île de Tchelikène et de la péninsule d'Apcheron. Le terrain dont il s'agit occupe une surface de 8 à 9 kilomètres carrés, et les quelques puits qu'on y a foncés donnent déjà annuellement 1,000 tonnes de naphte. Des indices de dépôts de naphte se présentent également à Tchikichlar. Les dépôts de naphte susmentionnés, dans la proximité de la voie ferrée transcaspienne, ont une importance toute particulière; ce sont ces parages qui servent de point de départ au vaste réseau de chemins de fer qui va établir une communication à travers Merv et Samarcande avec l'intérieur de l'Asie centrale, et répandre au loin le précieux combustible recueilli à son foyer même.

Bien que les dépôts de pétrole aient été constatés particulièrement dans la partie de la steppe turkmène, où se trouvent les monts Balkans, il est certain qu'on ne manquera pas d'en découvrir sur beaucoup d'autres points de cette immense surface. Ainsi, on a

observé de nombreux affleuremens de dépôts de pétrole dans la vaste région désertique que traversent les cours inférieurs de l'Amou-Daria et du Syr-Daria; mais, ici encore, ce sont autant de trésors intacts réservés pour l'avenir. En tout cas, l'ingénieur Kranchine évalue à 500,000 kilomètres carrés la surface de la partie du désert turkmène qu'embrasse le Turkestan russe, et dont la richesse en pétrole est parfaitement avérée. C'est une surface qui équivaut à peu près à celle de l'Espagne.

En terminant cette rapide revue de la production du pétrole en Russie, je dois faire observer que, bien que les régions asiatiques de cet empire en fournissent la très grande majorité, la Russie d'Europe est loin d'en être dépourvue, car de nombreux gîtes de naphte sont exploités le long du Volga, entre autres à Simbirsk et à Astrakhan.

Si nous établissons maintenant un parallèle entre les faits relatifs au pétrole, tels qu'ils ont été observés aux États-Unis et en Russie, voici les résultats généraux qu'on peut en déduire.

En comparant les rapports officiels russes avec ceux des États-Unis, le produit annuel de ces derniers serait à peu près le double de la Russie. Les proportions seraient mêmes plus fortes (au-delà du triple) en faveur des États-Unis, si nous admettons les évaluations approximatives de M. Hue (1), qui porte la production annuelle des États-Unis à 5,376 millions, et celle de la Russie à 1,954 millions de kilogrammes (Bakou, 1,932 millions de kilogrammes, Caucasie, 6,720,000 kilogrammes, Transcaucasie, 15,624,000 kilogrammes). Il en résulterait que Bakou fournit, à très peu de chose près, la totalité de la production annuelle, puisque son chiffre est de plus de quatre-vingts fois supérieur à celui de toutes les autres localités russes prises ensemble. Or, la contrée de Bakou, même en y comprenant toute la péninsule d'Apcheron, n'a qu'une surface de 1,828 kilomètres carrés, dont seulement une partie est exploitée; on voit combien la production des États-Unis est inférieure à celle de Bakou sous le rapport de la proportion entre le produit et l'étendue du terrain qui le fournit; en effet, celui des États-Unis étant de 921,355 kilomètres carrés, ou *cinq cents* fois plus étendu que celui de la péninsule d'Apcheron, les États-Unis auraient dû produire non pas deux ou trois fois, mais *cinq cents* fois plus que la Russie.

Ce fait important prouve que Bakou compense amplement par sa richesse ce qui lui manque en étendue. En effet, nous avons vu que les puits de Bakou donnent par jour au-delà de trois fois autant que

(1) *Le Pétrole*. Paris, 1885.

ceux des États-Unis. D'ailleurs, l'énorme hauteur à laquelle s'élèvent les jets de pétrole à Bakou constitue une preuve de plus en faveur de la puissance de la masse qui émet ces jets, dont la hauteur à Bakou atteint 84 mètres, mais seulement 19 mètres aux États-Unis.

En un mot, la richesse de Bakou est telle, que Marvin a pu dire sans exagération qu'elle dépasse tout ce que pourraient imaginer les mineurs américains les plus favorisés, mineurs qui sont obligés de descendre à des profondeurs considérables avant d'atteindre les dépôts, qui en Russie s'éloignent peu de la surface du sol, en réservant pour l'avenir les masses qui plongent dans ses entrailles.

Les gîtes de pétrole aux États-Unis et en Russie contrastent entre eux d'une manière frappante par leurs âges respectifs, puisque les dépôts américains se rapportent aux terrains anciens et ceux de la Russie aux terrains tertiaires ou quaternaires. D'autre part, les gîtes des deux pays offrent encore cela de très remarquable, que, sous le rapport de leurs propriétés physiques, ils diffèrent bien moins qu'on n'eût pu s'y attendre, puisqu'il s'agit de substances dont la formation est séparée par une innombrable période d'années.

Mais le fait le plus important qui résulte de la comparaison entre les deux pays, c'est l'étendue des dépôts de pétrole encore non explorés et les chances d'en découvrir de nouveaux. Or, tandis que M. Stowell, l'un des juges les plus compétens en cette matière, déclare que de telles chances n'existent guère aux États-Unis, les contrées les plus productives ayant déjà été complètement explorées, nous avons vu qu'en Russie la région qui constitue la source principale de la production est loin de résumer les espérances de l'avenir, mais que celles-ci résident dans les contrées désertiques qui se déploient à l'est de la Caspienne, et dont la partie tant soit peu explorée est déjà de moitié aussi grande que le vaste terrain pétrolifère des États-Unis, en sorte que, si l'on appliquait à la région du Turkestan, non la totalité, mais seulement une minime fraction du rapport qui se présente à Bakou entre le produit (1,932 millions de kilogrammes) et l'étendue (1,828 kilomètres carrés) du terrain qui le fournit, la production totale de la Russie, se traduirait par un chiffre que les États-Unis n'ont pu ni ne pourront jamais atteindre.

Ainsi, quand on considère que, d'une part, l'exploitation des gîtes pétrolifères de Bakou, déjà si exceptionnellement riches, ne peut manquer de devenir plus fructueuse par l'application des procédés usités avec tant de succès aux États-Unis, et que, d'autre part, une vaste contrée renferme d'immenses trésors qui n'atten-

dent que la main de l'homme pour les faire valoir, il est impossible de ne pas admettre que l'énorme avantage que la Russie possède sous ce rapport à l'égard des États-Unis doit nécessairement lui assurer un jour une victoire éclatante sur sa puissante rivale actuelle.

C'est une victoire dont les peuples de l'Asie centrale seront les premiers à s'apercevoir, à mesure qu'ils verront surgir comme par enchantement, au milieu de leurs déserts inhospitaliers, de nouvelles voies ferrées, telles que celles qui ont été si brillamment improvisées par le général Annenkof. Le moment viendra où l'on devra s'adresser au pétrole pour alimenter les nombreuses lignes qui sillonneront en tous sens la vaste étendue de l'Asie centrale, et si ces lignes ne produisaient d'autre avantage que celui d'accélérer l'établissement d'une entente amicale entre l'Angleterre et la Russie, elles auraient déjà rendu un prodigieux service à l'humanité. Or, cette entente ne peut tarder à avoir lieu, lorsque, placés face à face sur tant de points, les deux puissans voisins se seront convaincus qu'une lutte entre eux ne serait pour l'un ni pour l'autre qu'un sanglant et stérile *suicide*, tandis qu'ils recueilleraient d'immenses bénéfices en travaillant en commun à l'œuvre de la régénération de l'Orient. Le jour où la Russie et l'Angleterre auront proclamé cette grande vérité, malheureusement si longtemps méconnue, la paix et la prospérité de l'Orient se trouveront établies sur des bases indestructibles, et c'est encore le pétrole qui aura largement contribué à cet heureux résultat.

P. DE TCHIHATCHEF.

LA

THÉORIE DU SALAIRE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LE SOCIALISME.

I. Fr.-A. Walker, *the Wages question*. — II. P. Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, 2e édition. — III. E. Chevallier, *les Salaires au XIXe siècle*. — IV. Beauregard, *Essai sur la théorie du salaire*. — V. E. Villey, *la Question des salaires*.

Parmi les prétendues injustices sociales que les ennemis de l'ordre économique actuel attaquent avec le plus de violence figure au premier rang, comme engendrant les autres, le procédé de répartition des fruits de la production industrielle. Dans la plupart des entreprises, l'entrepreneur ou patron, représenté souvent par plusieurs associés, réserve pour lui-même les chances de gain ou de perte, et rémunère l'ouvrier par un salaire. Quelles protestations se sont élevées contre ce mode de répartition, tout le monde le sait. En ce temps de grèves fréquentes, on entend retentir, plus passionnées que jamais, les réclamations lancées contre le capital et ses iniques prélèvemens : des écrits, des discours virulens dénoncent l'injustice du contrat qui lie le patron et le travailleur; montrent l'un accumulant ses bénéfices au détriment de l'autre, le

riche toujours plus riche, le pauvre toujours plus pauvre, suivant une formule saisissante répétée à satiété par la presse et la tribune. L'opulence accrue sans cesse dans les mêmes mains, et comme conséquence de ce développement anormal, conséquence navrante pour le philanthrope, troublante pour le philosophe, terrifiante pour le politique, ce qu'on a appelé le *sisyphisme*, c'est-à-dire la civilisation, dans sa marche progressive, écrasant d'un poids toujours plus lourd ceux qui tirent leur subsistance du travail de leurs bras : voilà la question sociale, et c'est sous cette forme tragique qu'on la jette en phrases sonores aux imaginations populaires. Elle s'étale, accompagnée de menaces, dans la presse à bon marché, dans les *meetings*, dans les manifestes électoraux, aigrissant des douleurs trop réelles, aveuglant de sophismes des esprits déjà bien troublés par la souffrance et l'ignorance, envenimant toutes nos plaies morales et politiques.

Ce qui surprend parfois le lecteur ou l'auditeur dans le concert des protestations soulevées par le salariat, c'est l'appareil scientifique et en apparence rigoureux dont certains organes socialistes accompagnent leurs attaques. Pour démontrer la misère des classes laborieuses toujours aggravée, le luxe des uns nourri par la pénurie des autres, le paupérisme, ce fléau des temps modernes, dérivant fatalement de notre système de production, ils s'appuient sur des définitions empruntées aux maîtres de l'économie politique. A tout moment, ceux des écrivains collectivistes qui se piquent de culture littéraire invoquent Turgot, Adam Smith, Malthus, Ricardo, Stuart Mill, comme les premiers auteurs de théories pessimistes, qui, dans le présent agencement économique et au milieu des merveilles produites par l'application de la science à l'industrie, interdiraient aux victimes du prolétariat tout espoir sérieux d'améliorer leur sort ; leurs écrits servent à revendiquer cette révolution sociale tant de fois annoncée, destinée à remettre dans les mains du plus grand nombre les moyens de production actuellement confisqués par de tyranniques détenteurs.

Ici même, M. de Laveleye, M. Ch. Grad (1) ont montré comment le collectivisme allemand, aujourd'hui si redoutable par le nombre et l'organisation de ses adhérens, et qui a poussé des racines dans le monde entier, sans en excepter notre propre territoire, cherche à se rattacher aux théories de l'économie classique et à y prendre son point d'appui. Rappelons seulement, en engageant le lecteur à relire les développemens historiques où les deux auteurs que nous venons de citer ont condensé tant de faits, dans quels termes l'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876, du 1er novembre 1887 et du 15 février 1888.

des pères du socialisme contemporain, le célèbre agitateur allemand Lassalle, étaie son système d'attaque contre l'industrialisme moderne sur la théorie du salaire, sur cette fameuse *loi d'airain*, corollaire fatal, selon lui, des formules de Turgot, de Smith et de Ricardo : « A quiconque vous parle de l'amélioration du sort des travailleurs, écrit-il à ses adhérens, vous devez poser avant tout la question s'il reconnaît ou s'il ne reconnaît pas *la loi d'airain.* S'il ne la reconnaît pas, vous devez dès l'abord vous dire que cet homme, ou bien veut vous tromper, ou qu'il est d'une lamentable inexpérience dans la science économique. Car il n'y a, dans l'école libérale même, pas un seul économiste ayant un nom qui ait contesté cette loi. Adam Smith comme Say, Ricardo comme Malthus, Bastiat comme J.-S. Mill, sont unanimes à en reconnaître la vérité. Il y a sur ce point un accord complet parmi tous les hommes de la science. Et si votre interlocuteur qui vous entretient de la situation des ouvriers a, une fois, sur votre demande, reconnu cette loi, alors posez-lui cette autre question : Comment veut-il triompher de cette loi? Et s'il ne sait rien répondre, tournez-lui tranquillement le dos; c'est un babillard vide, qui veut, avec des phrases creuses, vous tromper et vous éblouir vous-mêmes ou se tromper et s'éblouir soi-même (1). »

Le question des antécédens théoriques vaut, on le voit, la peine d'être approfondie, car, à tort ou à raison, des démonstrations classiques, habilement interprétées ou exagérées, servent d'assises aux doctrines les plus dangereuses. L'économie politique qui prêche la paix sociale est employée à la déchirer, et les maîtres qui, en la fondant, croyaient travailler à une œuvre de concorde, sont invoqués comme alliés par les pires destructeurs de notre système économique. C'est dans cette situation qu'un bon nombre d'écrivains impartiaux, chercheurs consciencieux de la vérité, apercevant la gravité des corollaires déduits de la théorie du salaire, ont repris récemment le sujet à sa source, et tenté d'éprouver à nouveau, par une analyse rigoureuse, la doctrine dite classique. Appliquant à cette partie de la science, la pensée de Rossi, qu'après avoir bénéficié de leurs découvertes, « il importe de signaler les erreurs des hommes célèbres, car l'autorité de leur nom pourrait jeter leurs disciples dans de fausses voies, » ils ont recherché dans les traités des maîtres les formules inexactes ou imparfaites dont on s'est, depuis, fait une arme contre nos institutions industrielles. En France, à la suite d'un travail critique très hardi, un publiciste qui est parmi les plus autorisés et les plus écoutés, M. P. Leroy-Beau-

(1) *Offenes Antwortschreiben*, p. 16.

lieu, a, il y a quelques années, proclamé, peut-être avec une grande vivacité d'expression, dans son bel ouvrage sur la *Répartition des richesses*, que « toute la théorie du salaire est à refaire (1); » et il a réfuté plusieurs erreurs accréditées par d'illustres devanciers. A sa suite, l'Académie des Sciences morales et politiques a ouvert sur ce sujet même l'un de ses principaux concours. Qu'il nous suffise de signaler parmi les écrivains qui y ont pris part M. Émile Chevallier, auteur d'un intéressant mémoire sur *les Salaires au XIXe siècle*, que l'Académie a couronné. Depuis, M. Beauregard, professeur à la faculté de droit de Paris, a publié un important *Essai sur la théorie du salaire,* et enfin M. E. Villey, professeur à la faculté de Caen, a fait paraître un petit volume sur *la Question des salaires,* moins développé que les deux précédens ouvrages, mais qui, non moins net, aboutit aux mêmes conclusions.

En Angleterre, en Allemagne et en Amérique, comme on le verra par la suite de cette étude, la critique de l'ancienne théorie concernant les salaires a déjà été tentée depuis plusieurs années, et de remarquables ouvrages (2) ont protesté contre les théories pessimistes relatives au sort des travailleurs, qui furent émises dans plusieurs des premiers livres de l'école.

Repassons brièvement, avec les auteurs que nous venons de nommer, quelques-unes des définitions mères d'où sont nées tant de déductions graves pour la paix sociale.

I.

La première opinion à citer est celle de Turgot. Celui-ci, dans un passage bien connu de son ouvrage *Sur la formation et la distribution des richesses*, § 6, présente sous une forme trop catégorique un fait d'observation qui prend sous sa plume l'apparence d'une sorte de loi fatale : « Le simple ouvrier, dit-il, qui n'a que

(1) J. Garnier, dans son *Traité d'économie politique*, M. Baudrillart, dans son *Manuel*, et d'autres, n'ont pas reproduit sans réserves les formules classiques. Le premier, notamment, a protesté contre le « salaire naturel » et modifié les bases sur lesquelles l'école anglaise établissait la répartition des produits (chap. XXXII); mais il ne l'a pas fait avec toute la netteté désirable. M. Cauwès, au contraire, dans son *Précis d'un cours d'économie politique* (2e édit., t. II, p. 26 et suiv.), combat la théorie dite anglaise avec beaucoup de fermeté et de clarté. En général, dit Stanley-Jevons (*Theory of political economy*), l'école française n'a pas laissé passer sans critiques l'ancienne loi des salaires. (Voir, notamment, les traités de MM. Courcelle-Seneuil, Levasseur, etc.)

(2) Voir, entre autres, Stanley-Jevons, Mac-Leod, Leslie en Angleterre; Fr.-A. Walker, *the Wages question,* en Amérique.

ses bras et son industrie, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine ; mais celui qui paie le travail le paie le moins cher qu'il peut ; comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser le prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, *il doit arriver* et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

Adam Smith, tout en l'entourant de certaines atténuations, reprend la pensée de Turgot : « C'est, dit-il, par la convention qui se fait habituellement entre deux personnes dont l'intérêt n'est nullement le même, que se détermine le taux commun des salaires. Les ouvriers désirent gagner le plus possible, les maîtres donner le moins qu'ils peuvent : il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat et imposer forcément à l'autre ses conditions ; il y a cependant un certain taux au-dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail : il faut de toute nécessité qu'un homme vive de son travail et que son salaire suffise au moins à sa subsistance. Il faut même quelque chose de plus, dans la plupart des circonstances ; autrement il serait impossible au travailleur d'élever une famille, et alors la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer au-delà de la première génération... Il paraît certain que, pour élever une famille même dans la plus basse classe des plus simples manœuvres, il faut nécessairement que le travail du mari et de la femme puisse leur rapporter quelque chose de plus que ce qui est précisément indispensable pour leur propre subsistance ; mais dans quelle proportion? C'est ce que je ne prendrai pas sur moi de décider... C'est peu consolant pour les individus qui n'ont d'autre moyen d'existence que le travail (1). »

D'autres économistes illustres, J.-B. Say, Mac-Culloch, Stuart Mill, acceptant le principe de Turgot, s'écartent de lui en élargissant,

(1) Un passage de Necker renferme des prévisions plus sombres encore que celles des deux célèbres économistes que nous venons de citer : « S'il était possible qu'on vînt à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût soutenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude ; les propriétaires de subsistances, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se contenter du simple nécessaire. Tel est l'esprit humain que les lois sociales ont si bien secondé. » (Cité par Malon, *Manuel d'économie sociale*.)

comme l'avait déjà fait A. Smith, le sens du mot subsistances (1), et en l'étendant à des besoins variables suivant les habitudes, le climat, les conditions du travail, les nécessités de l'éducation, de l'apprentissage, etc... (2) ; mais ils conservent le même point de départ et donnent la même base à la théorie, en supposant que, par la puissance supérieure des entrepreneurs, profitant de la concurrence des ouvriers, la rémunération du travail est, sauf des fluctuations passagères, réduite à ce qui permet l'entretien et la reproduction des travailleurs. Stuart Mill, constatant que, dans la réalité, le salaire s'est souvent élevé au-dessus de ce niveau, va jusqu'à prétendre que c'est là un effet de la pure bienveillance des capitalistes : « Il y a, dit-il, peu de salaires qui ne devraient être inférieurs à ce qu'ils sont, si les patrons tiraient de la concurrence des bras tout le parti possible (3). » L'explication est défectueuse, et il semble surprenant qu'un esprit aussi perspicace que Stuart Mill ait pu attribuer, d'une façon générale, aux patrons, des mobiles de pure générosité peu compatibles avec les rigoureuses nécessités de la lutte industrielle. La véritable cause de l'écart des faits et de la théorie n'était-elle pas une confusion regrettable et d'ailleurs facile à éclaircir entre le salaire minimum et le salaire normal? Que le salaire égal aux subsistances fût le salaire minimum, sauf dans des temps exceptionnels et forcément courts, c'est ce qu'il n'était pas difficile de démontrer, en définissant par subsistances les matières indispensables à l'existence; que ce fût le salaire le plus habituel du temps de Turgot ou de Smith, le fait est probable, puisque ces illustres observateurs le constatent sans hésitation, avec cette réserve établie par Smith, et après lui par presque tous les économistes, que le mot subsistances doit être pris dans un sens plus large que ne l'avait fait primitivement Turgot; que, même avec cette extension dans la définition, le salaire dût forcément être enfermé dans ces limites étroites, ni Turgot, ni Smith, ni Say, ne l'avaient formellement prouvé ; il était réservé à d'autres maîtres,

(1) Turgot lui-même, écrivant à Hume une lettre qui a été reproduite récemment pour la première fois par M. Léon Say (*Turgot*, p. 49), disait : « Il faut encore que l'ouvrier trouve un certain profit pour subvenir aux accidens, pour élever sa famille. »

(2) Ainsi A. Smith fait remarquer que les ouvriers les plus pauvres ne se contentent plus, de son temps, de la nourriture, des vêtemens et du logement qui leur suffisaient autrefois : « Ce qui prouve que ce n'est pas seulement le prix pécuniaire du travail, mais que c'est aussi la rémunération réelle qui a augmenté. » — J.-B. Say insiste beaucoup sur ce que les habitudes des hommes influent grandement sur leurs besoins, et que « la mesure de ce qu'il faut pour vivre dépend en partie des habitans du pays où se trouve l'ouvrier. » C'est ce point de vue qui, en général, a été adopté par l'école.

(3) *Principles of political economy*, vol. I, chap. II.

notamment à Malthus et à Ricardo, de fournir des définitions plus affirmatives et compréhensives, d'où les socialistes ont pu à leur tour tirer la soi-disant *loi d'airain*. En réalité, cette prétendue loi n'est pas issue d'une théorie unique : elle est née de la combinaison de plusieurs formules, parmi lesquelles il suffira de citer celle du fonds des salaires, dont la théorie a été exposée avec beaucoup de netteté par Mac-Culloch et Stuart Mill, et celle de l'accroissement de la population, qui a rendu célèbre le nom de Malthus. Ricardo a confondu les deux théories dans une formule concise, que les socialistes ont souvent invoquée, et qui conclut à l'abaissement progressif et fatal des salaires « dans la marche naturelle des sociétés (on verra ce que Ricardo entend par ce mot), et en tant qu'ils sont réglés par l'offre et la demande. »

La loi du fonds des salaires, telle qu'on en retrouve la définition dans Mac-Culloch et Stuart Mill, est celle qui établit que les salaires du travail doivent être prélevés sur une portion du capital national, qui, pour une période donnée, représente une somme fixe, un fonds invariable, contenu entre deux barrières rigoureuses. Cette somme globale, distraite de la somme des capitaux circulans, existant à une époque déterminée, a pour destination exclusive la rémunération des travailleurs et doit être répartie entre eux. Tous les efforts pour en accroître la grandeur, tentés par les ouvriers, sont stériles ; le seul résultat du surcroît de rétribution que recevraient les uns serait la diminution de la quote-part des autres. « Si la loi ou l'opinion, dit Stuart Mill, réussissent à fixer le salaire de certains ouvriers au-dessus du taux qui résulte de la proportion entre la somme des capitaux et le nombre des ouvriers, il faut qu'ailleurs d'autres ouvriers chôment. » Par contre, les capitalistes s'efforceraient vainement de retenir une part du *wages-fund*; ce qui serait retiré à une classe de travailleurs reviendrait à une autre catégorie (1).

La conséquence de cette théorie est, on le voit aisément, et Stuart Mill y a longuement insisté, que l'unique moyen d'élever la rémunération individuelle des travailleurs devra consister, soit à restreindre

(1) Stuart Mill formule ainsi cette théorie : « Le *wages-fund* doit être considéré à un moment donné comme un total fixe. La classe des salariés ne peut pas se partager plus que le susdit total ; elle ne peut pas recevoir moins que ce même total. En conséquence, la somme à partager étant fixe, les salaires individuels dépendent uniquement du dividende, c'est-à-dire du nombre des copartageans. » Buckle signale comme « un des grands faits qui ont marqué la fin du XVIII[e] siècle » la démonstration décisive qui a été produite, que la rémunération du travail dépend uniquement de deux causes, la grandeur du fonds sur lequel le travail est payé et le nombre des travailleurs entre lesquels il se divise.

le nombre des bras qui offrent le travail et vivent sur le fonds des salaires, soit à augmenter le capital destiné à constituer ce même fonds ; tout progrès durable des classes laborieuses sera subordonné à l'une ou l'autre de ces conditions. Mais ici interviennent les lois de Malthus touchant l'accroissement de la population, et les théories relatives à la productivité décroissante des terres, théories d'où, jusqu'à une époque récente, l'école anglaise a tiré toute sorte de corollaires (1). Si ces lois et ces théories sont exactes, elles devront singulièrement restreindre, ou du moins faire dépendre d'exigences malaisées à réaliser, les chances d'amélioration du sort des classes ouvrières. Supposons, en effet, démontrées les règles que Malthus applique à la propagation de l'espèce humaine, lorsqu'elle n'est pas contenue par des entraves restrictives, « préventives ou répressives. » D'après la formule bien connue du célèbre pasteur, la population, on le sait, tend toujours, non-seulement à se proportionner à la somme des subsistances disponibles, mais à dépasser très rapidement cette somme ; d'un autre côté, selon la théorie du *diminishing return*, la productivité agricole doit toujours s'abaisser à mesure que l'homme épuise la fertilité naturelle du sol. Ces deux lois étant admises, il est évident que, d'une part, parmi les populations industrielles, le nombre des bras concurrens sera sans cesse poussé à s'accroître, puisque tout progrès passager dans les salaires activera les naissances, ou prolongera la vie moyenne des travailleurs existans; et, d'autre part, le capital destiné à se transformer en salaires, et provenant de l'épargne faite sur des subsistances de moins en moins suffisantes, ne grandira pas proportionnellement au nombre des bouches à nourrir. C'est ce que résume cette formule de Ricardo, qui a été longtemps admise comme irréfutable par certains théoriciens, et invoquée par les ennemis de l'école orthodoxe à l'appui de l'épithète de *science sinistre*, *dismal science*, dont ils stigmatisaient l'économie politique classique : « Dans la marche naturelle des sociétés, les salaires tendent à baisser en tant qu'ils seront réglés par l'offre et la demande; car le nombre des ouvriers continuera à s'accroître dans une progression un peu plus rapide que celle de la demande (des bras)... Mais le prix des salaires tient aussi à celui des denrées que l'ouvrier a besoin d'acheter (pour subsister)... A mesure que la population augmente, ces denrées

(1) Voir, notamment, sur la loi désignée en anglais sous le nom de *diminishing return*, Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, t. I, ch. XII : « C'est la loi de production de la terre, que, dans un état quelconque de l'habileté et des connaissances agricoles, l'augmentation du travail n'amène pas une augmentation du produit au même degré : doubler le travail ne double pas le produit... Cette loi générale de l'industrie agricole est la proposition la plus importante de l'économie politique. »

iront toujours en augmentant de prix, plus de travail devenant nécessaire à leur production. L'ouvrier se trouvera donc doublement atteint, sa condition empirera en général, tandis que celle du propriétaire foncier s'améliorera (1). »

Cette conclusion de l'auteur des *Principes d'économie politique* a, on le sait, fait école en Angleterre : les écrivains contemporains de Ricardo, ou ses successeurs immédiats (2), quoiqu'ils n'aient pas été tous aussi pessimistes que lui au sujet de l'avenir des classes laborieuses, n'émettent pas, en général, sur ce point, des prévisions beaucoup plus favorables. On sent que, bien que doués d'une sympathie profonde pour la portion souffrante de l'humanité (et sur ce sujet on a singulièrement calomnié leurs sentimens), ils aperçoivent clairement quelles immenses difficultés s'opposent à la guérison des maladies sociales par des remèdes directs. Ennemis déclarés des mesures législatives, de l'intervention gouvernementale ou administrative tant de fois vainement essayées et qui n'ont fait qu'aggraver les maux qu'il s'agissait de combattre, des lois sur les grains comme de la taxe pour les pauvres et des *workhouses*, en général de toutes mesures de maximum légal pour les subsistances, ou de minimum pour les salaires, c'est, conformément aux idées de Malthus, dans la modération du mouvement de population que la majorité des économistes se rattachant à l'école dite anglaise a cherché longtemps de préférence un palliatif à l'extension de la misère. Dans les ouvrages de cette période, la limitation volontaire du nombre des mariages, les entraves morales mises à l'accroissement des naissances, sont, malgré des difficultés sur lesquelles il est inutile d'insister, présentées comme pouvant mieux que toute autre combinaison cicatriser la plaie terrible du paupérisme. L'exemple de l'Amérique, dont la population double en vingt-cinq années, celui de l'Irlande, affligée d'une marée montante d'êtres misérables et affamés, servent d'épouvantail pour le vieux monde, où les rangs des travailleurs sont déjà si serrés et les moyens de production et d'alimentation limités. Stuart Mill démontre que, sans la ressource de l'exportation des capitaux dans des pays neufs où le taux des profits est encore élevé, et l'émigration des bras en quête de travail vers ces mêmes contrées, les pays d'Europe devraient bien vite parvenir à ce qu'il appelle « l'état stationnaire, » et qu'à cette étape du développement économique il n'y aura plus de place pour une rémunération sup-

(1) *Des Principes de l'économie politique*, chap. v. (Voir la conclusion analogue de Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, t. II, p. 276.)

(2) Voir les écrits de Mac-Culloch, Chalmers, Thornton, etc.

plémentaire, soit des capitaux, soit des travailleurs en surcroît. Dans cette situation grosse de périls, et en tout cas de perspectives peu engageantes pour les nouveau-venus au banquet de l'existence, les principaux économistes font appel, afin de limiter le nombre des convives, à la prévoyance des classes laborieuses; c'est sur leur prudence au point de vue des mariages, sur leur zèle à observer le *moral restraint,* qu'ils comptent pour remplacer l'action lamentable des guerres, des épidémies, des famines, de la misère même et du vice, ces barrières fatales et brutales mises à la propagation de l'espèce, lorsque la volonté des hommes est insuffisante à la retarder.

Certes, convaincus qu'ils étaient de la justesse de leurs déductions, et animés d'intentions philanthropiques incontestables, les écrivains dont nous rappelons les doctrines avaient le droit et le devoir de formuler une loi rigoureuse, même si elle était décourageante pour une portion bien considérable de nos semblables (1); mais le sentiment qu'elle fait naître dans l'esprit du lecteur impartial est assurément douloureux. Sismondi s'écriait, en résumant le système dit anglais, que « achetées à ce prix, les richesses industrielles coûtent trop cher à l'humanité ». Si la synthèse à laquelle il fait allusion eût été complètement fondée, son exclamation aurait dû porter non-seulement sur les richesses issues de l'organisation économique actuelle, mais, d'une façon générale, sur la misérable condition de l'espèce humaine, broyée entre des fatalités contradictoires ; car quel agencement spécial pourrait prévaloir contre un désaccord aussi profond entre les besoins, les instincts, les tendances les mieux enracinés dans l'être vivant, et un ordre de choses providentiel foncièrement hostile à leur satisfaction? « Les êtres humains sont mis au monde en vertu d'une loi de la nature, disait Malthus, et, en vertu d'une autre, ils ne peuvent être nourris. » Quel que fût le système de relations établies du capital au travail, l'appauvrissement général de l'espèce, en face de subsistances trop peu abondantes pour le nombre croissant des copartageans, n'en eût pas moins été inéluctable, et nulle réforme industrielle ou économique n'aurait conjuré longtemps cette désastreuse calamité.

En tout cas, les classes pauvres étaient les premières menacées, et cette fraction de l'école dont nous avons rappelé les enseignemens ne le leur dissimulait pas. Bien plus : tandis qu'elle les acculait à une destinée peu enviable, elle fournissait aux victimes

(1) Malthus lui-même écrivait mélancoliquement : « Je ne crois pas que, parmi mes lecteurs, il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite au point de vue de l'observance de la contrainte morale. »

de la *loi d'airain* une définition qui, habilement interprétée, devait devenir entre leurs mains une arme redoutable contre notre organisation industrielle. Il s'agit de la définition de la valeur empruntée à Smith et à Ricardo. On sait combien de formules ont été tentées par différens auteurs pour fixer la nature et établir les bases de ce rapport entre les objets échangeables, qui constitue la valeur. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'examen de ce sujet ni de chercher à dissiper des obscurités accumulées par une métaphysique « assembleuse de nuages, » pour emprunter à Homère une de ses épithètes. Qu'il suffise, avant de montrer l'usage qu'en ont fait les socialistes, de rappeler les définitions bien connues des auteurs de la *Richesse des nations* et des *Principes d'économie politique*.

« Smith, dit J.-B. Say (1), attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs (2)... Je ne crains pas d'avancer qu'il n'a pas envisagé sous toutes ses faces le grand phénomène de la production. Il a été entraîné à de fausses conséquences par l'idée que toutes les valeurs produites représentent un travail récent ou ancien de l'homme, ou, en d'autres termes, que la richesse n'est que du travail accumulé; d'où, par une seconde conséquence qui me paraît également contestable, le travail est la seule mesure des richesses ou des valeurs produites. »

Si l'on veut bien se reporter au premier livre de la *Richesse des nations* (chap. v.), on trouvera dans le texte même de Smith, texte d'ailleurs assez obscur en plusieurs de ses parties, la justification des critiques de Say. Il n'est pas de chapitre du grand ouvrage du maître qui ait soulevé plus de controverses que ce passage où, par réaction contre la théorie des physiocrates établissant que le travail ne crée aucune valeur sans consommer une valeur équivalente, — d'où l'absence de produit net, — le philosophe écossais, négligeant les autres sources de la valeur qu'une analyse plus exacte a depuis définies (3), fait du travail le seul producteur et la seule

(1) *Traité d'économie politique*, discours préliminaire, p. 31, et chap. IV, 71.

(2) Smith aggravait, on le sait, la portée de sa définition en classant dans les travaux improductifs toutes les activités autres que le travail industriel proprement dit.

(3) « La valeur, dit le *Traité d'économie politique* de J. Garnier, a son origine dans l'intérêt personnel, le besoin, l'échange, et varie selon l'utilité des choses, leur abondance ou leur rareté, le travail et les peines qu'elles nécessitent, et le travail que les acquéreurs peuvent s'épargner en se les procurant. *Il faut entrer dans tous ces détails pour définir la valeur.* » (Chap. XVI, § 385.) Est-il besoin de faire observer que l'intensité du désir d'acquérir un objet, ou l'utilité, ou la rareté de cet objet, peuvent être tout à fait indépendans de la somme de travail incorporée dans l'objet lui-même? Les dons naturels (parmi lesquels la supériorité d'intelligence ou de force physique), les arrangemens sociaux, la chance même, reprennent ainsi la place que leur avait reti-

mesure de la richesse ; mais, malgré les objections qui l'ont assaillie, l'idée maîtresse exposée dans ces pages a surnagé, et jusqu'à nos jours a été reprise par de nombreux théoriciens. Un des plus éminens d'entre eux, Ricardo, l'a formulée avec précision dans un chapitre bien souvent cité, où il établit que la valeur d'une marchandise, ou la quantité de toute autre marchandise contre laquelle elle s'échange, dépend de la quantité de travail nécessaire pour la produire, ou qu'en d'autres termes la valeur a pour mesure « ses frais de production (1). »

Cette incomplète définition de la valeur, appuyée du nom de son auteur, est devenue la grande pierre d'assise des systèmes socialistes ; elle figure aujourd'hui en tête de la plupart des ouvrages collectivistes, notamment de ceux de Karl Marx et de ses disciples (2), et, avec la *loi d'airain*, sert de fondement à leurs thèses.

Avant d'invoquer le droit du travail à l'intégralité des produits, il fallait d'abord définir ce droit lui-même et le justifier (3). Pour cela, les novateurs n'ont eu qu'à reprendre la définition que nous reproduisions plus haut et à la compléter par un corollaire. C'est ainsi que, s'inspirant des idées émises avant lui par Rodbertus-Jagetzow (que les manuels socialistes nouveaux citent avec vénération), procède Karl Marx, le véritable fondateur du collectivisme. « La substance de la valeur, dit l'auteur allemand, et il rattache à ce point de départ tout son système, c'est le travail. La mesure de quantité, c'est la durée du travail... » Puis il ajoute ce paragraphe, qui a une grande importance pour sa théorie : « La valeur d'une chose étant égale au travail *socialement* nécessaire à sa production, » ce qui veut dire que, pour évaluer la durée d'un travail donné, il faut la rapporter à la longueur moyenne de l'opération dans l'ensemble des exploitations, et ajouter ou retrancher, suivant le cas.

Les successeurs n'ont fait que répéter la formule primordiale. « Le travail est le seul élément de la production qui se trouve au fond de l'organisme humain ; ainsi s'exprime le Russe Tcherny-

rée une théorie trop étroite. (Voir Leroy-Beaulieu, *le Collectivisme*, p. 62, et Laveleye, *le Socialisme contemporain*, p. 30 et *passim*.)

(1) Voir également *Correspondance* avec J.-B. Say (à la suite du *Cours d'économie politique de ce dernier*).

(2) Une partie de ces doctrines a été résumée dans l'ouvrage de M. M. Block : *les Théoriciens du socialisme en Allemagne*. Voir aussi *le Collectivisme*, par M. P. Leroy-Beaulieu, et *le Socialisme contemporain*, par M. de Laveleye.

(3) Ici encore, A. Smith préparait des argumens aux socialistes lorsqu'il écrivait en tête de son chapitre VIII : « Le produit du travail constitue la récompense naturelle ou le salaire du travail. Dans cet état primitif qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux, le produit entier du travail appartient à l'ouvrier. Il n'a ni propriétaire ni maître avec qui il doive partager. »

chewsky ; c'est pourquoi, au point de vue humain, tous les produits doivent être considérés comme les produits exclusifs du travail. » — « C'est le travail, dit l'écrivain belge de Paepe, qui détermine la valeur d'échange ou simplement la valeur d'un objet. Comme tous les objets ne demandent pas la même quantité de travail, on conçoit qu'un objet A vaille deux objets B, trois objets C, etc. (1). » — « La journée normale de travail est la mesure scientifique et vraie de tout produit et de tout service, » écrit l'auteur américain Hanson. M. Schæffle, qui résume les idées collectivistes dans sa *Quintessence du socialisme* pour les présenter sous une forme synthétique, dit : « Temps de travail social, comme mesure de la valeur,.. tel est le véritable fondement théorique du socialisme ; » et il rappelle la définition de Karl Marx, « qui est la pierre angulaire de tout son système (2). »

Lassalle, dans les lignes que nous avons citées de sa *Lettre ouverte*, nous a déjà fourni la preuve de la façon dont il a su exploiter la soi-disant *loi d'airain* et les théories qui s'y rattachent. Dans un autre de ses ouvrages, dans son fameux pamphlet contre Schulze-Delitzsch, le fondateur des banques populaires, qu'il appelle par dérision M. Bastiat-Schulze (de Delitzsch), en lui reprochant d'avoir reproduit, sans même les comprendre, les théories de l'auteur des *Harmonies économiques*, le célèbre agitateur, reprenant les formules classiques et les interprétant habilement, arrive aux conclusions les plus pessimistes pour les classes ouvrières, aux accusations les plus violentes contre les capitalistes. Dans sa démonstration poursuivie avec beaucoup de verve et de virulence, sinon de rigueur de raisonnement, il s'attache, en combinant la doctrine du salaire et celle de la valeur, à prouver que « le capital est du travail accumulé, mais que ce qu'on a accumulé, c'est le travail d'autrui (3); » — « que le paiement du travail humain revient nécessairement et toujours à ceux qui ne le méritent pas ; que si le travail est payé, il ne l'est pas aux travailleurs ; que le produit de ce travail est sucé par l'éponge du capital, le capitaliste ayant confisqué à son profit exclusif l'utilité de la division du travail et de sa productivité toujours croissante ; et qu'enfin les patrons nourrissent le peuple comme ils chauffent et graissent leurs machines à vapeur, pour les entretenir dans un état propre au tra-

(1) Voir, pour ces définitions, le *Manuel d'économie sociale* de M. Benoît Malon, qui est un bon résumé des critiques adressées par les écrivains socialistes à l'économie politique classique.

(2) P. 74 (traduction Malon). M. Schæffle critique d'ailleurs cette définition. (Voir la fin du chapitre VI.)

(3) *Capital et travail* (traduction Malon, p. 112, 250 et *passim*).

vail, la nourriture des travailleurs n'étant considérée que comme frais de production nécessaires. » Sa conclusion est, on le sait, vu l'impossibilité d'arracher le travail individuel à cette monstrueuse oppression du capital, la constitution d'associations ouvrières subventionnées par l'état, auxquelles devront peu à peu revenir tous les moyens de production. On reconnaît la source directe des déclamations de nos collectivistes : elles sont traduites de Lassalle.

Avant celui-ci, Karl Marx, dont l'ouvrage sur *le Capital* est l'arsenal où Lassalle lui-même et toute l'école socialiste actuelle ont été chercher leurs armes, Karl Marx, disons-nous, avait essayé de serrer la question de plus près, et de fournir en termes scientifiques et en partant des formules déjà citées une analyse détaillée de la façon dont s'opère le dépouillement des travailleurs par les capitalistes. L'auteur, pour prouver sa thèse, déroule complaisamment et d'ailleurs avec beaucoup d'ingéniosité et d'érudition dans le détail, une longue chaîne de raisonnemens (1) dont nous n'indiquerons ici que quelques anneaux, ceux qui se rattachent directetement, à la loi des salaires et à la définition de la valeur : « Toute richesse venant du travail, dit l'auteur, et les travailleurs ne gardant de la richesse créée que la portion qui est nécessaire à leur subsistance, celle qui reste aux mains de l'entrepreneur représente un surcroît de production imposé au travail par le capital pour son propre profit. » En effet, « l'objet spécial, le but réel de la production capitaliste, c'est la production de la plus-value, ou le soutirage du travail extra au profit du capital. » Ce soutirage, le travail ne peut s'y dérober. Il est, par la *loi d'airain*, dans les mains du capital ; « le temps pour lequel l'ouvrier peut vendre sa force de travail est le temps pour lequel il est forcé de le vendre : en réalité, le vampire qui le suce ne le lâche point, tant qu'il lui reste une goutte de sang à exploiter... » Or, tout produit ayant pour mesure de sa valeur le temps qu'il a coûté à produire, cette création de richesses supplémentaires destinées au capital peut se traduire en nombre d'heures. « Le capital commande du travail non payé ; toute plus-value, sous quelque forme qu'elle se cristallise, sous la forme de profit, d'intérêt, de rente, etc., n'est que la matérialisation d'une certaine durée de travail non payé. Le mystère du travail productif se résout en ce fait qu'il dispose d'une certaine quantité de travail qu'il ne paie pas. »

La journée de travail sera ainsi divisée en deux parts : celle qui

(1) Le livre de K. Marx a été traduit par M. Roy et forme un volume de 350 pages à deux colonnes in-4°. M. Deville en a publié un résumé en un volume in-12.

sert à l'ouvrier à se procurer la subsistance et celle qui est consacrée à accroître le profit du capitaliste. Dans quel rapport de durée se trouvent ces deux portions de la tâche quotidienne? Karl Marx n'a pas craint de l'indiquer. Il établit qu'en général 6 heures suffisent à procurer à l'ouvrier sa subsistance et celle de sa famille; le reste de la journée d'usage, de 10 ou 12 heures, est extorqué par le capitaliste sans rémunération pour le travailleur, d'où un taux d'exploitation variant de 60 à 100 pour 100 au profit du patron. Mais ce n'est pas tout : chaque progrès fait dans la productivité du travail, les inventions nouvelles, les machines, les procédés perfectionnés, au lieu d'accroître parallèlement le gain des deux facteurs de la production, favorise exclusivement le capital. En effet, la part du travail est strictement limitée par la *loi d'airain* à la subsistance de l'ouvrier; donc tout le surcroît provenant des conditions plus favorables de la production, machines, division du travail, etc., va à l'autre partie prenante, c'est-à-dire au patron. De là l'écart croissant entre le bien-être des classes riches et la misère des classes laborieuses, écart admis par les socialistes comme un fait incontestable, qu'on ne se donne même plus la peine de vérifier. Au contraire, une fois lancé sur cette voie, on va de déduction en déduction, et les disciples, forçant la pensée du maître, arrivent à des exagérations saisissantes, sans se laisser troubler dans leur élaboration logique par l'aspect paradoxal des résultats auxquels elle les conduit. C'est ainsi, par exemple, qu'un journal collectiviste français, *l'Égalité,* reprenant les idées de Karl Marx, prétend vérifier par le détail les conclusions de l'auteur allemand et les préciser pour chaque cas particulier de l'organisation industrielle. Karl Marx, on l'a vu, s'était contenté d'établir un chiffre moyen pour la durée de la *corvée* ou prélèvement arbitraire du capital dans les fabriques en général; actuellement on a l'ambition de chiffrer le nombre d'heures qui, dans chaque genre de métier, constitue le profit illégitime du chef d'entreprise : dans l'industrie textile, la *corvée* est de 7 heures 29 minutes sur 12 heures de travail; dans l'industrie du cuir, de 8 heures 48 minutes; elle monte à 9 heures 7 minutes dans l'industrie du bois; 9 heures 45 minutes dans celle des produits chimiques et à 9 heures dans le bâtiment (1). Nous ferons grâce au lecteur des calculs cités à l'appui de cette démonstration. Ils ne résistent pas à l'analyse même la plus sommaire. Sans se perdre dans des minuties de ce genre, mais résumant à grands traits les argumens de ses devanciers et condensant en quelques lignes d'innombrables protestations

(1) Voir M. Leroy-Beaulieu, *le Collectivisme*, p. 241.

contre le système capitalistique, M. Benoît Malon s'écrie, dans son *Manuel d'économie sociale* : « Une monstrueuse contradiction économique fait se heurter et s'user tous les rouages sociaux. La science multiplie les richesses et décuple la productivité du travail, et ce progrès, cet acquis colossal et croissant, ne se résout pas en loisirs pour ceux qui travaillent, ni en mieux-être pour ceux qui souffrent; au contraire, il augmente la tâche et la souffrance de ces derniers, pour aller tout entier à ceux que déjà le superflu embarrasse; dans le monde capitaliste, aux progrès industriels si merveilleux, la richesse du petit nombre et la pauvreté du plus grand nombre croissent en deux lignes parallèles. Voilà la vérité, d'autant plus effrayante que le peuple travailleur, politiquement libre et s'instruisant de plus en plus, a, dans son élite, conscience de l'injustice à lui faite (1). »

II.

Telle est la *loi d'airain* et tels sont les corollaires qu'en ont tirés d'ingénieux ou d'éloquens dialecticiens. Sans nous préoccuper en ce moment de leurs commentaires, revenons pour un instant à la véritable théorie classique des salaires, et efforçons-nous, à la suite des auteurs que nous avons cités au début de cette étude, de saisir brièvement les lacunes ou les vices de définition qu'une analyse plus exacte et surtout une expérience plus prolongée des phénomènes industriels ont pu y faire découvrir.

En repassant les définitions d'Adam Smith, de Ricardo, de Stuart Mill même, concernant les salaires et en les rapprochant des faits qui se sont produits depuis qu'elles ont été formulées, les économistes contemporains s'accordent, en général (2), à reconnaître à la fois leur évidence et leur caractère incomplet. En ce qui touche notamment la grande loi de l'offre et de la demande, sans cesse mise en relief par Smith et ses successeurs, et illustrée de toute sorte d'exemples, il est incontestable qu'elle exerce une influence considérable sur la rétribution de la main-d'œuvre. Aucun des auteurs qui ont repris d'un point de vue impartial l'analyse du

(1) L'un des derniers venus du socialisme, l'auteur américain H. George, dans son livre célèbre *Progress and Poverty*, soutient à peu près la même thèse. Dès la première page, il déclare rechercher « pourquoi, en dépit de l'accroissement de productivité du travail, les salaires tendent à un minimum égal à la simple subsistance de l'ouvrier. » C'est, on le sait, par la nationalisation du sol que l'auteur veut remédier aux maux qu'il décrit avec une chaleur communicative.

(2) Voir l'étude de M. Levasseur, *la Théorie du salaire* dans le *Journal des Économistes*, 15 janvier 1888.

sujet n'a pu nier que d'une façon habituelle l'offre de bras nombreux fît baisser ou empêchât de monter la rémunération offerte au travail, et que des capitaux importans en quête de bras augmentassent ou maintinssent la valeur de ceux-ci; c'est là un fait indéniable et que résume la formule bien connue de Cobden, que « les salaires montent lorsque deux patrons courent après un ouvrier, et baissent lorsque deux ouvriers courent après un patron. » De même il est évident que le prix des subsistances joue un rôle important dans la fixation du prix de la main-d'œuvre. Ce sont là des vérités incontestables. Mais constituent-elles toute la théorie du salaire? Ne faut-il pas y ajouter des considérations complémentaires qui tiennent une place essentielle dans la question? D'autres facteurs économiques n'interviennent-ils pas avec une puissance égale à celle de la rareté ou de l'abondance visible des bras et des capitaux ou de la cherté des vivres et des autres moyens d'existence? La productivité du travail notamment, déjà signalée passagèrement par les maîtres classiques, n'a-t-elle pas, sur les rapports des salariés et des entrepreneurs, une influence beaucoup plus considérable que ne l'ont indiqué les fondateurs de l'école?

C'est là un point de vue sur lequel, parmi les premiers, croyons-nous, a vivement insisté l'auteur américain F. Walker, qui, frappé de la contradiction de l'ancienne doctrine avec les résultats qu'il avait sous les yeux, a cherché à établir une théorie qui expliquât comment, dans le Nouveau-Monde, on voyait à tous momens des salaires élevés coïncider avec des capitaux rares, des profits considérables et un accroissement continu et rapide de la population; et il a édifié sur un grand nombre de faits bien observés une démonstration complète d'où le *fonds des salaires* est exclu et où le rôle de la productivité est mis en pleine lumière (1).

Les auteurs que nous avons déjà cités, MM. Chevallier, Beauregard et Villey, s'inspirant des idées de M. Leroy-Beaulieu, qui avait très nettement montré les défauts de l'ancienne théorie, et reprenant celles de M. Walker, les ont reproduites à leur tour dans leurs récens ouvrages. M. Beauregard, notamment, a enrichi la doctrine de l'écrivain américain de beaucoup de développemens : tout en pensant que, sur un grand nombre de points, l'auteur a, en lui imprimant un caractère trop péremptoire, rendu critiquable le système qu'il expose, nous croyons devoir indiquer au lecteur comment le savant professeur présente ses argumens. Ils sont, sous une forme plus détaillée, les mêmes, en substance et sur ce qui concerne le fond du sujet, que ceux de ses deux émules.

(1) Voir *the Wages question*, par Francis A. Walker (1876).

« Lorsque l'ouvrier offre son travail à l'entrepreneur, dit M. Beauregard (1), il offre sa puissance productrice; tout le monde est d'accord sur ce point : mais que demande-t-il en échange? Ricardo, Malthus et Stuart Mill répondent : C'est la portion du capital que l'entrepreneur destine à acheter du travail. Là est l'erreur; elle est fondamentale... Ce que l'ouvrier réclame, ce que l'entrepreneur lui promet, c'est une somme déterminée à forfait sur le prix espéré du produit net futur. » Tel est, dit l'auteur, le caractère primordial du salaire, caractère que n'altèrent ni le paiement à l'avance des sommes destinées à pourvoir l'ouvrier de subsistances, ni la fixité de la somme qui lui est remise. Quelles que soient l'époque du paiement et la quotité invariable du salaire, le taux n'en est pas moins déterminé par l'attente qui existe, chez l'entrepreneur, d'un certain bénéfice une fois l'entreprise achevée, et c'est la grandeur éventuelle de ce bénéfice qui mesure d'avance la rétribution accordée à la main-d'œuvre. Toutes les autres considérations, abondance des capitaux, circulans ou fixes, mœurs, coutumes, subsistent et exercent leur influence sur la fixation du taux du salaire; mais elles s'effacent devant cette condition prédominante : la quantité de richesse qui va être créée par la collaboration du capital et du travail, et sur laquelle l'ouvrier doit prélever sa part de rémunération. « En résumé, dit l'auteur (2), nous sommes en présence d'un contrat complexe qui en contient trois : 1° un contrat principal, dominant les deux autres, par lequel l'ouvrier promet son travail en échange d'une somme fixe, à prendre sur le prix espéré du produit net futur; 2° un contrat d'assurance, l'entrepreneur s'engageant à garantir l'ouvrier contre les risques de l'entreprise, et l'ouvrier payant une prime qui consiste dans un léger abaissement de son salaire; 3° une promesse de prêt, l'entrepreneur s'engageant à solder l'ouvrier avant que la vente du produit ne soit réalisée, et

(1) M. Beauregard distingue avec raison le capitaliste de l'entrepreneur, et explique bien comment c'est par l'intermédiaire de celui-ci que le capital entre en rapports avec le travail. Cette distinction, on le sait, n'a pas toujours été faite, notamment par certains économistes de l'école anglaise, et il en est résulté des confusions regrettables. Par contre, le rôle de l'entrepreneur a été défini avec beaucoup de justesse par J.-B Say : « L'entrepreneur est celui qui, à ses risques et périls, entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessite un produit; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminé; il rassemble tous les élémens de l'entreprise, en compose l'administration et le régime. Les entrepreneurs ont des profits indépendans de leurs capitaux, et fort supérieurs au salaire d'un simple travailleur, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni ses fonds, ni sa réputation en cas de mauvaise fortune. »

(2) *Théorie du salaire*, p. 163.

l'ouvrier payant un intérêt par un nouvel abaissement de son salaire... Chacun de ces trois contrats mérite examen,.. mais seul le premier nous donne la notion des objets échangés... En définitive, le marchandage s'engage sur cette question : l'ouvrier fournissant son travail, quelle somme obtiendra-t-il en échange sur le prix espéré du produit net futur ? »

Là, en effet, est le nœud de la question, et, à vrai dire, il ne nous semble pas que la théorie dont nous venons d'exposer le résumé, et que l'auteur développe dans plusieurs chapitres, avec quelque subtilité d'ailleurs, contribue à faciliter sur ce point particulier la solution du problème. Que résulte-t-il, en effet, du droit que M. Beauregard prétend, avec tant d'insistance, être celui de l'ouvrier à participer au bénéfice éventuel de l'opération entreprise par l'initiative du patron, grâce au concours du travailleur? Une simple constatation théorique. Que le salaire de l'ouvrier doive être prélevé, une fois les autres frais de la production déduits, sur une masse qui comprend et le bénéfice de l'entrepreneur et la rétribution de la main-d'œuvre, c'est ce qui est évident par définition même; mais quelle règle établira la part qui doit être réservée au capital et celle qui doit aller au travail? La seule concurrence en décidera, concurrence des patrons en quête d'ouvriers, ou d'ouvriers en quête de patrons; c'est elle qui fixera le *quantum* de chacun des agens de la production, désireux de s'assurer respectivement le gain maximum, et l'on revient ainsi, après un détour, à la loi de l'offre et de la demande. En réalité, que le salaire représente le droit à un prélèvement sur un bénéfice aléatoire, droit satisfait par une somme fixe, payée à forfait dans des conditions déterminées, cela intéresse peu l'ouvrier; ce qui lui importe, c'est que le marchandage qui fixe le taux de sa rétribution s'établisse dans des circonstances favorables pour lui; et, pour cela, la première condition est que la marge laissée par le prix de revient, marge sur laquelle doit être pris le salaire en même temps que le bénéfice, soit large. Ce point ne peut être réalisé que si la production s'accomplit économiquement. A mesure que l'organisation perfectionnée de l'industrie allège les charges du capital, la masse qui pourra être distribuée entre les entrepreneurs et les salariés devient plus considérable; tout perfectionnement dans l'outillage, toute division avantageuse des opérations industrielles, tout progrès dans la productivité propre de l'ouvrier, en général toute amélioration dans les procédés et l'agencement du travail, tourneront au profit commun des collaborateurs de la production, dont ils augmentent le gain éventuel. C'est un point que A. Smith avait déjà nettement, quoique passagèrement aperçu, lorsqu'il écri-

vait que « ce n'est pas l'étendue de la richesse nationale, mais son progrès continuel, qui donne lieu à une hausse dans les salaires. » Il faut encore aller plus loin et dire, d'une façon générale, que tout progrès dans la productivité est profitable à trois catégories de personnes : à l'entrepreneur, à l'ouvrier et au consommateur. Celui-ci, en général, n'est pas le moins favorisé ; en effet, la concurrence des fabricans fait baisser le prix de vente des produits à mesure que le prix de revient est réduit, et l'acheteur en profite. Dans ce cas, la baisse des prix peut diminuer les profits du patron et de l'ouvrier ; mais dans ce débat à trois, où chacun défend ses intérêts, rien ne prouve, *a priori*, que l'ouvrier soit sacrifié. Pour l'admettre, il faudrait accepter le postulat de Smith, de Turgot et de Ricardo, que le salaire tombe toujours au niveau des subsistances, ce que les faits (et les ouvrages cités plus haut en contiennent d'incontestables preuves), contredisent absolument. Dans la réalité, l'accroissement de richesse, fruit de la collaboration du travailleur avec l'entrepreneur, ouvre au salarié comme au patron des perspectives de gain, et c'est cet accroissement qui mesure, pour l'un comme pour l'autre, l'accroissement possible de leur rémunération. Tant que la productivité du travail augmente la marge de bénéfices du patron, le travailleur a lui-même des chances que son salaire monte. Ces chances subsistent même dans le cas où, par la concurrence des entrepreneurs, le prix des produits baisse ; car, dans ce cas, les capitaux épargnés par les consommateurs se présentent sur un autre point du marché comme acheteurs de travail et font monter la valeur des bras. De plus, comme consommateur, l'ouvrier profite de la réduction sur le prix d'achat des objets dont il doit se pourvoir pour vivre.

On arrive ainsi, et c'est la conclusion commune des auteurs que nous avons nommés en tête de cette étude, à envisager dans son ensemble le phénomène de la production d'une façon plus large et plus rassurante pour les classes laborieuses que ne l'avaient fait plusieurs des anciens économistes. Il résulte des progrès de la création industrielle un total de civilisation où chaque partie prenante peut et doit trouver son profit, profit d'autant plus sûr que la masse partageable due à la collaboration du travail et du capital est plus considérable. Le soi-disant fonds des salaires, sorte de somme fixe à laquelle, d'après l'ancienne théorie, certains ouvriers ne pouvaient toucher sans affaiblir la part des autres, devient un trésor sans cesse grossissant avec la productivité elle-même, trésor sur lequel tous ont un droit croissant, soit directement comme producteurs, soit indirectement comme consommateurs, sans que la quote-part de chacun soit déterminée par une règle absolue, ni

que notamment celle des ouvriers soit limitée par une barrière infranchissable : *le salaire naturel.*

Telle est la part faite à la productivité dans la théorie du salaire par les économistes qui l'ont récemment complétée. Nous emprunterons à l'un d'eux, à titre d'*illustration*, un exemple de la façon dont les progrès mêmes de la production peuvent servir à la fois les intérêts des divers agens qui collaborent à la création industrielle. L'exemple est tiré du livre de M. E. Chevallier, qui cite lui-même un document dressé par un éminent statisticien américain, M. Atkinson (1). Il s'agit des résultats obtenus dans deux fabriques de fils et tissus de la Nouvelle-Angleterre, de 1830 à 1884. La production dans ces établissemens, en 1830, était par ouvrier (en yards) de 4,321 ; le salaire moyen annuel représentait 164 dollars. Le profit par yard, nécessaire pour payer 10 pour 100 au capital, était de (dollars) 2,400. En 1884, la production par ouvrier monte à (yards) 28,032, le salaire moyen à 290 dollars, et le profit par yard, assurant 10 pour 100 au capital, n'est plus que 0,408. En même temps, le coût du travail s'est abaissé de (dollars) 1,900 par yard à 1,076. Ces chiffres sont significatifs. Bastiat les eût volontiers cités comme vérification de la thèse qu'il développait dans ses *Harmonies économiques*, « qu'à mesure que les capitaux s'accumulent, le prélèvement absolu du capital dans la production augmente, et son prélèvement proportionnel diminue : le travail voit augmenter sa part relative, et, à plus forte raison, sa part absolue. »

III.

« En considérant les circonstances au milieu desquelles la société se trouve placée aujourd'hui, circonstances absolument différentes de celles où elle était placée dans les siècles antérieurs, il ne faut pas s'étonner de l'insuffisance de nos connaissances,.. et il faut laisser aux économistes futurs le soin de perfectionner la théorie. *Initiatos nos credimus dum in vestibulo hæremus.* » Cette remarque de Mac-Culloch (2) est vraie de la science à toutes les phases de son développement. Malgré leur sagacité et la pénétration de leur coup d'œil, les hommes éminens qui ont, il y a cent ou même cinquante ans, observé les phénomènes économiques, n'ont pas, sur

(1) Dans sa *Distribution of products*, le même auteur a publié une étude sur *les Prix et les Salaires aux États-Unis depuis 1860*, qui a été traduite dans *le Bulletin de statistique* (août et septembre 1887).

(2) Préface de la 3e édition des *Principes d'économie politique*.

bien des points, pu prévoir l'extraordinaire progrès industriel, commercial, agricole, dont notre génération a été témoin et a bénéficié. Plusieurs des merveilles réalisées depuis la publication de leurs ouvrages, engins (1), méthodes de travail, moyens de transport, les stupéfieraient, s'ils pouvaient les contempler. En même temps, la population appelée à se partager les fruits du travail industriel augmentait dans des proportions considérables, mais bien moindres cependant que ne l'avaient annoncé les malthusiens, d'après les chiffres fournis par le Nouveau-Monde (2), avec toute sorte de prédictions peu rassurantes. Dans l'ensemble du mouvement de la natalité depuis cent ans, il s'est présenté ce phénomène remarquable et contraire aux théories primitives de l'école, que, dans les pays de civilisation ancienne, l'aisance relative, loin de multiplier les naissances, les réduit, et même, comme le fait s'est produit en France, ralentit d'une façon excessive le renouvellement des habitans : « La France, dit M. de Laveleye, est, avec la Suisse et la Norvège, le pays où la propriété se trouve entre le plus grand nombre de mains et où le bien-être est le plus également réparti, et c'est aussi le pays où la population s'accroît le plus lentement... Quand Arthur Young voyait notre sol divisé en un très grand nombre de propriétaires, il prédisait que le pays se transformerait en une garenne de lapins; c'est tout le contraire qui a eu lieu. » Les données déjà acquises touchant l'influence générale du bien-être sur le nombre des naissances, d'une part, et, d'autre part, les ressources nouvelles et presque indéfinies qui se sont ouvertes par l'exploitation d'immenses territoires encore inexplorés ou incultes au début du siècle, dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde, enfin les moyens de production et de transport perfectionnés, ont singulièrement reculé, s'ils ne l'ont pas définitivement annulée, l'échéance redoutable prédite par les anciens économistes, relativement à la disproportion des subsistances et des bouches à nourrir. L'afflux de blé de l'Inde ou de l'Amérique, qui fait l'effroi des protectionnistes d'Europe, est la meilleure preuve que les vivres ne sont pas près de man-

(1) Citons un exemple entre mille : « Il y a deux cents ans, il fallait 10 hommes et 25 femmes, travaillant 61 jours, pour faire une pièce de drap, qui, actuellement, pourrait être exécutée dans ce même nombre d'heures par 20 ouvriers. (Jeans, *Suprématie de l'Angleterre*, p. 118).

(2) Les malthusiens, d'après l'exemple des États-Unis, estimaient, on le sait, à vingt-cinq ans le temps de doublement d'une population non contenue par des obstacles « préventifs ou répressifs ; » actuellement, en Europe, le doublement exige en moyenne quatre-vingts années. (Levasseur, *Journal de la Société de statistique*, mars 1883.)

quer à l'humanité, pourvu qu'elle ne les arrête pas en chemin par des droits prohibitifs.

Dans le même intervalle de temps, et c'est là une des faces capitales de la question, l'état légal des classes ouvrières s'est, presque chez tous les peuples, et dans notre pays plus encore qu'ailleurs, profondément modifié. En France, la liberté du travail, proclamée en principe par Turgot, a, depuis la révolution, été sanctionnée par la législation. L'égalité civile, l'abolition des mesures qui pesaient plus spécialement sur les salariés, comme les lois prohibitives des coalitions, l'article 1781 du code civil, l'interdiction des associations, ont complètement transformé les conditions qui régissaient les rapports du capital et du travail. Chateaubriand appelait le salariat « une dernière forme du servage. » Il n'en aurait plus le droit aujourd'hui. Les ouvriers ne se trouvent plus en face d'un « maître, » suivant le nom qu'on donnait au patron, devant lequel ils devaient s'incliner, mais d'un chef d'entreprise avec lequel ils peuvent traiter directement, isolément s'ils le veulent, ou collectivement s'ils le préfèrent ; ils ont la faculté d'opposer l'organisation des bras à celle des capitaux, les syndicats aux unions patronales. Quelle puissance (malgré ses dangers) cette faculté nouvelle donne aux salariés, en cas de lutte, pour attaquer ou se défendre, et même en temps de paix, pour maintenir le taux des salaires ou faire prévaloir d'autres revendications, on l'a vu dans bien des cas, soit en France, soit à l'étranger ! « Longtemps après la disparition du servage, dit M. Leroy-Beaulieu (1), les règlemens et les lois se sont inspirés des traditions de ce mode d'organisation du travail ; le contrat de salaire n'a pas été complètement libre. La loi y est intervenue avec sa force coercitive ou sa force préventive, et toujours elle a montré une évidente partialité pour celui qui paie le travail et contre celui qui le fournit. Ce système d'intervention, par voie législative ou réglementaire, dans les rapports des ouvriers et des entrepreneurs, était en pleine floraison du temps des premiers économistes : Turgot, Smith ; il n'avait pas encore disparu au temps de Say, de Sismondi. Leur doctrine sur le salaire se ressent de cet état des lois et des mœurs, qui déprimait la situation de l'ouvrier et lui enlevait l'indépendance. Ils représentaient celui-ci comme étant naturellement à la discrétion du maître ; ils ne se trompaient guère que sur l'adverbe : au lieu de naturellement, c'est artificiellement et passagèrement qu'ils auraient dû dire. » Aujourd'hui, de l'aveu de tous, cette partialité du code a disparu ; si la liberté est parfois compromise, c'est par l'oppression que les

(1) *Répartition des richesses*, p. 300.

ouvriers exercent les uns sur les autres, et non par l'action de la loi. Celle-ci même, sous prétexte de ne pas violer le droit des grévistes, assiste trop souvent désarmée à des menaces ou à des violences que son premier devoir serait de réprimer. On a vu récemment des exemples de cette non-intervention de l'autorité qui ont été des scandales. C'est contre la domination des fauteurs de désordre que les vrais travailleurs auraient surtout besoin aujourd'hui d'être protégés pour sentir qu'ils sont libres.

Tandis que leur situation légale se modifiait radicalement, les progrès de l'instruction, le développement du gouvernement démocratique, l'application du suffrage universel et l'importance politique qu'il confère aux classes laborieuses, l'expansion même de l'enseignement littéraire, qui encombre les carrières bureaucratiques et administratives en diminuant le recrutement du travail manuel, tout à la fois concourait à relever la condition des ouvriers, condition morale et physique, et à adoucir leur sort. Certes, l'amélioration acquise est loin de répondre aux vœux du philanthrope. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater les misères qui subsistent. La plaie du paupérisme est saignante par bien des points et la surface brillante de notre civilisation recouvre de profondes, et lamentables souffrances. Les malheureux, et, suivant le mot de Macaulay, « les barbares du XIX[e] siècle, » fils de l'ignorance et du dénûment, sont encore un trop grand nombre. Souhaitons que toutes les forces vives de la société s'unissent pour réagir contre un état de choses qui, s'il se prolongeait indéfiniment, et surtout s'il s'aggravait, serait un outrage à la raison et au progrès humain. Mais nous sommes loin de croire que, d'une façon générale, le mal se soit aggravé. Au contraire, il s'atténue. Quel que soit l'abîme de douleurs qui reste à combler, il s'est certainement produit dans la condition des classes vivant de salaires un soulagement relatif plus ou moins grand, suivant les milieux et les régions, mais réel et constant, et qui, en tout cas, dément l'affirmation des socialistes que le paupérisme va toujours croissant, qui contredit même cette allégation singulièrement inexacte de Stuart Mill, que « le progrès des machines n'a pas allégé d'une heure le temps de peine d'aucun être humain, » qui est en désaccord aussi avec la thèse soutenue par d'ardens détracteurs du régime inauguré par Turgot, thèse d'après laquelle le soi-disant libéralisme économique n'aurait abouti qu'au « règne de la force » et à l'écrasement des travailleurs (1). L'ouvrier d'aujourd'hui, agricole aussi bien que manufacturier, est mieux nourri,

(1) Voir Laveleye, *le Socialisme contemporain*, le chapitre sur *les Socialistes catholiques*, et la revue l'*Association catholique, passim.*

mieux logé, mieux vêtu (1), non-seulement que le misérable paysan décrit par La Bruyère ou Vauban, ou que le travailleur des premières grandes fabriques dont Sismondi ou Villermé en France, Thornton et les grandes enquêtes en Angleterre, ont tracé le lugubre portrait. En outre, sa journée de travail est plus courte et en général moins rude. En France, en Angleterre, la journée de dix heures est devenue habituelle ; en Amérique, la journée de huit heures est vivement réclamée. Le conseil municipal de Paris veut (très inconsidérément d'ailleurs) imposer celle de neuf heures à ses entrepreneurs. Le travail des femmes, des enfans, a été constamment abrégé. En même temps, le taux des salaires et leur puissance d'achat se relevaient singulièrement. A la suite d'une longue et consciencieuse étude reproduite dans son récent volume *Essays in Finance*, M. R. Giffen évalue à un chiffre variant de 50 à 100 pour 100, en dépit des journées plus courtes, l'amélioration du salaire réel en Angleterre depuis cinquante ans. En France, l'évaluation de MM. de Foville et Leroy-Beaulieu, acceptée par d'autres auteurs, touchant la hausse du salaire avant la dernière crise industrielle et commerciale, est comprise entre 40 et 75 pour 100 (2). Quant à l'Amérique, à en croire l'illustre inventeur Edison, un ouvrier peut aujourd'hui y acheter quatre fois autant avec dix heures de travail que son père pouvait le faire il y a cinquante ans (3).

Les économies mêmes de la classe laborieuse, qui, d'après la théorie du salaire égal aux subsistances n'auraient pas dû pouvoir se constituer, représentent déjà aujourd'hui un capital énorme. Qu'on songe pour la France seulement à notre stock des caisses d'épargnes, qui de 62 millions en 1835 est monté en 1884 a plus de 2 milliards (4), aux valeurs mobilières, rentes et obligations, qui se sont une à une accumulées dans les mains des modestes porteurs de nos villes ou de nos campagnes, aux fonds déposés dans les caisses de prévoyance pour la maladie ou les pensions de retraite, aux biens immobiliers dont nos populations rurales ont peu à peu acquis la propriété. Qu'on calcule, d'autre part, les dépenses improductives ou funestes auxquelles se livre une trop grande fraction de la classe laborieuse ; car à côté de ceux qui, grâce

(1) Adam Smith disait : « La chemise et les souliers font partie du salaire nécessaire d'un ouvrier anglais; ils ne font pas partie du salaire nécessaire de l'ouvrier français. » Qui le croirait aujourd'hui ?

(2) *Répartition des richesses*, ch. XVI. Cette évaluation est reproduite sans contradiction par *le Moniteur des Syndicats ouvriers* (n° du 4 mars 1888.) Voir les nombreux tableaux statistiques de MM. Chevallier, Beauregard et Villey.

(3) Voir le *Journal des transports*, 25 décembre 1887.

(4) Il faut y joindre les 200 millions de la caisse d'épargne postale, qui ne date que de quelques années.

à une force de caractère digne d'éloge, économisent, même au prix de terribles difficultés, il y a ceux, et ils sont nombreux, qui gaspillent; qu'on relève notamment l'effroyable consommation d'alcool qui absorbe annuellement en France 1,600 millions de francs, et, en vidant les poches des buveurs de petits verres, détruit leurs forces physiques et mine leur intelligence, il sera impossible à l'esprit impartial de nier que, contrairement aux conclusions pessimistes des défenseurs de la *loi d'airain*, le salaire s'est élevé en moyenne, au-dessus des besoins rigoureux de chaque jour, d'une quantité égale à la fois à l'épargne qui a déjà été accumulée, aux progrès qui ont été réalisés dans le bien-être, et aux sommes qui sont annuellement perdues en dépenses stériles ou nuisibles, dépenses qui, en tout cas, ne peuvent pas rentrer dans le calcul du coût des subsistances indispensables à la vie.

« Il n'est pas douteux, dit M. Léon Say (1), pour ceux qui ont étudié l'histoire des ouvriers, que, depuis un siècle, les progrès de leur bien-être ont été immenses, et que ceux de leur moralité, quoique moins rapides, sont loin d'avoir été nuls. Les ouvriers du XIXe siècle sont dans un état de prospérité beaucoup plus grand et dans un état de moralité sensiblement supérieur, et n'ont rien à envier, à ce point de vue, aux ouvriers du temps passé. »

IV.

Le contrat de salaire a certes besoin d'être perfectionné pour achever de s'approprier à la situation politique et morale des populations ouvrières; il est nécessaire que, dans et par la liberté, de nouvelles institutions naissent, ou que d'autres, déjà fondées, se développent, qui facilitent les relations entre ceux qui emploient et ceux qui offrent le travail. C'est là un domaine où il reste beaucoup à tenter pour empêcher de naître ou du moins de s'envenimer des conflits qui, en semant des germes de discorde civile, compromettent l'avenir de notre industrie. Bien des combinaisons dans ce sens pourront et devront être essayées (2). D'autres institutions augmenteront la sécurité du travailleur, assureront le repos de ses vieux jours, le protégeront contre les crises commerciales et le chômage; l'amélioration des conditions du travail est le grand problème de l'avenir, et s'impose au souci du politique aussi

(1) *Turgot*, p. 201.

(2) Voir entre autres, dans la *Revue* du 15 juin 1871, notre étude sur *les Conseils d'arbitrage anglais.*

bien que du philanthrope. Parmi les systèmes qui réussiront, nul, nous en sommes persuadés d'avance, ne supplantera d'une façon générale le régime du salaire, qui est le plus souple, le plus pratique, et à beaucoup d'égards le plus sûr, pour la classe laborieuse, de tous les modes de rémunération. Les faits ont prouvé que, malgré bien des circonstances défavorables, déjà sous sa forme présente, dès que le débat loyal du prix de la main-d'œuvre est possible, il permet aux deux associés de la création industrielle de tirer parallèlement et respectivement profit du progrès de la productivité, seule origine véritable de l'accroissement général de richesse. C'est là une conclusion sur laquelle, pensons-nous, les véritables amis des classes laborieuses ne sauraient trop insister. Au lieu de partager des préjugés trop répandus contre un mode de relations parfaitement licite et honorable, ils doivent, en s'appuyant sur une théorie plus large que celle dite classique, défendre le principe du salaire et le justifier des accusations qu'on lui prodigue. Présentement, le plus pressé est de lutter contre une désorganisation qui, sous prétexte de modifier la répartition des produits du travail, détruirait la production elle-même. Avant de partager, il faut créer. Les collectivistes n'auront raison dans leurs attaques contre le travail agencé suivant le mode actuel que le jour où ils auront prouvé que les ateliers *mutualistes* égalent en productivité les entreprises *capitalistiques*, objets de leurs anathèmes. Les premiers socialistes du siècle avaient du moins été logiques dans leurs visées. Avant de procéder à une réforme générale du travail, ils supposaient une refonte totale du monde moral : la famille, la nation, la politique européenne, sortaient de leurs mains complètement modifiées; des mobiles assez semblables à ceux qui ont suscité les grandes rénovations religieuses devaient présider aux rapports des hommes entre eux. L'amour du prochain, l'amour de l'humanité, le respect d'une certaine hiérarchie morale reconnue par tous, étaient substitués à l'intérêt et à l'égoïsme particuliers. Dans une société ainsi purifiée et presque sanctifiée, on pourrait concevoir une sorte de ruche laborieuse, mettant en commun et exploitant avec zèle toutes les sources de richesses, puis se partageant fraternellement, sous la direction incontestée d'une autorité centrale, les fruits du travail. Mais qui actuellement, parmi les collectivistes, s'occupe de cette réfection du régime moral? Leurs prédications, toutes pleines de haines et de menaces, inspirées par l'envie et propageant l'envie, ne mènent guère vers la réalisation d'une conception pacifique et en quelque sorte idyllique qui fut chère à de grands esprits et qui s'accorde peu, il faut l'avouer, avec l'état actuel de l'Europe. Tant que le monde n'est

pas changé, restons dans les conditions pratiques qu'il comporte. L'industrie, guidée et façonnée par la science, aiguillonnée par le désir du gain individuel, a produit les merveilles de tout genre dont nous sommes témoins et que nul ne cherche à nier. Dans cette prospérité créée à la fois par le cerveau et le labeur des hommes, par l'invention des savans, l'initiative et l'intelligence organisatrice des chefs d'entreprises, la force physique ou l'adresse des bras, sur ce trésor sans cesse amplifié, grâce à l'impulsion de cet état-major industriel qui se recrute et se renouvelle chaque jour à tous les degrés de l'échelle sociale parmi ceux qui osent et qui savent, sans considération de naissance ou de patrimoine, le travailleur manuel peut légitimement réclamer avec insistance sa part de rémunération, et la réclamer plus forte à mesure que les perfectionnemens techniques et les conditions générales de l'échange le permettent : c'est là son droit incontestable, droit semé de périls s'il en abuse, mais dont les libertés actuelles ne lui garantissent pas moins la possession. C'est à exercer ce droit avec sagesse et modération, avec une saine entente de ses véritables intérêts, en se défendant d'ambitions trop hâtives ou de haines inconsidérées, que doit s'attacher la fraction sage de la classe laborieuse, si elle veut, par des moyens peut-être lents, mais efficaces, améliorer son sort. Au lieu de s'associer à des déclamations insensées, bavardages puérils quand ils ne sont pas le fruit venimeux d'ambitions personnelles aigries, que le parti ouvrier, vraiment digne de ce nom, honore la science, mère des découvertes et sûre directrice des travaux humains, qu'il encourage l'esprit d'initiative et l'association des capitaux, qui seuls, avec le concours des bras, font prospérer les entreprises industrielles ; car s'il stérilisait, en les effrayant par des menaces de spoliation, ces activités, fécondes pour lui comme pour l'ensemble de la société, il ne lui resterait qu'à s'ensevelir sous les ruines qu'il aurait provoquées. Après avoir poussé au pouvoir quelques politiciens de plus, il aurait accru la somme de misère dont souffre le monde et compromis, sans servir aucun intérêt légitime, l'œuvre de la civilisation.

EUGÈNE D'EICHTHAL.

RÉPUBLIQUE OU STATHOUDÉRAT

S'il est doux pour un peuple d'être admiré de ses voisins, il ne gagne rien à les étonner, et il faut avouer que, depuis quelque temps, nos voisins nous trouvent plus étonnans qu'admirables. Avec quelque défaveur qu'on envisage en Europe la forme de notre gouvernement, on s'accordait à reconnaître que, malgré de perpétuels et déplorables changemens de ministères, nous avions montré quelque sagesse, quelque prudence, quelque esprit de suite, dans notre politique extérieure. La république française s'est acquis la réputation d'une puissance qui ne cherche pas les mauvaises affaires, qui sait les éviter, qui ne provoque personne. Aussi, en dépit de leurs préventions, le plus grand nombre des cours étrangères souhaitent-elles, dans l'intérêt de la paix européenne, que nous conservions longtemps encore les institutions que les événemens nous ont données. Tout à coup, une comète rouge a paru dans notre ciel, et tous les astronomes ont braqué leur lunette sur cet astre inquiétant pour en calculer le diamètre, l'orbite et les destinées. Après avoir jeté un vif éclat, cette comète a semblé pâlir et sur le point de disparaître ; bientôt après, elle s'est ranimée, on a vu de jour en jour sa queue s'allonger. Plus d'un astronome avait prédit qu'elle s'évanouirait dans l'espace comme un vain météore, comme un bolide ; d'autres déclarent aujourd'hui qu'elle a la taille et l'avenir d'un soleil.

L'Europe s'intéresse médiocrement à notre félicité ; elle nous laisse entièrement libres de nous rendre heureux ou malheureux comme nous l'entendrons. Mais elle s'intéresse beaucoup à notre armée, à notre puissance militaire, au rôle considérable que nous serions en mesure de jouer dans telle complication qui pourrait survenir ; et tout

d'abord, en Allemagne comme en Angleterre, on s'imagina que le général Boulanger représentait la politique belliqueuse, que sa popularité soudaine et singulière témoignait d'un changement qui s'était opéré contre toute attente dans nos dispositions prochaines, qu'il plaisait à la France parce qu'elle voyait en lui l'homme de la revanche. Dès lors, ce fut chez nos voisins une importante question que de savoir si l'ambitieux général avait fait un pacte avec la fortune, s'il arriverait à ses fins et deviendrait le maître de nos destinées. Les uns prétendaient qu'il y avait en lui l'étoffe d'un Bonaparte, et ils le jugeaient ou affectaient de le croire dangereux. D'autres, qui avaient lu Plaute, haussant les épaules, le traitaient de *Miles gloriosus* et le comparaient à ce Pyrgopolinice qui se vantait d'avoir dispersé d'un souffle dans les champs gurgustidoniens les innombrables légions du grand Bombomachidès, et d'être à la fois la terreur des guerriers et les délices des femmes : « Toutes les femmes t'adorent, lui disait un de ses parasites. Elles s'écrient toutes, en te regardant passer : Qu'il nous semble beau! qu'il a l'air noble! N'est-ce point Achille? Voyez comme sa chevelure tombe avec grâce! *Cæsaries quam decet!* »

Le général Boulanger n'avait pourtant rien fait ni pour exciter de si vives inquiétudes, ni pour s'attirer tant de railleries. Il n'a pas eu jusqu'ici l'occasion de prouver qu'il ait du génie militaire. On peut être un vaillant soldat, le premier homme du monde pour enlever un régiment, et être incapable de profonds desseins, de combinaisons heureuses, incapable aussi de porter longtemps sans plier le fardeau des grandes entreprises et des lourdes responsabilités. D'autre part, on aurait peine à citer de lui un propos, une fanfaronnade qui permette de le comparer au *Miles gloriosus*. Nous ne nous souvenons pas que, lorsqu'il était ministre de la guerre, il se soit écrié comme Pyrgopolinice : « Soignez mon bouclier. J'entends qu'au jour de la bataille, il éblouisse de ses feux les téméraires qui oseront le regarder en face. Et toi, mon épée, un peu de patience! Demain nous ferons un terrible hachis d'ennemis. » Le général n'a jamais parlé de hacher menu Bombomachidès et ses légions, et quand il a affirmé dernièrement que, si jamais il gouvernait la France, il serait aussi appliqué que tout autre à lui conserver les douceurs de la paix, cette déclaration était superflue. Il est trop intelligent et trop amoureux de sa popularité pour vouloir violenter les inclinations de ses électeurs. Il sait combien la France est pacifique, avec quelle promptitude elle se dégoûterait d'un gouvernement qui prétendrait la jeter dans une aventure, à quel point elle est résolue à ne tirer l'épée que pour défendre ses frontières ou son honneur.

On commence à comprendre en Europe que l'idée de revanche n'a rien à voir dans cette affaire, qu'il s'agit d'une question de ménage et

de politique intérieure, que le général Boulanger est devenu le porte-drapeau ou le tambour-major des nombreux mécontens qui conspirent la perte de la république. Désormais on ne regarde plus le boulangisme comme un danger, mais comme une curiosité, comme un phénomène étrange, comme une nouvelle preuve de l'incurable légèreté de notre humeur. « Ils sont toujours les mêmes, ont dit les philosophes qui écrivent dans les journaux. Les voilà une fois de plus dégoûtés de leur sort. Rien n'est constant en eux que leur éternelle inconstance, que la perpétuelle inquiétude de leur esprit. Ils sont incapables de vouloir vingt ans de suite la même chose. On pouvait croire qu'ils avaient appris à se défier des sauveurs, que de funestes expériences leur avaient démontré combien les sauvetages coûtent cher, et les voilà prêts à se donner à un homme, sans même savoir ce qu'il fera d'eux. » Il y a dans ces reproches un mélange de vérité et d'injustice. Quand les grenouilles prièrent le monarque des dieux de leur donner un chef qui mît un peu d'ordre dans leurs marais, il s'amusa à les faire gouverner par un soliveau. Elles eurent bientôt fait de sauter sur l'épaule de leur roi et d'en demander un autre qui se remuât. On leur envoya une grue, qui les croqua à son plaisir, et grenouilles de se plaindre encore ! Les commentateurs de La Fontaine se sont moqués à ce propos de la gent marécageuse, de son naturel versatile et changeant, de ses désirs contradictoires. L'un d'eux a pourtant remarqué fort sensément qu'elle n'avait pas si grand tort, qu'il y a heureusement un milieu entre la grue et le soliveau.

Qu'on étudie l'histoire des peuples qui passent pour avoir de la gravité dans l'humeur, du poids dans le caractère, et qu'on dise si leurs contradictions et leurs inconstances ne sont pas égales aux nôtres ! On les verra partagés comme nous entre le besoin d'être libres et le désir de se savoir et de se sentir gouvernés. C'est la loi naturelle de tout pays qui est une puissance européenne, qui a un rôle à jouer sur le grand théâtre du monde, et qui doit concilier le soin du pot-au-feu avec le souci de ses destinées. Tantôt les nations ne songent qu'à leur bien-être, elles se laissent vivre au jour le jour et se résignent facilement à être conduites par des hommes qui passent leur temps à faire et à dire des choses médiocres. Tantôt elles s'indignent de leur abaissement et reprochent avec amertume à leurs maîtres de manquer d'autorité au dedans et de crédit au dehors.

Les révolutions des Provinces-Unies en font foi ; le conflit tragique du parti orangiste et du parti républicain a été durant près de deux siècles le fond de leur histoire. Personne n'a raconté ces luttes avec plus de clarté, plus de chaleur que M. Antonin Lefèvre-Pontalis dans sa remarquable et instructive biographie du grand pensionnaire Jean de Witt ; personne n'a mieux expliqué, pièces en main, pourquoi, à quelques

années d'intervalle, la flegmatique Hollande était tour à tour ardemment républicaine ou passionnément orangiste (1). République ou stathoudérat, telle était la question que plus d'une fois on se flatta en vain d'avoir résolue à jamais. Dans les temps ordinaires, la république avait pour elle une bourgeoisie enrichie par le commerce, en possession de toutes les charges, devenue la classe gouvernante du pays, habituée au maniement des affaires, mais trop sujette à confondre les intérêts publics avec les siens. Le stathoudérat s'appuyait « sur le dévoûment de l'armée, sur la fidélité de la noblesse, sur la reconnaissance du clergé calviniste, sur l'attachement du peuple, qui n'était pas intéressé à conserver le gouvernement républicain auquel il ne prenait directement aucune part. » M. Lefèvre-Pontalis a soin d'ajouter que le stathoudérat avait aussi pour lui tous les gens qui n'avaient pas de places et qui souhaitaient d'en avoir. « Le fond de tous les mécontentemens, écrivait Temple, ambassadeur d'Angleterre, est un dessein des meneurs de changer la scène, afin que ceux qui ont été en charge pendant plusieurs années puissent faire place à ceux qui ont attendu dehors. »

En 1668, la république paraît assise et triomphante. Par l'édit perpétuel qu'ont voté les états de Hollande, le stathoudérat est aboli pour toujours. On se croit garanti contre toute domination princière, contre tout consulat à vie, et le fils de Guillaume II ne pourra prétendre qu'à la charge de capitaine-général. Peu de temps après, ce jeune prince, âgé alors de dix-huit ans, s'échappait secrètement de La Haye, où on le gardait à vue, et sous prétexte d'aller chasser à Bréda et d'y essayer des lévriers et des faucons que lui avait envoyés le roi d'Angleterre, il se rendait aux états de Zélande, où il était appelé à représenter la noblesse de la province. Le 13 septembre 1668, il entrait en yacht à Middelbourg, et ce débutant, dont l'édit perpétuel avait condamné les prétentions et dévasté l'avenir, ce jouvenceau qui n'avait rien fait, qui n'avait pour lui que son grand nom, son nez aquilin, sa bouche aux lèvres minces, ses cheveux frisés et le feu de son œil d'aigle, n'eut qu'à se montrer pour être acclamé par la foule. « On accourt de tous côtés, écrivait son maître d'hôtel à la princesse douairière. On ne peut circuler dans les rues; les fenêtres, les toits, jusqu'aux arbres et aux mâts des vaisseaux, tout est noir de spectateurs. L'abbaye est tellement remplie de piétons et de voitures, que c'est à peine si l'on peut pénétrer jusqu'à l'appartement du prince. La milice bourgeoise a tiré en son honneur pendant les deux heures qu'il a passées à la fenêtre, et les feux d'artifice doivent durer toute la nuit. »

Quatre ans plus tard, sous la pression de l'opinion publique, il était

(1) *Vingt années de république parlementaire, Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande*, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis, 2 vol. in-8°. Paris, librairie Plon, 1884.

proclamé stathouder par les états, et il autorisait ses partisans à exercer sur ses ennemis de si horribles vengeances que Spinoza indigné appela les Hollandais les derniers des barbares, *ultimi barbarorum.* A la mort de Guillaume III, nouvelle crise, nouvelle révolution; le stathoudérat à vie ou héréditaire est aboli. Mais vers le milieu du XVIIIe siècle, on le rétablira définitivement. Cette fois encore, le nouveau stathouder laissa la populace piller et démolir les maisons des bourgmestres, de leurs parens, de leurs créatures, après quoi, comme l'a dit un historien, « quand on eut attaqué les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats. » C'est ainsi qu'en ont usé tous les stathouders. Lorsqu'on a pour soi et la foule et l'armée, on se sert des fureurs populaires pour faire justice de ses ennemis et des soldats pour mettre ses amis à la raison.

Le triomphe du stathoudérat dans les Provinces-Unies fut la victoire d'un homme d'épée sur une oligarchie bourgeoise, qui se figurait trop facilement que, quand elle était contente, tout le monde devait être en joie. Dans notre démocratie française, ce n'est pas de la domination oppressive d'une classe qu'on se plaint, mais du règne abusif d'un parti. La république parlementaire avait les plus belles cartes dans son jeu; tout l'aidait, tout la servait, la désunion de ses ennemis, la multiplicité des prétendans, le désillusionnement du pays, détrompé des vagues promesses et las des révolutions. Il était naturel de penser que les républicains acquerraient par degrés la pratique des affaires et cette tempérance d'esprit qui fait durer les institutions. La tyrannie d'un homme est peut-être moins insupportable que celle d'un parti, et, à la longue, le *nous* devient plus odieux que le *moi*, car un parti est souvent le plus despotique des maîtres et il en est toujours le plus médiocre. Le général Bonaparte avait dit : « Je ne suis pas un parti, je suis national. » Il ne tenait qu'à la république d'en dire autant, de démontrer qu'elle faisait passer les intérêts généraux avant les intérêts et les doctrines d'une coterie, et de se donner une assiette si ferme que les mécontens auraient dû se résigner à s'accommoder avec elle et à mendier humblement leur part du gâteau.

Malheureusement des groupes trop considérables de républicains ont joint à l'esprit d'exploitation la pédanterie des faux principes et à l'intolérance l'amour de la confusion. On a mis la politique partout; on a trop ressemblé à ce préfet de la Seine qui disait à son secrétaire : « Mettez-vous bien dans la tête, une fois pour toutes, que, de quoi qu'il s'agisse, la meilleure des solutions est toujours la plus démocratique. » Il ne s'agissait pourtant dans l'espèce que d'une affaire de voirie. On refusait de transiger avec ses adversaires, et on ne pouvait s'entendre entre soi. On se divisait en sous-groupes, en sous-coteries, jalouses les unes des autres, se disputant avec acharnement les portefeuilles.

A peine un cabinet était-il formé, on complotait sa mort, et le politicien le plus influent était celui qui passait pour le plus habile abatteur de quilles. Non-seulement on multipliait comme à plaisir les crises ministérielles, on s'appliquait à gêner le chef de l'état dans l'exercice légal de son action, à l'affaiblir, à l'annuler; on lui défendait de se mêler de rien, on entendait qu'il fût un de ces soliveaux sourds et muets qui ne se remuent point, qui se tiennent toujours cois. En attendant de reviser la constitution, on la faussait. D'usurpation en usurpation, la chambre des députés, renonçant au rôle d'assemblée parlementaire, prétendait confisquer à son profit le gouvernement et l'administration. On laissait aux ministres la responsabilité sans le pouvoir, et on confiait le pouvoir effectif aux meneurs occultes, dont les péchés restent toujours impunis.

Le plus grand intérêt du parti républicain était de prouver aux incrédules que la république peut donner à un grand pays des institutions stables, un gouvernement solide, qui ait de la consistance et de la durée, et sans cesse on remettait tout en question, on déclarait tout haut que ce qui existait n'était qu'un établissement provisoire, destiné à être bientôt remplacé, que la maison n'était qu'une tente à la merci d'un coup de vent. La grande majorité des électeurs avait dit : « Content ou non, le mieux est d'aimer et de garder ce qu'on a. » Ils commencent à dire : « On nous répète tous les jours que nous ne garderons pas ce que nous avons; nous voilà libres d'aimer ce que nous n'avons pas. » Ils s'étaient fait une politique de raison, on les invite à s'abandonner de nouveau à leurs fantaisies et à leurs chimères.

Dans l'un de ses meilleurs discours, Gambetta, qui avait cette clairvoyance que donne la générosité, engageait les républicains à rester calmes, sages et unis. « Quand votre esprit de prudence et de concorde, disait-il, aura fait impression sur l'opinion publique, lorsque votre aptitude, votre compétence aux affaires aura été démontrée, croyez-moi, vos destinées seront assurées. » Il ajoutait : « Arrangez-vous pour imposer le respect et l'estime aux indifférens eux-mêmes, qui, vous le savez, forment toujours une portion notable de la majorité. » Il avait cent fois raison. Un régime n'est vraiment fondé que quand il réussit à conquérir la faveur des indifférens. Naguère encore, ils semblaient venir en foule à la république. Si jamais ils se liguaient contre elle, la république serait perdue, et si indifférens qu'ils soient, ils n'aiment ni la confusion ni l'intolérance. Au gâchis dont on veut faire une institution, ils préfèrent tout, même un homme médiocre ou dangereux.

Il n'était pas besoin d'être sorcier pour prévoir que dans cet état d'incertitude universelle, et les appréhensions se mêlant aux rêves et

aux dégoûts, le premier homme qui réussirait à se mettre en lumière, qui saurait s'imposer à l'attention, aux regards de la foule et lui apprendre son nom, deviendrait rapidement une puissance avec laquelle il faudrait compter. Ce sauveur pouvait se dispenser d'avoir du génie; dans certaines situations, il n'est pas nécessaire d'être un géant pour rallier autour de soi les mécontentemens et les espérances. Aussi bien le génie est quelquefois un obstacle; il a des fiertés, des mépris qui inquiètent et éloignent. « J'avais cru dans ma jeunesse, a dit Voltaire, que Newton avait fait sa fortune par son extrême mérite. Je m'étais imaginé que la cour et la ville de Londres l'avaient nommé par acclamation grand-maître des monnaies du royaume. Point du tout. Isaac Newton avait une nièce assez aimable, nommée Mme Conduit; elle plut beaucoup au grand-trésorier Halifax. Le calcul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi de rien sans une jolie nièce. » Quand on aspire à gouverner une démocratie, une jolie nièce ne sert pas à grand'chose; mais on la remplace par l'industrie, par les tours de souplesse, par les petits moyens.

Le stathouder que les Provinces-Unies se donnèrent en 1672 n'était pas un homme aimable et, comme le dit M. Lefèvre-Pontalis, on l'accusait de n'avoir ni les qualités ni les défauts propres à gagner la faveur publique. On lui reprochait son humeur froide et renfermée, ses habitudes d'économie exacte, la sévérité de ses mœurs. Il ne semblait pas se soucier d'être populaire, et ceux qui s'intéressaient à lui s'en inquiétaient. « L'amour que les peuples lui conservent, écrivait Pomponne, voudrait être cultivé par l'affabilité, les libéralités et les caresses. Il est certain que plus de facilité à se faire voir, à parler à toute sorte de gens, même à avoir plus de commerce avec les femmes qui, plus qu'en aucun lieu du monde, ont en Hollande pouvoir sur leurs maris, lui serait d'un fort grand avantage. » Mais M. Lefèvre-Pontalis remarque fort justement qu'il pouvait se passer de faire les avances, qu'il n'avait pas besoin d'aller au-devant de la vague, qu'il était sûr qu'elle viendrait à lui. Il fondait sa fortune à la fois sur le grand nom qu'il portait et sur la supériorité de son esprit et de ses talens. Il était sûr de devenir un jour l'homme des circonstances, le dieu de la machine qui dénoue les pièces désespérément embrouillées.

Les sauveurs qui ne sont pas des Guillaume III sont tenus de savoir plaire. A une grande confiance en eux-mêmes, à la foi dans leur étoile, ils doivent joindre les séductions aimables, la rondeur des manières, les grâces perfides souvent plus prenantes que les autres. Mais il ne suffit pas qu'ils séduisent, il faut qu'ils imposent, qu'il y ait en eux je ne sais quoi qui aux yeux des badauds les mette hors de pair, qu'à défaut d'élévation, ils aient de l'autorité, qu'ils en prennent à leur

aise avec les hommes et les choses, qu'ils semblent nés pour le commandement. Il importe aussi qu'ils aient la philosophie de leur métier. Ils doivent avoir l'esprit assez dégagé pour juger les partis, pour ne prendre au sérieux ni leurs programmes, ni leur creuse métaphysique, ni leur pompeux verbiage. « Je ne suis pas un parti, je suis national. » C'est le mot de tous les sauveurs, et, en parlant ainsi, ils sont souvent de bonne foi. Sans un peu de sincérité, les petits moyens ne servent pas longtemps.

Les ennemis du général Boulanger, qui s'indignent de son succès comme d'un déshonneur national, lui refusent tout et le traitent avec une excessive rigueur. Le général n'est pas le premier venu, et il possède quelques-unes des qualités nécessaires à un sauveur. Dès ses débuts, il a cru en lui-même et à sa destinée. C'est en Tunisie qu'il a fait son apprentissage et l'essai de sa fortune. Son espérance, pendant qu'il y commandait le corps d'occupation, était de voir naître parmi les Arabes ou dans les colonies étrangères des troubles qui auraient prouvé que le pouvoir civil était impuissant à maintenir l'ordre, qu'un dictateur était nécessaire. Il représentait à Tunis le patriotisme ombrageux et chatouilleux : plus que personne un soldat a le droit de considérer l'honneur de son pays comme le sien. Il a montré aussi, dès son arrivée en Afrique, qu'il avait le don de frapper les imaginations, l'art d'entrer dans les yeux et d'y rester. A peine débarqué, tout le monde le connaissait, s'occupait et parlait de lui. Dans ses tournées d'inspection, il tranchait du souverain. Partout où on lui donnait l'hospitalité, il ne dînait pas chez ses hôtes, c'était lui qui les invitait, qui leur offrait gracieusement une place à leur table devenue la sienne, et il faisait asseoir à sa droite la maîtresse de la maison. On raconte que l'une d'elles feignit d'être malade pour se dérober à cet honneur qui l'humiliait; mais le plus souvent sa grâce était la plus forte. Dans toutes les villes de la Régence qu'il a visitées, il a laissé des traces durables de son passage; on trouve partout des boulevards, des avenues que d'autres ont percées et qui portent son nom. Si jamais vous allez rendre vos devoirs à tel cheik de l'Enfida, vous le trouverez sûrement accroupi sur une natte, fumant sa cigarette, et, pour vous être agréable, il vous montrera du doigt, pendu à la muraille, un portrait monumental du général Boulanger.

Dès qu'il fut revenu de Tunisie, on l'a vu profiter de toutes les occasions de se montrer et de se poser; mais il n'a pas brusqué l'aventure, ni gâté ses affaires par une imprudente précipitation. Son grand allié était le gâchis, il a laissé aux gâcheurs le temps de perfectionner leur ouvrage. S'étant bien vite aperçu que le pays était las des politiciens, qui sont pour la plupart des animaux tristes et dont l'éloquence est un peu grise, il a introduit le premier dans la politique la belle

humeur, l'enjouement, la note gaie, et on lui a su gré d'avoir le verbe haut et coloré, une sorte de désinvolture, de gaillardise militaire, un air de franchise, de liberté, de fierté et d'audace. Il a commis, il est vrai, des étourderies, d'inexcusables légèretés, qui auraient perdu tout autre que lui. On les lui a facilement pardonnées : il n'était ni doctrinaire ni pédant, c'était assez pour racheter tous ses torts.

Gourville raconte dans ses mémoires que le prince d'Orange, s'entretenant un jour familièrement avec lui dans son palais, lui témoignait son irritation contre Jean de Witt, à qui il imputait l'abolition du stathoudérat, quand de Witt se fit tout à coup annoncer. Il alla sans aucun embarras au-devant du grand pensionnaire, et, le sourire aux lèvres, il le remercia d'avoir fait son possible pour empêcher que l'édit ne fût voté. « Quand le premier ministre fut sorti, ajoute Gourville, je m'approchai du jeune prince, en le regardant fixement. Il me dit plus tard qu'il avait bien compris ce que j'avais voulu lui faire entendre, et je lui dis en riant qu'il en savait beaucoup pour son âge. » Le général Boulanger est infiniment moins réservé que le prince d'Orange, qui fut Guillaume III, et qui, dès l'âge de dix-huit ans, était un grand maître en dissimulation. Il parle trop, mais il ne dit pas tout; on peut être à la fois bavard et mystérieux. Il cause avec tous les partis, s'entend avec tout le monde, chante tous les airs; mais ne lui demandez pas quelle sera la musique de l'avenir; c'est son secret, s'il a un secret. Au surplus, ses manifestes électoraux sont d'un homme qui sait son métier et ce qu'il faut dire pour être écouté. En félicitant les électeurs de la Dordogne « de la manifestation grandiose que leur patriotisme avait spontanément organisée autour de son nom, » il ajoutait : « Il ne s'agit plus ici d'un homme, il s'agit de la France. Tout le monde comprend que ce qui est aujourd'hui en cause, c'est la patrie elle-même, sa dignité, son avenir. On saura que le département de la Dordogne n'est pas disposé à se laisser confisquer par un parlement dont la stérilité et l'impuissance finiraient par livrer la république française à la risée de l'Europe. » Ce langage rappelle celui que tenait jadis un prince-président. On peut croire que de toutes les périodes de notre histoire, c'est celle que le général Boulanger a étudiée avec le plus d'intérêt et de profit.

Les très nombreux mécontens qui sont venus se grouper autour de lui et qui s'attellent à sa fortune se divisent en naïfs et en malins. Il y a des admirateurs enthousiastes du suffrage universel qui se récrient d'indignation toutes les fois qu'il trompe leur confiance et commet de funestes erreurs. Le suffrage universel se gouvernera toujours par des impressions, et les gens capables de raisonner leurs impressions seront toujours en minorité. Parmi les naïfs qui souhaitent ardemment le succès du général, il en est qui se moquent de la légende dorée et

qui croient fermement à la sienne. Ils sont convaincus qu'avant qu'il fût ministre de la guerre, personne n'avait songé à fortifier nos frontières, qu'on pouvait entrer en France comme dans un moulin, que c'est lui qui a réorganisé notre armée, et que, si on l'avait laissé faire, sans coup férir, par l'autorité de sa parole, par la fierté de son attitude et de son geste, il aurait facilement obtenu qu'on nous rendît l'Alsace et la Lorraine. Qui l'en a empêché? C'est M. Ferry. Les naïfs s'imaginent qu'on reprend des provinces avec des gestes, et ils croient à l'efficacité miraculeuse des attitudes. M. Ferry, qui est un homme d'état, n'y croit pas : c'est son crime. Les naïfs s'imaginent aussi que les maux dont ils souffrent sont plus insupportables que tous ceux qu'ils peuvent prévoir. Ils se disent : « Le gouvernement que nous avons est si mauvais que, quel qu'il soit, celui qu'on nous donnera vaudra mieux. Le général a une idée, nous ne savons pas laquelle, mais enfin il en a une, et sans doute elle est bonne. Il a l'air si sûr de son fait! » Les corbeaux apprivoisés, quoiqu'on ne les admette pas encore à voter, sont plus judicieux, plus réfléchis que beaucoup d'électeurs. Quand vous leur proposez un échange, avant de lâcher ce qu'ils tiennent dans leur bec, ils veulent savoir ce que vous tenez dans votre main fermée, et ils vous somment de l'ouvrir. Si éloquent que vous soyez, ces sages au noir plumage n'acceptent jamais votre idée avant de la connaître.

Dans toutes les entreprises de ce monde, les malins n'arrivent à rien sans le concours des naïfs, mais les naïfs ne peuvent se passer des malins, dont l'approbation leur est nécessaire pour mettre leur conscience en sûreté. A côté des simples spéculateurs, de ceux « qui pontent sur le général Boulanger, » il y a des députés conservateurs qui ne croient ni à sa légende, ni à son génie; mais, inquiets pour leur réélection, ils comptent sur son assistance pour se tirer d'embarras. Ce sont des boulangistes sous bénéfice d'inventaire. Le général a essuyé des échecs; il ne s'en est point affecté et il les a réparés : c'est un tempérament, et, par le temps qui court, les tempéramens sont rares. Quand le crédit de ce grand électeur, de ce roi des comices, paraît baisser, nombre de ses cliens l'abandonnent; dès que son étoile se rallume, ils reviennent bien vite. Ils avaient vendu leurs actions, ils les rachètent.

D'autres, qui le traitent de charlatan, de brouillon, qui déclarent que sa popularité ne peut s'expliquer que par un inexplicable engouement, le considèrent, en dépit de leurs répugnances, comme l'homme envoyé du ciel pour préparer les voies à une restauration monarchique. Soit défiance de leurs forces, soit chagrin d'avoir attendu longtemps sans voir rien venir, ils se sont résignés à se servir de lui pour reviser la constitution, pour remettre en honneur la méthode plébiscitaire,

dans l'espérance que le nom qui sortira des urnes ne sera pas le sien, mais celui du prétendant qui leur est cher. « C'est le général, disent-ils, qui renversera la république, mais il sera impuissant à la remplacer, et il faudra venir à nous. Il balaiera la maison, après quoi nous lui signifierons au nom du vrai propriétaire qu'il ait à vider les lieux. » Voilà ce qu'ils disent, et ils parlent tout haut, car aujourd'hui les conspirateurs conspirent publiquement. Les Fiesque de ce temps montent sur les plus hautes tours pour annoncer leurs projets à l'univers, et ils mettent dans leur confidence les clochers et les cloches.

Ce sont là des complots bien bruyans, des combinaisons très hasardeuses. Pour que tout réussît comme on s'en flatte, il faudrait que le général fût bien incapable ou bien désintéressé. Quand on épouse une princesse par procuration, on ne choisit pas pour son représentant, qui échangera avec elle les anneaux nuptiaux, un homme éperdumen épris de ses grâces et très désireux de les garder pour lui. En 1848, les monarchistes de l'assemblée nationale projetaient d'épouser la France par la procuration du prince Louis-Napoléon. Il l'a trouvée bonne à prendre, bonne à garder. M. de Beust raconte dans ses mémoires que, lorsqu'il était ambassadeur à Paris, quelqu'un lui dit : « La France n'oubliera jamais tout ce que lui a coûté Napoléon III. Ces choses-là n'arrivent que lorsqu'un imbécile s'imagine être la Providence. » A quoi l'ambassadeur répondit : « Que pensez-vous des millions d'imbéciles qui lui ont confié cette mission ? » Ces prétendus imbéciles avaient pour souffleurs quelques milliers de gens d'esprit, qui ont été dupes de leur propre malice. Comme le disait encore M. de Beust, les gens d'esprit n'ont pas toujours celui de ne pas faire de sottises.

Si la popularité du général Boulanger est inquiétante pour les républicains, il faut convenir qu'elle est pour les conservateurs monarchistes une cruelle humiliation. Trois prétendans, héritiers de grands souvenirs, ont déclaré à la France que le jour où elle aurait besoin d'un sauveur, ils se tiendraient à ses ordres. Mais elle s'adresse ailleurs, elle n'a de goût que pour les hommes nouveaux. Il y avait en Hollande des républicains et des stathoudériens, et des gens qui, selon les cas, par des raisons que M. Lefèvre-Pontalis a fort bien expliquées, votaient tour à tour pour le stathoudérat et pour la république; mais ils s'accordaient tous à penser qu'on ne pouvait choisir un stathouder que dans cette maison de Nassau qui avait créé les Provinces-Unies et arrosé les fondations de son sang. Le comte d'Estrades avait prédit qu'il ne tiendrait qu'au prince d'Orange de faire de grands remuemens parce que ses ancêtres revivaient en lui, et c'étaient ses ancêtres qu'acclamait la foule en le regardant passer : elle croyait voir pendre à son côté l'épée encore fumante du Taci-

turne. Dans la France démocratique de 1888, les ancêtres nuisent, et les préférences vont aux prétendans qui ne sont pas princes. Eh! quoi, les descendans de Hugues Capet, aussi bien que les héritiers de César, en sont réduits à traverser le torrent dans la barque du général Boulanger, et, craignant d'être reconnus, ils cachent leur visage dans les plis de son manteau! Ils se donnent l'air de le protéger; c'est lui qui est le vrai protecteur, c'est lui qui promet et dispense les grâces. Est-il besoin d'ajouter que, dans le personnel de gouvernement qu'ils ont groupé d'avance autour d'eux, se trouvent des têtes blanches, des hommes graves, considérables, éminens, rompus aux affaires, hommes de doctrine autant que d'expérience? Hélas! les docteurs en renom ne sont plus guère à la mode. La foule croyante comme la foule doutante court plus volontiers à l'empirique quand il a le diable au corps, de la gaîté, du manège, de l'audace, et qu'il y a derrière lui un syndicat qui paie grassement les trompettes.

Le général Boulanger n'est pas encore arrivé. Si les Provinces-Unies avaient eu une constitution semblable à la nôtre, Jean de Witt serait parvenu peut-être à enrayer la fortune et les ambitions du prince d'Orange. Mais les Provinces-Unies étaient une république fédérative, et les pouvoirs d'un grand pensionnaire de Hollande étaient très courts. Voulez-vous empêcher un peuple de sacrifier ses libertés, de se donner un maître, prouvez-lui que le président d'une république peut lui rendre quelques-uns des services qu'on attend des stathouders ou d'un premier consul. A quoi servent-ils? Ils sont les arbitres des partis, ils combattent l'esprit d'intolérance et de confusion; ils sont aussi les régulateurs de la politique étrangère. « Les gouvernemens étrangers ne peuvent pas causer avec une assemblée, » disait Mazarin, et un grand pays a besoin d'avoir à sa tête quelqu'un à qui on peut dire un secret, et qui le gardera. M. Carnot voyage, se montre, parle souvent et parle bien. Il a sûrement compris ce que signifiait l'accueil si respectueux, si empressé qu'on lui a fait partout, et que le pays, qui cherche un homme, l'invitait à exercer dans leur entier les pouvoirs que la constitution lui confère. Il aura prochainement d'importantes questions à décider, il prouvera sans doute qu'il prend au sérieux ses fonctions de modérateur de la vie publique. Lettrés ou illettrés, si jamais nous venions à nous convaincre que le régime républicain condamne le chef de l'état à n'être qu'un soliveau, nous sommes ainsi faits que, dût-elle nous gober, tout le monde serait bientôt d'accord pour demander la grue.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES *NOUVELLES* DE M. DE MAUPASSANT.

Je crains un peu qu'il ne paraisse quelque hardiesse, ou même quelque intention de braver l'opinion, dans ce que je voudrais pourtant dire d'un romancier... qui n'est pas Russe, mais Français, s'il en fut, Gaulois même à l'occasion, et peut-être, en son genre, tout aussi philosophe que les Tolstoï et les Dostoïevski. Non pas que je méconnaisse pour cela ce que valent *Anna Karénine* ou *les Frères Karamasof;* et je crois qu'au besoin je pourrais faire voir ce qu'ils ont par-dessus la plupart ou un bon nombre de nos romans. J'aimerais seulement qu'entre tous ces « chefs-d'œuvre » on fît quelques distinctions; que, dans les plus justement vantés, on n'eût point l'air de prendre des défauts pour des qualités, l'absence d'art, de mesure ou de composition pour une imitation plus fidèle de la vie; et qu'enfin, deux ou trois exceptés, on reconnût qu'il est encore des romans et des romanciers autre part qu'à Saint-Pétersbourg. Car les lecteurs que ne fatiguent point tant d'inutilités, tant de longueurs ou de répétitions qui me gâtent, à moi, *Anna Karénine*, comment donc en trouvent-ils, et lesquelles, par exemple, dans *Clarisse Harlowe?* ou bien encore, ceux qui ne sauraient supporter les digressions déclamatoires de *la Nouvelle Héloïse*, et j'en suis, comment s'arrangent-ils de celles des *Possédés* ou des *Frères Karamasof?* Or notez qu'en les traduisant, on en a supprimé la moitié. Je ne souhaite d'ailleurs aux Tolstoï et aux Dostoïevski que de durer autant que Richardson et que Rousseau. Mais, en attendant, ne pourrions-nous pas les admirer sans leur sacrifier tout à fait les nôtres? et quand je dis les nôtres, je veux dire aussi bien les An-

glais, Dickens, Thackeray, Charlotte Bronte, George Eliot, que Balzac et que George Sand?..

C'est en relisant quelques-unes des meilleures nouvelles de M. Guy de Maupassant que je faisais ces réflexions, et sans doute, en les relisant. — *Boule de suif* et *la Maison Tellier*, *l'Histoire d'une fille de ferme*, *l'Héritage*, *En famille*, *Monsieur Parent*, etc., — je ne m'y purifiais pas l'imagination, mais, comme disent les peintres, je m'y nettoyais les yeux, et je sentais le prix de la clarté, de la netteté, de la rapidité. Voilà quelqu'un au moins qui sait ce qu'il veut dire, qui le dit sans détour, obscurité ni nuage, trop librement ou trop crûment, j'en conviens, mais que l'on entend, et qui s'entend toujours lui-même. Vos Russes me fatiguent : ils abusent du droit que l'on a d'être long, puisqu'ils n'en sont pas plus clairs. Pour suivre un drame judiciaire ou le récit d'une aventure mondaine, ils me demandent plus de temps, de patience et même d'effort d'esprit qu'il ne m'en faudrait, je crois, pour apprendre l'économie politique ou débrouiller un budget. Mais celui-ci me repose, il me délasse, il m'amuse; et quand on l'a tout lu, mais surtout quand on le relit, on s'aperçoit qu'en nous amusant il sait nous faire penser, autant ou davantage qu'un Russe. C'est ce que je voudrais faire voir en parlant aujourd'hui de ses *Nouvelles*, car, pour ses romans, à l'exception d'*Yvette*, il n'en est pas, je pense, un seul dont je n'aie parlé dans le temps de sa publication. Aussi bien, en multipliant, pour ainsi dire, les aspects de son talent, ses Nouvelles nous permettront-elles d'en étendre un peu la définition, d'y ajouter quelques traits, et surtout d'en modifier, d'en corriger ou d'en retrancher quelques autres.

Si le naturel, un parfait et entier naturel, est le premier caractère du talent de M. de Maupassant, — la qualité dont la perfection même a quelquefois empêché d'apercevoir les autres, — c'est que nul, parmi les jeunes romanciers, ne s'est lui-même développé plus naturellement. Il a commencé par imiter ses maîtres, ou son maître, pour mieux dire, l'auteur de *l'Éducation sentimentale* et de *Madame Bovary*. Rien ne ressemble plus à Flaubert que *Boule de suif*, la nouvelle que M. de Maupassant écrivit pour *les Soirées de Médan*, si ce n'est *En famille* ou *la Maison Tellier;* et la leçon était entrée si profondément, que je ne crois pas qu'il en soit une autre d'où M. de Maupassant ait eu plus de peine à dégager son originalité. Nous avons d'ailleurs plus d'une fois, ici même, constaté cette influence de Flaubert sur le roman contemporain : c'est bien de Flaubert, et de lui seul, auquel décidément je ne joindrais ni Balzac ni Stendhal, que datera, dans l'histoire de la littérature de ce temps, le mouvement *naturaliste*, comme le mouvement romantique a jadis daté d'*Hernani*.

Quelle que fût pourtant la ressemblance de ces premières nouvelles avec la manière de Flaubert, on y pouvait déjà noter une différence,

et une différence assez considérable. Le don du style était visiblement plus inné, plus instinctif à M. de Maupassant qu'à son maître; il ne se torturait pas, comme le laborieux et consciencieux rhéteur, pour éviter une répétition quand elle était nécessaire, et encore moins pour faire, aux dépens du sens ou de la clarté, des effets de sonorité; sans effort, ou du moins sans effort apparent, il écrivait plus librement, plus largement et plus juste. Le « vocabulaire chinois, » comme l'appelle quelque part M. de Maupassant, cette « écriture artiste, » selon l'expression de M. de Goncourt, qui lui-même en a tant usé qu'il en est devenu illisible, l'auteur d'*Hérodias* et de *la Tentation de saint Antoine* y croyait; il croyait au pouvoir propre, intrinsèque et mystique des mots, à une valeur des sons et des combinaisons de sons étrangère ou extérieure à la signification des idées que ces sons et que ces mots expriment; et en vérité, — ce qui est le secret d'une autre part de son influence actuelle, — il était déjà sur le chemin de ce que l'on nomme aujourd'hui le *symbolisme*.

Je ne pense pas que M. de Maupassant coure le risque, lui, d'y tomber jamais. Dès en commençant d'écrire, il a compris que si l'on écrit, c'est pour être entendu; que la langue du véritable écrivain, pour n'appartenir qu'à lui, n'a pas besoin de cesser d'être celle de tout le monde; et que si la recherche des termes rares, des tours précieux, et généralement des surprises du style, est interdite à quelqu'un, c'est à celui qui écrit des romans d'abord, puisqu'il les adresse à la foule, et ensuite à celui qui se pique de les écrire *naturalistes*. « Il est plus difficile de manier la phrase à son gré, de lui faire tout dire, même ce qu'elle n'exprime pas, de l'emplir de sous-entendus et d'intentions secrètes,.. que d'inventer des expressions nouvelles, ou de rechercher, au fond de vieux livres inconnus, toutes celles dont nous avons perdu l'usage et la signification. » Si nos *stylistes* accepteraient cette critique, et surtout cette définition de leurs procédés ordinaires, je l'ignore, je ne le crois pas, mais il n'en est pas moins vrai qu'en leur opposant les siens, M. de Maupassant a mis la vraie difficulté où elle est; et s'il n'a pas osé le dire, nous pouvons dire pour lui que son mérite est d'en avoir merveilleusement triomphé. Peu de romanciers ont eu au même degré que lui l'art de faire passer dans les mots les plus simples du commun usage les sentimens, les intonations, les attitudes et la figure entière de leurs personnages.

Le choix des sujets était moins louable dans ses premières nouvelles. On eût dit que l'auteur de *la Maison Tellier* ou de l'*Histoire d'une fille de ferme* prenait un plaisir de collégien à peine émancipé de ses pires lectures à « scandaliser » le bourgeois, tantôt par l'audace de certaines données, tantôt et plus souvent peut-être par l'exagération caricaturale du trait. Ses « bonshommes » étaient

trop simples : des grotesques, à peine différens de ceux qui sont la joie, dit-on, du répertoire de feu Labiche ; et quelquefois des brutes. Flaubert, avec son mépris peu philosophique, ou même étroit de l'humanité, lui avait-il enseigné peut-être une psychologie trop sommaire? ou bien, comme tous les jeunes gens, aimait-il à faire étalage de ce dédain des conventions et de cette haine des « préjugés » qu'entre dix-huit ou vingt-cinq ans nous avons confondue presque tous avec l'indépendance et la largeur d'esprit? Car, il y a de sots préjugés, il y en a même de cruels; mais il y a des conventions utiles, il y en a de nécessaires; et bien souvent, à M. de Maupassant comme à d'autres, c'est ce que nous avons pris ici même la liberté de rappeler. Il y a d'autre part un comique bas, — c'est celui du vaudeville, — qui diffère à peu près autant du vrai comique, du comique de caractère, de nature et de fond, si je puis ainsi dire, que le mélodrame diffère de la vraie tragédie.

Mais dans ses dernières nouvelles et dans ses derniers romans, si M. de Maupassant n'a pas renoncé à ce droit de tout dire et de tout montrer, qui est en somme le droit ou la raison d'être du peintre de la vie contemporaine, il a singulièrement atténué ce que sa première manière avait de dur et presque d'inhumain. En même temps, il élargissait, il enrichissait le champ de son observation et de son expérience ; et, en étudiant de plus près des personnages plus divers et plus complexes, ou en s'intéressant à des questions d'un ordre plus général, il agrandissait sa conception de la vie. Les sujets qu'il aime à traiter aujourd'hui peuvent bien quelquefois se ressentir encore de ceux qu'il aimait jadis à traiter ; il y en a même qu'à sa place, après les avoir écrits pour le journal, je me passerais bien de réunir en volume; mais, tous ou presque tous, ils ont, comme *la Petite Roque*, comme *Mademoiselle Perle*, comme *Monsieur Parent*, ce que n'avaient pas *Boule de Suif* ou *l'Héritage*, une signification ou une portée réelles. Ceci suffit, à la rigueur, pour faire tout passer.

Sans doute il reste *naturaliste*, si l'on veut bien entendre par là que nous n'avons pas de descripteur plus exact en moins de mots, ni de peintre plus vivant de la réalité. Un peu longues encore dans ses romans, à l'exception toutefois de *Mont-Oriol* et de *Pierre et Jean*, ses descriptions, dans ses Nouvelles, sont naturellement plus courtes et d'autant plus précises. Il excelle à bien voir, à voir avec ses yeux, et non pas avec son imagination ou à travers les livres. Il ne met rien de plus dans ses personnages que ce qui est nécessaire, comme l'on dit, pour les « camper, » et c'est peu de chose quelquefois, mais ce peu de chose lui suffit pour nous en faire avouer la ressemblance entière. M. Daudet donne aux siens un tic ou une manie ; il leur attache une épithète ; c'est « la nommée Delobelle; » c'est « Jack (par un k) ; »

c'est le professeur Astier-Réhu, avec « son sévère coup de mâchoire. » M. Zola entasse les détails, ce qu'il veut nous montrer, il en décrit tous les aspects, de profil, de trois quarts et de face; la description y gagne peut-être, mais la clarté, la précision, la ressemblance même y perdent. M. de Maupassant observe son modèle, — sans nous en faire la confidence, ni nous faire passer à notre tour par les « études » qu'il en a faites, — jusqu'à ce qu'il en ait saisi le caractère ou le trait essentiel, celui qui le distingue de tous les autres êtres ou de tous les autres objets qui lui ressemblent. C'est lui, des trois, le plus *naturaliste;* plus *naturaliste* que Flaubert lui-même, en qui le romantique a subsisté jusqu'à son dernier jour, et les petits chefs-d'œuvre du *naturalisme* contemporain, c'est parmi les nouvelles de M. de Maupassant que l'on les trouvera.

Il l'est encore d'une autre manière, par et pour le soin avec lequel il a toujours évité de se mêler lui-même, dans ses romans ou dans ses nouvelles, de faire dans les histoires qu'il raconte la confession de celles qui lui sont arrivées, de laisser voir seulement pour lesquels de ses personnages il incline, en admettant un instant qu'ils ne soient pas tous égaux devant lui. Ce qu'il a bien vu, M. de Maupassant tâche de le bien rendre; rien de moins et rien de plus; au lecteur, après cela, d'en tirer la « morale, » c'est-à-dire la signification. On remarquera que si ce n'est pas ici la définition même du naturalisme, c'en est du moins le point de départ : graver en soi l'image des choses, et, quand elle l'est, l'*objectiver;* ou, encore, en recevoir l'empreinte, et ne faire servir l'art qu'à en assurer la fidélité. Tous les procédés du vrai *naturalisme*, si l'on y veut bien faire un peu d'attention, n'ont pour objet, dans le roman comme en peinture, que de mettre l'artiste en garde contre mille moyens qu'il a de déformer la réalité, pour un seul de la reproduire. Lisez à ce point de vue les meilleures nouvelles de M. de Maupassant : il vous semblera que tout autre que lui, que vous-même, au besoin, eussiez pu les écrire; elles sont impersonnelles comme les œuvres classiques. Lequel des deux est le plus difficile, ou le plus rare, ou le plus beau, d'imiter ainsi la nature, ou, au contraire, d'en employer les moyens à nous élever au-dessus d'elle? Je n'en sais rien; il faudrait distinguer; ce qui serait vrai du roman ne le serait peut-être pas du théâtre ou de la poésie. Mais si cette fidélité de l'imitation, si la réalisation de ce caractère impersonnel et en quelque sorte éternel de l'œuvre a été dans notre temps, en France et aussi ailleurs, l'objet du naturalisme, on peut dire encore que nul ne l'a plus pleinement atteint que M. de Maupassant.

Et il est naturaliste enfin, pour avoir, presque aussi soigneusement que de se mettre en scène, évité de combiner dans ses romans ou de raconter dans ses nouvelles des aventures extraordinaires. Je dis presque, et non pas tout à fait. C'est qu'il a quelques histoires de

revenans, comme *le Horla*, par exemple, inexplicables ou inexpliquées, qui pourraient être signées de Mérimée ou d'Edgar Poë. Mais ceux qui ressemblent à tous les autres, à vous ou à moi, qui ont l'air de leur ressembler, qui n'en diffèrent que par une nuance presque imperceptible, ou même uniquement que pour avoir eu l'aventure qui ne nous est pas arrivée, voilà les héros, si le mot n'est pas bien ambitieux et bien « idéaliste, » voilà les personnages des nouvelles de M. de Maupassant : un gentilhomme campagnard, un chasseur, un pêcheur à la ligne, un employé de ministère, un paysan bas-normand. On y rencontre aussi des vieilles filles, des bourgeoises de province, des mères de famille, des actrices, que sais-je encore? une foule diverse et bigarrée, parmi laquelle chacun de nous se retrouve comme en pays de connaissance. A leur valeur d'œuvre d'art, les nouvelles et les romans de M. de Maupassant, ses nouvelles surtout, joignent ainsi une valeur documentaire que n'ont point, au contraire, tant de nouvelles et de romans qui s'en vantent. Lorsqu'un jour on cherchera chez nos romanciers, comme nous le faisons aujourd'hui, comme nous voudrions pouvoir le faire chez les romanciers du XVIIIe siècle, des renseignemens précis sur l'état d'esprit d'un paysan ou d'un bourgeois de nos contemporains, j'imagine que s'il n'est pas le seul, M. de Maupassant est l'un de ceux à qui l'on les demandera ; et ils seront certainement plus sûrs que ceux que l'on trouve dans *la Terre*, de M. Zola, ou dans *l'Immortel*, de M. Alphonse Daudet.

Cela ne tiendrait-il pas peut-être à ce que de tous nos naturalistes, il a le mieux compris qu'au-delà de la forme, de la figure, de l'aspect extérieur des choses, il y avait quelque chose encore ; et, comme il dit lui-même, « que l'apparence physique contient toute la nature morale? » « Toute; » n'est-ce pas beaucoup dire? et, pour pénétrant que puisse être le regard d'un observateur, est-il bien vrai que ce que nous avons en nous de plus intérieur se projette ainsi du dedans au dehors, jusqu'à se laisser lire couramment dans nos physionomies, nos attitudes et nos gestes? Il semble qu'il n'y ait que les mouvemens extrêmes, comme la colère, par exemple, ou le désespoir, dont la mimique soit révélatrice. Mais il n'en est pas moins vrai que cette idée de considérer la nature morale comme enveloppée, pour ainsi dire, dans la nature physique, fait honneur à la perspicacité, à l'ingéniosité de M. de Maupassant ; et j'ajoute qu'en cherchant la raison d'une certaine profondeur d'observation psychologique qu'il faut lui reconnaître, je n'en trouve pas de meilleure. Quelques sentimens, d'espèce plus délicate et plus subtile, dans l'expression desquels, à l'exception de M. Daudet, la plupart de nos naturalistes avaient assez piteusement échoué, M. de Maupassant a prouvé que le naturalisme pouvait les traduire, si l'on en avait le talent. Au rebours des analystes, il a seulement « caché sa psychologie au lieu de l'étaler, »

et de même que « le peintre qui fait notre portrait ne montre pas notre squelette, » de même il a fait de ses observations morales le support secret et la substance intérieure de ses œuvres. Contre les infamies que l'argent fait commettre, il n'a point déclamé, il a écrit *l'Héritage;* sur la profondeur et le lent travail du remords dans une âme grossière, il n'a point philosophé, il a écrit *la Petite Roque;* pour montrer en quel point précis d'une âme basse ou d'une nature obtuse il fallait appuyer pour faire naître ou pour réveiller le sentiment patriotique, il a écrit *la Mère Sauvage* et *Mlle Fifi.*

Dans cette étude de l'âme humaine, lui reprocherons-nous de n'avoir pris qu'une assez triste idée de l'homme et de la vie? Oui et non. Oui, dans la mesure où son pessimisme, comme dans ses premières nouvelles, assez semblable à celui de Flaubert, ne procédait que d'un superbe dédain d'artiste pour toute cette humanité qui ne se soucie guère de littérature, à laquelle il importe peu qu'une phrase soit bien ou mal faite, et qui meurt comme elle a vécu, sans avoir peut-être entendu parler de *Madame Bovary.* Je la plains volontiers; et, autant qu'il est en moi, je voudrais qu'elle s'intéressât à ce qui nous intéresse. Même je n'écris, nous n'écrivons tous, que pour lui persuader de s'y intéresser. Je ne saurais cependant la traiter d'espèce inférieure, et parce qu'elle ne me lit point, ou parce qu'elle me loue mal, — c'était surtout ce qui faisait enrager Flaubert, — je ne saurais en conclure que la vie est mauvaise. Il semble bien, je le répète, qu'il y ait quelque chose de cela dans les premières nouvelles de M. de Maupassant; et, après tout, ces sentimens sont naturels à la vingtième année. La jeunesse, qui est le temps de la générosité du cœur, est aussi celui de l'intolérance de l'esprit. Mais M. de Maupassant a vécu depuis lors, il a beaucoup vu, il a beaucoup songé; son pessimisme a changé de nature; et fondé qu'il est aujourd'hui sur l'expérience et la méditation, je répète également qu'il donne à son naturalisme beaucoup de profondeur.

Combien ce pessimisme diffère de celui de Flaubert et de celui de M. Zola, le lecteur qui ne le sentirait pas, n'aurait pour s'en rendre compte qu'à parcourir quelques pages du dernier volume de M. de Maupassant: *Sur l'eau.* L'inutilité de l'effort commun de l'humanité, depuis tant de mille ans qu'elle s'agite, son impuissance à se dégager ou à se libérer de sa nature animale, une quantité de sottise et de vice toujours égale à elle-même, ou peut-être croissante, l'éternel recommencement des choses, pareil au mouvement du cheval dans un cirque, l'impossibilité pour la pensée de franchir les bornes du monde, et la chute enfin d'autant plus ridicule et plus lourde que l'élan fut plus audacieux, ce sont les causes du pessimisme de ce romancier. Je voudrais seulement qu'en les énumérant M. de Maupassant eût ajouté deux choses: la première, que ce que l'humanité a inventé de mieux

pour oublier quelquefois ses misères, c'est de les mettre en commun; et la seconde, que la seule distinction solide qu'il y ait entre les hommes, ce n'est pas l'intelligence, mais la bonté qui l'y met. De ces deux vérités, les romanciers anglais, qui n'ont pas peint, eux non plus, la vie couleur de rose, ont mieux compris la première, et les romanciers russes la seconde. Les nôtres, plus aristocrates, moins populaires, je veux dire plus différens du peuple, de la foule anonyme et obscure, héritiers d'une littérature de cour, semblent avoir quelque répugnance à entrer dans cette vue... Mais, sans en dire aujourd'hui davantage, il suffit d'avoir montré que le pessimisme de M. de Maupassant, s'il a pu procéder autrefois de la même origine, n'est pas le même aujourd'hui que celui de Flaubert ou de M. Zola.

Tel quel, il est aisé de voir ce que le talent de M. de Maupassant doit de force et d'éclat un peu sombre à cette conception générale de la vie. Ainsi, d'autres ont dû leurs plus belles pages à leurs propres souffrances, et plus d'une fois son mépris de l'humanité a heureusement inspiré l'auteur de *Madame Bovary*. Mais qui ne voit, à plus forte raison, ce que ce terrible sous-entendu, si je puis ainsi dire, du néant des choses, donne d'intérêt neuf et profond à une histoire d'amour par exemple ? M. de Maupassant n'y insiste pas; il ne fait que l'indiquer à peine; ce n'est qu'un mot ou un tour de phrase; mais, ironiques jusqu'au cynisme ou tragiques jusqu'à la cruauté, je le retrouve dans presque toutes ses nouvelles, ce sentiment de la vanité des choses, pour y tenir la place qu'occupaient jadis, dans les romans de George Sand, si l'on veut, la joie, l'ardeur et la volonté de vivre. Et ce que nous disons de ses histoires d'amour, nous pourrions le dire des autres. En même temps qu'elles amusent, qu'elles intéressent, et quelquefois qu'elles irritent, elles font penser. Elles se sont comme chargées de sens, et l'on pourrait les définir des « raccourcis » ou des « résumés » de toute une longue suite de réflexions et d'idées. C'est grâce à la conception de la vie que l'on sent par-dessous, qui les soutient en quelque sorte, et que l'on verrait paraître, si l'on en déroulait, si l'on en développait les formules rapides, presque abréviatives. La conception peut être discutable, mais l'effet est certain, et non moins original que certain.

Que tout cela reste d'ailleurs un peu dur, on ne saurait le nier, et j'imagine qu'au surplus il ne déplaît pas trop à M. de Maupassant de se l'entendre dire. En renonçant à nous « scandaliser, » il a continué de voir les choses comme elles sont; et elles ne sont point, en général, ce qui s'appelle belles. Aussi bien, de quelque source très noble et très élevée qu'il dérive son pessimisme, il s'y mêle toujours deux choses très personnelles : beaucoup de lassitude et un peu de misanthropie. Dirai-je qu'il est de ceux « pour qui tout est fini dès qu'ils touchent à trente ans ? » que « rien ne distrait plus parce qu'ils ont

fait le tour de nos maigres plaisirs? » et qui, « parcourant d'un éclair de pensée le cercle étroit des satisfactions possibles, demeurent atterrés devant le néant du bonheur? » Ce serait abuser contre lui des confidences qu'il ne nous a point faites, ou du moins, — puisque ce sont ici ses termes que je copie, — qui ne sont pas les siennes seulement, mais celles aussi de beaucoup d'autres. Mais avec moins d'indiscrétion et plus de vérité, je crois pouvoir dire qu'il ne fait pas grand cas des hommes en général, et que, comme quelques pessimistes, s'il voyait jour à sortir de son désespoir, la laideur et la bêtise humaines suffiraient toutes seules pour l'y rengager. Tout est possible, et tout arrive : je serais cependant étonné si jamais l'auteur de *Bel Ami* finissait par l'exaltation humanitaire et mystique de ceux de *Crime et Châtiment* ou d'*Anna Karénine*.

Non pas que la sympathie manque pour cela dans l'œuvre de M. de Maupassant. Elle ne saurait manquer absolument nulle part; et puis, la nature même de son observation devait nécessairement y conduire, tôt ou tard, le disciple heureusement indocile de Flaubert. « La moindre chose contient un peu d'inconnu, nous disait-il tout récemment encore, dans la préface de *Pierre et Jean*. Trouvons-le. Pour décrire un feu qui flambe, ou un arbre dans une plaine, demeurons en face de cet arbre et de ce feu jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus pour nous à aucun autre arbre et à aucun autre feu. » Mais à les observer ainsi, fixement et patiemment, il faut que ce « feu qui flambe » et que « cet arbre dans cette plaine » deviennent en quelque sorte nôtres; et nous finissions par les aimer comme nôtres, ne les aimant d'ailleurs ni comme arbre ni comme feu. Nous leur sommes reconnaissans, si l'on peut ainsi dire, de la peine même et du temps qu'ils nous ont coûtés pour apprendre à les distinguer des autres feux et des autres arbres. Nous rentrons ainsi dans les frais de notre patience. C'est la sympathie esthétique. A plus forte raison, s'il s'agit des personnes et, comme le dit encore M. de Maupassant, de notre concierge ou de l'épicier d'en face. L'effort même qu'il fait pour les rendre, et, avant de les rendre pour les comprendre, les rend eux-mêmes sympathiques à l'artiste. Il les a étudiés avec passion, il les copie avec amour, et cela se sent dans les portraits qu'il en donne. C'est ce qui fait l'intérêt de quelques nouvelles qui, comme *la Bête à Maître Belhomme* et comme *le Trou*, n'ont d'autre signification ni d'autre portée que celle d'un tableau de genre, où le peintre, s'il s'appelle Chardin, a dépensé plus de talent qu'on n'en a mis bien souvent dans la décoration d'un palais ou d'une église.

Vous rappelez-vous à ce propos les jolies pages que Fromentin, ici même, dans ses *Maîtres d'autrefois*, a écrites sur le clair-obscur, son rôle et son importance dans la peinture? En éclairant la réalité d'une certaine manière, il disait qu'on la poétise, qu'on la transfigure; en

enveloppant les objets d'une lumière diffuse, dont l'ingénieux artifice échappe à l'œil du simple spectateur, il disait qu'on leur donne une valeur nouvelle et unique; en baignant le sujet dans une atmosphère dont la composition demeure le secret des maîtres, il disait qu'on fait des chefs-d'œuvre avec une vieille femme qui arrose des fleurs sur sa fenêtre, ou avec des buveurs attablés dans un cabaret. Il me semble que c'est le rôle aussi de la sympathie esthétique dans le roman naturaliste, et je ne sais, en vérité, si les naturalistes l'ont toujours bien compris. Avec ce que la vie quotidienne a de plus familier, pour ne pas dire de plus vulgaire, le romancier peut nous intéresser, non pas même s'il ajoute sa personne à son œuvre, mais seulement s'il a senti ce qu'il peut tenir de joie dans un verre de vin que boivent deux ouvriers sur le coin d'une table, ou de souffrance morale dans le cerveau rudimentaire d'une paysanne ou d'un vieux vagabond.

Ainsi, presque sans qu'il y songe, l'avidité de comprendre, et l'effort qu'il fait pour être compris à son tour, font rentrer dans l'œuvre d'art cette sympathie dont l'artiste avait semblé vouloir se préserver comme d'une faiblesse. Entre l'observateur et la réalité, quelque chose d'autre s'est interposé; et de même que le peintre, en reproduisant les contours des objets, ne saurait s'empêcher d'imiter la lumière changeante et particulière qui les détermine, de même le conteur ou le romancier, quand ils nous font leurs récits, ne sauraient manquer d'y faire entrer, sans l'exprimer d'ailleurs, le jugement de l'opinion sur les faits qu'ils racontent. Il y a une manière, si l'on peut ainsi dire, d'éclairer la sottise, la laideur ou le vice, qui les rend presque sympathiques; et c'est ce qu'ont bien compris tant d'auteurs dont les œuvres ne seraient autrement que les annales du crime et de l'impudicité.

Mais d'autres formes de la sympathie ne sont point étrangères à M. de Maupassant; et, par exemple, dans ses nouvelles, il est difficile de ne pas remarquer la place que tiennent quelques questions que l'on pourrait appeler sociales, comme celle de l'origine ou de la psychologie du crime, et comme celle encore des confins du bon sens et de la folie. Comment naît le crime et quelle part y ont le tempérament, les circonstances, l'occasion? C'est le sujet de *la Petite Roque;* ou bien encore quelle part avons-nous tous quelquefois dans les crimes des autres? C'est le sujet de *Un Vagabond.* D'autres nouvelles même n'ont plus de naturaliste, au sens où l'on a quelquefois entendu le mot, que la justesse de l'observation et l'illusion de vérité que donne le récit : ainsi *Mademoiselle Perle* ou *Miss Harriett :* il est vrai que, si la première est une des plus jolies nouvelles de M. de Maupassant, j'apprécie beaucoup moins la seconde. Enfin, si je le voulais, dans les cinq ou six volumes que j'ai là sous la main, si je voulais trouver des nouvelles sentimentales, il y en aurait aussi;

mais, puisque sans doute ce ne sont pas celles dont M. de Maupassant se sait à lui-même le plus de gré, il nous suffira de les avoir signalées...

Car nous avons encore quelques mots à dire, et toutes ces qualités, comme quelques-uns aussi de ces défauts, nous ne saurions terminer sans faire observer à quel point ils sont « de race, » — j'entends ici français et classiques. Certes, j'apprécie cette sensibilité, dont les chefs-d'œuvre littéraires, avant d'appartenir au roman russe, nous ont jadis été donnés par les romanciers anglais, par l'auteur d'*Adam Bede*, par celui de *Jane Eyre*, par celui de *David Copperfield;* et j'ai souvent regretté de n'en pas retrouver l'accent chez nos romanciers français. Mais je ne sais pourquoi, le fait est qu'elle tourne chez eux, presque toujours, à la sensiblerie ou à la sentimentalité, et il paraît bien certain qu'elle manque presque entièrement dans les *Contes* de Voltaire, par exemple, ou encore chez Le Sage, dans *Gil Blas* et dans *le Diable boiteux*. C'est ce que M. de Maupassant pourra toujours aisément répondre à ceux qui lui reprocheront trop vivement d'être ironique plutôt que sensible; et, qu'ayant les qualités d'un vrai conteur français, il ne voit pas pour quelle raison il essaierait laborieusement de s'approprier celles d'un romancier russe ou d'un conteur anglais. Il n'aura pas tout à fait tort. Soyons nous-mêmes d'abord; et faisons attention que dans l'histoire de toutes les littératures, la perfection de l'art d'écrire se mesure à notre indépendance, pour ne pas dire à notre ignorance des littératures étrangères. Mais quoi! nous voulons avoir aujourd'hui « l'âme multiple; » nous ne craignons rien tant que de nous ressembler; et il nous plaît, pour montrer la souplesse de notre talent, de rivaliser avec des étrangers dont ni l'hérédité littéraire, ni les habitudes d'esprit, ni les horizons intellectuels, ni les sentimens ne sont vraiment les nôtres.

Ce n'est pas mal imaginé, pour quelques-uns de nos écrivains qui joignent à toute sorte de mérites le malheur de ne savoir pas composer. Aucun roman russe n'est composé, peu de romans anglais le sont, et, depuis bien des années, il est vrai que ce défaut nous est devenu moins sensible, mais ce n'est pas une raison pour méconnaître chez ceux qui le possèdent la qualité qui en est le contraire. Quand M. de Maupassant n'aurait pas cru devoir nous dire, dans la préface de *Pierre et Jean*, le prix qu'il attache à la composition, nous le saurions par ses Nouvelles, sinon par ses Romans, dont le lien nous a paru quelquefois un peu lâche, et la composition, non pas aventureuse, mais enfin moins serrée que nous le voudrions. Cette science ou cet art de la composition, peu de romanciers les possèdent, peu de naturalistes surtout, pas même peut-être M. Zola, dont les romans épiques ou prétendus tels n'ont qu'une unité purement extérieure, presque factice. Mais les nouvelles de M. de Maupassant s'encadrent, pour ainsi dire,

comme des tableaux dans leur bordure, et nous donnent cette sensation du définitif et de l'achevé qui est le triomphe de l'art de composer. Je voudrais seulement qu'il usât un peu moins du procédé facile dont l'auteur de *Carmen* avait abusé avant lui. Cela consiste, on le sait, à introduire le récit principal au moyen d'une aventure de voyage ou de chasse, entre le commencement et la fin desquelles il s'encadre alors si naturellement... que l'artifice en saute aux yeux. Mais cette remarque faite, et sans rien ajouter à ce que nous avons déjà dit plus haut de la sobriété, de la précision et de la netteté de l'exécution, cette qualité de la composition n'est pas la moindre dont on doive louer M. de Maupassant, et il n'y en a pas de plus rare depuis que, pour en excuser l'absence, on a inventé de la présenter comme une imitation plus fidèle de la vie, sous prétexte que dans la vie rien ne commence ni ne finit, rien ne s'arrange ni ne s'ordonne, rien ne se compose et rien ne *s'encadre*.

Enfin, ce qui achève de distinguer M. de Maupassant parmi les jeunes romanciers, et ce qui nous rend encore en lui l'une des qualités que, pour notre part, nous apprécions le plus chez les classiques, c'est le soin avec lequel il n'a toujours mis de lui-même dans son œuvre que ses qualités d'artiste, et non pas sa personne, son caractère et sa vie. On sait la rage qu'ils ont tous aujourd'hui de nous occuper d'eux-mêmes; quand ce n'est pas de leurs souvenirs de collège, c'est de la manière dont ils ont composé leurs romans; et ils ont l'air de croire, en vérité, qu'en dehors d'eux, et de leur famille peut-être, ces choses-là intéressent le public. M. de Maupassant ne parle point de lui dans ses livres, ou du moins, s'il y a mis quelque chose de sa vie, il ne nous l'a point dit, et nul n'a le droit de le chercher, et encore moins de le savoir. C'est d'un naturaliste, c'est d'un vrai naturaliste, conséquent avec lui-même et avec sa doctrine, qui sait bien qu'une chose n'est point *vraie* parce qu'elle s'est passée; que ce ne sont point des *notes* ou des *documens* qui font la fidélité d'une imitation ou le naturel du style; et qu'au contraire ils réussiraient plutôt à détruire l'illusion. Mais je dis que c'est d'un classique aussi, qui sait bien que, si les œuvres d'art durent et vivent, c'est par elles-mêmes, en dehors et indépendamment des théories d'art dont elles sont l'expression, comme aussi du bruit que l'on fait autour d'elles. Et pourquoi n'ajouterais-je pas que cette attitude ou cette manière d'être est enfin d'un véritable artiste, qui s'en remet uniquement à son œuvre du soin de sa réputation, qui n'essaie pas de gagner à sa personne les sympathies qui ne s'adresseraient point à son genre de talent, et qui se fait un point d'honneur, étant né pour écrire des romans et des nouvelles, quand il les a écrits, de les laisser tout seuls s'avancer dans le monde, sans intrigue ni brigue, et répandre le bruit de son nom?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

A quoi donc sert l'expérience en politique? A-t-elle jamais servi à rien? On ne le dirait certainement pas, à voir comment tout marche, comment les mêmes phénomènes de vie publique se reproduisent, dans des conditions souvent différentes, mais avec les mêmes résultats.

S'il est un fait avéré, constaté, devenu presque banal tant il a pris le caractère d'une certitude invariable, c'est que les gouvernemens ne périssent jamais sous les coups de leurs adversaires; ils périssent par leurs propres fautes, par leurs excès ou par leurs faiblesses, parce qu'ils n'ont voulu rien écouter, parce qu'ils ont été les dupes plus ou moins volontaires de leurs préjugés et de leurs entraînemens. Ils tombent tout simplement du côté où ils penchent. L'expérience le leur crie à tout instant, sous toutes les formes: ils n'en tiennent compte, ils suivent aveuglément jusqu'au bout la fatalité de leurs passions ou de leurs faux principes; ils se flattent toujours de réussir là où d'autres ont échoué. C'est évidemment l'histoire du régime qui règne encore aujourd'hui, de cette république telle que l'ont faite les républicains, opportunistes et radicaux. Elle aurait peut-être pu après tout s'établir, cette république, c'est possible; puisqu'elle a vécu et qu'elle a eu une certaine durée, elle a dû avoir sa raison d'être, elle a répondu à une certaine situation. Elle a été si bien menée, par de si habiles et si prévoyans politiques, qu'elle a fini par s'identifier avec tous les abus, avec toutes les tyrannies de secte et de parti, avec tous les gaspillages financiers, avec tous les genres de désorganisation. Puis, un jour est venu où ceux qui l'ont si bien conduite se sont réveillés en face des conséquences de la plus fausse des politiques, et même devant ce spectacle de leurs œuvres, du pays troublé et désor-

ganisé par eux, ils n'ont pas encore le courage d'un mouvement de bon sens; ils ne savent pas ou ils n'osent pas avouer qu'ils se sont trompés. Ils ne voient rien, ils se complaisent dans l'arrogance vulgaire de leur infatuation. Puisqu'ils ont les apparences et les représentations du pouvoir, puisqu'ils peuvent aller prononcer des discours à l'inauguration de toutes les statues, puisqu'ils voyagent en personnages officiels, ils sont satisfaits. Ils proclament au besoin leur « éternité » dans leurs discours et dans leurs toasts. Ils parlent d'aller en avant, de refaire les constitutions, de réformer l'état, lorsqu'ils ne voient pas même à deux pas devant eux dans l'étrange confusion qu'ils ont créée, qui s'accroît tous les jours.

Le fait est qu'aujourd'hui, plus on approche de cette session nouvelle, qui devait d'abord s'ouvrir le 9 octobre, qui ne s'ouvrira plus maintenant que le 15, si la commission du budget est prête, si les ministres ont eu le temps d'aller s'entendre avec elle, — moins on peut pressentir ce qui arrivera, ce que deviendront d'ici à peu les affaires de la France. Le pays, lui, sait qu'il est mécontent, plus que jamais mécontent et dégoûté d'une politique qui le trouble et l'appauvrit. Le gouvernement, pour sa part, ne sait pas comment il échappera aux crises qui le menacent, par quel miracle de concentration radicale il retrouvera une majorité pour en finir avec ce qui reste d'ordre et de sécurité dans notre vie française. Les partis eux-mêmes, malgré les violences et les emportemens de leurs polémiques, sont peut-être au fond un peu embarrassés pour engager une campagne qui peut être décisive à la veille des élections générales, qui peut être précipitée par l'imprévu et déconcerter toutes les tactiques. Il est certain que ces préliminaires de la session prochaine sont assez obscurs, qu'on ne sait pas bien où l'on va, que tout se présente sous un aspect plus que douteux, et ce ne sont pas les voyages officiels qui peuvent mettre de la clarté dans nos affaires. A vrai dire, tous ces voyages présidentiels, ministériels, finissent par être un peu monotones en se reproduisant si fréquemment. Ils tournent tous dans le même cercle; ils ressemblent à des exercices du cirque. C'est par trop prévu, par trop officiel. Une réception à la préfecture, une allocution aux maires, un discours dans un banquet, une visite aux hospices ou à un lycée de filles, à un arsenal ou à une usine, le programme commence à être un peu usé et peut-être un peu banal. Assurément M. le président de la république y met la meilleure volonté. Il va là où on le demande. Il a parcouru, il y a quelques jours, la Normandie, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg, Elbeuf. Il doit encore, à ce qu'il paraît, aller prochainement à Lyon et même à Annecy. Avant que la saison finisse, il sera allé dans bon nombre de départemens; il aura épuisé ses crédits de voyage pour l'année. M. le président de la république trouve d'ailleurs l'accueil courtois et cordial qui lui est dû, et on pour-

rait peut-être même dire en passant que l'empressement avec lequel les villes de province réclament sa présence est une preuve singulière de la prétendue passion du pays pour une réforme constitutionnelle qui supprimerait la première magistrature de l'état. M. le président de la république est bien reçu partout, c'est entendu, c'est de plus fort heureux; mais il est bien clair que ces voyages, tels qu'ils sont, n'ont ni signification ni influence. Ils peuvent voiler un instant, ils ne changent pas cette situation faussée, ruinée et maladive, où la France se sent envahie par une désorganisation croissante, où l'anarchie s'exhale pour ainsi dire de toutes parts, sous la forme des grèves les plus imprévues, jusque dans les services de l'état, comme sous la forme de ces accusations qui mettent en doute devant le pays l'honnêteté des pouvoirs publics, de la commission du budget elle-même.

Oui vraiment, la haute et puissante commission du budget en personne! Et ce n'est pas le premier venu, ce n'est pas un simple journaliste impatient de bruit qui a ouvert cette campagne de délation ou de suspicion contre l'intégrité parlementaire; c'est un député, connu ou inconnu, peu importe, républicain lui-même dans tous les cas, peut-être radical, M. Numa Gilly, représentant du Gard. Ce député provençal, maire de Nîmes, jusqu'ici fort silencieux au Palais-Bourbon, a retrouvé sa faconde méridionale devant ses électeurs, à Alais, et il a parlé en homme impatient de dire ce qu'il savait et ce qu'il ne savait pas, de faire la confession des autres encore plus que la sienne. Il a exprimé son indignation des gaspillages financiers dont il prétendait avoir été le témoin, des abus d'influences dont se rendraient coupables des membres du parlement, et, dans une vertueuse révolte, il a fini par déclarer à ses électeurs, Provençaux comme lui, que sur trente-trois membres de la commission du budget, il y avait au moins « vingt Wilsons! » Il s'était ménagé une liste assez large d'exceptions pour pouvoir y inscrire ses amis ou ses collègues du Gard. Les autres, ceux qui n'étaient pas exceptés, ont réclamé des explications; ils ont eu la naïveté d'écrire, de porter leurs doléances à la commission du budget, et la plus bizarre des polémiques s'est engagée entre Paris et Nîmes. On a sommé le député du Gard de citer des noms, de dire quels étaient ces « Wilsons » qu'il entendait désigner; M. Numa Gilly, sans se laisser déconcerter, payant de hardiesse, a répliqué qu'il était prêt à tout dire, qu'on n'avait qu'à le traduire devant une cour d'assises, et que là seulement, devant le jury, il citerait les noms des prévaricateurs. Cette édifiante querelle dure encore. Il y a sans doute bon nombre de calomnies, passablement d'ignorance dans le vertueux réquisitoire du député de Nîmes, et ce qu'il y aurait eu de mieux probablement eût été de ne pas trop prendre au sérieux les accusations de M. Numa Gilly; mais ce n'est pas la question ou ce n'est pas toute la question. Depuis dix ans, la commission du budget n'a pas même

voulu admettre un seul député conservateur, dont la présence eût été une garantie pour elle, et voilà ce qu'elle a gagné! Elle s'offense des comparaisons qu'elle trouve aujourd'hui injurieuses, et pourtant, pendant des années, elle a eu pour financier de confiance, pour rapporteur-général, M. Wilson lui-même, dont elle connaissait les trafics, les manœuvres suspectes. Elle ne veut pas qu'on lui parle de gaspillages; mais c'est par elle, par elle surtout, que le désordre financier s'est accru, et elle s'est exposée à s'entendre dire par un député républicain plus ou moins indiscret : « Depuis huit ans, nous nous sommes endettés de 8 milliards; voilà le résultat de la politique actuelle! » Qu'on mette de côté la question personnelle : la question politique reste entière, — et c'est en gouvernant les finances comme la commission du budget l'a fait qu'on finit par provoquer ces accusations, ces suspicions, qui n'atteignent pas seulement les hommes, qui avilissent les institutions elles-mêmes.

C'est l'anarchie dans le parlement, nous n'en disconvenons pas. Il y a, sans aller bien loin, un autre incident qui n'est pas vraiment un spécimen moins curieux de l'anarchie administrative : c'est cette sorte de sédition organisée par les employés des postes et télégraphes. Lorsque des ouvriers se mettent en grève, ils sont sans doute les victimes des excitations par lesquelles on les abuse, des moyens meurtriers qu'on a mis entre leurs mains contre eux-mêmes, contre les intérêts de la production nationale; mais après tout ils sont libres, maîtres de leur travail. En est-il de même des serviteurs de l'état, des employés qui se sont liés au service public, qui en ont accepté les conditions, les règles, les obligations? Si le service leur pèse, ils sont libres de donner leur démission; ils n'ont sûrement pas le droit d'abuser de la position qui leur est faite pour dicter collectivement la loi à l'état. Les employés des postes et télégraphes ne se sont pas mis en grève : ils ont été tout près, ils ont menacé! Ils ont eu leurs réunions publiques et rédigé des pétitions au parlement; ils ont nommé des délégués pour traiter avec leurs chefs, ils ont essayé d'enrôler dans leurs manifestations jusqu'aux employés des provinces. Ils ont voulu, eux aussi, avoir leur fédération! Et qu'a-t-on fait pour réprimer ce désordre, qui est bien un des plus saisissans exemples de l'anarchie du jour? Le gouvernement a fini sans doute par se décider à quelques sévérités; il a commencé par la tolérance, par les négociations, par une longanimité à demi complaisante : il a eu l'air de trouver cela tout simple! Où en serait-on cependant si un grand service public pouvait être interrompu parce que des agens peuvent avoir des griefs, même des griefs légitimes? Si les employés des postes et télégraphes ont le droit de faire la loi à l'état, les fonctionnaires de tout ordre ont également ce droit. Les soldats eux-mêmes pourraient se fédérer pour l'amélioration de leur solde. De proche en proche, tout y passerait. Il n'y au-

rait plus alors qu'à mettre au *Journal officiel* le plaisant décret de M. Rochefort : « Article 1er, il n'y a plus rien; — article 2, personne n'est chargé de l'exécution du présent décret. » C'est la désorganisation universelle, et une désorganisation d'autant plus redoutable qu'elle est le résultat logique, fatal de tout un ensemble de choses, de l'affaiblissement croissant de toutes les idées d'ordre, de l'impuissance ou des connivences d'un gouvernement complice.

Voilà où l'on arrive! Et si on veut savoir ce que méditent, ce que font pendant ce temps les ministres du jour, c'est bien simple : M. le ministre de l'instruction publique va inaugurer officiellement une statue de Danton, en célébrant les vertus de l'auteur des massacres de septembre! M. le président du conseil est occupé à combiner sa revision de la constitution, à préparer, par une mutilation nouvelle du sénat, l'affaiblissement des dernières garanties financières qui restent au pays, et à chercher une majorité pour continuer, s'il le peut, sa campagne de radicalisme tapageur et brouillon. C'est ce qui s'appelle profiter de l'expérience des choses et travailler à relever les affaires de la république! M. le ministre des affaires étrangères qui, lui aussi, inaugurait l'autre jour une statue à Amiens, mais la statue d'un brave soldat mort sur la brèche de sa citadelle, M. le ministre des affaires étrangères a paru, il est vrai, avoir d'autres préoccupations. Il a prétendu que si ce soldat qu'on honorait justement pouvait sortir de son tombeau, il dirait : « Vivez pour la patrie, uniquement pour elle... Cessez ces divisions, craignez les dictatures, fortifiez-vous, développez les vertus viriles, le sentiment du devoir, le respect de la discipline!.. » Et puis M. le ministre des affaires étrangères a ajouté que nos divisions intérieures faisaient seules notre faiblesse et nous empêchaient de reprendre le rang qui nous est dû, que si la France était unie, elle retrouverait aussitôt, sans avoir besoin de recourir aux armes, son ascendant et sa puissance dans le monde. Rien de mieux; M. le ministre des affaires étrangères est mieux placé que tout autre pour savoir ce que la politique de division et d'agitation coûte à la fortune de la France; mais s'il y a des divisions, qui donc les a provoquées et les envenime tous les jours par l'esprit de secte? Si le pays, lassé et dégoûté, a quelquefois l'air de ne pas craindre les dictatures nouvelles, qui a créé cette fatigue et ce dégoût? Si l'instabilité est partout, à qui la faute, et qui donc est occupé encore aujourd'hui à recommencer l'éternelle histoire des gouvernemens préparant leur propre ruine par leurs sottises et par leurs excès?

On ne peut pas dire que les affaires de l'Europe, plus ou moins dégagées des troubles et des complications des dernières semaines, ne soient pas pour le moment à peu près à la paix. Elles sont à la paix si l'on veut; elles restent en même temps, on le sent bien, toujours livrées aux influences malignes, aux contradictions, à l'incertitude, au

caprice des passions et des incidens. Cette pauvre paix du monde, elle est si bien gardée par ses terribles protecteurs, par le formidable appareil des alliances et des armemens, qu'on la croit sans cesse en péril, qu'elle semble toujours dépendre de quelque volonté mystérieuse ou d'une circonstance imprévue, de la visite d'un ministre à Friedrichsruhe ou des déplacemens d'un souverain.

Jusqu'ici, il est vrai, elle est sortie à peu près intacte de plus d'une épreuve. Elle n'a pas trop souffert de la crise du changement de règne en Allemagne, de l'avènement d'un prince arrivant au pouvoir suprême avec l'impatience et l'inexpérience de la jeunesse. Elle a été plutôt raffermie qu'ébranlée par l'entrevue de Péterhof, dont l'unique résultat, d'après toutes les apparences, a été de prouver que la Russie était toujours décidée à garder sa liberté. Aujourd'hui, l'empereur Guillaume II reprend le cours de ses voyages; il a déjà quitté Berlin, après avoir vu un instant M. de Bismarck, venu tout exprès de Friedrichsruhe. Il se rend d'abord à Vienne, où il est attendu, où il sera reçu avec la sévère étiquette de la cour d'Autriche. Il va ensuite à Rome, peut-être même, dit-on, jusqu'à Naples, où il présiderait à une revue navale, et vraisemblablement la course de Guillaume II en Italie ne changera rien, n'aura aucune influence sensible, décisive sur les rapports généraux de l'Europe. Il y aura plus de bruit et de manifestations que de résultats réels. Tel qu'il est cependant, ce voyage de l'empereur Guillaume à Rome peut prêter à de l'imprévu, peut-être même avoir ses incidens curieux et piquans. On ne voit pas bien encore comment tout va se passer, par quel artifice de diplomatie le jeune souverain allemand réussira à se tirer d'affaire entre le Quirinal et le Vatican, entre le roi Humbert et le pape Léon XIII. On a dû certainement tout prévoir et arranger d'avance cette grande représentation; la réalité peut tout déranger et ménager quelque surprise. C'est là la question dans ce spectacle qui se prépare, que les Allemands et les Italiens vont offrir à l'Europe, plus curieuse qu'émue. Au fond, il n'est point impossible qu'il n'y ait quelque malentendu sur lequel on se tait habilement de part et d'autre, parce qu'on y est intéressé pour le moment, — après quoi il n'en sera ni plus ni moins.

En attendant que les voyages de l'empereur Guillaume à Vienne ou à Rome aient dit leur dernier mot, à la veille même de ces voyages, un incident aussi singulier qu'imprévu, à demi littéraire, à demi politique, occupe et passionne presque l'Allemagne depuis quelques jours : c'est tout simplement la publication d'un « journal, » d'une série de notes intimes de l'empereur Frédéric III. Par quelle indiscrétion ou par quelle circonstance particulière ces notes écrites pendant la guerre de 1870-1871, par celui qui n'était encore que le prince de la couronne de Prusse, ont-elles pu voir le jour? L'infortuné prince, si contrarié dans sa vie et promis à une fin si douloureuse, avait-il lui-même re-

mis ce « journal » à quelque confident, avec la mission de le publier après sa mort comme une sorte de testament, comme un témoignage survivant de ses pensées? Toujours est-il que le « journal » a paru et qu'il a aussitôt fait grand bruit à Berlin, dans le monde des partis, surtout dans le monde officiel, qu'il a particulièrement ému. Il a été discuté, commenté; on s'est passionné autour de cette exhumation mélancolique du malheureux souverain. Les uns y ont vu une indiscrétion coupable, une trahison des secrets d'état; les autres se sont hâtés d'y chercher une arme dans l'intérêt de leurs opinions et de leur cause. Les polémiques ont eu le temps de se donner libre carrière. Aujourd'hui, M. de Bismarck à son tour arrive un peu tardivement avec un rapport un peu brutal qu'il adresse à l'empereur Guillaume, et où il réclame des poursuites contre une publication compromettante pour les intérêts de l'empire. Le chancelier, en feignant de mettre en doute l'authenticité des notes attribuées à Frédéric III, se donne la satisfaction de traiter avec une âpre et hautaine rudesse celui qui les aurait écrites, surtout son entourage, — et en demandant des poursuites contre ce qui a été publié, il n'a vraisemblablement d'autre intention que de prévenir la divulgation de quelques autres parties du « journal, » qui pourraient être plus désagréables encore. Les poursuites et les sévérités sont un peu aujourd'hui la précaution inutile. On peut mettre les juges en mouvement, recommencer quelque procès d'Arnim, essayer de prévenir des indiscrétions nouvelles. On ne supprime rien, on n'interdit rien en ce temps-ci. Ce qui ne paraît pas à Berlin peut paraître ailleurs; ce qui est déjà connu ne peut plus être effacé; ces notes de celui qui fut Frédéric III courent aujourd'hui le monde; elles sont allées porter partout le secret de ce prince à l'âme mystérieuse, à la destinée tourmentée, qui n'a connu le règne que pour le perdre aussitôt.

Elles ont sans doute un intérêt singulier, ces notes écrites au jour le jour, avec une manifeste sincérité, sous l'impression des événemens; elles ont surtout cela de curieux qu'elles éclairent d'une lumière assez nouvelle la nature morale de ce prince, ses aspirations, ses inclinations familières, sa position dans le monde où il vit. Évidemment, celui qui fut le prince Frédéric-Guillaume avant d'être l'empereur Frédéric III n'a jamais eu la position qu'il désirait, à laquelle il avait le droit de prétendre. Il est tenu à l'écart de la politique, — premier sujet du royaume, obéissant à son père, soldat soumis et toujours prêt, mais peu consulté, peu écouté, et peut-être même depuis longtemps un peu suspect pour ses idées. C'est un prince d'une originalité assez étrange, réunissant tous les contrastes, alliant l'orgueil de sa race aux goûts les plus simples. Il représente un peu, même en 1870, un victorieux malgré lui, faisant la guerre sans l'aimer, se plaisant à être complimenté pour sa philanthropie, pour son humanité

plus que pour ses victoires,— avec cela très Allemand, plus Allemand que son père le vieux Guillaume, qui est surtout Prussien, plus Allemand que M. de Bismarck lui-même, et parlant le premier de l'unité allemande, du rétablissement de la dignité impériale, quand le chancelier hésite encore. On a dit que ces notes recueillies aujourd'hui, après dix-huit ans, diminuaient M. de Bismarck en montrant, au moment décisif de la résurrection de l'empire, dans l'hiver de 1870, le prince royal résolu, le chancelier résistant, se défendant contre les séductions du succès, manquant de confiance dans son pouvoir. Ce n'est peut-être pas l'impression la plus vraie. Il faut tenir compte des situations et des caractères. Tel qu'il se montre dans son « journal, » Frédéric-Guillaume est une sorte d'idéaliste faisant de la politique avec une certaine naïveté de sentiment, rêvant de l'unité allemande à la façon d'un étudiant de Bonn ou d'Iéna. M. de Bismarck est l'homme pratique jugeant les difficultés avec son sens positif, sentant la nécessité de tout ménager, comprenant le danger de violenter les princes du Sud par une précipitation mal calculée et de les rejeter dans l'alliance de l'Autriche, qui était encore la vaincue non réconciliée de Sadowa. Ce n'est pas, autant qu'on le croit, une diminution pour M. de Bismarck. Ces notes de 1870 n'ont qu'une signification : elles dévoilent une fois de plus l'incompatibilité entre ces deux natures, entre le prince et le chancelier, incompatibilité qui a survécu aux événemens, qui aurait fini sans doute par éclater plus vivement si Frédéric III était arrivé à l'empire dans la plénitude de ses facultés et de ses forces.

Il y a une mélancolie des choses qui s'exhale vraiment de ce « journal » de 1870. Oui, sans doute, ce prince, campé à Versailles, se montre dans ses notes épris d'un certain idéal de libéralisme et de justice. Il ne ressemble pas à Frédéric-Charles, qui, selon sa remarque, a toujours, « même chez lui, sa cravache à la main. » Il ne cache pas son « horreur personnelle pour la guerre. » Il désavoue tout sentiment de haine à l'égard de la France, et il ne craint pas d'écrire qu'il voudrait réconcilier les deux pays. Son premier mouvement, à la nouvelle de la reddition de Strasbourg, est d'écrire au roi pour lui demander la réparation de la cathédrale et de la bibliothèque. Sa préoccupation est de résoudre les questions sociales dont il sent le danger, de donner à l'Allemagne « une organisation libérale après la paix. » Il écrit, non sans quelque ingénuité : « J'étendrai une main ferme sur toute la nation unie, parce que je serai le premier souverain qui adhère sans réserve aux institutions constitutionnelles. » On dirait vraiment qu'il touche au règne, au moment de faire de ses rêves une réalité. Qu'arrive-t-il, cependant? Pour bien des années encore, il est retenu dans la subordination et le silence vis-à-vis d'une politique qu'il n'approuve pas toujours, et lorsqu'à son tour il arrive à l'empire, il n'est plus temps : il est déjà vaincu par le mal! C'est à peine s'il peut montrer à Berlin

un fantôme d'empereur. Tout se résume pour lui dans quarante ans de soumission et trois mois d'un règne impuissant. Que serait-il arrivé si ce prince à demi idéaliste, Frédéric III, avait vécu? Il aurait eu sans doute plus d'une déception, il n'aurait pas résolu tous les problèmes qu'il rêvait de résoudre; il eût dans tous les cas probablement essayé de mettre son esprit, ses idées dans son gouvernement. Avec son fils, avec le petit-fils de l'empereur Guillaume Ier, c'est un autre règne, un autre esprit, une autre politique, ou plutôt c'est la continuation de la politique représentée par M. de Bismarck, qui reste le premier et tout-puissant conseiller du nouveau souverain dans la vie incertaine et précaire depuis longtemps créée à l'Europe.

Les affaires de la première des alliées de l'Allemagne, de l'Autriche, que Guillaume II va précisément visiter aujourd'hui, sont toujours compliquées; elles le sont peut-être plus que jamais en ce moment, à en juger par les débats passionnés des diètes provinciales, par une recrudescence assez sensible des antagonismes de races, des conflits de nationalités engagés un peu partout dans l'empire. Il est certain que ce n'est pas une tâche facile pour un ministère de faire vivre ensemble Allemands, Polonais, Magyars, Slaves de la Bohême ou du Sud, toutes ces populations différentes de races, souvent ennemies, qui tiennent passionnément à leurs droits, à leurs traditions, et ne se sentent liées à l'empire que par leur fidélité à l'empereur. Cette diversité de populations a été quelquefois et pourrait être encore la force de l'Autriche; elle est aussi évidemment la faiblesse de cet empire composite, toujours ballotté entre les populations allemandes, qui ont naturellement leur centre d'attraction en Allemagne, et les populations slaves, qui se sentent entraînées par les affinités de race, de religion, vers la grande protectrice des Slaves, la Russie elle-même. Comment tout concilier? C'est l'éternelle difficulté. L'histoire de l'Autriche est remplie des incidens de ces luttes qui se renouvellent sans cesse, et un des plus curieux de ces incidens, un des plus imprévus et peut-être aussi des plus sérieux, est certainement la scène qui s'est passée il n'y a que quelques jours à Belovar, aux confins militaires de la Croatie. L'empereur François-Joseph s'était rendu à Belovar pour assister à des manœuvres des régimens de frontières. Pendant son court séjour il a reçu les évêques de la contrée, particulièrement le plus illustre de tous, l'évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer, et, dans cette visite, il paraît avoir adressé la remontrance la plus sévère à l'évêque de Diakovo. L'empereur se serait même exprimé assez durement pour que Mgr Strossmayer, de concert avec ses collègues dans l'épiscopat, ait cru devoir s'abstenir de reparaître aux réceptions impériales, à un banquet donné par le souverain. Or il faut se souvenir que l'évêque de Diakovo n'est pas seulement un des plus éminens prélats de l'église, c'est aussi un des

patriotes les plus populaires parmi les Slaves du Sud, dont il est depuis quarante ans l'apôtre vénéré, l'infatigable bienfaiteur.

Esprit supérieur, renommé pour ses lumières, pour sa science et son libéralisme aussi actif que généreux, passionné pour son pays, Mgr Strossmayer a passé sa vie à servir la Croatie et la cause slave. Depuis quarante ans, depuis qu'il est à Diakovo, il emploie toutes les ressources de son diocèse à répandre l'instruction populaire par les écoles, à fonder des musées, des bibliothèques, des établissemens d'utilité publique, à remettre en honneur les traditions de sa race, à raviver sous toutes les formes, par tous les moyens, par l'enseignement de l'histoire comme par la littérature et par les arts, le sentiment de la nationalité. Il défend pied à pied la Croatie contre les Magyars de Pesth de qui elle dépend, qui pour elle représentent l'ennemi, comme l'Allemand représente l'ennemi pour les Slaves de Bohême. Il ne poursuit pas seulement une œuvre nationale : depuis longtemps son rêve est de préparer une réconciliation religieuse entre l'église catholique, dont il est un des chefs, et l'église orientale orthodoxe. Aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion de travailler à cette réconciliation, et lorsqu'il y a quelque temps, on célébrait, à Kief, le neuvième centenaire de la conversion de la Russie à la foi chrétienne, il s'empressait d'adresser, sous la forme d'un télégramme, un chaleureux appel aux organisateurs des fêtes, à la grande puissance slave. C'est précisément ce télégramme envoyé à Kief qui a motivé récemment la scène de Belovar, l'amère remontrance de l'empereur. Il y a eu évidemment quelque méprise. Mgr Strossmayer a toujours été sincèrement attaché à l'Autriche et à l'empereur. L'appel qu'il a adressé à Kief n'avait, cela est bien clair, qu'un caractère tout religieux, il ne pouvait être un acte de faction. Ce qui a frappé et indisposé sans doute l'empereur François-Joseph, c'est la coïncidence de cette manifestation avec une situation générale où l'Autriche peut avoir à tout instant des embarras avec la Russie. Malheureusement il a frappé un peu fort en traitant avec dureté un prélat populaire. Il peut avoir causé quelque satisfaction à Pesth et parmi les Allemands de l'empire ; il n'a sûrement réussi ni à affaiblir l'autorité de l'évêque de Diakovo ni à décourager les Slaves. Les paroles de l'empereur ont provoqué, au contraire, une sorte d'explosion ; les Tchèques de la Bohême se sont empressés d'envoyer leurs félicitations à Mgr Strossmayer. La réprimande n'a servi à rien. Les Slaves sentent désormais leur puissance. Ils peuvent devenir un danger, c'est possible. L'Autriche n'a que le choix des dangers, et les Allemands aussi peuvent créer aujourd'hui même des difficultés d'une autre nature en préparant pour l'arrivée de l'empereur Guillaume des ovations, des manifestations qui pourraient être embarrassantes ou humiliantes pour le gouvernement de Vienne. Toutes les

tentatives pour donner à la présence de Guillaume II une importance par trop extraordinaire échoueront vraisemblablement devant le bon sens de la population viennoise. Le péril n'existe pas moins, et l'Autriche a toujours, en vérité, quelque peine à rester simplement autrichienne dans la politique comme dans les réceptions qu'elle réserve à ses hôtes.

Une crise qui n'est pas sans une certaine gravité, qui n'est pas même sans toucher par quelques côtés à des intérêts européens, menace peut-être la Hollande. La santé du roi Guillaume, qui a passé depuis quelque temps par d'incessantes alternatives, a paru s'affaiblir plus que jamais tout récemment. Le roi de Hollande en mourant ne laisserait pour lui succéder qu'une jeune fille, la princesse Wilhelmine, âgée tout au plus de huit ans, et il est certain que, si le dernier descendant mâle de la maison qui a donné un roi à l'Angleterre avait disparu sans que tout fût réglé pour la tutelle de la jeune héritière comme pour la régence, des difficultés singulièrement épineuses auraient pu se produire. Aussi s'est-on hâté récemment, dès la réunion des états-généraux à La Haye, de prendre toutes les mesures nécessaires pour compléter par l'organisation de la tutelle l'œuvre commencée par la constitution de la régence. Une loi a été votée par les chambres hollandaises sans contestation, sans opposition. Cette loi confie la tutelle à la reine Emma, mère de la jeune princesse appelée à régner, et à côté de la reine mère, elle établit un conseil de tutelle où entreront, avec quatre membres désignés par le roi quelques-uns des principaux dignitaires du royaume : le vice-président et le membre le plus ancien du conseil d'état, le président et le procureur-général de la haute cour des Pays-Pas, le président de la cour des comptes. C'est par ce conseil que sera surveillée et dirigée l'éducation de la jeune princesse. Une disposition particulière, qui n'est pas sans quelque importance, exclut la famille de la reine mère de la tutelle, qui reste une affaire toute nationale, toute hollandaise. Ainsi tout ce que pouvait la prévoyance pour simplifier une situation délicate, pour atténuer des difficultés toujours possibles, a été fait. Les états-généraux, réunis extraordinairement, s'y sont prêtés avec une patriotique unanimité. Le ministère conservateur, qui est né, il y a quelques mois, des mouvemens parlementaires, qui a pour chef un homme de talent, M. de Mackay, a tenu à ne pas laisser une telle question peser plus longtemps sur le pays, sur les chambres, dont la session ordinaire, récemment ouverte, va pouvoir être consacrée à d'autres travaux. Le programme ministériel lu aux chambres par M. de Mackay est même assez vaste pour occuper plus d'une session. Naturellement cependant les Hollandais sont pour le moment moins préoccupés des lois proposées par le ministère que de cette éventualité toujours imminente d'un changement de règne, qui peut avoir des conséquences de

diverse nature, qui modifie même jusqu'à un certain point la situation internationale des Pays-Bas.

Assurément une transmission de règne, avec la perspective d'une longue minorité, est une crise toujours singulièrement délicate; mais ce n'est pas tout. La mort du roi Guillaume III de Hollande, le jour où elle se réalisera, a de plus un résultat qui, tout prévu qu'il soit, n'est pas sans avoir son importance dans l'état de l'Europe; elle rompt l'union toute personnelle qui, depuis 1815, a lié le grand-duché de Luxembourg au royaume des Pays-Bas. La Hollande, par la succession des femmes, reste avec la jeune princesse Wilhelmine; le Luxembourg, régi par la loi salique, passe en héritage au duc de Nassau, qui a perdu, il y a vingt ans, son duché, devenu par la conquête une province prussienne, et qui retrouve ainsi une souveraineté. Quelle est, en réalité, la situation légale et diplomatique du Luxembourg? Cette situation, elle a été réglée par la conférence de Londres en 1867, au moment où la guerre semblait sur le point d'éclater, justement pour le Luxembourg, entre la France et la Prusse. C'est cette conférence qui a décidé la succession des Nassau; c'est elle aussi qui a fixé et précisé la position future du grand-duché. Jusque-là, le Luxembourg, en même temps qu'il relevait de la couronne des Pays-Bas, avait fait partie de la confédération germanique; il était resté dégagé de tout lien avec l'Allemagne par les guerres prussiennes et par la dissolution de l'ancienne confédération. La conférence de Londres, dans un intérêt de paix européenne, a assuré au grand-duché les conditions d'une neutralité complète, placée sous la sanction de toutes les puissances, et c'est comme chef d'un état neutre que le duc de Nassau peut arriver en souverain à Luxembourg. La neutralité est garantie, elle est inscrite dans les actes diplomatiques, soit, on ne peut pas demander mieux; mais qui garantira au jour critique l'entente des puissances qui ont promis d'un commun accord à l'Europe les avantages et les bienfaits de la neutralité du Luxembourg?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le jeudi 13 septembre, la Banque d'Angleterre a porté le taux de l'escompte de 3 à 4 pour 100, et la Banque de France a immédiatement suivi l'exemple, en élevant le taux officiel de 2 1/2 à 3 1/2 pour 100

La mesure n'était nullement imprévue. Cependant elle surprenait le marché en pleine expansion de hausse; et l'ardeur de la spéculation, au moins en ce qui regarde les rentes françaises, a été refroidie. Le 3 pour 100 se trouvait alors à 84.45. Il a reculé à 84.10, soit à 83.35, coupon détaché, à partir du 16, et ce cours même n'a pu être conservé. Les transactions ayant pris une grande importance en septembre, la lutte est devenue vive à l'approche de la liquidation, les fluctuations de cours se sont succédé brusquement. La crainte d'une nouvelle élévation du taux de l'escompte a fait fléchir la rente à 83.10; les acheteurs l'ont relevée à 83.35, sur le démenti donné par l'événement à ces appréhensions. Mais, comme il apparaît très probable que la Banque d'Angleterre sera obligée de décréter jeudi prochain ou la semaine suivante ce qu'elle n'a pas décrété jeudi dernier, la reprise n'a duré qu'un jour, et la spéculation haussière a procédé à de nombreuses liquidations. Les rentes, toutefois, se sont relevées après la réponse des primes, et le 3 pour 100 restait samedi dernier à 83.15.

On redoutait une tension sensible des reports. Il est clair qu'avec l'escompte officiel à 4 et bientôt à 5 pour 100, il ne peut plus être question de reports au pair, à moins qu'il ne se forme un grand découvert, car le taux des reports dépend plus directement de la situation de la place et du sens dans lequel se trouve la masse des engagemens que du taux de l'escompte. Mais il n'y a pas de découvert en ce moment sur les rentes, tandis que les acheteurs ne sont sans doute pas tous de première qualité. Les reports seront donc plus élevés fin septembre qu'auparavant, mais ils ne seront pas d'une cherté excessive, et ils ne suffiraient pas à empêcher toute nouvelle progression de cours, si la politique ne devait à bref délai exercer de nouveau son action sur le marché et intervenir dans les calculs des spéculateurs.

La session extraordinaire du parlement va s'ouvrir le 16 octobre. Le ministère sera vivement attaqué, la question budgétaire soulèvera bien des orages; il sera de nouveau constaté que nos budgets sont mal établis, que les dépenses excèdent de plusieurs centaines de millions par année les recettes régulières, et que la chambre et le gouvernement sont également impuissans à trouver les moyens de parer au déficit.

Ces moyens sont cependant tout indiqués. Il faut faire un grand emprunt de liquidation de 1 1/2 à 2 milliards et créer pour 200 à 300 millions d'impôts nouveaux, tant pour gager cet emprunt que pour empêcher le retour du déficit à l'avenir. Mais la chambre actuelle, qui n'a plus qu'une année (quelques mois peut-être) à vivre, se gardera bien, à la veille des élections, de voter des impôts ou d'autoriser un emprunt. Elle léguera à la prochaine législature ces gros embarras

financiers et votera un budget tel quel, celui de 1888, agrémenté de quelques économies apparentes dans deux ou trois départemens ministériels.

L'ébranlement, au milieu du mois, n'a pas été moins vif sur les fonds internationaux et la plupart des valeurs à revenu variable que sur nos fonds publics. Mais, contrairement à ce qui a eu lieu pour ceux-ci, la hausse, en général, a repris le dessus, et la spéculation ne paraît prête à désarmer ni à Londres ni à Berlin plus que chez nous. Tandis que notre 3 pour 100 a perdu pendant cette quinzaine 0 fr. 35 à 83.15, l'amortissable 0 fr. 55 à 86.40, et le 4 1/2 0 fr. 45 à 105.60, l'Extérieure s'est élevée au-dessus de 76, le Hongrois au-dessus de 85, le Russe au-dessus de 86 1/2, l'Italien à 98. Il est vrai que ces cours ont été très discutés et finalement abandonnés, mais la cote des fonds étrangers n'en reste pas moins, en général, supérieure au niveau des cours de compensation du milieu de septembre.

Les liquidations de Berlin et de Londres précèdent les nôtres de quelques jours. Les haussiers sur ces deux places ont dû se soumettre cette fois à des conditions de report assez onéreuses, mais tout s'est passé sans encombre; il n'a été signalé aucun sinistre sérieux. A Londres, les capitaux ne se portent plus vers les consolidés, qui vont devenir dans quelques mois du 2 3/4 pour 100, et qui n'ont cessé de fléchir lentement depuis la conversion. Les placemens se font en titres des emprunts de l'Inde, de l'Australie ou du Canada. Quant à la spéculation, elle se porte sur toutes les émissions nouvelles, argentines et autres, sur les chemins de fer américains et aussi sur les chemins de fer anglais. Ces derniers ont beaucoup monté. Le public a pensé que les compagnies de transports ne pourraient que bénéficier de la reprise commerciale attestée par les tableaux statistiques du commerce extérieur, les recettes des chemins de fer et les relevés des clearing-houses. Depuis le 1er septembre, les actions de la plupart des compagnies anglaises ont monté de 2 à 5 ou 6 pour 100.

Cette hausse est en grande partie un résultat indirect du succès de la conversion des consolidés, effectuée au printemps dernier, et qui devait provoquer une avance de cours sur toutes les bonnes valeurs anglaises; mais elle est due aussi à un mouvement de spéculation dont la solidité laisse peut-être à désirer, certains acheteurs ayant dû consentir à payer 8 ou 9 pour 100 de report pour maintenir leurs engagemens à la hausse sur des titres, excellens il est vrai, mais qui, aux prix actuels, ne donnent plus un revenu supérieur à 3 5/8 ou 3 3/4 pour 100.

Le marché des chemins de fer américains a été troublé par l'annonce qu'aucune répartition de dividende n'aurait lieu, pour le semestre écoulé, sur les actions du chemin de fer de Chicago-Milwaukee and Saint-Paul. Les actions des grandes compagnies aux États-Unis sont

détenues en grande partie en Angleterre, et leurs porteurs, à cause de l'éloignement, de l'insouciance, des difficultés d'enregistrement, etc., n'exercent que peu d'influence sur les destinées de ces entreprises confiées aux soins de directeurs plus ou moins scrupuleux, qui souvent jouent du dividende annuel pour déterminer à leur gré la hausse ou la baisse sur les titres à New-York. On fait en ce moment de sérieux efforts au-delà du détroit pour corriger cet état de choses et décider les actionnaires à défendre leurs intérêts.

Les idées de hausse continuent à prévaloir à Berlin. Le mouvement remonte, on le sait, au printemps dernier, à l'époque où un emprunt mexicain eut un succès retentissant sur les places allemandes et fit immédiatement une prime de 7 à 8 pour 100, largement dépassée depuis. Le public berlinois ayant décidément repris le chemin de la Bourse, les affaires sur ce marché se sont fort développées. Quelques chiffres donneront l'idée des progrès effectués depuis six mois sur toutes les catégories de valeurs. Le rouble a été porté de 166 à 220, le 5 pour 100 russe 1873 de 89.75 à 97.50, la rente hongroise de 76.50 à 85, les Chemins autrichiens de 86.25 à 107, les Lombards de 30 à 47, le Varsovie-Vienne de 130 à 168, le chemin de fer du Mecklembourg de 133 à 157, le Marienbourg de 48 à 71, l'Est prussien de 76 à 116, le Crédit mobilier d'Autriche de 138 à 165, le Discontogesellschaft de 195 à 232.

Cette plus-value considérable sur tant de titres divers à l'étranger, à Vienne, Berlin et Londres, explique et justifie la hardiesse avec laquelle la spéculation sur notre place a continué, pendant la seconde partie du mois, malgré les hésitations dont le marché des rentes faisait preuve, la campagne de relèvement sur les valeurs à revenu variable. Les titres des établissemens de crédit ont été surtout en grande faveur. La Banque de France, sous le stimulant des bénéfices à attendre de l'élévation du taux de l'escompte, a été portée de 3,825 à 3,910. Le Crédit foncier s'est avancé de 1,365 à 1,378.75, la Banque de Paris de 852.50 à 881.25, le Crédit lyonnais de 620 (ex-coupon de 10 francs) à 627.50, la Société foncière lyonnaise de 337.50 à 351.25, la Société générale de 478.75 à 490, le Crédit mobilier, de 410 à 452.50.

Les actions des banques qui ne se négocient qu'au comptant sont au contraire restées immobiles ; ainsi du Comptoir d'escompte, du Crédit industriel, de la Banque transatlantique, de la Compagnie algérienne, du Crédit algérien, etc.

La Banque des Pays autrichiens a été ramenée à 495, après avoir atteint un moment 525. Les résultats du premier semestre sont fort satisfaisans, mais l'établissement a subi une perte importante par suite d'une grosse faillite à Vienne. La Banque ottomane a oscillé de 545 à 555, tandis que le Turc regagnait le coupon semestriel détaché le 13 courant. La *Deutsche Bank* a traité avec la Porte pour l'emprunt

de 1 million 1/2 de livres turques qui a donné lieu à de si longues négociations. L'institution de crédit allemande s'est contentée de conditions bien moins onéreuses que celles que posait la Banque ottomane; elle a obtenu en retour une concession de chemins de fer en Asie-Mineure. La situation financière de la Turquie, malgré la conclusion de cette opération, est toujours très précaire.

Parmi les valeurs industrielles, quelques-unes ont vivement progressé, notamment la Société des Métaux de 895 à 950, le Rio-Tinto de 575 à 600 francs, le Gaz de 1,415 à 1,425, le Suez de 2,235 à 2,252.50, le Panama de 272 à 275, le Canal de Corinthe de 275 à 295. Les obligations à lots de Panama se sont relevées, mais le placement du solde de ces titres paraît fort laborieux.

Nous annoncions, il y a quinze jours, comme fort prochaine, de nouvelles émissions pour le compte de provinces de la république argentine. La province de Cordoba a ouvert la marche, en offrant au public français, par l'organe du Comptoir d'escompte, de la Société générale et du Crédit industriel, 100,000 obligations de 500 francs, rapportant 6 pour 100; prix d'émission 482.50. Le produit de cet emprunt est destiné au paiement de 85,000 actions nouvelles de la Banque provinciale de Cordoba, souscrite par le gouvernement, à la création d'une Banque hypothécaire provinciale et à divers travaux publics. La souscription a eu lieu le 20 courant; elle a obtenu le même succès que les émisssions argentines précédentes. Le public a sans doute raison de ne pas se montrer défiant à l'égard des ressources et de l'avenir économique de la grande république fédérative du Rio de la Plata. Nous renouvellerons toutefois les réserves que nous avons déjà dû exprimer au sujet d'appels au crédit dont la fréquence pourrait lasser à la fin le public souscripteur, et créer une situation financière dangereuse dans le pays même qui sollicite si ardemment le concours des capitaux européens. Le 6 octobre prochain sera ouverte, sous le patronage de la Banque parisienne et de quelques établissemens de crédit de province, une souscription à trente mille obligations de 500 francs pour la province de Catamarca. Une autre souscription est annoncée pour le 9 octobre, celle de 64,000 obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'ouest de l'Espagne. Ces titres sont offerts à 412 francs; ils rapportent 20 francs par an et sont remboursables à 500 francs en quatre-vingt-dix-neuf ans. Le service d'intérêt et d'amortissement est garanti pendant la période de construction et les dix années qui suivront par la Compagnie des chemins de fer portugais.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.